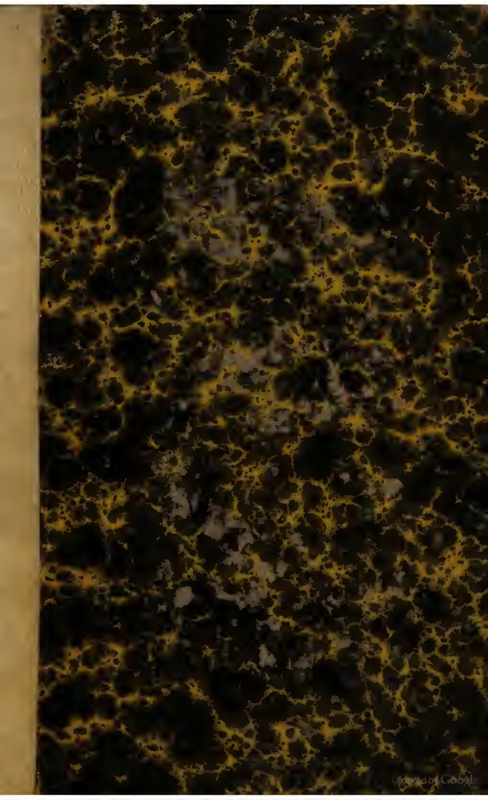




HISTOIRE
ROMAINE

DE

M. B. G. NIEBUHR.

Tome premier.



HISTOIRE

ROMAINE.

STRASBOURG, de l'imprimerie de F. G. Levrault.

HISTOIRE
ROMAINE

DE

M. B. G. NIEBUHR,

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA TROISIÈME ÉDITION,

PAR

M. P. A. DE GOLBÉRY,

CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE COLMAR,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

TOME PREMIER.





PARIS,
Chez F. G. Levrault, rue de la Harpe, n.° 81,
et rue des Juifs, n.° 33, à STRASBOURG.
BRUXELLES, Librairie parisienne, rue de la Magdeleine.
1830.

A Messieurs les Membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Messieurs,

En donnant à notre littérature un livre qui a produit une si grande sensation en Allemagne et en Angleterre, je ne puis le dédier convenablement qu'à l'illustre Compagnie placée à la tête de l'érudition française.

D'ailleurs, le nom de Niebuhr ne lui est pas étranger. Le célèbre voyageur qui fut père de l'auteur de cette histoire, était, au commencement de ce siècle, associé de l'Institut national de France. Il reconnaissait, nous dit son fils *, que nul

* Dans la Biographie de Carsten Niebuhr, T. 1, p. 88, des Mélanges historiques et philologiques. Bonn, 1828.

corps savant ne pouvait être comparé à celui-là pour l'éclat et la dignité, qui en rehaussaient le mérite.

Quant à moi, dont les ouvrages ont été honorés de si flatteuses distinctions, comment pouvais-je mieux répondre au titre que vous m'avez conféré, qu'en négligeant pour quelque temps mes propres recherches, pour demander à l'Allemagne ce qu'elle avait de plus noble et de plus utile aux progrès de nos connaissances historiques.

Je suis avec respect, etc.

P. de Golbéry.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

Nous publions une traduction de l'Histoire romaine de Niebuhr, telle qu'elle est dans la troisième édition (celle de 1828). La date récente de cette édition, l'annonce que l'auteur m'en avait faite avant de la donner au public, expliquent assez pourquoi mon travail a souffert de si longs retards.

Pour tout Français qui sait une langue étrangère, c'est un devoir que de faire connaître à ses compatriotes un ou deux ouvrages des plus essentiels parmi ceux qui

opèrent le progrès des sciences, ou qui en constatent l'état chez la nation dont la littérature lui est accessible: ce devoir, je l'ai accompli. L'Histoire universelle* de M. Schlosser présente une série de résultats généraux; elle est l'expression de l'état des connaissances historiques en Allemagne. L'Histoire romaine de M. Niebuhr est d'un autre genre: au lieu d'observer ce qui se fait autour de lui, il a négligé les modernes; il a franchi l'espace que de doctes erreurs avaient obscurci; enfin, ne s'occupant que de l'antiquité, il a marché vers elle à pas de géans et n'a demandé la connaissance de Rome qu'à Rome même. Il est impossible de ne pas rendre hommage à l'importance des découvertes que M. Niebuhr doit à cette contemplation immédiate. Quand les jurisconsultes

* Histoire universelle de l'antiquité par Fr. Chrét. Schlosser; 3 vol. in-8.°

auront lu les chapitres sur la législation de Servius Tullius et sur les *Nexi ;* quand les historiens connaîtront celui où il est question de la guerre de Porsenna; enfin, quand les philologues auront suivi M. Niebuhr dans la restitution qu'il fait de plusieurs textes célèbres, notre opinion sera confirmée par l'assentiment général.

L'ouvrage est entre les mains du lecteur, il en jugera par lui-même. Notre but a été surtout de parvenir à une rigoureuse exactitude : parfois le sujet est aride et la phrase reste ingrate sous la plume du traducteur. Dans sa sévère concision le livre de M. Niebuhr appartient à la littérature allemande, non moins qu'à l'érudition. Je n'ai pu lui conserver que la seconde de ces qualités : pour nous c'était le point essentiel, et il importait de lui sacrifier toute autre considération. Il fallait maintenir les formes de l'ouvrage original; s'écarter de la lettre de l'auteur,

eût été s'exposer à de continuelles erreurs. D'ailleurs autant le génie de M. Niebuhr est vaste pour concevoir de grandes pensées, autant son esprit est exact quand il s'agit des mots qui les expriment; et quoique la difficulté de ma tâche s'en soit de beaucoup accrue, je lui ai voué la plus vive reconnaissance de ce qu'au milieu de tant et de si importans travaux, tels que la refonte de son second volume, la publication des historiens de Byzance et les communications législatives qu'il doit à la confiance de son souverain, il ait bien voulu, néanmoins, se livrer au laborieux examen des feuilles imprimées ou des épreuves que je lui envoyais, et me mettre à même d'y faire encore des changemens ou de signaler dans mes appendices les plus légères divergences. Le lecteur pourra se convaincre qu'à cet égard nous avons poussé le soin jusqu'à indiquer de simples nuances d'idées ou des inversions de périodes. Rien n'a été épar-

gné pour amener à bien cette pénible mais louable entreprise : le seul amour des lettres me l'a dictée, et j'ai persisté dans son exécution avec une constance qui tient de l'obstination.

Puisse l'accueil que recevra ce bel ouvrage, convaincre M. Niebuhr qu'en France aussi nous sommes mûrs pour les études historiques les plus profondes et les plus sévères ! Puisse cet accueil répondre aux sacrifices que ne cesse de faire à nos relations intellectuelles avec l'Allemagne une maison de librairie qui a toujours placé les intérêts de la science au-dessus de ceux du commerce ! Puis, quand viendra le second volume de cette histoire, nous aurons recours encore aux bienveillantes communications de son auteur, et nous nous empresserons de le traduire. En attendant ce moment il me sera permis de revenir à mes travaux sur nos antiquités nationales, de publier enfin

mes *Recherches sur l'état de la Gaule* * *avant l'entrée des Romains*, et cette suite de mémoires que l'académie des inscriptions a honorés d'un prix en 1824, et qui n'ont point été compris dans les *Antiquités d'Alsace.*

---

* Ouvrage couronné par l'académie des sciences de Toulouse au concours de 1826.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

PENDANT les deux premiers siècles qui suivirent la restauration de la littérature, l'histoire romaine fut traitée avec cette même soumission d'esprit et de jugement à la lettre écrite et transmise, avec cette même crainte de la dépasser que l'on voyait régner dans toutes les autres branches de l'enseignement. La prétention d'examiner quel degré de confiance méritent les anciens écrivains et quelle est la valeur de leur témoignage, eût étonné comme venant d'une perverse témérité. Le but était uniquement de concilier ce qu'ils nous disaient; et cela nonobstant toute évidence. C'est tout au plus si, dans quelques cas particuliers, l'on osait, avec autant de ménage-

ment que possible, et sans tirer à conséquence pour l'avenir, considérer l'une de ces autorités comme de moindre valeur que les autres. Il arriva bien que, de temps à autre, une ame née avec le sentiment de l'indépendance rompit ces liens, comme le fit Glaréanus; mais une sentence de condamnation était infailliblement prononcée contre son audace. D'ailleurs ces essais ne partaient pas toujours des plus savans, et les actes de hardiesse isolés manquaient nécessairement de conséquence. En cela encore des hommes doués d'une brillante capacité et de la science la plus vaste, se résignèrent à ces limites étroites : leurs travaux retirèrent, d'une infinité de détails épars, ce que ne nous donnait point, réuni en corps d'ouvrage, la partie de l'ancienne littérature parvenue jusqu'à nous; je veux parler de la connaissance systématique des antiquités romaines. Ce qu'ils ont fait en ce genre est admirable, et cela suffit à leur impérissable gloire; car celui qui voudrait les blâmer de n'avoir pas

été plus indépendans de leur siècle, méconnaîtrait le sort commun des mortels, dont les favoris des dieux sont seuls affranchis, en expiant le plus souvent ce bonheur par des persécutions. — Quant à l'histoire dans un sens plus étroit, il fut fait peu de chose pour elle; il n'y eut que des compilations inanimées pour le temps sur lequel nous manquent les livres de Tite-Live, ou des remarques détachées et sans résultat.

Vers le milieu du dix-septième siècle commença pour la philologie un état intermédiaire entre la période de sa première grandeur (dans sa sphère exclusive, elle avait atteint tout ce qu'elle pouvait atteindre, et par conséquent, s'en allait en décadence) et l'époque d'une grandeur nouvelle, plus riche, embrassant plus d'objets, grandeur qu'elle allait recevoir des progrès des autres sciences, qui par cela même devaient l'obscurcir pour quelque temps encore. Ce fut un état de gêne et de mal-aise comme le sont toujours les états intermédiaires. Bentley, ainsi



qu'un petit nombre d'autres qui, d'une part, créaient cette ère nouvelle, et de l'autre, conservaient l'ancienne science, nous apparaissent comme des géans parmi leurs petits contemporains. Dans le dix-septième siècle le génie et la science sortirent généralement de leur minorité : de grands hommes enseignèrent à regarder les choses de face, à faire des recherches avec liberté et confiance, à ne voir dans les livres (qui, jusque-là, composaient tout l'univers des savans) que des tableaux d'une partie du monde vivant, dont on ne peut approcher immédiatement, à recourir, en tout, à son propre sentiment, à sa propre raison, à son propre jugement. Cette jeune liberté s'étendit aussi à l'histoire romaine. Indubitablement c'est à l'activité infatigable qui régna pendant la dernière partie de ce siècle que nous devons le premier ouvrage qui joigne à une foule de détails des vues générales sur ce qu'est, sur ce que pourrait être cette histoire. Telles sont les excellentes recherches de Périzonius, livre qui, pareil aux autres produc-

tions du génie, est demeuré classique et n'a pas été surpassé dans le genre dans lequel il fut le premier. Si l'on y sent le souffle de l'esprit qui, dans ce temps, s'était généralement réveillé, d'un autre côté Périzonius était de beaucoup en avant de son siècle, et Bayle, qui, douze ans plus tard, exposa les contradictions et les invraisemblances de quelques parties de la plus ancienne histoire de Rome, ne fit aucune attention à lui, aucun usage de ses travaux. Beaufort ne le fit pas non plus, et cependant l'objet sur lequel, entre mille autres semblables, Bayle n'arrêta ses yeux que quelques heures, fut le but unique que se proposa cet écrivain.

Beaufort est ingénieux : il a beaucoup de lecture, quoiqu'il ne soit pas philologue. Quelques-uns de ses chapitres sont très-bons et exécutés d'une manière satisfaisante, comme il y en a d'autres qui sont très-faibles et très-légers; Bayle est son maître en tout et complétement : le scepticisme est l'ame de son ouvrage; il ne veut que nier et détruire,

et s'il essaie quelquefois de réédifier, il n'en résulte que des choses faibles et insoutenables. Néanmoins l'influence et la réputation de son ouvrage se sont extraordinairement répandues; car l'histoire romaine avait presque entièrement échappé à l'attention et aux soins des philologues : ceux qui s'en occupaient le plus, mais comme de toute autre histoire, étaient des gens du monde pleins d'esprit, pour l'usage desquels elle fut alors écrite par plusieurs auteurs, qui n'eurent ni la prétention ni la volonté d'y mêler des recherches et de l'érudition. Ceux d'entre eux qui ne dédaignèrent pas entièrement les premiers siècles, comme étant de peu d'importance, se tenaient contens des investigations de Beaufort, et y renonçaient. L'histoire de Gibbon, qui est un chef-d'œuvre éminent, même pour le philologue, ne touche point ces régions.

Vers le commencement du siècle actuel, notre nation vit naître encore une période nouvelle. Les vues superficielles ne conten-

taient en aucun genre; les mots vagues, ceux que l'on ne comprend qu'à demi, n'avaient plus de cours; la destruction, dans laquelle, en haine d'une longue usurpation, s'était complu le temps passé, ne suffisait plus désormais : nous marchions à des connaissances précises, à des vues positives, comme nos devanciers; mais nous en voulions de réelles, à la place de ces connaissances imaginaires que l'on avait anéanties. Nous avions désormais une littérature qui était digne de notre nation et de notre langue ; nous possédions Lessing et Gœthe , et ce qu'aucune autre n'avait fait, cette littérature embrassait une grande partie de celles de la Grèce et de Rome, non pas imitées, mais créées pour la seconde fois. Voilà ce que l'Allemagne doit à Voss : nos derniers neveux* devront l'exalter comme un bienfaiteur. Avec lui commence une nouvelle ère pour l'intelligence de l'antiquité,

* L'original dit *der Enkel Kind und Enkel*, ce sont les expressions d'une chanson fort belle et fort connue en Allemagne.

parce qu'il sut découvrir dans les classiques eux-mêmes ce dont ils supposaient la connaissance, leurs idées sur leurs dieux et sur la terre, leur vie privée et leurs habitudes domestiques; il comprit et interpréta Homère et Virgile, comme s'ils n'étaient que des contemporains séparés de nous par l'espace. Son exemple agit sur beaucoup de monde, sur moi depuis mon enfance, et cet exemple se fortifia encore par les encouragemens personnels de ce vieil ami de ma famille.

Si les âges antérieurs s'étaient contentés de regarder l'histoire ancienne de la même manière que beaucoup de personnes considèrent les cartes et les paysages dessinés, c'est-à-dire comme ayant une existence indépendante et absolue; s'ils n'avaient pas même cherché à se représenter, par le secours de ces intermédiaires défectueux, l'image vivante des objets, cette histoire désormais ne pouvait plus satisfaire, à moins d'être par sa clarté et par sa précision digne de figurer à côté de celle de notre âge. Et ce fut un

temps qui nous rendit témoins de choses inouïes, incroyables, un temps qui, par le bruit qu'elles firent en s'écroulant, rappela notre attention sur beaucoup d'institutions oubliées et usées; nos ames furent retrempées par les dangers dont les menaces nous devinrent familières, comme par l'attachement au prince et à la patrie, qui fut poussé jusqu'à la passion.

Alors la philologie en Allemagne avait atteint déjà cette prospérité qui est maintenant un sujet de gloire pour notre nation. Elle reconnut sa vocation de médiatrice de l'éternité; elle nous fit jouir, à travers des milliers d'années, d'une identité non interrompue avec les plus grandes et les plus nobles nations de l'ancien monde, en nous familiarisant, au moyen de la grammaire et de l'histoire, avec les produits de leur génie et avec le cours de leur destinée, comme s'il n'y avait pas de gouffre qui nous séparât d'eux.

Ainsi, malgré la faveur presque exclusive qui s'attacha long-temps à la littérature

grecque, l'examen critique de l'histoire romaine et la découverte des formes méconnues de la constitution, furent des fruits mûris par le temps : une multitude de circonstances favorables s'unirent pour en avancer les progrès. Ce fut une bien belle époque, celle de l'ouverture de l'université de Berlin ; alors s'écoulèrent dans l'enthousiasme et la félicité les mois pendant lesquels j'esquissai pour mes leçons et j'achevai pour la publication ce qu'embrassent les premiers volumes de cette histoire : — avoir joui de ce temps, avoir participé aux évènemens de 1813, c'en est assez pour rendre heureuse la vie d'un homme, quand même elle n'est pas restée exempte de quelques tristes sensations.

Dans cette èxaltation, le sens de plus d'une ancienne énigme se développa de lui-même; mais il en est plus encore qui demeurèrent inaperçues. J'errai en beaucoup de choses ; un plus grand nombre restèrent incomplétement démontrées ou incohérentes; car ma science était la science insuffi-

sante de l'homme qui s'était instruit lui-même, et qui jusque-là s'était borné à dérober quelques heures aux affaires; j'avais atteint le terme de ma course comme un somnambule qui marche sur la gouttière. Si ces défauts, si la précipitation avec laquelle fut rédigé le premier volume, et qui me força à des corrections répétées dans la suite même de l'ouvrage, n'ont pas cependant empêché l'accueil qu'il a reçu d'être en général d'une bienveillance décidée, cela prouve qu'il convenait à notre temps de ranimer l'image de l'histoire romaine. Il me paraît même évident que notre époque peut se reconnaître une vocation spéciale de la Providence pour ces investigations, en ce que, depuis le commencement de ces recherches, et en moins d'onze ans, trois sources riches et nouvelles se sont ouvertes pour nous par la publication de Lydus, de Gaius et de la république de Cicéron, tandis que précédemment des siècles s'étaient écoulés sans rien ajouter à nos moyens d'augmenter nos connaissances.

J'étais loin de m'aveugler sur les défauts

de mon livre. Mais ce que les critiques attaquèrent n'en était pas précisément le côté faible; bien souvent ils s'en prirent à ce qu'il y avait de plus juste. C'est principalement parce que je reconnus ces points défectueux, parce que je voulus profiter des découvertes nouvelles, que la continuation de mon ouvrage fut arrêtée; car il fallait la faire précéder d'une refonte du premier volume. Cependant je vivais en Italie, je vivais à Rome, trop occupé de voir et de recevoir des impressions, pour travailler avec quelque plaisir sur des livres. D'un autre côté, je ne croyais pas pouvoir me passer du bonheur dont j'avais joui autrefois, lorsque dans mes entretiens avec Savigny, le point décisif apparaissait lumineux, lorsqu'il était si facile d'interroger sur tant de choses, si encourageant de compléter, d'examiner la pensée encore à demi conçue. De retour en Allemagne, j'esquissai le troisième volume, en préparant la refonte du premier et le perfectionnement du second.

Cette refonte, dans laquelle mon but était de compléter les preuves et les solutions, exigeait des travaux fort étendus; mais comme tout travail est facilité par une activité exaltée, celui-ci le fut principalement par le cours que je fis l'hiver dernier sur les antiquités romaines. Pyrrhus disait à ses Épirotes : *vous êtes mes ailes;* le professeur zélé est animé du même sentiment envers des auditeurs qu'il aime, et qui s'intéressent de toute leur ame à ses discours. Ce qui accélère les résultats de ses travaux, ce n'est pas seulement le soin qu'il met à leur paraître clair, à ne leur communiquer comme vérité rien de ce qui pourrait être douteux; c'est encore la vue de leur réunion, ce sont les rapports personnels dans lesquels il est avec eux, qui réveillent mille idées dans le temps même où il leur parle. Et que l'on écrit bien mieux ce qui d'abord s'est vivement échappé de la première inspiration! Sans doute, un désavantage y est attaché : les cahiers se répandent au loin; il peut se faire d'innocentes

communications, d'où naissent des abus et des plagiats. Mais quiconque serait tenté de le faire, réfléchira sans doute qu'il y a cent à parier contre un, qu'il n'échappera pas à la conviction; et dans tous les cas il faut accepter un dommage supportable dans la vue d'un avantage important.

Ainsi qu'on en peut juger au premier coup d'œil, le livre que je présente au public est un ouvrage tout nouveau, dans lequel j'ai fait entrer à peine quelques morceaux isolés du premier. Il eût été incomparablement plus aisé de conserver la base de la première édition; je me déterminai pour le travail le plus pénible, parce qu'il atteignait mieux le but, parce qu'il en résultait de l'unité et de l'harmonie. L'ensemble maintenant, c'est-à-dire ce volume*, le second tel qu'il aura été perfectionné, et les suivans, sont

---

* Il ne faut pas oublier qu'un volume allemand en fait deux de notre traduction, et que par conséquent lorsque M. Niebuhr parle de son premier volume, cela s'applique à nos deux premiers.

l'œuvre d'un homme parvenu à sa maturité, dont les forces peuvent décliner, mais dont la conviction est fondée complétement, et dont les vues sont immuables; aussi je souhaite que la première édition, comparée à celle-ci, ne soit regardée que comme un ouvrage de jeunesse. Souvent les personnes bienveillantes sont plus que nous-mêmes attachées à nos travaux; il se pourra donc que les uns ou les autres regrettent des choses détruites ou effacées; sans doute l'hésitation a plus d'une fois été sur le point de retenir la main qui renversait le vieil édifice; mais ce qui reposait sur des suppositions reconnues fausses, ne pouvait pas rester; on ne pouvait pas non plus le conserver, en l'affranchissant par des détours de l'apparence de reposer sur ces fondemens.

Si Dieu le permet et bénit encore ce travail, je puis promettre avec assurance d'atteindre au but désormais plus rapproché que je me suis marqué, quoique peut-être avec quelque lenteur. C'est l'ouvrage de ma vie, ce-

lui qui doit conserver mon nom, sans qu'il demeure indigne du nom de mon père : on ne m'y verra point négligemment renoncer.

Quand un historien fait revivre d'anciens temps, il y prend d'autant plus d'intérêt, il éprouve d'autant plus de sympathie, que d'un cœur ou déchiré ou satisfait il a vu lui-même s'accomplir de plus grands évènemens. Alors le juste et l'injuste, la sagesse ou la folie, la naissance ou la fin de la grandeur, l'affectent comme un contemporain, et c'est quand il est ému de la sorte, que ses lèvres parlent, tandis qu'*Hécube n'est rien pour l'acteur*. Puisse-t-on reconnaître que la parfaite clarté, la précision de ces vues, détruisent le charme d'idées vagues et de mots indéfinis, qu'elles empêchent qu'un jugement inepte n'emprunte à des époques tout-à-fait différentes, ce qui maintenant est entièrement inapplicable; enfin, pour conserver la comparaison du poète, qu'elles empêchent encore que des fous ne se transforment en chevaliers errans, pour aller

venger les souffrances d'Hécube. Si quelqu'un, après en avoir été averti, méconnaît encore ma pensée, il n'est pas de bonne foi, ou, du moins, son esprit est très-borné. Parmi les principes sur lesquels reposent les opinions politiques dans mon ouvrage, il n'y en a pas un seul qui ne se trouve dans Montesquieu ou dans Burke, et il suffit du proverbe : *quien hace aplicaciones, con su pan se lo coma.*

Je finis cette préface par les paroles qui terminèrent, il y a quinze ans, celle de la première édition ; leur répétition ramène avec elle les images de jours heureux, et des ombres chéries s'élèvent à mes yeux.

« Il y a une inspiration qui naît de la « présence et de la société de personnes ai- « mées ; une influence immédiate par la- « quelle les Muses se révèlent à nous, ré- « veillent le zèle et la force, éclaircissent « notre vue ; c'est à cette inspiration que, « dans toute ma vie, j'ai dû ce qu'il « y eut de mieux en moi. Ainsi je dois « aux amis, au milieu desquels j'ai repris

« des travaux trop long-temps abandonnés
« ou faiblement poursuivis, le succès qu'ils
« peuvent avoir obtenu. C'est pour cela que
« je bénis la mémoire chérie de mon cher
« Spalding; c'est pour cela que vous me
« permettrez de vous remercier publique-
« ment, Savigny, Buttmann et Heindorf;
« sans vous et sans l'ami que la mort nous
« a ravi, je n'aurais jamais eu le courage
« d'entreprendre ce livre; sans votre bien-
« veillant intérêt et sans votre présence vi-
« vifiante, je l'aurais difficilement achevé. »

Bonn, le 8 Décembre 1826.

Contre mon intention et contre mon projet, cette nouvelle édition précède la publication du tome second*, qui, par divers obstacles, se trouve reculée de toute une année; car bien que les recherches et la rédaction en soient fort avancées, il n'en faut pas moins remettre l'achèvement et l'impression

* Il composera nos tomes III et IV.

après le voyage qui, je l'espère, me donnera dans le cours de cet été du délassement et de la santé. Cette dernière révision n'a supprimé aucun des résultats précédemment énoncés avec précision : mais outre un grand nombre d'additions isolées, elle y a ajouté des résultats nouveaux qui complètent ceux déjà obtenus ; elle a donné à plusieurs de mes vues un caractère plus décidé ; souvent elle a jeté plus de clarté dans la manière de présenter les choses et dans l'expression. Cette édition offrira donc, pour la suite, l'avantage d'une base complétement affermie, et sur laquelle on pourra l'établir sans l'appuyer de constructions extérieures ni d'étançons.

Bonn, le 9 Avril 1828.

Ceterum, si, omisso optimo illo et perfectissimo genere eloquentiæ, eligenda sit forma dicendi, malim, Hercule, C. Gracchi impetum aut L. Crassi maturitatem, quam calamistros Mæcenatis aut tinnitus Gallionis.

Tacitus, *Dial. de oratoribus.*

HISTOIRE ROMAINE.

INTRODUCTION.

J'ai entrepris d'écrire l'histoire de Rome, depuis les premiers temps de la ville jusqu'à l'époque où la toute-puissance d'Auguste sur le monde romain fut reconnue sans contestation. Je commence là, où des établissemens voisins et de diverses nations préparèrent la naissance d'un peuple nouveau; mon but est marqué au temps où ce peuple, après avoir reçu dans son sein des millions d'individus, après leur avoir communiqué sa langue et ses lois, régnait depuis le Levant jusqu'au Couchant, où le dernier des royaumes formés des conquêtes d'Alexandre était devenu l'une de ses provinces. Long-temps avant qu'il apparaisse, pour ces premières époques, un souvenir historique qui se rapporte à des individus déterminés, on peut reconnaître avec certitude les formes sous lesquelles subsistait l'État; tant elles étaient empreintes sur toutes choses avec force et

d'une manière indélébile pour des siècles, tant l'existence de chacun était identifiée avec l'ensemble dont il faisait partie. Mais là où s'arrête le temps que j'ai le projet d'embrasser, la nation s'est résolue en une masse en fermentation, d'une apparence désormais inanimée, et qui devient tous les jours plus méconnaissable et se décompose de plus en plus.

Ils sont innombrables les événemens et les changemens qui ont fait passer les Romains de l'une de ces limites à la limite opposée. Des destinées immenses, des actions énergiques et des hommes dignes de faire mouvoir une puissance gigantesque, ont conservé beaucoup de choses de l'histoire romaine, même à travers les siècles de la plus grande ignorance; mais pour les premiers temps l'invention a jeté sur la vérité historique un voile bigarré de diverses couleurs; puis les fictions de la vanité, non moins fréquentes que les traditions populaires si multipliées dans leurs formes, sont venues se mêler aux sèches indications des chroniques et aux résultats limités obtenus par un ou deux historiens qui ont puisé aux sources. Souvent ces fictions se trahissent par leurs contradictions, et sont faciles à reconnaître; mais parfois aussi elles sont habilement adaptées aux récits des chroniques. Proportion gardée il n'est aucune histoire où la certitude se montre plus tard. Il ne s'ensuit pas, cependant, qu'il soit nécessaire d'abandonner comme désespérée, et pour

la plus grande partie de sa durée, la plus importante de toutes : seulement il ne faut pas prétendre à une exactitude de détails qui, d'ailleurs, n'aurait pour nous aucun prix. A cette condition l'on pourra, dans ces temps obscurs, retrouver bien des choses avec non moins d'assurance que ce que l'on sait pour la Grèce des événemens de la même époque. Parvenir à ce but, est la tâche que nous nous sommes imposée.

C'est pour l'histoire intérieure et pour les diverses situations de l'État que l'on pourra le mieux réussir : on y obtiendra même plus de succès que pour l'archéologie grecque. Peu de nations ont, comme les Romains, accompli une carrière que n'abrégea aucune puissance étrangère, et nulle de ces nations n'a fourni cette carrière avec autant de vigueur, avec une telle abondance de forces vitales. Nulle part ailleurs il ne se passe plus de temps avant qu'aucun élément soit absorbé : depuis l'origine jusqu'à l'instant où chacun d'eux s'éteint, ils demeurent multipliés et nombreux ; ce qui a consommé son existence est écarté, et des choses homogènes sont mises à la place, ou comblent les lacunes qui se sont formées : ainsi l'État se conserve jeune, toujours le même dans son essence, et se renouvelant toujours, jusqu'à ce qu'enfin il s'arrête et demeure stationnaire, et qu'au lieu de cette indestructible abondance de vie qui l'animait, la langueur d'abord, puis une maladie mortelle, s'en emparent. Mais c'est

précisément pour les temps dont il faut deviner l'histoire plutôt que l'apprendre, qu'il existait une telle mesure et des rapports tellement coordonnés, qu'il suffit de mettre au jour quelques vestiges, quelques restes dont la corrélation puisse être saisie, pour retrouver aussi une entière certitude sur d'autres choses qu'il ne nous est plus permis de retirer des décombres, ou dont les fondations mêmes ont été extraites du sol. C'est ainsi qu'en mathématiques il n'est besoin que de quelques données pour dispenser de toute une opération.

Semblable à la mer qui reçoit tous les fleuves, l'histoire de Rome absorbe celles de tous les peuples que le monde ancien nous montre autour de la Méditerranée. Quelques-uns n'apparaissent que pour périr sur-le-champ; d'autres, mais presque toujours en combattant, conservent encore quelque temps leur existence dans ce contact avec Rome, qui tôt ou tard leur devient mortel. Il ne faut pas que l'histoire des Romains laisse le soin de chercher ailleurs l'image qui doit animer le nom de ces nations, non plus que l'idée de leur état et de leur caractère; car il se pourrait qu'on ne les trouvât pas. C'est à elle à nous représenter leur physionomie autant que des investigations et des méditations peuvent la reproduire, de peur que le lecteur ne se contente d'un vain nom ou d'images légèrement conçues.

Tel n'était point le but de Tite-Live; il écrivait,

parce que la nature l'avait doué d'une brillante faculté pour recueillir les traits caractéristiques du cœur humain, et pour la narration : il avait le talent du poète, mais sans facilité ou sans goût pour la forme métrique du discours. Il écrivait sans éprouver de doute ni de conviction, comme l'on introduisait alors dans l'histoire le merveilleux des siècles héroïques, comme le faisaient, à cette époque, où une foi naïve accompagnait l'homme depuis son enfance à travers toute sa vie, ceux-là même qui n'étaient rien moins que crédules quant aux affaires du temps et de leur propre expérience. Il ne voulut pas retrancher de l'histoire, d'une manière absolue, ces âges primitifs où les dieux se mêlaient parmi les hommes, et ce que des traditions des temps moins reculés rapportaient de faits conciliables avec le train ordinaire des choses terrestres, lui paraissait, à la vérité, moins complet, moins certain que les transmissions de l'histoire les mieux attestées, mais il le regardait comme de même nature.

Quant à la constitution, il la négligea entièrement, à moins que son attention ne fût attirée de ce côté par des troubles intérieurs; alors encore il voyait et jugeait avec les préventions du parti auquel l'attachaient les souvenirs de sa première jeunesse; et toujours une conformité de dénomination le portait à se déclarer contre ceux dans lesquels, en ces temps de corruption, il voyait, avec raison, les plus

pervers parmi les pervers qui luttaient les uns contre les autres. Tite-Live, enfin, a bien pu d'une manière animée décrire, dans ses derniers livres, des régions inconnues, comme la Bretagne ; mais, pour ce qui concernait les temps anciens, il n'a su se faire une idée nette ni des peuples ni des États.

Il cherchait à oublier la dégénération de son siècle par le souvenir de ce que les temps passés avaient de glorieux. Au milieu de ses sensations pénibles, il devait éprouver quelque satisfaction quand il comparait les horribles événemens des guerres civiles qu'il avait à retracer, avec la douce sécurité dans laquelle se reposait maintenant le monde fatigué. Son but était d'apprendre à sa nation et d'anoblir, à ses yeux, des faits qui, jusqu'alors, avaient été ou mal racontés ou même méconnus, et il légua à la littérature romaine un chef-d'œuvre d'une dimension colossale, auquel la littérature grecque n'avait rien à comparer, auquel aucune littérature moderne ne pourra jamais rien opposer. Nulle des pertes que nous avons faites ne peut être mise en parallèle avec celle des livres de Tite-Live qui ont péri.

Mais, lors même que nous les aurions encore, nous n'en serions pas moins engagés à écrire une histoire romaine telle que la réclament nos besoins; car si nous voulons que l'histoire de ces époques écoulées depuis si long-temps soit pour nous comme

celle des temps que nous avons traversés, si nous voulons voir les héros et les citoyens de Rome, non comme les anges de Milton, mais comme des êtres de notre chair et de notre sang, il nous faudra plus encore, et autre chose, que ce que Tite-Live raconte d'une manière inimitable. D'ailleurs, peut-on nier que parmi ses récits il n'y ait des détails qu'aujourd'hui, après dix-huit cents ans, le lecteur même le plus attentif ne saurait plus graver dans sa mémoire. C'est s'embarrasser de folles entraves, c'est se conduire avec puérilité, que de se forger les besoins d'une autre époque, lors même qu'on la mettrait au-dessus du temps où nous vivons, tandis que, d'un autre côté, l'on se refuserait à ce que demande réellement notre siècle. Il serait ridicule de vouloir lutter comme historien contre Tite-Live, ou même de s'imaginer qu'avec des matériaux plus abondans on pourrait recomposer les parties perdues de son ouvrage; mais ce n'est point une idée présomptueuse que de se flatter de pénétrer, à force de recherches et de méditations, le sens de notices isolées et peu nombreuses, et d'en faire ressortir, en les combinant, l'image des époques pour lesquelles une histoire plus parfaite nous manque, image aussi complète, aussi vivante pour les choses essentielles, que celle qui se forme, sans difficulté, de matériaux plus riches et déjà noblement mis en œuvre.

C'est à une puissance plus élevée qu'il appartient de marquer jusqu'à quel point il est permis de réussir. Mais je dois à ces recherches les jours les plus animés de mes plus belles années ; la continuation de mon ouvrage occupera ma vieillesse comme la création de Tite-Live remplit la sienne. Ce travail me garantit la fraîcheur et la sérénité de mon avenir : celui qui rappelle à l'existence des choses anéanties, goûte toute la félicité de la création. Ce serait un grand avantage si je pouvais dissiper aux yeux de mes lecteurs le nuage qui couvre encore cette belle partie de l'histoire ancienne, si je pouvais répandre sur elle une lumineuse clarté, si les Romains enfin vivaient et agissaient devant nous, s'ils se montraient à nos regards, avec leurs institutions et leur histoire d'une manière aussi précise, aussi intelligible, aussi familière que nos contemporains.

L'ITALIE ANCIENNE.

Les Romains ne font partie d'aucune des nations italiques. Les auteurs qui nous entretiennent, avec une crédule bonne foi, du peuple de Romulus comme d'une colonie d'Albe, ne les comptent jamais, pour cela, parmi les Latins, et dans les traditions sur les temps les plus anciens, ils paraissent également étrangers aux trois peuples au milieu desquels leur ville est placée. De la sorte, leur histoire, si elle se borne au récit épique de faits et d'aventures, peut, sans contredit, se présenter isolée ; et c'est ainsi que la plupart de ceux qui l'ont écrite dans l'antiquité l'ont séparée du reste de l'Italie. Cependant les Romains étaient bien éloignés de la gloire de passer, comme les Athéniens, pour un peuple primitif : il est facile de reconnaître, à travers des fables et des traditions défigurées, que, s'ils n'appartenaient à aucune nation, c'est uniquement parce qu'ils étaient nés du mélange de plusieurs, entièrement étrangères les unes aux autres[1]. Elles trans-

---

[1] C'est sur cela qu'était fondée la méprisante assertion de quelques Grecs, qui disaient que les Romains n'étaient pas une nation, mais une horde formée du concours de toute sorte de peuples, σύγκλυδες. Denys a combattu cette assertion. Josèphe défend sa nation contre Apion à raison du même outrage. Celui-ci se fondait sur l'excellente raison que la plupart des Juifs de Palestine et d'Égypte ne descendaient point

mirent au nouveau peuple une portion de leur langue, de leurs institutions, de leur religion; mais, en tout ce qui le constituait, le caractère national de Rome avait toujours quelque chose qui l'éloignait de l'une ou de l'autre de ses souches. Il résulte de là que l'histoire antérieure de ces nations servirait comme d'introduction à l'histoire romaine, lors même que celle-ci se serait concentrée dans la ville; mais tous les peuples de l'Italie disparurent dans l'éclat de cette ville, et la nation des citoyens se répandit sur toute la presqu'île. Les grands hommes dont nous parle l'histoire contemporaine, sont, à peu d'exceptions près, descendus d'alliés devenus Romains; si l'on en retranche César, cela est vrai de tous les orateurs et de tous les poètes. On ne peut donc approuver les historiens de l'antiquité de n'avoir fait mention que du ruisseau qui a nommé le fleuve, sans s'informer aucunement des affluens qui vinrent le grossir, et cela quoiqu'ils fussent beaucoup plus considérables. On ne peut s'empêcher non plus de blâmer ceux qui ont recueilli des fables, uniquement à cause d'un rapport de localité avec Rome, et qui ont négligé et livré à l'oubli ce

---

de la petite colonie rentrée en Judée sous les Perses, mais d'individus qui étaient devenus Juifs. Apion appartenait à un peuple qui s'était maintenu sans mélange : on comprend son dédain pour des hommes sans aïeux; mais de la part des Grecs le reproche est pure méchanceté.

qu'on savait de la chute des Ombriens, ainsi que de l'élévation et de la grandeur des Sabelli et des Étrusques. D'ailleurs, l'histoire de ces peuples n'occuperait pas uniquement par l'importance des événemens : Cicéron, Volsque lui-même, savait que sa nation et les Sabins, le Samnium et l'Étrurie, n'avaient pas moins que Rome de quoi se glorifier d'hommes sages et grands, et certes les Pontii n'étaient pas les seuls par lesquels leur peuple égalât les Romains. Cependant il ne nous est resté qu'un souvenir confus de ces Pontii, tous les héros et tous les sages, italiques et étrusques, sont oubliés; à peine si l'on a retenu, quelque part, un nom douteux. Néanmoins on retrouve les vestiges de la diversité des souches de peuples, de leurs expéditions et de leurs conquêtes; il en est demeuré des notices isolées qui sont dispersées sur la surface entière de la littérature ancienne et sur d'autres monumens. Il est d'autant plus nécessaire de les réunir et de les apprécier sans prévention, de rétablir en quelque sorte, par ce moyen, les connaissances dont la perte nous cause tant de regrets, qu'en général ces objets ont été traités arbitrairement, sans critique, et le plus souvent sans bonne foi. Ce sont ces recherches, et autant que possible ces tableaux, qui, pour tout écrivain moderne, forment à l'histoire romaine une introduction nécessaire.

Caton le censeur, le premier sans doute, si nous

en exceptons les poètes, qui écrivit en latin l'histoire de sa patrie, avait soin, quand les peuples de l'Italie et leurs villes se liaient à l'histoire de Rome, d'y faire entrer ce qu'il savait de leurs origines, de leurs mouvemens et de la fondation de leurs villes.[2] C'est à lui que nous devons une grande partie des notions de ce genre, même là où il n'est point nommé. Il vivait dans un temps très-favorable à son entreprise : tous ces peuples existaient; ils étaient encore Étrusques, Osques ou Sabelli; et quoique l'on ne connût rien au-dessus du citoyen romain, la dignité des autres États n'était point anéantie, la mémoire du passé n'était pas devenue indifférente à leurs successeurs. Ils n'avaient pas moins que Rome leurs fastes et leurs indications annuelles; enfin, on cite des annales[3]. Dans les lieux où la vieille langue

---

[2] Excepté pour ce qui concerne les Liguriens et les peuples des Alpes, ces indications devaient être tant dans le premier livre, qui traite de l'histoire des rois, que dans les deux suivans, où il était question des guerres italiques. Cette division a servi évidemment de type à l'histoire d'Appien, dont les trois premiers livres avaient absolument le même objet. Il ne faut pas supposer que les Origines de Caton aient été disposées autrement que selon l'ordre amené accidentellement par la suite des temps; par exemple la guerre d'Illyrie aura eu sa place dans le 6.e livre et non dans le 5.e

[3] Les livres de Preneste, qui à la vérité étaient rédigés en latin, sont cités par Solinus. Festus parle d'une histoire de Cumes. Il sera question plus tard des annales étrusques.

n'était pas devenue incompréhensible (comme cela était arrivé à Rome, qui n'avait sauvé de la destruction générale que des fragmens isolés), ces annales devaient remonter plus haut encore. Or, si d'année en année elles sont sorties des mains de l'autorité ou des prêtres, elles devaient être sèches, sans doute, mais d'autant plus authentiques pour les temps qu'elles atteignaient. Des peuples tels que les Osques, qui étaient familiarisés avec les arts de la Grèce, tels que les Sabelli du Sud, dont la participation à la philosophie grecque, même en qualité d'écrivains [4], n'est point une fable imaginée sans fondement, de tels peuples, disons-nous, ont eu vraisemblablement des historiens, tant en grec que dans la langue du pays, long-temps avant qu'une littérature commençât dans Rome. Avant la guerre des Marses, cette dernière avait tous les caractères de la jeunesse, et cependant l'érudition et l'art de la parole étaient plus florissans encore chez les Latins [5]; dénomination qui comprend ici tous les peuples d'Italie qui avaient adopté l'usage de la langue latine. Le vœu émis par un chef de l'État tel que Caton, soit d'obtenir la communication de livres, soit même d'en

---

[4] Je n'entends point ici prendre parti pour les prétendus Pythagoriciens de Lucanie.

[5] Cicéron, *de Orat.*, III, 11 (43), *pro Archia*, 3 (5). — *Ferentinatis populus res græcas studet* : le comique Titinius dans Priscien, VII, pag. 762.



avoir des traductions, était sans doute un ordre pour des sujets de Rome.

Les titres et les inscriptions gravées sur l'airain et sur la pierre, offraient à l'histoire des matériaux plus solides et plus abondans que les livres mêmes. Il nous est parvenu de ces inscriptions dans des langues inintelligibles; elles sont là comme un trésor dont la valeur n'est plus d'aucun usage. Au temps de Caton il devait en avoir péri bien peu, surtout dans l'Italie du centre, où les villes n'avaient beaucoup souffert, ni de la conquête des Romains, ni de la guerre d'Annibal. Alors il y avait cent cinquante ans qu'à Athènes, l'histoire de cette cité étant désormais terminée, l'attention s'était tournée vers ces sources infaillibles; mais les Romains étaient aveugles sur leurs propres documens, et ceux de l'Italie peuvent à peine être comptés parmi les matériaux dont se servit Caton.

Soixante ans après qu'il eut écrit, vint la guerre des Marses, qui fut suivie des horreurs du temps de Sylla. Ces épouvantables dévastations, qui, de ville en ville, parcoururent toutes les contrées de l'Italie, en détruisant tous les citoyens des plus considérables cités, ne purent manquer d'anéantir les monumens de toute espèce, et surtout les monumens écrits. Dans beaucoup de pays la population fut changée. Tel fut l'effet de la vengeance exercée sur le Samnium; telle fut la fin de la résistance opiniâtre de

l'Étrurie, pour soutenir des droits qu'elle avait acquis en séparant sa cause de celle de l'Italie; pour résister à la volonté tyrannique d'un général à vues étroites, qui voulait défaire tout ce que depuis plusieurs générations la nécessité avait commandé de concessions. Alors périt l'ancienne nation étrusque, avec ses sciences et sa littérature : les hommes magnanimes qui avaient conduit le mouvement général, tombèrent sous le glaive ; on établit dans les grandes villes des colonies militaires, et la langue latine fut la seule dominante. La plus grande partie de la nation perdit la propriété foncière, et languit pauvre sous des maîtres étrangers, dont l'oppression étouffa, dans une postérité dégénérée, toute espèce de souvenir, ne lui laissant d'autre vœu que de devenir entièrement romaine[6]. A la vérité, quand Pompeii et Herculanum disparurent, l'osque n'y était pas encore tout-à-fait effacé. Aulu-Gelle, d'un autre côté, semble parler de l'étrusque comme d'une langue encore vivante; mais les écrits et les monu-

---

[6] La destruction des hautes classes de la nation mexicaine, exécutée à dessein, et cette circonstance que le peu d'individus qui survécurent s'attachèrent aux conquérans ou tombèrent dans le mépris, furent cause qu'en moins d'un siècle les sciences de ce peuple mémorable se perdirent entièrement. Il en fut de même des arts et des métiers, quoiqu'ils fussent exercés par les basses classes, qui eurent moins à souffrir. Rome ne brûla point les anciens écrits, mais elle les méprisa.

mens étaient aussi inintelligibles que ceux en langue punique ou ibère, et ils périrent tout aussi inaperçus. Pour les livres théologiques, on pouvait les lire dans des traductions latines.

Varron avait eu souvent l'occasion de se reporter aux anciens temps de l'Italie ; on le cite beaucoup sur ces matières-là ; mais, sous ce rapport, la perte de ses écrits n'est pas grande, quel que soit d'ailleurs le mérite des renseignemens qu'il nous donne sur les mœurs des Romains. Il n'entendait point l'étrusque ; il est douteux qu'il comprît beaucoup d'*osque*, et il ne paraît pas avoir suppléé par d'autres moyens à ce qui lui manquait à cet égard. Ce que nous savons de ses indications sur l'ancienne histoire de l'Italie, est de bien peu de valeur, excepté toutefois ce qu'il nous apprend sur les villes primitives de ceux qu'il appelait Aborigènes. Souvent il est visible qu'il suit des Grecs récens et sans aucune importance historique, et même il s'est une fois attaché à un imposteur manifeste 7. Il est bien fâcheux que son autorité ait trompé Denys et d'autres auteurs.

Julius Hyginus, le contemporain et l'ami d'Ovide, a écrit sur la fondation des villes d'Italie ; mais sans

7 C'est Mallius (il y a Μάμιος, mais cette correction s'opère d'elle-même). Son oracle de Dodone est une imposture tellement évidente, que le judicieux Denys ne peut être ici de bonne foi.

esprit de critique, et en s'appuyant sur des auteurs grecs très-récens, qui ne méritaient aucune attention. Néanmoins les grammairiens ont fait grand usage de son ouvrage, et Pline lui-même a reçu déjà, dans sa description de l'Italie, beaucoup de choses puisées à cette source bourbeuse. Ce même Pline, ainsi que le prouve le catalogue des auteurs qu'il a consultés, n'a pas cependant regardé comme dignes d'étude les vingt livres d'histoire tyrrhénienne de l'empereur Claude. Il semble que, dès son apparition, ce malheureux travail ait été tellement écrasé sous un mépris général, que nulle part on ne lui emprunte la moindre citation. Toutefois les tables lyonnaises prouvent que cet empereur connaissait parfaitement les Annales étrusques; et la manière dont il fouillait les archives de Rome[8], doit faire penser que, pour perfectionner son livre, il eut soin de faire compulser tous les monumens de l'Étrurie. L'histoire ancienne de Rome n'a point à déplorer de plus grande perte, et quand on réfléchit aux avantages de position de l'auteur, il est permis de dire que pour l'importance historique ses recherches ne pouvaient être égalées ni par l'Histoire d'Étrurie de Flaccus, ni par l'ouvrage

---

[8] Suétone, Claud. 25. Il cite une ancienne lettre du sénat à Séleucus.

de Cæcina[9], bien que, sous tout autre rapport, ces livres aient pu être de beaucoup préférables.

L'ignorance de Caton sur les Énotriens prouve qu'il n'a pas fait usage des écrits de Timée, et encore bien moins de ceux d'Antiochus. On ne peut présumer qu'il ait consulté les *Polities* d'Aristote, où sans doute il n'était pas seulement question de Tarente et des villes grecques, mais encore des peuples italiques, et, selon toute apparence, de Rome même[10]. On voit par ce qui nous en est resté, et notamment sur le gouvernement d'Athènes, que ces esquisses de l'histoire et de la constitution de plus de cent cinquante États se distinguaient par les mêmes qualités qui ont assuré l'immortalité aux écrits d'Aristote sur l'histoire naturelle, et l'on peut en mesurer le mérite encore par les aperçus que renferme la *Politique* sur divers gouvernemens. Le droit criminel de Cumes devenue osque, ou bien une tradition mythologique sur la fondation d'une ville, présentaient le même attrait au maître des savans[11] que les spéculations sur les

9 Ces travaux sont connus, l'un et l'autre, par les Scolies de Vérone, *ad Æn.* X, 183, 198.

10 Plutarque, *Camille*, p. 140, a. *Quæst. rom.*, p. 265, b. Denys, I, 72, pag. 58, c. Pline, qui devait connaître Aristote dans tous ses écrits, a commis une faute inexcusable en ne le nommant point parmi les Grecs qui ont parlé de Rome avant Théophraste.

11 *In maestro di color che sanno.* Dante.

causes premières et sur le but suprême : il s'y attachait autant qu'aux observations sur la vie des animaux ou sur la poésie ; et c'est cette multiplicité de connaissances, cette aptitude à tant d'objets divers, qui est le caractère distinctif de son école.

L'Italie n'a composé que fort tard un ensemble réuni sous le même nom dans les limites naturelles que lui donnent les Alpes et la mer. Ce nom qui, dans le Sud, était indigène et d'une haute antiquité, ne fut étendu aux contrées septentrionales qu'alors que la domination romaine eut réuni toute la presqu'île en un seul État, et que ses habitans eurent été transformés en une seule nation, au moyen de la colonisation et de la propagation de la langue latine. Si l'on en excepte quelques îles en petit nombre, on ne voit dans la haute antiquité aucun pays divisé entre plusieurs nations porter un nom général, quelque naturelles que fussent d'ailleurs les limites qui l'entouraient ; il ne le prenait que quand un seul peuple s'en était rendu maître. C'est ainsi que, dans l'Asie mineure, après que Crésus eut soumis toutes les contrées qui s'étendent jusqu'au fleuve Halys, le nom de Lydie aurait probablement prévalu pour l'ensemble, si elle fût restée réunie en un seul État ; comme on vit s'établir plus tard celui d'Asie pour les pays de l'empire de Pergame, et celui d'*Asiani* pour ses habitans.

Dans l'antiquité, comme chez nos devanciers, les noms des pays se formaient toujours de ceux des peuples [12]. Italie ne signifie donc rien autre chose, sinon le pays des *Itali.* Que l'on ait expliqué ce nom, sans cet intermédiaire, au moyen de ce qu'en tyrrhénien ou en vieux langage grec [13], italos ou itulos signifie un bœuf, c'est ce qui ne se peut concevoir que par l'incroyable renversement d'idées qui s'emparait des Grecs et des Romains dès qu'ils essayaient de se livrer à l'étymologie. Les mythologues lièrent cette explication à l'arrivée d'Hercule conduisant les troupeaux de Géryon [14]. Timée, qui vivait à une époque où on ne se contentait plus de pareilles puérilités, vit en cela une allusion à la richesse du pays en fait de troupeaux. [15]

Les Grecs faisaient dériver le nom de la nation

---

[12] L'Égypte paraît être la seule exception connue. Le fleuve, ainsi nommé par les Ioniens, fournissait à cela une raison qui ne se retrouvait nulle part ailleurs.

[13] S'il en faut croire Apollodore, Bibl., II, 5, 10, ce mot appartient à la première de ces langues. Timée l'attribue à la seconde. Aulu-Gelle, XI, 10. Hellanicus de Lesbos, dans Denys, I, 53, dit, sans rien préciser, qu'il fait partie du langage du pays. Il ne faut pas rendre ici tyrrhénien par étrusque, mais par pélasgique, comme il en est à l'égard des gloses tyrrhéniennes dans Hésychius.

[14] Hellanicus et Apollodore, l. c.

[15] Dans Aulu-Gelle, l. c. — Pison, cité dans Varron, *de re rust.*, II, 1, empruntait son explication aux Grecs.

d'un roi ou législateur énotrien. Dans le nom osque du pays *Vitellium*[16], il y a un rapport manifeste avec Vitellius, fils de Faunus et d'une déesse Vitellia, fort honorée dans beaucoup de cantons de l'Italie[17]. Celui-ci sans doute n'est pas différent de ce roi Italus dont nous venons de parler. S'il est possible de deviner quelque chose sur les plus anciennes généalogies des peuples vraiment italiques, c'est que les souches étaient toutes ramenées à Faunus; celle des Énotriens au moyen de Vitellius, comme celle des Latins au moyen de Latinus.

D'après les récits des Grecs, les Énotriens étaient des *Itali*. Sans doute que, dans une acception plus générale, il convient d'appliquer ce nom à tous les peuples de même souche, aux Tyrrhéniens, aux Sicules, aux Latins. De là le surnom de Vitulus, qui distingue une branche de la maison ou *gens* Mamilia, comme Turinus ou Tyrrhénus en désignait une autre. C'était un usage attesté par les plus

---

[16] Voyez remarque 19.

[17] Suétone, Vitellius, 1. Ici s'offrait une représentation hiéroglyphique : le taureau à figure humaine, que l'on voit sur les monnaies de la Campanie et sur d'autres du sud de l'Italie, est Italus ou Vitalus. L'écriture osque énigmatique et diversement modifiée qu'on trouve sur les monnaies attribuées à Pæstum (Eckhel, *Doctr. num.*, I, pag. 159), contient, sans doute, aussi le nom de Vitulus sous différentes formes : car rien n'est plus flexible que les noms de peuples dans les langues italiques.

anciens fastes de Rome, que les grandes maisons prissent des surnoms distinctifs, selon les peuples auxquels les liait le sang ou l'hospitalité. La partie méridionale de la presqu'île habitée par cette grande nation, ou tout au moins ce qui est entre le Tibre et le promontoire du Garganus, était appelée du nom d'*Italia* ou de *Vitalia*[18], et quand les peuples osques et sabelliques eurent détruit, chassé ou absorbé en eux-mêmes les anciennes tribus, ce nom put se maintenir et se perpétuer. Jamais les Romains ni les Samnites n'empruntèrent pour la contrée qu'ils habitaient le nom d'un pays étranger : s'il n'eût été d'un usage indigène, le sort des armes, qui décida lequel des deux peuples régnerait sur la presqu'île, aurait en même temps décidé qu'elle s'appellerait Latium ou Samnium.

Du nom du pays Italia on appela *italiques* les peuples qui s'y étaient fixés, et ce nom se communiqua au dehors à ceux de même souche, qui se distinguèrent ainsi, et des étrangers qui habitaient le nord, et des Romains. Après l'anéantissement de l'ancienne nation, il n'est plus question d'*Itali* que fort tard, et l'on voit alors tous les habitans de la presqu'île se nommer ainsi. Les *Itali* étaient pour la plupart des Sabelli, et l'unité établie entre eux

---

[18] *Vitalia* est l'un des noms du pays cités par Servius *ad Æn.* VIII, 328.

par leur origine, leur langue et leurs lois, fut encore mieux cimentée pour eux et pour ceux des peuples du Sud qui n'étaient pas grecs, au moyen de leurs rapports civils avec Rome. La guerre des Marses fait voir qu'ils se comptaient pour un seul peuple. Déjà les Étrusques et les Ombriens s'étaient abstenus de toute participation à la guerre d'Annibal; mais dans celle des Marses, tous les citoyens de cette Italie ainsi étendue étaient sous les armes; ils appelèrent la capitale de leur ligue *Italica*, et leurs monnaies fédérales portent les noms d'*Italia* ou de *Vitellium*.[19]

L'acception indigène et plus étendue du mot Italie demeura long-temps étrangère et inusitée pour les Grecs, qui ne considéraient comme *Itali* que les Énotriens. Ils se figuraient cette contrée augmentée ou diminuée, selon que les traditions ou l'histoire étendaient ou restreignaient les frontières des Énotriens. Ils pensaient que l'Italie primitive était la presqu'île formée par l'isthme, large à peine de vingt milles[20], qui est entre le golfe scyllétique et

---

[19] L'explication donnée par Micali du mot *Vitelia*, pour ce qui concerne les deniers samnites de la guerre des alliés (t. I, p. 52), peut être adoptée comme certaine. De même qu'on disait Latium, Samnium, de même aussi on disait *Italium*, *Vitalium*, *Vitellium*; puis *Vitellio*, comme *Samnio*.

[20] Strabon, liv. VI, pag. 255, lui donne 160 stades, et Aristote une demi-journée de marche.

le golfe napétique[21], à l'endroit où l'Apennin et la chaîne qui descend de l'Etna, et qui est interrompue près de Rhégium, se lient par le moyen d'humbles collines : c'est la partie la plus méridionale de ce qui, dans la suite, fut le Bruttium. C'est là ce que disait Antiochus, fils de Xénophane de Syracuse, qu'Aristote cite sans le nommer, mais en s'appuyant du témoignage des indigènes qui connaissent les traditions. Cet Antiochus n'était point, à la vérité, comme l'appelle Denys[22], un auteur d'une haute antiquité; c'était, peut-être, un plus jeune contemporain d'Hérodote, car il termina son Histoire de Sicile à l'année 329 (olympiade 89, 2)[23]. Dans tous les cas c'était le plus ancien écrivain de ces contrées; c'est de lui, sans doute, que Denys avait appris que dans un sens plus large on appelait Italie[24] le pays qui s'étend de Tarente jusqu'à Posidonie, quand des peuples énotriens le possédaient; chose qu'il rapporte à ces âges très-anciens où les destinées des peuples sont racontées sous la forme d'histoire de princes homonymes. Cependant, pour ce qui est de son temps, Antiochus resserrait l'Italie dans des limites plus étroites. Il partait du fleuve Laos qui,

---

[21] Aristote, *Polit.*, liv. VII, 10, pag. 198, édit. de Sylb. Denys, I, 35, pag. 27. Strabon, VI, pag. 254, d.

[22] συγγραφεὺς πάνυ ἀρχαῖος, I, 12, pag. 10, d.

[23] Diodore, XII, 71. — [24] Denys, I, 73, pag. 59, e. ἦν δὲ τότε Ἰταλία ἡ ἀπὸ Τάραντος ἄχρι Ποσειδωνίας παράλιος.

dans la suite, sépara la Lucanie du Bruttium, et de là tirait une ligne jusqu'à Métaponte[25]; car les Lucaniens avaient déjà pénétré dans ce pays et en avaient conquis la côte occidentale. Il place Tarente en dehors de l'Italie, en Japygie. Thucydide, qui écrivait vers 350, divise de la même façon la Japygie et l'Italie[26]. C'est pourquoi les Tarentins n'ont aucune part à la dénomination d'*Italiotes*[27], qui, du reste, ne s'arrêtait point à Vélia et atteignait à coup sûr Posidonie. Mais nul des Grecs antérieurs aux successeurs macédoniens d'Alexandre

---

[25] Strabon, VI, pag. 254, d. *Ὅριον δ' αὐτῆς ἀποφαίνει πρὸς μὲν τῷ Τυῤῥηνικῷ πελάγει τὸν Λᾶον ποταμόν· πρὸς δὲ τῷ Σικελικῷ τὸ Μεταπόντιον. Τὴν δὲ Ταραντίνην — ἐκτὸς τῆς Ἰταλίας ὀνομάζει, Ἰάπυγας καλῶν.* D'après cela, Posidonie et Élée étaient situées hors de l'Italie. Mais le nom de Lucanie n'étant pas encore usité, on ne pouvait désigner ces villes que comme se trouvant en Énotrie, ainsi qu'Hérodote le fait pour Élée, I, 167.

[26] Liv. VII, 33. Il dit de la grande expédition de Démosthène et d'Eurymédon : *κατίσχουσιν ἐς τὰς Χοιράδας νήσους Ἰαπυγίας, καὶ — (ἐκεῖθεν) — ἀφικνοῦνται ἐς Μεταπόντιον τῆς Ἰταλίας.*

[27] Dans la 7.e des lettres attribuées à Platon, qui à coup sûr est de meilleure fabrique que toutes les autres, Tarente est attribuée à l'Italie, et c'est une des raisons historiques qui me déterminent à la déclarer apocryphe sans aucune hésitation. Voyez, p. 339, d. : *τῶν ἐκ Σικελίας τε καὶ Ἰταλίας ἑλκόντων — μέ.* Les premiers sont Denys et Archedème; les seconds, Archytas *καὶ οἱ ἐν Τάραντι.*

ne citera Cumes la chalcidienne comme une ville d'Italie; il dira qu'elle est dans l'*Opica* [28], comme Aristote appelle le Latium un canton de l'*Opica*. [29]

L'Italie se présente avec des limites plus étroites encore, et restreinte à la côte orientale, dans le Triptolème de Sophocle, dont malheureusement Denys [30] n'a cité que trois vers. Selon l'usage où étaient les dieux dans la tragédie, d'instruire du chemin qu'ils avaient à tenir ceux auxquels le destin avait imposé de grandes migrations, Cérès enseigne au héros d'Éleusis comment, en suivant la côte, il portera ses bienfaits dans les contrées occidentales : du promontoire de Japygie, il suivra la côte d'Italie, puis il fera le tour de la Sicile, reviendra sur le continent, et s'en ira à travers l'Énotrie, le long du golfe tyrrhénien jusqu'en Ligystique. C'est cette côte orientale qui était l'Italie, riche de la blancheur de ses fromens [31], et que le poète chante dans la même tragédie; c'est là qu'était la Siritis vantée par les Grecs, et la campagne de Métaponte. Il est évident qu'on ne peut appliquer ces louanges du poète à la fertile Campanie, ainsi qu'on l'eût fait selon les idées romaines. Un auteur d'une date plus récente, qui, dans l'ignorance de ce qui existait de son temps, écrivait, d'après des livres vieillis, la

[28] Thucydide, VI, 4. — [29] Denys, I, 72, pag. 58, c, d.
[30] Denys, I, 12, p. 10, c. — [31] Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 12, 1.

chorographie[32], la plus variable cependant de toutes les sciences, appelle aussi Énotrie[33] toute la côte depuis le Phare jusqu'à Posidonie; mais il ne nous en est pas moins utile, car il tient pour nous la place de ces livres que nous n'avons plus.

Long-temps après, on vit se maintenir encore l'ancien usage du discours, du moins parmi les écrivains d'Athènes. Dans le fragment d'une explication de ce que nous appellerions la Rose des vents, fragment attribué à Aristote, il est dit que le Thracias porte en Italie et en Sicile le nom de *Circas*, parce qu'il souffle du promontoire de Circeji[34]. Et d'après les lieux qu'on désigne pour le même vent, tant en Thrace, à Lesbos, qu'à Mégare, il est évident qu'il s'agit d'un vent nord-ouest. Or, Circeji, quant à la Sicile et à la Calabre, peut être regardé comme placé à peu près sur la même direction. A la vérité, je ne reconnais point ce fragment pour être d'Aristote, car il renferme des contradictions avec d'autres écrits qui sont incontestablement de lui[35]. Il est certain, toutefois, qu'il n'est pas plus ancien[36]. Peut-être est-il de Théophraste, comme un autre livre qui s'est mêlé aux

---

[32] C'est ainsi que Raphaël de Volaterra copie Pline et Pomponius Méla. — [33] Scymnus; *conf.* v. 243 et 299.

[34] Aristote, *Opusc. min.*, édit. de Sylb., pag. 133.

[35] La Météor., II, 6. — [36] Aristote mourut en l'année 430.

écrits d'Aristote[37]. Celui-là distingue encore le Latium de l'Italie[38], dans un passage de son Histoire des plantes, qui sans doute n'a pas été écrit longtemps après la mort de Cassandre (olympiade 120, 3-455).[39]

---

[37] L'Économique (ce qui passe pour en être le premier livre). C'est ce qu'on voit maintenant par Philodème.

[38] *Hist. pl.*, V, 9 : τῶν ἐν τῇ Λατίνῃ καλῶν γινομένων ὑπερβολῇ, καὶ τῶν ἐλατίνων καὶ τῶν πευκίνων, μείζω ταῦτα καὶ καλλίω τῶν Ἰταλικῶν, οὐδὲν γὰρ (f. δ' ἄρα) εἶναι πρὸς τὰ ἐν τῇ Κύρνῳ.

[39] Dans ce chapitre, Théophraste parle d'un navire du roi Démétrius, qui était construit en bois de Cypre. Or, il perdit cette île avant 458. Pline place la rédaction de l'ouvrage vers 440, trompé par la mention d'un archonte qu'il croyait désigner cette année, et il ne fit pas attention qu'on en cite plusieurs et de postérieurs. Ces mentions chronologiques font voir, il est vrai, combien, avant de le donner, ce philosophe mit de temps à enrichir d'additions son livre déjà écrit, mais non encore publié : cependant la dernière même ne saurait fixer l'année de la publication. En l'an 117, 2, voulant indiquer que Cyrène existait depuis environ trois cents ans, il nomme l'archonte en exercice. Les phénomènes de la nature étaient marqués comme étant arrivés, il y a un tel nombre d'années. Il aurait pu ramener tout cela à celle de la publication, mais cela était inutile. Il a dû, de la même façon, joindre à l'ouvrage d'innombrables additions, qui, fondues dans le contexte, ne sont plus reconnaissables. Aristote en usa de la même manière pour sa Rhétorique, dont le premier jet est l'un des ouvrages de sa jeunesse, et qu'il a toujours augmentée jusqu'à la fin de sa vie. Ce sont ces livres conservés

Mais vers le même temps, le roi Démétrius mandait aux Romains qu'il n'était pas convenable qu'un même peuple régnât sur l'Italie et armât des corsaires [40], et précisément l'Italie, telle qu'on l'entendait au temps d'Antiochus, était encore indépendante de leur puissance. Les Tarentins ont-ils appelé Pyrrhus *en Italie*, comme le dit Pausanias [41] ? C'est ce que nous ne pouvons décider sur l'expression peut-être peu mesurée de cet écrivain d'une époque plus récente. Toutefois il n'est presque pas permis d'en douter; car ce que, dans l'usage du discours latin, on appelait alors Italie, se trouvait presque entièrement réuni sous la domination des Romains : et plus les Grecs des villes qui existaient encore se sentaient faibles, comparés aux peuples italiques, plus ils devaient nommer le pays du nom que lui donnaient ces Romains. C'est donc, tout au moins à dater de la campagne de Pyrrhus, que l'usage de ce mot passa aussi dans les livres grecs.

La collection de récits merveilleux qui se trouve dans les œuvres d'Aristote ne peut être de lui, et si l'esprit et le style de ce livre ne suffisaient pas

---

sur le métier, et accessibles au seul élève, que je regarde comme *ésotériques*, et la lettre qu'on nous dit être d'Alexandre, et qui peut-être est réellement de lui, s'accorde bien avec cette manière de voir.

40 Strabon V, p. 252, b. *στρατηγεῖν τῆς Ἰταλίας*.

41 *Attic.*, pag. 11, a. Sylb.

pour en convaincre, au moins la mention de Cléonyme et d'Agathocle viendrait accomplir la preuve. Cependant il faut que cette collection ait été écrite avant la fin de la première guerre punique, car on y parle de la province carthaginoise en Sicile. Beaucoup de faits, et surtout ceux qui concernent l'Europe occidentale, sont évidemment empruntés à Timée, dont l'histoire était remplie de faits merveilleux. Or, Timée écrivait vers 490 ou un peu plus tard, et en ce qui concerne la recherche à laquelle nous nous livrons, cette collection de récits peut, sans inconvénient, être regardée comme contemporaine. L'Italie y reçoit une extension remarquable : les Sirénuses, Cumes et Circeji en font expressément partie; mais la Tyrrhénie et le pays des *Ombriciens* sont nommés séparément. Il paraît donc qu'alors l'Italie, sans limites bien précises, s'était avancée à peu près jusqu'au Tibre et sur le Picenum [42]. Ce pays était assez grand pour être appelé *la vaste Italie* dans l'épigramme du messénien Alcée en 557. Mais cinquante ans avant la guerre des Marses (vers 615), Polybe se sert du mot *Italie* dans sa plus grande

---

42 C'est d'après cette manière de voir que Clément d'Alexandrie appelle les Étrusques Ἰταλίας γείτονες· Strom., I, pag. 306, d (édit. de Col.). Il est difficile de supposer que, dans son histoire de Pyrrhus, Timée eût donné l'étymologie du mot Italie, si on ne l'eût déjà généralement employé dans un sens plus étendu.

acception, la faisant aller jusqu'aux Alpes, en y comprenant et la Gaule cisalpine et le pays de Venise, et n'excluant peut-être que la moitié italique de la Ligurie. Que Caton, dans ses *Origines*, ait compté pour l'Italie l'Étrurie et l'Ombrie, c'est ce qui paraît certain; mais le fait qu'il a parlé des Liguriens, des Euganéens et des peuples des Alpes, cela ne démontre point qu'il les ait aussi compris dans l'Italie. Pourquoi se serait-il imposé la loi de ne rechercher d'autres origines que celles des peuples situés au dedans de ses limites? Pourquoi aurait-il banni de son ouvrage ce qu'il pouvait apprendre sur d'autres?

Vers les derniers temps de l'empire romain, quand Maximien en eut transféré le siége à Milan, le langage des affaires restreignit encore le nom d'Italie à une moindre étendue. Il s'appliqua désormais au nord, comme il était né à l'extrémité méridionale. Alors l'Italie proprement dite se composa des cinq provinces annonaires, appelées Æmilia, Liguria, Flaminia, Venetia et Histria[43]. Ce fut cet usage qui nomma le royaume des Lombards, et bien que l'Istrie lui manquât, l'extension que ses frontières reçurent au sud permettait de lui donner ce titre sans trop de présomption.

---

[43] Jac. Gothofredus *ad* l. 6. C. Th., XI, 1, *de annona et tributis*.

Denys d'Halicarnasse nous dit[44] qu'avant Hercule les Grecs appelaient toute la presqu'île Hespérie ou Ausonie, et que les indigènes la nommaient Saturnia. Nous ne releverons pas sérieusement la folie de vouloir déterminer historiquement ce qui, dans les temps mythologiques, s'est fait plus tôt ou plus tard. Du moins y avait-il plus de conséquence dans les subtiles observations des critiques d'Alexandrie, qui blâmaient gravement Apollonius d'avoir parlé de l'*Ausonie* dans son Expédition des Argonautes; tandis que ce nom ne serait venu à ce pays que d'un fils d'Ulysse et de Calypso[45]. Les poètes romains, suivant des devanciers grecs que nous n'avons plus, ont souvent employé le mot Hespérie comme nom archéologique de l'Italie. Dans ce qui nous est resté d'auteurs grecs, on le trouve bien rarement, et dans les plus anciens il ne s'appliquerait jamais convenablement à l'Italie. Les inscriptions de la *Table iliaque* font présumer que Stésichore, dans son Ἰλίου πέρσις chantait le départ d'Énée pour l'Hespërie[46], et dans Denys, Agathyllus dit, qu'Énée

---

[44] Liv. I, 35, pag. 28, c.

[45] Schol. d'Apollonius, *ad* IV, 553. Telle était l'étymologie générale. Toutefois il y aurait une ressource, une autre étymologie se réfère à un nom barbabare Αὐζὴν. Voy. l'*Etym. magn.* au mot Αὐσόνες.

[46] Αἰνήας (sic) *ἀπαίρων εἰς τὴν Ἑσπερίαν*. Tychsen, *Comm. de Q. Smyrnæo* III, S. 11, pag. 74.

courut vers l'Hespérie [47]. Apollonius rapporte que le dieu du soleil conduisit Circé sur le rivage tyrsénien dans le pays d'Hespérie [48]. Mais à proprement parler, et considérée comme *Hesperia magna*, cette dénomination embrasse tout l'Occident ; c'était comme une quatrième partie du monde, à laquelle appartenait l'Ibérie aussi bien que l'Italie. C'est ainsi que, selon l'usage de notre discours, le *Levant* et l'*Anatolie* sont compris dans l'Orient, comme en étant des parties. Mais les récits des poètes sur l'Hespérie regardant presque toujours l'Italie, tandis qu'à peine ils s'occupaient de l'Ibérie, il en résulta l'opinion que l'Hespérie était l'Italie, et, plus tard, l'usage de l'appeler ainsi. — Le mot Ausonie a, comme celui d'Italie, dépassé chez les Grecs les limites de la simple dénomination d'un canton. En ce sens il était l'équivalent d'Opica, et comme les Grecs, dès la fin du 4.e siècle de Rome, nommaient Opiques tous les peuples de l'Italie de Timée, ils commencèrent dans le langage poétique à employer le mot Ausonie dans la même éten-

---

[47] Αὐτὸς δ' Ἑσπερίην ἔσυτο χθόνα· I, 49. Cet Agathyllus pourrait être du temps de la littérature d'Alexandrie. Le vers d'Ennius : *Est locus, Hesperiam quam mortales perhibebunt*, peut avoir été aussi bien imité d'un poète récent que d'un auteur des beaux temps de la Grèce. On trouve dans l'Anthologie Hespérie pour Italie ; elle est ainsi nommée par Agathias.

[48] Apoll. Argon., III, 311.

due[49]. Cela se sera pratiqué de la sorte, et par des écrivains que nous n'avons plus, long-temps avant Lycophron qui, après 560, appelle ainsi toute la partie méridionale de la presqu'île, à l'exclusion de la Tyrrhénie et de l'Ombrica[50]. D'autres nomment Ausonie le pays qui est entre l'Apennin et la mer inférieure[51]; et d'après cette seconde signification plus étendue, Apollonius, qui écrivait sous Ptolé-

49 C'est en ce sens que l'île de Circé, Ææa, faisait partie de l'Ausonie, Apollod., I, 9, 24. — L'oracle que l'on prétend avoir été donné aux Chalcidiens, nomme le pays de Rhégium Αὔσονα χώραν. Diodore, dans les extraits *de Sententiis*, pag. 11, *edit. Maii*. On voit là combien plus récens sont les temps dans lesquels cela a été imaginé.

50 Le détroit de Sicile, v. 44; Arpi et l'Apulie, v. 592, 615; l'Opica proprement dite et l'Apennin, v. 702; l'Énotrie, v. 922, 1047. On trouve la preuve de la séparation de la Tyrrhénie et de l'Ombrica, v. 1339, 1360. Agylla est aussi qualifiée d'*ausonienne* par lui, mais avant que les Tyrrhéniens l'eussent prise, v. 135. Dans l'Anthologie on trouve généralement Ausonie pour Italie, ainsi que dans le Périégète; mais aucun poète plus ancien qu'Antipater de Thessalonique n'a employé ce mot dans ce sens. Le détestable poème des Argonautes, attribué à Orphée, compte la Sicile, la Corse et la Sardaigne même parmi les îles ausoniennes (v. 1249). Dans le cinquième et dans le sixième siècle, époque où ce poème a été forgé, ceux qui avaient quelque prétention a bien écrire disaient, même en prose, Ausoniens pour désigner les Italiens de leur temps. Dans Priscus, l'*ausonien* déjà signifie, sans doute, la langue vulgaire et non le latin.

51 Festus, *s. v. Ausoniam*.

mée Évergète, de 505 à 531, emploie ce nom pour toute la côte d'Italie vers la mer inférieure, y compris même celle d'Étrurie.[52]

Saturnia, nom que, selon Denys, on employait dans les oracles sibyllins (il ne put connaître toutefois que des livres récens et falsifiés); Saturnia était peut-être chez les anciens Latins la dénomination d'une portion du centre de l'Italie comprenant le Latium, mais dont on ne saurait plus déterminer les limites. De là les vers saturnins, chantés dans le rhythme propre à ces nations. Mais les traces de ce nom sont si faibles, que tout ce que nous pouvons dire avec conviction, c'est qu'il ne fut jamais usité d'une manière générale pour toute la presqu'île.

Italie, Énotrie, Ausonie ou Opica[53], Tyrrhénie, Japygie et Ombrica sont des dénominations dérivées des noms grecs des peuples qui dans le temps où florissait la grande Grèce, habitaient les côtes de la presqu'île, et tel fut le nombre des contrées que la chorographie des Grecs connaissait au sud du Pô et à l'est de la Macra. La plupart des choses que nous savons sur l'Italie pour les temps antérieurs à Rome, nous ont été transmises par les Grecs, et les recherches qui réunissent et éclaircissent ce qui regarde chacun de ces peuples, s'attacheront conve-

[52] Argon., IV, 553.

[53] On trouve aussi Opicia, Thucydide, VI, 4.

venablement à suivre leurs divisions et leurs vues. Mais à l'époque où les établissemens grecs prospéraient, les Étrusques, non plus que les Sabelli, n'avaient encore apparu sur leur territoire. Aussi cette ancienne division ne les connaît-elle pas ; aussi ne donne-t-elle point de place aux puissans États que les Sabelli fondèrent dans le pays des anciens Itali et des Opiques, sous le nom de Samnites, de Lucaniens ou de Campaniens. Dans l'archéologie des anciens peuples italiques, à laquelle je vais passer, ils prendront, comme les Étrusques, la place qui leur appartient.

Les Énotriens et les Pélasges.

Phérécyde[54], parlant de l'origine des Énotriens, a dit qu'Énotrus était l'un des vingt fils de Lycaon, et que les Énotriens avaient reçu son nom, comme les Peucétiens du golfe d'Ionie avaient pris celui de son frère Peucétius. Dix-sept générations avant la guerre de Troie, ils partirent d'Arcadie[55] avec un grand nombre de Grecs de ce pays et d'autres encore qui se trouvaient trop à l'étroit dans leur patrie, et cette colonie, selon la remarque de Pausanias[56], est la plus ancienne dont on ait conservé le sou-

---

[54] Dans Denys, I, 13, p. 11, a; *conf.* 11, p. 9, d.
[55] *Idem*, I, 11, p. 9, c. — [56] Arcad., p. 238, b. Sylb.

venir, non-seulement parmi celles des Grecs, mais encore parmi celles des barbares.

D'autres généalogistes ont varié sur le nombre des fils de Lycaon. Les noms cités par Pausanias ne vont pas au-delà de vingt-six, et peut-être s'en est-il perdu quelques-uns. Apollodore[57] parle de cinquante fils, mais il manque un nom à ce nombre. Enfin, dans les deux listes il y a peu de conformité, Pausanias ne parlant point de Peucétius, Apollodore ne citant ni celui-ci, ni même Énotrus. Mais ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que, malgré la qualité de fondateurs de villes et d'États, indiquée par les noms mêmes de ces fils de Lycaon, ils auraient cependant, selon ce mythologue, tous péri dans le déluge de Deucalion. Il est évident que cet auteur, ou celui qu'il copiait, a contradictoirement mêlé une tradition sur de coupables fils de Lycaon, que peut-être elle ne nommait pas, avec une autre qui énumérait, par les noms de leurs prétendus fondateurs, les villes d'Arcadie et celles qui étaient avec elles en rapport d'affinité.

Personne ne regardera, sans doute, ce genre de tradition comme historique; mais ces généalogies sont dignes d'attention, en ce sens que, comme celle de Moïse, elles indiquent, sur la parenté des peuples, des vues de généalogistes qui sont fort an-

---

57 Biblioth., III, 8, 1.

ciens, si on les compare à notre littérature : or, ces généalogistes ne les ont aucunement inventées, ils les ont prises à des poèmes du genre de la Théogonie, ou à de vieux écrits, ou enfin à des opinions généralement accréditées. Sans doute elles reposent souvent sur de fausses suppositions, ou sur des notions mal comprises, et la Table de Moïse en est un exemple; elle met en rapport d'affinité des peuples qui appartiennent à des familles toutes différentes : je concéderai même volontiers que les mythologies grecques peuvent renfermer de plus grandes erreurs encore. Cependant, quand elles parlent de la nation pélasgique, il faut bien reconnaître que ces mythologies sont d'une époque où ce nom et son acception n'étaient nullement des énigmes comme ils le devinrent dans la suite, notamment pour Strabon; et quoique les Arcadiens se fussent changés en Hellènes, leur parenté avec les Thesprotes, chez lesquels était située Dodone, pouvait être restée empreinte dans les souvenirs d'une manière certaine. Il en était peut-être de même de la consanguinité de ces Épirotes et d'autres peuples, consanguinité qui est indiquée par la descendance commune de Ménalus et des autres Arcadiens, ainsi que de Thesprotus et d'Énotrus, qu'on rattache tous à Pélasgus. Mais ce n'est point ici la seule généalogie qui traite les Énotriens de Pélasges; il y en a un témoignage non suspect, qui est aussi historique que possible, c'est

que les esclaves des Italiotes étaient appelés Pélasges[58], et il faut bien que ceux-ci aient été des Énotriens. D'autres mentions moins authentiques, mais fort multipliées, nous montrent des Pélasges dans beaucoup de contrées d'Italie.

Le nom de ce peuple, dont les hommes qui, au siècle d'Auguste, s'occupaient de recherches historiques ne trouvèrent plus de vestiges parmi les nations existantes, a été pour les modernes le sujet de beaucoup d'opinions et d'assertions fort tranchantes ; aussi offre-t-il à l'historien qui n'aime point la fausse philologie sur laquelle on fonde ces prétentions à connaître des peuples oubliés, quelque chose de pénible à la fois et de désagréable, à raison de l'abus d'imagination auquel on s'est livré sur les mystères et sur la sagesse des Pélasges. Ce dégoût m'avait autrefois empêché de parler d'eux d'une manière générale, et d'autant plus que c'était donner lieu à un nouveau débordement d'écrits sur ce malheureux sujet. Je voulais me borner aux tribus pélasgiques nommées en Italie; mais de la sorte les recherches demeurent tout-à-fait incomplètes. Celles que je vais présenter ici ne prétendent à autre chose qu'à ce que Strabon lui-même aurait pu obtenir de résultats, s'il avait rappelé à son esprit tout ce qu'il savait à cet égard.

---

[58] Étienne de Byzance, *v.* Χῖος.

Les Pélasges étaient une nation différente des Hellènes [59] : ils avaient une langue particulière, ce n'était point le grec [60]; mais il ne faut pas aller si loin que d'admettre une différence semblable à celle qui séparait le grec de la langue de l'Illyrie ou de la Thrace. Des nations dont le langage aurait encore plus d'affinité que le grec et le latin n'en ont entre eux, n'en seraient pas cependant encore au point de se comprendre; or c'est là tout ce qu'a voulu dire Hérodote, qui, malgré la différence qu'il met d'une nation à l'autre, n'en compte pas moins, contre l'opinion de tous les autres Grecs, les Épirotes parmi les Hellènes [61]. A travers les divergences qui pouvaient exister entre ces nations, on reconnaît cependant des relations intimes de parenté, ne fût-ce qu'à la facilité avec laquelle tant de Pélasges deviennent Hellènes. Une autre chose qui rend vraisemblable cette remarque, c'est qu'il y a dans le latin un fond qui est à demi grec, et dont l'origine

[59] C'est ainsi que les distingue Hérodote.

[60] Hérodote, I, 57. Les mots tyrrhéniens et sicules sont pélasgiques; mais combien en est-il qui n'aient pas été défigurés par les copistes? On peut regarder comme pélasgique le nom de Larisse, donné en Asie et en Thessalie à deux anciennes capitales de la nation, de plus à la citadelle d'Argos, à une ville située sur le Liris (Denys, I, 21, p. 17, c), et à beaucoup d'autres lieux.

[61] Il parle de la Thesprotie comme étant dans l'Hellade, II, 56. Les Molosses sont rangés parmi les Hellènes, VI, 127.

pélasgique ne paraît pas douteuse. Hérodote dit que dans la suite des temps les Pélasges furent regardés comme Grecs[62]. La théologie des Grecs leur vint des Pélasges[63] : à eux appartenait l'oracle de Dodone. Leur nom était sans doute national[64], du moins l'on peut traiter de folles les explications grecques qu'on en donne.

De même qu'il y a des êtres dont les espèces paraissent appartenir à des époques où régnaient d'autres formes, et qui languissent et dépérissent dans le monde renouvelé, de même aussi les Pélasges ne se montrent dans l'histoire à laquelle atteignent nos monumens et nos traditions, que dans un état de ruine et de décadence, et c'est pourquoi cette nation reste pour nous si énigmatique. Les anciennes traditions en parlent comme d'une race persécutée par les puissances célestes et livrée à des maux infinis[65]; et les traces qu'ont laissées le séjour des Pélasges dans les régions les plus éloignées, ont donné naissance à un rêve qui les fait errer de contrée en contrée pour échapper à ces calamités. Les souvenirs sont le meilleur héritage des nations, et nul peuple de ce côté n'a été plus maltraité que les Pélasges. Éphore, déjà, paraît leur avoir refusé le caractère de nation et s'être livré à l'étrange idée qu'en Arcadie

[62] II, 51. ὅθεν περ καὶ Ἕλληνες ἤρξαντο νομισθῆναι.
[63] Hérodote, II, 51. — [64] Voyez la note 58.
[65] Denys, I, 17, pag. 14, b. ἐχρήσατο τύχαις δυσπότμοις.



une troupe de brigands, formée de diverses nations, s'était donné le nom de Pélasges. Cependant, quand on apprécie plus justement les traditions dont nous avons parlé, quand on recherche les traces de leurs établissemens, on reconnaît au contraire en eux l'un des plus grands peuples de l'ancienne Europe, un peuple presque aussi répandu que le furent les Celtes après leurs migrations.

Si le roi Pélasgus, fils de Palæchton, se vante de régner avec son peuple sur tout le pays qui est à l'ouest du Strymon [66], ce n'est point de la part du poète une invention arbitraire. Lorsque les Cariens habitaient encore les Cyclades, et qu'avec d'autres nations barbares ils étaient même établis dans plusieurs contrées du continent de la Grèce, lorsque les montagnes du Nord appartenaient seules aux Hellènes, le Péloponèse et la plus grande partie de la Grèce étaient pélasgiques [67]; mais ce n'était là que la moindre portion des contrées qu'occupait cette nation. Peut-être c'est ici le moment de remarquer que l'extension des Hellènes a de la ressemblance avec celle des Romains et des Latins en Italie; on y

---

[66] Eschyle, Suppl., v. 248.

[67] *Πελασγῶν ἐχόντων τὴν νῦν Ἑλλάδα καλεομένην.* Hérodote, VIII, 44. Cela en dit encore plus, et même trop; car cela exclut les Léléges, les Cauçones, etc. La Grèce était autrefois appelée Pélasgie, dit le même auteur, II, 56. On ne pourrait renverser cette phrase.

voit aussi une fraction de peuple s'établir au milieu d'une communauté plus nombreuse, qui, pour être différente, n'est cependant pas d'une autre nature; on y voit cette communauté adopter la langue et les lois des colons qui s'établissent dans son sein, afin de se mettre avec eux sur un pied d'égalité. On ne peut donner d'autre sens à ce que rapporte Thucydide de la manière dont Hellen et sa race furent appelés et reçus[68]. Il ne fallut qu'un nombre de colons bien plus petit pour rendre doriens les trois pays du Péloponèse.

Les Arcadiens, les plus anciens Argiens, les Ioniens, étaient tous des peuples pélasgiques, et, dans l'origine, il n'est pas probable que le Péloponèse eût d'autres habitans. Ceux de l'Attique aussi sont appelés Pélasges-Cranaens, même avant l'immigration des Ioniens; mais les Béotiens et les Locriens ne faisaient point partie de cette nation. La Thessalie est sa seconde possession principale dans l'Hellade, ou, comme on l'appelait généralement alors, dans le pays d'Argos : c'est pour cela qu'on la nomme l'Argos pélasgique; une partie de cette contrée en conserva le nom de *Pelasgiotis.* L'opinion, selon laquelle les Pélasges du centre de l'Italie sont originaires d'Orient, les fait arriver de Thessalie, comme de leur véritable patrie, et l'on dit

---

[68] I, 3.

indifféremment Pélasges ou Thessaliens [69]. L'immigration des Thessaliens proprement dits en Æmonie n'y changea rien; car les Thesprotes étaient des Pélasges, et l'auteur de leur souche est cité dans Apollodore parmi les Lycaonides. Selon d'autres, Pélasgus vint en Épire après le déluge, et donna l'un de ses affidés pour roi [70] aux Thesprotes et aux Molosses. Strabon dit: il est beaucoup de personnes qui appellent Pélasges les peuples d'Épire [71], et Dodone est unanimement reconnue pour être une propriété pélasgique. Thucydide et d'autres auteurs distinguent très-positivement les Épirotes des Grecs, et, sans détour, les qualifient de barbares. On ne peut mettre en balance avec cela l'indulgence avec laquelle Polybe les compte parmi les Hellènes : il y a lieu plutôt de reconnaître ici avec quelle facilité les Pélasges se transforment en Grecs. Il faut ranger aussi parmi les Épirotes des peuples habitant le revers septentrional des montagnes qui formèrent ensuite la haute Macédoine : ce sont les Orestains,

---

69 Strabon, V, pag. 220, d, dit : τῶν Θετταλῶν τις, en parlant des Pélasges de Cære. Les premiers habitans de Cyzique étaient appelés Thessaliens, Pélasges et Tyrrhéniens : au lieu de reconnaître en cela les noms différens d'une même nation, on imagina que les Pélasges avaient été chassés par les Thessaliens, et ceux-ci par les Tyrrhéniens. Conon, 41; *conf.* Schol. d'Apoll., I, 987 et 948.

70 Plutarque, Pyrrhus, *init.* — 71 Strabon, V, p. 221, b.

les Pélagones, les Élimiotes[72]; et, sur la frontière opposée, les peuples qui plus tard furent, comme tribus barbares, incorporés à l'Étolie, tels que les Amphiloques, les Agréens et d'autres encore. A l'embouchure de l'Achéloüs, qui passait alors chez ces peuples ou qui baignait leurs frontières, se trouvaient, dans les temps mythologiques, les Téléboëns, qui tenaient leur nom d'un des fils de Lycaon, et qu'il faut regarder comme Pélasges. Les Dolopes, dans les montagnes desquels le fleuve prend naissance, le sont aussi. Les Pélasges qui habitaient Scyrus et Scyathus sont nommés Dolopes pour ce qui concerne la première de ces îles[73]. La participation des peuples de l'Achéloüs à l'amphictyonie ne prouve rien quant à l'origine hellénique; car les Thessaliens occupaient un rang distingué parmi les Amphictyons, et dans cette association l'affaire principale était la religion qui était commune aux Pélasges et aux Hellènes.[74]

Vers le Nord, Eschyle donne pour frontière au pays des Pélasges le Strymon et l'Algos; et, de sa

---

[72] Strabon, IX, pag. 434, d.

[73] Scymnus, v. 582. Dicéarque, p. 26. Πελασγία Σκύρος. Plutarque, Cim., pag. 483, b.

[74] C'est pourquoi Platon permet à sa ville grecque d'adopter des usages religieux thyrrhéniens (*de legib.*, V, pag. 738, c), non pas des usages étrusques, mais de ceux qui venaient de Samothrace.

part, l'on peut prendre cette indication pour exactement géographique, soit qu'il faille regarder l'Algos comme une rivière illyrienne, soit qu'il appartienne à la Macédoine : le poète comprenait donc aussi la Macédoine dans le pays appelé *Pélasgie.* Quand elle fut devenue un grand royaume, la plus grande partie de la nation macédonienne se composait de Grecs, d'Illyriens, de Péoniens et de Thraces; mais le noyau demeura toujours un peuple particulier qu'on ne peut considérer ni comme grec, ni comme illyrien. Je le regarde aussi comme étant pélasgique, tant sur l'autorité d'Eschyle, que d'après d'autres raisons. On trouve parmi les fils de Lycaon un Macednus, et, dans une histoire traditionnelle, qui sans doute nous vient de Théopompe, les sujets du premier roi sont appelés Pélasges [75]. Enfin, les Élimiotes, qui, selon Strabon, étaient de race épirote ou pélasgique, comptaient parmi les Macédoniens proprement dits. [76]

Un peuple sur la généalogie duquel on ne raconte rien qui soit digne de foi (les Bottiéens), habitait, au commencement de la guerre du Péloponèse, mêlé parmi les Chalcidiens. Il est visible que ces Bottiéens n'étaient point Grecs, mais ils n'étaient pas plus des barbares étrangers que les Thraces leurs voisins; et si c'est déjà une probabilité pour les

---

[75] Justin, VII, 1. — [76] Thucydide, II, 99.

déclarer Pélasges, cette probabilité s'accroît encore de ce que les plus anciens Pélasges macédoniens habitaient la Bottia. 77

Il se peut que les Pélasges tyrrhéniens du mont Athos n'aient été que des fugitifs de Lemnos; mais Lemnos même, Imbros et la Samothrace étaient des lieux pélasgiques fort célèbres, et ils le restèrent jusqu'aux temps historiques [78]. La narration qui y fait arriver ces Pélasges d'Athènes n'est pas d'une certitude décisive, et même dans le cas où il n'y aurait pas lieu de la rejeter, il serait vraisemblable qu'ils y furent accueillis par des peuples de la même souche, car ces contrées étaient remplies de Pélasges : Lesbos et Chio étaient habitées par eux avant que les Grecs en fissent la conquête 79, et, selon Ménécrate d'Élée, ils tenaient toute la côte d'Ionie, à partir de Mycale, et l'Éolide [80]. En Carie ils avaient

---

77 Je lis dans le passage de Justin que j'ai cité, VII, 1, au lieu de *Bœotia, regio Bottia*, leçon pour laquelle on ne cite aucune variante. *Pæonia* est un changement qu'on ne saurait justifier. Bottia est le nom du pays qui borde l'Axius. — Cette conjecture se trouve maintenant pleinement confirmée par les extraits de Diodore, au titre *de sententiis*, p. 4, où l'oracle ordonne à Perdiccas : *ἀλλ᾽ ἴθ᾽ ἐπειγόμενος Βουτηΐδα* (lisez Βοττηΐδα) *πρὸς πολύμηλον.*

78 En ce qui concerne Lemnos et Imbros, il n'est pas besoin de citations; quant à la Samothrace, v. Hérod., II, 51.

79 Strabon V, pag. 221, b; XIII, p. 621, b.

80 *Ibidem*, XIII, p. 621, b.

Tralles[81], et il existait encore au temps d'Hérodote deux de leurs villes sur l'Hellespont[82]. Ils habitèrent Cyzique jusqu'à la prise de cette ville par les Milésiens[83]; et les Macriens, peuple de leur souche, étaient au-delà de l'île sur la côte qui s'étend vers le Bosphore[84]. On ne peut obtenir pour aucune partie des histoires généalogiques une plus grande certitude que celle que nous devons aux indications qui nous fournissent ce coup d'œil général. C'est pourquoi je dirai séparément, et comme étant de simple hypothèse, qu'on pourrait regarder aussi comme Pélasges les Teucriens, les Dardaniens, Troie et Hector. Le siége de ces peuples se trouve précisément entre les lieux pélasgiques de l'Hellespont et de l'Éolide. Les philologues grecs reconnurent fort bien qu'ils n'étaient point Phrygiens, et ils sentirent aussi qu'ils n'étaient en aucune façon des barbares. Selon l'antique tradition des Grecs, Dardanus était venu de l'Arcadie pélasgique, et de la Samothrace, qui est l'île des Pélasges : selon la tradition suivie par Virgile, qui, à coup sûr, ne

81 Agathias, II, pag. 100, éd. de M. Niebuhr. Sans doute qu'il trouva cela dans la chronique qu'il cite au sujet de la restauration de cette ville après le tremblement de terre; restauration qui, de pélasgique qu'elle était, la rendit romaine.

82 Hérodote, I, 57. Ce sont Placia et Scylace.

83 Schol. Apollon., I, 957; *conf.* I, 948. Conon, 41.

84 Apollon., I, 1024; *conf.* 1112.

l'imagina point, il était arrivé de Corythus la tyrrhénienne, capitale de ces Tyrrhéniens-Pélasges dont les migrations prirent fin dans les îles voisines de la Samothrace.[85]

La suite de ces recherches me ramènera vers ces contrées : quant à présent, je traverse avec Énée la mer Égée et je me tourne vers l'Hespérie. Les Macriens, sur les bords de l'Hellespont, passaient pour originaires de l'Eubée, qu'on appelait Macris[86], et dans l'île, ainsi qu'en Thessalie, il y avait des Hestiéens. Même parmi les Cyclades, qui, si l'on en excepte quelques établissemens phéniciens, étaient habitées par des Cariens, Andros était pélasgique[87]: les Dryopes de Cythnus peuvent être considérés comme Pélasges. Quand on nous dit qu'ils habitaient en Crète avec beaucoup d'autres peuples, cela ne doit, peut-être, s'entendre que d'une colonie, ainsi que ce qui concerne les Doriens[88] nommés avec eux.

[85] Il est avéré qu'il faut appliquer à Cortone, *Corythus* ou la ville de Corythus. Forcellini a réuni les passages qui y sont relatifs, et celui de Silius Italicus est décisif. Seulement il ne faut pas oublier que, suivant l'école des poètes récens, Virgile fait usage de ce nom dans un sens moins précis, et d'après une acception plus large. Dans la mythologie, il y a un Corythus troyen, fils de Paris. Voyez Hellanicus, cité par Parthénius, 34.

[86] Schol. Apoll., I, 1024. — [87] Conon, 41.

[88] Voyez un passage connu de l'Odyssée, τ. 175, cité aussi par Strabon, V, p. 221, a.

Je rappellerai d'abord les Pélasges, serfs des Grecs d'Italie, qui ne pouvaient être que des Énotriens; en sorte qu'il faut reconnaître pour pélasgique toute la population énotrienne du sud de l'Italie. Ajoutez qu'une foule de témoignages attestent que sur la côte d'Étrurie il y avait des Pélasges. Hérodote affirme même que, de son temps encore, ces Pélasges, peuple absolument différent des Étrusques, étaient en possession d'une ville de l'intérieur du pays; et Denys y reconnaît, avec raison, Cortone, qui est la Crotone prise, selon Hellanicus, par les Pélasges, et d'où ils soumirent toute la Toscane [89]. Il y a unanimité aussi, pour repré-

---

[89] Hellanicus dans la Phoronis, voy. Denys, I, 28, p. 22, c, d. Si nos éditions d'Hérodote portaient, ainsi que cela est écrit dans Denys, Cortone au lieu de Crestone, personne ne contesterait que ces deux historiens contemporains n'aient désigné la même ville. Hellanicus faisait venir ces Pélasges de Thessalie; c'est ce qu'on voit par leur généalogie à partir de Pélasgus et d'une fille de Pénée. *Conf.* Denys, I, 17. Hérodote dit qu'ils demeuraient autrefois dans la *Thessaliotis.* Tout s'oppose à la pensée que Denys aurait pu altérer la leçon. Il paraît qu'on n'a pas fait attention que dans les bons manuscrits d'Hérodote il y a ici une lacune (v. l'éd. de Wesseling, p. 26). L'absence d'une variante dans les mauvais ne prouve rien; on sait que ceux-là sont toujours d'accord pour ce qu'il y a de pire. Ajoutez à cela qu'il y avait bien en Thrace des Crestonéens; ils étaient fort avant dans le pays, entre l'Axius et le Strymon, mais il n'y avait point de ville de Crestone: ces Crestonéens étaient des Thraces, et les Tyrrhéniens du mont Athos,

senter Cære comme ayant été, sous le nom d'Agylla, une ville des Pélasges, avant de tomber au pouvoir des Étrusques; et comme ces conquêtes laissèrent dans le pays la grande majorité de la nation, cela expliquerait complétement les rapports entre cette ville (qui, pour les Grecs, conserva son ancien nom) et l'oracle de Delphes; quand même la con-

---

au-delà desquels ils habitaient, étaient Pélasges. Ici, au contraire, ce sont précisément ceux de Crestone qui sont les Pélasges, tandis que les Tyrrhéniens qui habitent au sud sont un tout autre peuple. A considérer les choses sans prévention, on reconnaît qu'Hérodote a adopté le récit d'Hellanicus sur l'expédition des Pélasges de la Thessalie à travers l'Adriatique, pour s'établir à Spina et à Cortone, et qu'il a supposé l'émigration vers Athènes de ceux que les Étrusques avaient vaincus, comme il raconte lui-même leur passage ultérieur à Lemnos et dans l'Hellespont. Ce qui lui servait de parfaite démonstration, c'est l'identité de langue entre les habitans de l'Hellespont et ce qui était resté en Étrurie. Ceux de Cortone étaient les plus occidentaux, ceux de l'Hellespont les plus orientaux de tout ce qu'il y avait encore de Pélasges, et c'est pourquoi on nomme précisément ceux-ci, sans parler des autres (*ὅσα ἄλλα Πελασγικὰ ἐόντα πολίσματα τὰ οὐνόματα μετέβαλλον*). On a trouvé de l'invraisemblance à ce qu'Hérodote ait comparé les idiomes de petites villes aussi éloignées; mais cette difficulté n'en est pas une, lui qui cite des mots égyptiens, scythes, persans, donnait aux langues autant d'attention que nous, et le passage qui nous occupe prouve assez qu'il tenait à vérifier les rapports des dialectes de l'Est et de l'Ouest: Hérodote avait visité l'Hellespont, et il pouvait bien y avoir des Cortoniens à Thuries.

quête des Étrusques ne serait pas plus récente que l'établissement des Phocéens à Cyrnus. Alsium et Pyrgi, villes maritimes dépendantes d'Agylla, indiquent, par leurs noms, un peuple plus d'à moitié grec. J'ai déjà fait remarquer que les Agylléens étaient qualifiés de Thessaliens, et l'historien qui dit de Tarquinies que cette ville était d'origine thessalienne, nous la signale par là même comme pélasgique[90]. Nous en dirons autant de Ravenne, située sur la mer supérieure et désignée comme ville thessalienne[91], ce qui serait inconciliable avec toute espèce d'histoire, si on voulait l'entendre dans le sens où l'on dit de Syracuse et de Corcyre que ce sont des colonies de Corinthe; car les Thessaliens touchaient à peine le rivage de la mer, et lors même que de Pagase il serait sorti des colonies, elles n'auraient point dépassé le cap Malée, et surtout n'auraient point pénétré dans le fond de l'Adriatique. Ceux qui le prétendent suivent Hellanicus, qui fait venir de Thessalie tous les Pélasges de Spina jusqu'à Agylla, de même que Phérécyde fait venir d'Arcadie ceux de l'Italie du sud. Spina avait, comme Agylla, son trésor à Delphes[92]; elle était si ancienne qu'on attribuait sa fondation

---

90 Justin, XX, 1.

91 Strab., V, p. 214, b. λέγεται ἡ Ῥ. Θετταλῶν κτίσμα.

92 Strabon, V, p. 214, a. Pline, *Hist. nat.*, III, 20.

à Diomède[93] : elle précéda Venise dans la domination de l'Adriatique, et Denys la nomme une ville pélasgique[94]; indication qui ne doit rien perdre de son association aux rêves d'Hellanicus sur une immigration de Pélasges. Mais l'appeler une ville *hellénique*[95], est une erreur plus grossière encore et qui appartient à des temps plus récens, où l'on ne savait plus distinguer les Grecs des Pélasges. Cette qualification se trouve toujours fausse quand il s'agit de villes de pays lointains et dont la fondation est reportée à une époque antérieure au retour des Héraclides.

C'est une chose étrange que de voir les poètes romains traiter souvent les Grecs de Pélasges. L'habitude que, dès notre enfance, l'Énéide nous donne de ce mot a contribué, plus que toute autre chose, à établir ce rêve de l'identité des Grecs et des Pélasges. Je ne déciderai pas jusqu'à quel point on a pu se méprendre sur le langage des tragiques qui, dans le fait cependant, ne s'écartaient pas des anciennes traditions sur les Pélasges Argiens et sur ceux de Thessalie. Le langage épique et même celui des poètes d'Alexandrie ne justifie aucunement l'usage romain. Mais cet usage paraît avoir commencé dès le temps d'Ennius[96], et c'est ce qui me conduit

---

[93] Strabon, l. c. — [94] Denys, I, 18, pag. 15, c.
[95] Strab., l. c. — [96] *Cum veter occubuit Priamus sub Marte*

à conjecturer qu'après que les Épirotes, les Énotriens, les Sicules se furent fondus avec les Grecs en un seul peuple, le nom des Pélasges en Italie passa aux Grecs eux-mêmes.

Scymnus qui représente ici, comme partout ailleurs, Timée et d'autres auteurs plus anciens, nous dit qu'après la *Ligystica* (c'est-à-dire à partir de l'Arno) se trouvaient les Pélasges[97]. Les Grecs, que l'on dit avoir fondé Pise, et les Teutons[98] au langage grec, qui y étaient établis avant les Étrusques, ne peuvent être regardés que comme des Pélasges. Il faut y joindre aussi le Tyrrhénien Tarchon, qui est nommé comme fondateur de Pise.

Selon Denys, le mot Tyrrhénie servait aux anciens Grecs pour désigner toute l'Italie occidentale. Cependant il se pourrait que ce fût une assertion dépourvue de fondement, que de soutenir qu'outre les Latins ils appelaient Tyrrhéniens les Ombriciens, les Ausones et beaucoup d'autres[99]. Dans les temps historiques ils donnaient plus particulièrement ce nom aux Étrusques, avec lesquels leurs colonies de Sicile et d'Italie se trouvaient en rapports journaliers, tant pour la paix que pour la guerre, et

---

Pelasgo. Dans Callimaque (*Lavacr. Pall.*), les Pélasges et les Πελασγιάδες sont les citoyens et les femmes d'Argos.

97 Scymnus, v. 216 et suiv. — 98 Il est impossible que ce nom n'ait pas subi d'altération. Servius *ad Æn.*, X, v. 179.

99 Denys, I, 25, pag. 20, d; 29, pag. 23, a.

dont la réputation était grande jusque dans la Grèce ancienne, à raison de leur puissance, de leurs arts et de leurs richesses. Il se pourrait cependant que, dès le temps qui a précédé la puissance macédonienne, aucun Grec ne se fût plus douté que le nom de Tyrrhénien n'avait passé aux Étrusques que parce qu'ils s'étaient emparés de la Tyrrhénie, en soumettant ceux des habitans qui ne s'étaient pas en allés. On ne voyait pas que ce qui était relatif aux anciens Tyrrhéniens, ne regardait en aucune façon les Étrusques. C'est ainsi que de nos jours beaucoup de personnes s'imaginent trouver dans les Slaves dalmates, que l'on appelle Illyriens, les descendans des anciens Illyriens de ces contrées; elles en concluent que ces derniers étaient de race slave : erreur qui, une fois adoptée, ne cède pas à l'évidence historique la mieux raisonnée.

Cette confusion donna lieu à deux opinions également insoutenables, également dépourvues de fondement, sur l'origine des Étrusques : Denys combat l'une et l'autre erreur avec un jugement fort sain. Selon l'une, les Étrusques étaient un peuple lydien, que Tyrrhénus, fils d'Atys, aurait conduit en Italie. On citait ce qu'Hérodote avait écrit sur les Tyrséniens, conformément à ce qu'il tenait des Ioniens, mais ce que peut-être il ne rapportait nullement aux Étrusques. D'autre part on disait que les Étrusques étaient des Pélasges, et cette opinion a jeté des ra-

cines si profondes, elle est si commode à concilier avec des notions de la langue étrusque, dépourvues de critique et de grammaire, que je doute qu'on puisse jamais l'extirper en entier; à moins toutefois que la plus brillante découverte de nos jours, l'interprétation des hiéroglyphes, ne soit suivie d'une autre, qu'à la vérité il est beaucoup moins permis d'espérer; je veux parler de la connaissance de la langue étrusque.

L'apparence par laquelle déjà les anciens se sont laissés tromper, n'est pas d'une espèce ordinaire : il est évident qu'au temps de la guerre du Péloponèse, l'usage était d'appeler Tyrséniens ou Tyrséniens-Pélasges, les Pélasges qui avaient habité Lemnos et Imbros [100]. C'est ainsi que le fait Thucydide, sans chercher, même de la manière la plus éloignée, à montrer de l'érudition. Sophocle, dans son Inachus, appela aussi les Argiens des Tyrséniens-Pélasges [101], et on liait à cela le récit d'Hellanicus [102], qui dit que des Pélasges de Thessalie [103], chassés par des Hellènes et passant la mer Adriatique, avaient abordé dans le fleuve Spina (c'est l'embouchure du Po), et que de là ils s'étaient répandus sur la Tyr-

---

[100] Se trouve-t-il, dans quelque auteur que ce soit, parmi ceux qui sont antérieurs à Platon, poètes ou prosateurs, Τυῤῥηνὸς pour Τυρσηνός?

[101] Denys, I, 25, p. 20, c. — [102] *Ibid.*, I, 28, p. 22, d.

[103] *Ibidem*, I, 17, pag. 14, d.

rhénie et s'y étaient établis. Guidé par une saine critique, Denys répondit à cette narration et à ses conséquences, que les Étrusques n'ont pas, dans leur langue et dans leurs lois, la moindre ressemblance avec les Grecs et avec les Pélasges, tout aussi peu qu'avec les Lydiens; enfin, que leurs propres traditions en font un peuple primitif. C'est dommage que Denys n'ait pas fait un pas de plus, et qu'il n'ait pas employé ce qu'il possédait de renseignemens pour expliquer l'erreur.

Nous savons par Denys lui-même, que Myrsile de Lesbos rapportait que des Tyrrhéniens abandonnèrent leur pays, affligé par les dieux de maux surnaturels, parce qu'on ne leur avait point immolé le dixième des enfans[104], comme on leur offrait la dime de tout le reste. Ces Tyrrhéniens errans parcoururent long-temps les mers avant de reprendre une résidence fixe; en les voyant toujours partir et revenir, on leur donna le nom de *Pelargi* (cigognes). Il dit que, pendant quelque temps, ils demeurèrent dans l'Attique, où ils élevèrent le mur pélasgique de l'Acropole[105]. Ainsi que l'observe encore Denys, ce récit est tout-à-fait l'opposé de celui d'Hellanicus: notre écrivain grec ne pouvait être frappé d'une chose que nous remarquons à la vue d'une bien plus grande multitude de traditions, c'est que d'or-

[104] Denys, I, 23, p. 19, b. — [105] *Ibid.*, I, 28, p. 22, d.

dinaire ces oppositions absolues sont le caractère des histoires auxquelles ces légendes servent de base.[106] Quant à l'étymologie inventée ou répétée par Myrsile, elle est puérile ; cependant on comprend aisément comment on se figura que ces Pélasges, venant

[106] Comme la reconnaissance claire et précise de ce renversement peut apporter d'innombrables solutions dans le domaine de l'histoire traditionnelle, comme elle peut transformer en témoignages favorables des données qui sont en opposition avec la vérité évidente, je regarde comme utile de la propager par quelques exemples qui diffèrent beaucoup entre eux. — D'après une tradition, Argo traverse en Orient les *Cyanées* ou rochers flottans qui divisent la mer accessible aux vaisseaux, de celle où la navigation ne pénètre pas ; mais d'après une autre, ces rochers sont les *Planctes* à l'occident de la terre. — Théra est la métropole de la Cyrène de Libye, et l'île de Théra naît de la glèbe que le dieu libyen Triton donne à Euphémus. — D'après une narration, le Tarentin Gillus rachète en Italie des prisonniers persans et les renvoie au roi de Perse; d'après une autre, ce sont des prisonniers de Samos qu'il rachète des mains du roi de Perse, et il renvoie en Italie Pythagore qui est de ce nombre (voyez Bentley, *Opusc. philolog.*, pag. 190; il reprend d'un seul coup d'œil la sottise de ceux qui veulent tirer de là deux histoires diverses). — La tradition de Wittekind de Corvey, selon laquelle les Saxons seraient arrivés dans notre pays par mer, est née de même de leur expédition en Bretagne; et dans le 16.e siècle on retrouve la nouvelle de Shylock racontée comme un événement réel, et de telle sorte que c'est un chrétien dont l'infernale et inexorable dureté envers un juif est arrêtée dans ses effets par la décision d'un juge sage, du pape Sixte V.

des contrées lointaines, étaient totalement différens de la race grecque primitive, et comment on crut que l'identité du nom ne pouvait être suffisamment expliquée par le hasard. [107]

Après la migration des peuplades doriennes [108], une nation errante, celle des Pélasges, obtint un territoire au pied du mont Hymette [109], à condition d'exécuter des corvées pour la ville d'Athènes. Alors ces Pélasges arrivaient de Béotie, d'où ils avaient autrefois, unis avec les Thraces, chassé les Cadméens qui étaient revenus d'Arne [110]. Mais, avant cette époque, les Pélasges s'étaient montrés en Acarnanie, et Pausanias ne put rien apprendre de leur nation, sinon qu'ils étaient Sicules [111] du sud de l'Étrurie, où leur roi Malæotès avait résidé non loin de Graviscæ [112] : il n'est pas douteux qu'eux-mêmes ne se

[107] Dans les *Atthides*, on expliquait ce nom de la même manière; Strabon, V, p. 221, d. D'autres le faisaient dériver de la blancheur des vêtemens : *Etymol.*, *m. s. v.* Πελαργικόν; mais toujours à propos de ces Thyrrhéniens-là. Les anciens Pélasges indigènes étaient constamment ainsi nommés du nom de leur auteur. — [108] Velléjus, I, 3. Strab., IX, p. 401, d.

[109] Hérodote, VI, 137. Pausanias, *Attic.*, pag. 26, d.

[110] Strabon, IX, pag. 401, d. — [111] Pausanias, l. c.

[112] Strabon, V, pag. 225, d. Je n'ai d'autre but ici que de rechercher quelle fut la manière de voir qui devint dominante chez les Grecs quand ils rassemblèrent leurs traditions pour en faire une histoire; celle qui dirigea les auteurs que suivit Denys. A coup sûr ces Sicules ne venaient pas d'aussi loin. Voyez plus bas, remarque 168.

soient appelés Tyrrhéniens [113]. Ce nom resta à leurs descendans, qui long-temps habitèrent Lemnos et Imbros, d'où ils avaient, dit-on, chassé les Minyens [114]: forcés ensuite à une nouvelle émigration par les Athéniens, ils allèrent partie sur l'Hellespont [115], partie sur la côte de Thrace et sur la presqu'île du mont Athos. C'est ce qui a fait dire à Thucydide : « Il y « a aussi, au pied de l'Athos, une nation pélasgi- « que [116] (les Tyrséni) qui, autrefois, était établie « dans l'Attique et à Lemnos. » Eux seuls, dans les limites plus étroites de l'Hellade, étaient alors connus comme Pélasges; car ce caractère national était oublié chez les Épirotes et chez tous les peuples peu éloignés. Mais, comme les Pélasges étaient tout aussi communément appelés Tyrrhéniens, il ne faut

---

[113] Callimaque, dans le Scholiaste d'Aristophane, *in aves*, v. 832 : *Τυρσηνῶν τείχισμα Πελασγικόν*. Il y a d'autres passages cités dans l'*Italia antiqua* de Cluverius, pages 428 et 429. Voyez aussi, sur la confusion des traditions, Polyen, VII, 49. Il raconte, sur les Tyrrhéniens chassés de Lemnos par les Athéniens et sur leurs femmes, précisément ce qu'Hérodote rapporte comme arrivé aux Minyens 600 ans plus tôt.

[114] Les Minyens sont aussi Thessaliens et Pélasges : personne, sans doute, ne les regardera sérieusement comme les descendans des Argonautes et des femmes d'Hypsipyle; et je pense, d'après l'exemple rapporté pour Cyzique, note 69, que leur expulsion n'est qu'une invention imaginée à cause de l'immigration vraie ou fausse des Tyrrhéniens venus d'Athènes dans les îles.

[115] Hérodote, I, 57. — [116] Thucydide, IV, 109.

pas s'étonner que Sophocle, duquel on n'exigera pas sans doute une grande précision historique, ait réuni les deux noms comme appartenant à toute la nation des Pélasges, et qu'il les ait attribués aux vieux Pélasges d'Apia. C'est absolument la même faute que si l'on appelait aujourd'hui Gaëls irlandais les Cimbres et les Gaulois de Brennus et d'Acichorius.

La tradition suivie par Aristoxène faisait de Pythagore un Tyrrhénien de l'une des îles d'où cette nation avait été chassée par les Athéniens [117], et par conséquent de Lemnos ou d'Imbros. Mais ces Tyrrhéniens de la mer Égée s'étendaient beaucoup plus loin : ils allaient sur l'Hellespont jusqu'à Cyzique [118]; les pirates de la fable Bacchique ne sont point des Étrusques, ils ne sont pas non plus de Lemnos; mais ce sont des Méoniens ou des Lydiens [119], et le caractère pélasgique des Méoniens est prouvé par leur forteresse Larisse, nom qui se trouve chez eux comme dans tous les pays des Pélasges [120]. Maintenant s'explique la version étrange qui fait arriver la colonie de Lydie : avant que l'on confondît les Tyrrhéniens-Pélasges avec les Tyrrhéniens-Étrusques, l'une des formes de ces traditions, qui pas-

[117] Diogène-Laërce, VIII, *Pyth.*, p. 567, b, éd. d'Étienne.
[118] Conon, 41. — [119] Acœtes est *Tyrrhena gente*, Ovide, *Metam.* III, 576, *patria Mœonia est*, 583. Au v. 624 la *tusca urbs* de Lycabas est sans doute aussi là pour une ville de Lydie. — [120] Strabon, XIII, p. 620, d.

sent toujours d'une extrémité à l'autre, faisait venir de Méonie les Tyrrhéniens des bords du Tibre, comme une autre les faisait venir de Lemnos et d'Imbros [121], tandis que généralement on adoptait la tradition directement contraire, telle que je l'ai développée plus haut. Enfin, il y a encore une autre manière de voir qui réunit et accumule tout. Elle fait partir les Pélasges de Thessalie pour la Lydie, et de là pour la Tyrrhénie [122] : ils en repartent encore, savoir pour Athènes, puis pour Lemnos.

C'est des Tyrrhéniens-Pélasges, et non des Étrusques, qu'il faut entendre ce que dit Hésiode, qu'Agrius et Latinus régnaient sur *tous les glorieux Tyrrhéniens* [123]. Une fois cette différence saisie, il se répand une lumière toute nouvelle sur l'histoire de la côte de la mer Tyrrhénienne; car du Tibre jusqu'aux frontières d'Énotrie on voit les établissemens de cette nation, et non pas ceux des Étrusques.

Une histoire [124] des commencemens de Florence,

---

[121] C'est ce que disait Anticlide. Il réunissait même une émigration de Lydie, sous la conduite de Tyrrhénus, à une émigration de Lemnos. Strabon, V, pag. 221, d.

[122] Plutarque, *Romul.*, pag. 18, b. — [123] Hésiode, Théogonie, v. 1011-1015. Qu'entend-il ici par les îles sacrées?

[124] On la conserve manuscrite en latin, et on l'a insérée en italien dans la chronique qui porte le nom de *Malispini*, où il est question des Turini. L'une des choses les plus inexplicables, c'est le rapport évident de Fæsules au fragment d'Hésiode, LX.

rédigée peut-être avant Charlemagne, et composée d'après des sources poétiques et des traditions merveilleuses, appelle *Turini* les Ardéates, sujets de Turnus, ce qui n'est autre chose que *Tyrrheni;* nom qui paraît se reproduire aussi dans celui de Turnus et dans celui du berger *Tyrrhus*[125], et qu'une famille de la maison Mamilia portait sans aucune altération. Ardée est représentée comme une ville pélasgique par le poète qui en reporte la fondation à Danaë[126] : or, si elle est reconnue pour une ville tyrrhénienne, la tradition qui fait de Sagonte une colonie des Ardéates[127], étend les Pélasges jusque sur l'Espagne, où l'antique ville de Tarragone a été regardée aussi comme tyrrhénienne : peut-être n'en avait-on d'autre raison que son nom; mais il se pourrait bien que cela ne fût pas une erreur.[128]

Virgile, qui a mis beaucoup de sagacité et d'érudition à imaginer son dénombrement d'armée, étend le royaume de Turnus du Tibre jusqu'à Terracine. Antium se trouve sur cette côte : or, selon la méthode des Grecs de tout personnifier, son fondateur était fils de Circé et frère de ceux d'Ardée et de

---

125 L'antique forme latine de ce dernier nom devait être Turrus ou Turus : en grec on l'appelle aussi Τυῤῥηνός.

126 *Æn.* VII, 410.

127 Tite-Live, XXI, 7. Ce qui paraît certain, c'est que les Saguntins n'étaient pas des Ibères.

128 Anton. Augustinus, *de numis, dial.* 7, p. 94, b.

Rome[129] : Circéji, dans son origine, doit être regardé comme un des lieux appartenant aux Tyrrhéniens, car toute leur nation obéissait au fils de la déesse. *Terracina*, dit-on, est la modification latine de *Trachina*[130], et plus bas sur la côte, vers le Liris et autour de lui, il y avait des villes telles qu'Amunclæ, Hormies, Sinuessa[131], dont les noms, vu l'invraisemblance d'une origine entièrement grecque, peuvent faire conclure qu'elles étaient pélasgiques. Il y avait dans cette mer des îles Pontiæ et dans l'intérieur des terres se trouvait une Larisse pélasgique. Strabon dit d'Herculanum et de Pompéies, qu'elles avaient été fondées par des Pélasges et des Tyrrhéniens[132], et de Marcina, non loin de Salerne, que c'est une ville tyrrhénienne que les Samnites avaient prise[133]. Toujours on a voulu voir des Étrusques dans ce passage où on nomme les

---

[129] Denys, I, 58, p. 72, e. — [130] Strabon, V, p. 233, a.

[131] Comparée à Σινόεσσα, Sinope restera sans autorité; Amyclæ peut être identique avec Amunclæ (Saumaise, *ad Solin.*, p. 86, b.), et le même nom a pu être produit par le besoin de désigner un site semblable au pied du Taygète et du Massicus. Mais ceci a exercé une influence remarquable sur les idées que l'on s'est faites des colonies établies sur cette côte. Il fallut qu'Amyclæ eût été bâtie par des Lacédémoniens, et de là leur prétendue colonie d'Anxur; puis, comme les Sabins étaient mêlés aux Pélasges, il en résulta la conjecture qu'ils étaient Lacédémoniens.

[132] Strabon, V, p. 247, a. — [133] *Ibidem*, V, p. 251, b.

Tyrrhéniens : cependant l'existence de Pélasges italiques est indiquée aussi par le temple de la Junon argienne des environs de Salerne, sanctuaire tellement ancien qu'on le rapportait à Jason[134]. Il est manifeste qu'il s'agit ici de la religion pélasgique et non de celle des Étrusques. On vit de même se perpétuer à Faléries, sous les citoyens èques, le culte de Junon, qui datait de l'époque des Sicules (c'est ainsi que les Romains appelaient celle des Tyrrhéniens).[135]

On prétend qu'à l'île de Caprée il y avait des Téléboens[136], que la généalogie des peuples rattachait aux fils de Lycaon et aux Pélasges[137]. Conon appelait les Sarrastes de Nucéria, Pélasges du Péloponèse et d'autres régions[138]; mais cette indication d'origine n'a pas plus de poids que toute autre qui prétendrait expliquer la présence de ce peuple dans des contrées aussi éloignées de la Grèce.

On voit ainsi, de Pise jusqu'à la frontière des Énotriens, dont l'origine pélasgique n'a plus besoin d'être démontrée, une suite de villes tyrrhéniennes répandues sur toute la côte de la mer, qui en a pris son nom[139]. Je reviens maintenant au Tibre,

---

134 Plin., *Hist. nat.*, III, 9. — 135 Denys, I, 21, p. 17, b.

136 Virgile, *Æn.*, VII, 735. — 137 Voy. plus haut, p. 45.

138 Servius *ad Æn.*, VII, 738.

139 C'est d'après cet usage que Sophocle (voyez page 26, remarque 30) appelle le golfe tyrrhénien, et la mer garda ce nom.

sur le véritable terrain de l'histoire romaine, où l'on doit aussi reconnaître les Pélasges pour habitans primitifs.

Les écrivains romains rapportaient que les plus anciens habitans des bords du Tibre inférieur étaient des Sicules, qui demeuraient à Tibur, à Faléries et dans une multitude de petites villes voisines de Rome. Ces Sicules sont aussi appelés Argiens par ces écrivains, comme la Pélasgie est appelée Argos; il en résulte que Tibur et Faléries nous sont données pour des colonies argiennes. De même, dans le Latium, l'habitant primitif, considéré comme tel, paraît sous le nom des Aborigènes: or, Caton et Sempronius ont écrit que ceux-ci étaient des Achéens, et que, bien des générations avant la guerre de Troie, ils habitaient déjà ces contrées; leur pensée était donc que dès cette haute antiquité ils avaient quitté le Péloponèse[140]. *Achéen* cependant était encore un des noms pélasgiques des habitans du pays qui fut dans la suite l'Hellas. Ces Sicules, ces Argiens, ces Tyrrhéniens, comme on voudra les appeler, furent domptés par un peuple étranger, descendu des montagnes de l'Abruzze : on oublia le nom de ces conquérans, qui composèrent, avec les vaincus, un même peuple, qu'on appela Latin. Par une immense méprise, Varron leur appliqua celui des Aborigènes,

[140] Denys, I, 11, pag. 9, a.

et Denys, s'attachant à son autorité, se perdit dans un labyrinthe; il unit des choses de nature la plus diverse, les récits des chroniques romaines et ceux d'Hellanicus et de Myrsile, de telle sorte, qu'il fallut que les Sicules fussent les ennemis des Pélasges et des Aborigènes, et qu'ils fussent barbares; tandis que sous ces trois noms il aurait dû reconnaître le même peuple, et retrouver précisément ce qu'il voulait, un peuple qui n'était pas étranger aux Grecs.

Cette soumission des Sicules dans le Latium et dans les pays plus méridionaux en fit émigrer une partie, et c'est là ce que l'on indique comme la cause des migrations qu'ils poussèrent jusque dans la Grèce orientale, sous le nom de Tyrrhéniens, et comme celle de leur passage dans l'île. Telle fut aussi la fuite de Sicélus, depuis Rome jusque chez le roi italique Morgès [141]. Je n'imaginerai pas certainement de déterminer chronologiquement quand se fit cette migration. Que nous importe que Philistus la fixe à quatre-vingts ans avant la guerre de Troie, et que Thucydide, qui sans doute suit Antiochus, la place deux cents ans plus tard [142]. Je reviendrai ailleurs sur ce premier événement attesté de l'histoire d'Italie. Il convient ici de remarquer que, d'après

---

[141] Denys, I, 73, pag. 39, c.

[142] C'est-à-dire 300 ans avant l'établissement de colonies grecques dans l'île; VI, 2. Voyez, pour ce qui concerne Philistus, Denys, I, 22, p. 18, b.

de nombreuses analogies, Sicélus et Italus sont le même nom[143]. Lorsque les Locriens s'établirent dans l'Italie, ils trouvèrent des Sicules près du Zéphyrium[144], et là, dans le midi de la Calabre, il y avait des Sicules au temps de la guerre du Péloponèse. Les Italiètes d'Antiochus sont nommés *Sicèles* par Thucydide, et leur roi, *Italus*[145]. Morgès, roi des Énotriens, d'après le récit d'Antiochus, figure dans une tradition, dont l'antiquité ne saurait être méconnue, comme roi de Sicile[146]; et ce qui étend cette dénomination d'une manière décisive à toute l'Italie énotrienne, c'est que *Siris* est indiquée comme étant sa fille. Dans un récit que nous a conservé Servius[147], Italus, roi des Sicules, amène ce peuple de l'île dans le Latium. Je regarde comme inutile de signaler dorénavant ces inversions de la tradition chaque fois qu'elles se présenteront; il suffit de remarquer que cette tradition aussi démontre que les Énotriens et les Sicules Tyrrhéniens faisaient une seule nation, et ceux-ci sont les Itali, selon la plus grande signification indigène de ce mot.

---

[143] Comme Σελλὸς et Ἕλλην (Arist., Météorol., I, 14, pag. 33, Sylb.), supposez *Vitalus* et *Sitalus*, et *t* changé en *k*, comme dans *Latinus* et *Lakinius*.

[144] Polybe, XII, 5. — [145] Thucydide, VI, 2 : le mauvais texte de Duker porte Ἀρκάδων.

[146] *Etymol. magn.*, *s. v.* Σίρις. Vraisemblablement d'après Timée; Athénée, XII, p. 523. — [147] *Ad Æn.*, I, 2, 537.

En ce qui concerne la côte, il pouvait y avoir chez les Grecs des témoignages formels et nombreux sur l'existence des Pélasges, mais leurs poètes et leurs généalogistes avaient rarement l'occasion de parler de l'intérieur de la presqu'île. Cependant, de même que sur le rivage de la mer inférieure et autour du Liris les noms de lieux attestent qu'il y avait un peuple en affinité avec les Grecs, de même aussi dans l'intérieur de semblables vestiges prouvent la présence de cette nation, jusqu'au moment où les tribus étrangères des Opiques et des Sabelli l'eurent vaincue et chassée. Ces vestiges sont dans les noms d'Achérontia, Télésia, Argyrippa, Sipontum, Maléventum, Grumentum [148]; et la con-

[148] Dans le midi de l'Italie et en Sicile, les noms grecs masculins de la 3.e déclinaison en *ας* et en *ους*, sont pour l'ordinaire changés en neutres de la seconde avec la terminaison *entum*, formée du génitif. Cela est rapporté au dialecte étolien, dans lequel cependant la terminaison est *εντος* et par conséquent masculine (Saumaise, *ad Solin.*, p. 64); cela est, de plus, semblable au changement du nominatif en grec moderne. C'est ainsi qu'Acragas, Taras, Pyxus, sont transformés en Agrigentum, Tarentum, Buxentum, etc. Saumaise a bien reconnu que Maleventum ou Maloentum, dans le milieu du pays qui depuis fut le Samnium, aurait été en grec pur *Maloeis* ou *Malus*. Je crois aussi ne me pas tromper quand je vois Κρυμόεις dans Grumentum sur les plus hautes et les plus froides montagnes de Lucanie. — Laurentum a le même caractère.

trée d'une mer à l'autre, celle sur laquelle ces villes sont éparses, est la véritable Italie.

Il faut croire qu'Hellanicus ne connaissait de Pélasges dans la mer Adriatique que ceux de Spina; autrement il ne leur aurait pas, sans doute, fait faire un si grand détour pour arriver en Toscane. Cependant des renseignemens qui, pour la confiance qu'ils méritent, ne le cèdent à aucun autre, nous montrent des Pélasges sur toute la côte, depuis l'Aternus jusqu'au Pô. La tradition disait que le Picénum, avant d'être occupé par une colonie de Sabelli, était en la possession des Pélasges [149]; et Pline, qui probablement copiait Caton, dit qu'avant les Ombriens il y avait des Sicules sur la côte où les Sénones s'établirent au cinquième siècle, où se trouvait Ravenne au nom thessalien, et les territoires de Prætutium, de Palma et d'Adria [150]. Il paraît donc que c'est cette Hadria, et non la colonie beaucoup plus récente du tyran de Syracuse, que Trogue Pompée compte parmi les villes d'Italie qui ont une origine grecque [151]. Dans le voisinage était Cupra, qui, selon Strabon [152], était une ville tyrrhénienne, ce qu'il ne faut pas non plus rapporter aux Étrusques, mais aux anciens Tyrrhéniens. Sur la côte

---

149 *Ante, ut fama docet, tellus possessa Pelasgis.* Silius, VIII, 445. — 150 Pline, *Hist. nat.*, III, 19.

151 Justin, XX, 1. — 152 Strabon, V, p. 241, b.

gauloise du Picénum est située Pisaurum, dont les monnaies grecques ne permettent pas de regarder les habitans comme des Ombriens ou des Sabelli; il se pourrait que ce fussent des colons venus d'Ancone, mais aussi il se pourrait qu'ils se fussent maintenus comme Tyrrhéniens ou Sicules.

Pline dit encore que des Liburniens habitaient avec les Sicules la côte du Picénum, et que Truentum, ville liburnienne, avait survécu au changement de population[153]. C'est à coup sûr ce qu'on ne pouvait plus discerner de son temps, mais bien à l'époque où vivait Caton, qu'il ne fait que copier sans réflexion. Il semblerait donc que les deux rives de l'Adriatique fussent habitées par des Illyriens, ce qui n'a rien d'étrange, soit que l'on admette qu'ils ont passé le golfe et se sont transportés d'une côte à l'autre, soit que l'on reconnaisse à cette possession une bien plus haute antiquité. Mais Scylax[154], si exact et si digne de confiance, distingue expressément les Liburniens de la côte orientale d'avec les Illyriens, comme étant un peuple tout différent, et *Truentum* a la forme que j'ai fait remarquer pour les noms pélasgiques[155]. Les premières no-

---

[153] Pline, *Hist. nat.*, III, 18, 19.

[154] *Peripl.*, p. 7. Μετὰ δὲ Λιβυρνούς εἰσιν Ἰλλύριοι ἔθνος, καὶ παροικοῦσιν οἱ Ἰλλύριοι παρὰ θάλατταν μέχρι Χαονίας τῆς κατὰ Κέρκυραν.

[155] Voyez remarque 148.

tions historiques que nous ayons, nous montrent les Liburniens fort répandus sur ces côtes. Ils habitaient Corcyre avant que les Grecs la prissent[156], de plus, ils possédaient Issa et les îles voisines[157]; et de la sorte ils unissaient les Pélasges épirotes à ceux de la côte de la mer supérieure d'Italie, et formaient eux-mêmes, j'en hasarde la conjecture, un peuple pélasgique. Des migrations non moins violentes, non moins populeuses que celles qui ont fait les révolutions qu'on lit dans les annales des peuples, changèrent la face de l'Europe longtemps avant que le hasard ait commencé pour nous l'histoire. L'expédition des Enchéliens d'Illyrie, qui pénétrèrent, à ce qu'il paraît, jusqu'en Grèce, et pillèrent le temple de Delphes[158], est l'un des mouvemens de ces hordes innombrables : on l'ignorerait entièrement, sans une indication peu précise qui ne nous en apprend pas l'époque. Je vois en cela une immigration de toute la nation illyrienne, venue des pays lointains du Nord, et je crois que la population pélasgique, qui fut vaincue par elle en Dalmatie, ne fut pas tout-à-fait anéantie. On cite des *Pélagones* sur cette côte, et un peuple épirote

---

156 Strabon, VI, p. 269, d.

157 Schol. d'Apollon. *ad* IV, 564. Nous parlerons plus bas de leurs progrès vers le Nord.

158 Hérodote, IX, 43.

de ce nom se trouve aux frontières de Macédoine et de Thessalie, et lorsqu'on nous parle des Hylléens comme de Grecs devenus barbares, il convient de voir en eux des Pélasges, et non ces Hellènes lointains qui ne se sont élevés que plus tard en puissance et en population.

Hérodote, en rapportant la généalogie teucrienne des Péoniens du Strymon, n'exprime pas plus de doute qu'il n'en met en général dans les choses de ce genre. Il se figurait bien certainement qu'ils s'étaient fixés là pendant l'expédition des Teucriens et des Mysiens, lorsqu'avant la guerre de Troie leur armée parcourut les pays qui s'étendent jusqu'à la mer d'Ionie [159]. Bien certainement ils n'étaient ni Thraces ni Illyriens, et l'on ne trouve de la sorte pour ceux du Strymon aucune affinité de souche plus probable que celle qui les rattache aux Macédoniens et aux Bottiéens. Mais il demeure fort douteux que ce soit avec raison que les Grecs plus récens aient compté les Pannoniens parmi les Péoniens. Une chose qui, sous ce rapport, est digne de remarque, c'est la facilité avec laquelle les Pannoniens paraissent s'être rendu familier l'usage du latin, puisque sous Auguste, très-peu de temps après que ces peuples eurent été soumis à Rome,

159 Hérodote, V, 13; VII, 20, 75. D'après le catalogue de l'Iliade, la suprématie de Troie s'étend sur la Thrace et le Strymon jusqu'à l'Olympe.

cette langue déjà était généralement répandue parmi eux[160]. C'est ainsi qu'en Péonie, dans la haute Macédoine et dans les cantons occupés par des tribus épirotes près de la Thessalie, la langue valaque se forma, tandis que les Illyriens conservèrent la langue schypique.

Je me hâte d'en venir à la fin de ces recherches, et je ne me dissimule point que, plus elles étendent les Pélasges, plus elles pourraient paraître susceptibles d'objection au lecteur. Je prends sur moi de différer, jusqu'à l'endroit où je réunirai ce qui concerne la Japygie, les indications semblables que je pourrais citer pour ce pays. Phérécyde fait descendre les Peucétiens de Pélasges, non moins que les Énotriens du sud-est, et ce que l'on dit d'immigrations illyriennes devrait peut-être s'appliquer aux habitans liburniens. Je suis au but d'où l'on aperçoit tout le cercle dans lequel j'ai trouvé et montré les Pélasges, non comme une troupe de Bohémiens errans, mais comme composant des nations assises sur leur territoire, et puissantes et glorieuses à une époque qui, pour la plus grande partie, précède notre histoire des Hellènes. Ce n'est point une hypothèse, je le dis avec une entière conviction historique; il fut un temps où les Pé-

---

160 Velléjus, II, 110. *In omnibus Pannoniis non disciplinæ tantummodo, sed linguæ quoque notitia Romanæ.*

lasges, qui formaient peut-être le peuple le plus étendu de l'Europe, habitaient depuis le Pô et l'Arno jusque vers le Bosphore : seulement leurs demeures étaient interrompues en Thrace, de telle sorte cependant que les îles septentrionales de la mer Égée renouassent la chaîne qui liait les Tyrrhéniens d'Asie avec la pélasgique Argos.

Mais quand les généalogistes et Hellanicus écrivaient, il n'y avait plus de cette immense souche de peuples que des restes isolés, dispersés au loin, et séparés les uns d'avec les autres. Ils étaient alors comme les peuples celtiques de l'Espagne; ainsi les sommités des montagnes deviennent des îles, quand les flots ont changé en un lac tous les bas-fonds. Pas plus que les Celtes, les Pélasges ne parurent des débris de populations plus grandes; on les regarda comme des colonies d'hommes envoyées par la métropole, ou venues par suite d'émigration, comme les Grecs, qui étaient pareillement dispersés. Ceci étant une fois admis (la grandeur et l'étendue originaires de la nation étant méconnues, cette supposition se présentait d'elle-même), on regarda comme une hypothèse fondée sur toutes les circonstances et sur tous les rapports établis, que les Tyrrhéniens de Cortone étaient venus de Spina, de l'embouchure du Pô; mais le récit d'Hellanicus n'a pas pour cela la moindre valeur historique, pas plus que ce que l'on dit des prétendues expédi-

tions d'Odin et des Ases, depuis le Tanaïs jusqu'en Scandinavie.

Pour admettre que les Énotriens et les Peucétiens, auxquels il aurait dû joindre les Sicules de l'île, étaient partis de la Grèce, Phérécide n'avait pas des raisons semblables à celles pour lesquelles Hellanicus faisait venir les Pélasges isolés de Spina et de Cortone. Ici régnait cette fausse conclusion encore si générale, qui veut que des peuples d'une souche commune soient issus d'une même racine, et se soient toujours généalogiquement étendus de branche en branche. Peut-être l'erreur de cette conclusion a-t-elle échappé aux anciens, précisément parce qu'ils admettaient beaucoup de races d'hommes différentes. Ceux qui méconnaissent cette vérité, pour faire remonter toute l'humanité à un seul couple, sont obligés d'avoir recours à un miracle pour expliquer l'existence des diverses races d'hommes, si différentes par la structure de leurs corps; et quant aux langues, qui diffèrent entièrement par leurs racines et par leur essence, il faut qu'ils s'attachent à celui de la confusion. — L'admission de pareils prodiges ne blesse pas la raison : les débris d'un monde primitif montrent qu'avant l'ordre de choses actuel il y en avait un autre, et il est possible de supposer qu'en général celui-ci marche depuis son commencement, et que cependant il a subi un jour des changemens essentiels.

Mais celui-là blesse la raison qui fait violence aux lois de l'expérience, pour avancer comme possible ce qui est en contradiction manifeste avec elles. La raison veut que l'on reconnaisse que toute origine est au-delà de notre conception, qui ne peut saisir que des développemens et une marche progressive: de la sorte l'auteur de recherches historiques se restreindra à remonter de degrés en degrés dans les temps, et s'apercevra bientôt que des peuples de même souche, c'est-à-dire qui ont les mêmes caractères distinctifs et la même langue, sont très-souvent placés sur des côtes opposées l'une à l'autre, comme les Pélasges en Grèce, en Épire et dans le sud de l'Italie. Rien n'autorise pour cela la supposition que l'une de ces contrées ainsi séparées soit la patrie primitive d'où est sortie la population des autres. Nous citerons encore les Ibères des îles de la Méditerranée, les Celtes de la Gaule et de la Bretagne. Cela est analogue à la géographie des espèces animales et végétales, dont les vastes zones sont partagées par des montagnes, et renferment des mers limitées dans leur circuit.[161]

---

161 Quand on met en avant une conjecture qui irrite des préjugés reçus, il faut la garantir de toute fausse interprétation. Ainsi je suis loin de dire que ces vastes régions aient été, depuis la naissance du genre humain, la patrie des Pélasges. Quel que soit le point que nous atteignions, les annales des Égyptiens et des Babyloniens ne rempliraient qu'une

Plus on remonte le cours des âges, plus riches, plus distincts, plus tranchés sont les dialectes des langues principales. Ils subsistent l'un à côté de l'autre dès l'origine, absolument comme le feraient des langues différentes. Il n'y en a de primitivement générale, soit grecque, soit germanique, que dans notre idée ; mais il naît une langue commune quand les dialectes s'éteignent énervés et appauvris, et quand la lecture devient universelle. Pour les idiômes corrompus, ils ne peuvent s'établir que lorsque des peuplades entières ou des masses telles que des esclaves amenés par troupes, adoptent péniblement une langue qui leur est étrangère. On voit aussi surgir des formes nouvelles dans la nature du monde corporel, et ces formes nouvelles peuvent s'écarter de celles qui leur ont donné naissance, plus que les genres dont l'essence est décidée.

Dans une riche famille de langues un dialecte s'éloigne plus que d'autres, jusqu'à ce qu'on le qualifie plus proprement de langue en rapport d'affinité, alors cependant il n'y a encore rien d'étranger dans

---

très-faible partie de l'espace qu'il est impossible de reconnaître, et pendant lequel les peuples ne se sont pas sans doute foulés avec moins de violence que dans la suite. Je ne fais que protester contre l'application d'une supposition qui est absolument dénuée de tout fondement.

ce que cette langue a d'essentiel; mais comme la nature a d'autres transitions, il y en a aussi entre les races d'hommes pour les langues. Beaucoup d'entre elles se montrent en rapport d'affinité avec deux autres qui se sont tout-à-fait étrangères, surtout pour ce qui concerne les mots. Quand on trouve une langue ainsi liée avec deux autres, quand les formes ne présentent pas de vestiges certains de destruction, il n'est pas logique de supposer qu'il en soit né une nouvelle de leur mélange; car il arrive parfois qu'on ne rencontre nulle part de langue à laquelle on puisse rapporter le caractère étranger qui constitue son essence particulière.

Deux langues peuvent être étroitement liées d'affinité pour une partie, et cependant se trouver pour une autre partie étrangères l'une à l'autre. Tels sont les rapports qui existent entre l'esclavon et le lithuanien, et peut-être entre le galique et le kimri. C'est ainsi que le persan est lié avec l'esclavon sur plusieurs points pour les formes et l'étymologie. Dans le latin il y a deux élémens mêlés; l'un est en affinité avec le grec, et l'autre lui est totalement étranger : mais le premier même en est aussi manifestement différent qu'il est évident qu'il se trouve en rapport d'affinité. Considérés comme races de peuples, les Grecs et les Pélasges réunissent ces deux caractères de parenté et d'opposition; et c'est ainsi que les premiers purent traiter les Pé-

lasges d'étrangers et appeler leur langue barbare.[162]

Les Énotriens, qui peut-être n'étaient appelés de ce nom que par les seuls Grecs, habitaient le Bruttium et la Lucanie; car, avant l'irruption des Sabelli, la côte occidentale jusqu'à Posidonie appartenait aussi à l'Énotrie[163], où Élée avait été fondée par les Phocéens[164]: ici se trouvaient les îles énotriennes. On distingue deux peuples : les *Italiètes* dans le petit canton de l'Italie primitive, et les *Chones* au nord, extérieurement à l'isthme jusqu'à la Japygie. Les Italiètes, dit-on, vivaient en pasteurs jusqu'à ce qu'enfin, long-temps avant Minos, Italus,

---

[162] Aristote dit que les Hellènes reçurent le nom de Γραῖκοι quand ils habitaient les sommets de l'Épire. On sait que Callimaque et Alexandre l'Étolien se servirent de ce mot. L'école à laquelle appartenaient ces poètes, cherchait toutes les expressions rares pour en orner le discours. Mais le mot *Græci* n'est pas entré dans le latin au moyen du langage des livres; de temps immémorial on l'employait avec *Graï*, qui même prédominait dans l'usage avant l'autre mot. La suite nous montrera que, dans le vieux latin, les peuples avaient toujours deux noms, l'un simple et l'autre dérivé : comme *Graï*, *Graici*. Aristote devait sans doute ces renseignemens à des λόγιοι épirotes (antiquaires), et ce nom était pélasgique; c'est ainsi qu'il parvint chez les Romains, et l'on peut expliquer facilement comment c'est précisément un Étolien qui l'emploie.

[163] Denys, I, 73, p. 59, e. Scymnus Chius, v. 244, 245.

[164] ἐκτήσαντο πόλιν γῆς τῆς Οἰνωτρίης ταύτην ἥτις νῦν Ὑέλη καλέεται. Hérodote, I, 167.

homme puissant, sage et courageux, employa la persuasion et la force pour les appliquer à l'agriculture, et leur donna des lois; le peuple ainsi changé et le pays même reçurent son nom. Ses lois instituèrent les *syssities* ou banquets communs entre les hommes, auxquels chacun contribuait pour une part déterminée. On conserva long-temps cet usage, ainsi que d'autres attribués à Italus : ils se maintinrent tant qu'il subsista quelques restes de la nation.[165]

Le récit sur la division qui s'opéra des Italiètes en deux peuples ennemis, les Sicules et les Morgètes, ne doit être regardé que comme une indication mythologique de l'origine énotrienne et de la séparation du grand peuple de l'île. Du reste, comme je l'ai déjà remarqué [166], le nom des Sicules avait la même acception que celui des *Itali;* il comprenait même les Chones [167], et de la sorte il était entièrement l'équivalent du mot énotrien. Il passa même la mer

---

[165] Aristote, *Polit.*, VII, 10, p. 198, *Sylb.*; Denis, I, 35, p. 28 : ces deux auteurs suivent Antiochus. Il y a néanmoins quelque chose d'étrange dans ce qu'ajoute Aristote, que ces lois sont encore en vigueur (ἔτι νῦν ἔτι); car il est difficile qu'au cinquième siècle il y ait encore eu des Énotriens vivant selon leurs propres lois.

[166] Voyez remarque 143.

[167] Dans une vieille tradition mythique qui fait Siris fille de Morgès, et qui nomme son mari Scindus. Voyez *Etymol. m.*, *s. v.* Σίρις.

d'Ionie et s'appliqua aux Épirotes, chez lesquels Échétus, qui régnait à Buchéta, est qualifié de roi des Sicules [168]. Il paraît que dans l'Odyssée il faut appliquer leur nom aux Épirotes [169] : ainsi l'origine des Tyrrhéniens qui émigrèrent à Athènes s'explique par le fait que l'on dit qu'ils venaient d'Acarnanie. Ce n'est pas comme point de repos dans leur traversée depuis le Tibre, qu'il faut concevoir cette mention; mais ils étaient des Pélasges épirotes, et ils possédaient encore ce pays au temps que nous représente le dénombrement des forces grecques devant Ilion, alors qu'il n'appartenait pas plus à la Grèce que la Thesprotie.

Les noms géographiques fournissent encore d'autres indications, et de bien plus sûres que ne le sont communément de pareils argumens, pour prouver que les Épirotes et les Énotriens appartiennent à la même nation. A l'endroit où Aristote parle des Énotriens, on lisait, avant que Victorius eût changé le texte, *Chaones* au lieu de *Chones* [170]. De quelque manière qu'Aristote ait écrit le nom de ce peuple

---

168 Schol. de l'Odys., σ. 85.

169 J'ai prouvé cela dans le Musée du Rhin, part. philol. I, pag. 256.

170 Si le manuscrit de Démétrius Chalcocondyle anticipe sur cette correction, il ne faut l'attribuer qu'à son érudition. Dans Strabon aussi, XIV, pag. 654, on lit au lieu de Chone ou Chonia, Chaonia.

perdu, c'était à coup sûr le même sur les deux rivages de la mer Ionienne; c'est ainsi qu'Alexandre le Molosse trouva, pour son malheur, une Pandosia et un fleuve Achéron en Énotrie comme en Thesprotie.

Cette Pandosia avait été le siége des rois énotriens [171]; Chone, dans le pays de Crotone [172], prouve que toute l'Énotrie en dehors de l'isthme appartenait au pays appelé Chaonia ou Chone. [173] Mais les Ioniens, qui avaient fui de Colophon à l'arrivée des Lydiens, trouvèrent aussi des Chones dans la Siritis et dans la ville de Polieum. Exaspérés peut-être par leurs propres malheurs, ils les massacrèrent impitoyablement [174]. On ne peut fixer la prise de Colophon, et d'après cela l'établissement de la Siris des Ioniens, qu'approximativement vers l'olympiade 25, an de Rome 75 [175]. Tarente et Sibaris

[171] Strabon, VI, pag. 256, b. — [172] *Ibid.*, pag. 254, b.

[173] Casaubon sur Strabon, pag. 255.

[174] Strabon, VI, p. 264, b: *conf.* Athénée, XII, p. 523, c. (Il faut, après Κολοφωνίων, intercaler ἐκβληθέντες.) Arist., VII, 10.

[175] Sous Gygès, lequel, selon Hérodote (la prise de Sardes étant regardée comme fixée chronologiquement), régna de l'olympiade 15, 3.e année, jusqu'à la 1.re année de la 25.e; selon Eusèbe, de la 2.e année de la 20.e à la 1.re de la 29.e olympiade. C'est sans doute sur Apollodore que cette supposition est fondée, et cela est d'autant plus vraisemblable que, dans Eusèbe, à la dernière de ces olympiades, Archiloque est

se disputèrent, pendant de longues années, la possession de ces riches campagnes. Ces villes, parvenues à une grande puissance, ne purent jamais déposer la haine qui animait les uns contre les autres les Doriens et les Achéens. Les Sybarites occasionèrent la fondation de Métaponte pour éloigner les Tarentins de la Siritis. Malheureusement on manque absolument de données sur l'époque à laquelle elle eut lieu : ce n'est donc que par conjecture, mais sans danger de nous tromper beaucoup, que nous placerons au milieu du deuxième siècle les guerres des Métapontins contre Tarente et contre les Énotriens habitans de l'intérieur des terres [176], guerres par suite desquelles ils perdirent un tiers de leur territoire. Alors il y avait donc encore des Énotriens libres : cependant il faut que, dans la suite, la plus grande partie du pays appelé depuis Lucanie ait été soumise aux Sybarites; car le nombre de leurs trois cent mille citoyens est au moins incertain, de même qu'un pareil nombre de guerriers marchant contre Crotone, quoiqu'à

---

nommé contemporain de Gygès, que Cornélius Népos, partisan d'Apollodore, place sous Tullus Hostilius. L'éloge qu'il fait de la *Siritis* (dans Athénée, XII, p. 523, d), est occasioné par l'heureux établissement d'une colonie loin des conquérans barbares.

[176] *Πολεμοῦντας πρὸς τοὺς Ταραντίνους καὶ τοὺς ὑπερκειμένους Οἰνωτρούς.* Strabon, VI, pag. 265, a.

raison de l'*isopolitie* ou égalité de droits on ne puisse le rejeter comme absolument impossible. Ce qu'on nous dit néanmoins des quatre peuples et des vingt-cinq villes [177] soumises à Sybaris peut être admis, et la fondation de Posidonia et de Laos sur la mer inférieure prouve que Sybaris dominait de l'une à l'autre côte; il est même évident que ces colonies gardaient les frontières de son territoire. C'est de la sorte aussi que Crotone fonda, sur les côtes de la même mer, Terina, Locres, Hipponium et Medma. C'est à cette époque et sous la domination de tous les Grecs d'Italie, et non des seuls Sybarites, qu'il faut rechercher l'esclavage général des Pélasges [178] ou Énotriens qui habitaient la contrée immédiatement voisine de ces villes, ce qui n'empêche pas que, dans plusieurs cantons, cet esclavage n'ait duré encore fort long-temps après. Toutefois beaucoup de milliers d'individus eurent un meilleur sort; car on concéda le droit de bourgeoisie à une multitude d'habitans [179], et c'est ce qui seul peut expliquer comment, à Sybaris et à Crotone, on vit se remplir de citoyens une muraille telle qu'une petite partie de son enceinte aurait suffi aux descendans des premiers colons : il faut donc que la plupart de ces plébéiens aient été des indigènes et plus particulièrement des Pélasges.

---

177 Strabon, VI, pag. 373, b.

178 Voyez note 58. — 179 Diodore, XII, 9.

On ne sait si Crotone s'empara de tout le territoire de Sybaris, ni combien de temps la ville désormais dominante conserva son rang. Toutefois il ne paraît pas que la splendeur de Crotone ait été de longue durée; il est probable qu'une fois précipitée de sa grandeur, ses sujets ressaisirent, du moins en partie, leur liberté. Quand Antiochus marquait la frontière de l'Italie du Laüs à Métaponte (329), les Énotriens à l'occident de cette ligne avaient déjà été soumis par les Lucaniens, mais non pas expulsés [180]. Voilà pourquoi cette côte, bien qu'on ne la donne plus à l'Italie, continue cependant à être appelée Énotrie [181]. Le temps des migrations de peuples était passé, des sujets tributaires étaient plus profitables au vainqueur que des troupeaux d'esclaves achetés. Il est clair, par le petit nombre des Lucaniens dans le recensement qui eut lieu au temps de la guerre cisalpine [182], que la grande majorité des habitans n'appartenait pas à la nation sabellique dominante. Il y a lieu de croire qu'Antiochus déjà parlait des Chones comme d'un peuple éteint; ainsi l'a fait Aristote [183]. Ce n'est point

---

180 Ainsi que le dit l'expression erronnée de Strabon : τῶν Σαννιτῶν αὐξηθέντων ἐπὶ πολὺ, καὶ τοὺς Οἰνωτροὺς ἐκβαλόντων. Le même, VI, pag. 253, b.

181 Voyez remarque 33.

182 30,000 citoyens et 3000 cavaliers. Polybe, II, 24.

183 *Polit.*, VII, 10 : ἦσαν καὶ οἱ Χῶνες Οἰνωτροὶ τὸ γένος.

cependant que les villes grecques de la côte occidentale du golfe de Tarente les eussent exterminés par cruauté ; les Chones disparurent parce que, sans même former de villes indépendantes, ils descendirent à des professions basses et serviles, parce qu'ils adoptèrent la langue et les mœurs des Grecs.[184] Il en arriva autant aux Sicules de l'île, qui appartenaient à la même souche [185], et qui cependant étaient loin d'être avec les Grecs dans des rapports si défavorables; ce fut aussi le sort des Épirotes, que Polybe ne distinguait pas des Grecs, quoiqu'il en séparât les tribus sauvages de montagnards étoliens.

Cette facilité à s'identifier avec les Hellènes est un des traits caractéristiques des peuples pélasgiques; c'est l'une des principales raisons de la dissolution et de l'anéantissement de la nation. Il est tout simple d'y voir un effet de rapports primitifs d'affinité entre des souches, qui pour cela n'en avaient pas moins des différences essentielles, et je crois qu'il en était ainsi; néanmoins on voit la langue et le caractère national des Grecs exercer une sorte de puissance magique sur des peuples qui viennent à se trouver en contact avec eux, même là où il n'y a lieu de supposer aucune affinité semblable. Les

---

[184] Pandosia, autrefois résidence des rois énotriens, est qualifiée sous Philippe de ville grecque. Scylax, pag. 4.

[185] Diodore, V, 6.

peuples de l'Asie mineure devinrent Hellènes à dater de la conquête qu'en firent les Macédoniens, et presque sans colonies de véritables Grecs. Antioche, quoique le bas peuple y conservât sa langue barbare, était une ville entièrement grecque, et la roideur orientale seule fit échouer la métamorphose complète des Syriens. Il est remarquable que les Albanais, colons qui vinrent s'établir dans la Grèce moderne, ont adopté avec leur propre langue la langue romaïque, et qu'en plusieurs endroits ils ont même oublié la leur. L'immortelle Souli n'était grecque que de la sorte; la généreuse Hydra, dont peut-être nous pleurerons l'anéantissement avant que l'impression de ce volume soit achevée, n'est elle-même qu'un établissement d'Albanais.

La formation d'un peuple grec aussi nombreux dans l'Énotrie justifie le nom de grande Grèce. Ce qui atteste que la métamorphose a été complète, c'est que les Bruttiens, tout en introduisant la langue osque, maintinrent l'usage du grec. Les Romains les regardaient tellement comme étrangers que, dans le coup d'œil général des forces de l'Italie, à l'occasion de la guerre cisalpine, on ne tint pas plus compte de leurs hommes capables de porter les armes que de ceux des villes grecques. La Calabre, ainsi que la Sicile, demeura un pays grec, quoique des colonies romaines s'établissent sur la côte. Ce ne fut même qu'au 14.ᵉ siècle que la langue grecque

commença à se perdre; mais il n'y a pas encore trois cents ans qu'elle régnait à Rossano, et sans doute beaucoup plus loin; car on ne doit qu'au hasard ce qu'on sait de cette petite ville. De nos jours même, une population parlant le grec s'est maintenue aux environs de Locres.[186]

Au temps de la guerre du Péloponèse, il y avait encore des Sicules dans l'Italie du sud[187], et il faut qu'ils aient composé entre eux des communautés closes, quoique dépendant de villes plus puissantes, puisqu'ils avaient conservé l'usage des repas communs (des syssities) et d'autres coutumes primitives.[188] Je rapporte ceci à l'époque d'Antiochus; quatre-vingt-dix ans plus tard, au temps où écrivait Aristote, cela ne peut guère avoir existé. Alors, il est vrai, il y avait vingt ans que la partie méridionale

[186] Je dois à M. le ministre comte de Zurlo la certitude de ce renseignement, recueilli d'abord d'une manière vague par beaucoup de voyageurs. Il a trop de connaissances philologiques pour qu'on puisse craindre de sa part une méprise causée par la présence d'une colonie d'Albanais. Je saisis cette occasion de faire entrer dans ce tableau des peuples de l'âge d'or en Italie, le nom d'un homme que les ames des anciens Samnites doivent regarder comme un digne descendant de leur nation, d'un homme qui est resté le dernier de ce siècle si florissant par les dons du génie, qu'en 1799 Naples vit s'éteindre au milieu de flots de sang. Puisse-t-il accepter cet hommage de ma vénération !

[187] Thucydide, VI, 2. — [188] Aristote, *Polit.*, VII, 10.

de la Lucanie, laquelle s'étendait jusqu'à Rhégium[189], s'était constituée en état libre et séparé : d'ailleurs le nom d'esclaves révoltés, que les insurgés acceptaient comme défi[190], autoriserait à rejeter l'absurde narration sur les esclaves des Lucaniens, exaspérés par la cruauté des traitemens qu'on leur faisait éprouver, et à rattacher au lieu de cela l'origine des Bruttiens à d'anciens serfs, en supposant que ce qui restait d'Énotriens se fortifia des transfuges osques et se remit en possession de la liberté, après que les Lucaniens eurent brisé la puissance des villes grecques. Mais ce fut une ère nouvelle, et les Bruttiens s'élevèrent comme un peuple nouveau pour lequel il est difficile d'admettre la continuation d'anciennes coutumes.

Quand les armes romaines atteignirent ces contrées, il n'y avait plus dans la grande Grèce que des Lucaniens, des Bruttiens et des Grecs : les seuls savans et quelques écrits des Grecs d'Italie gardaient encore le souvenir des Énotriens.

Les Opiques et les Ausones.

Les Grecs appelèrent *Opica* ou *Ausonie*, le pays situé entre l'Énotrie et la Tyrrhénie. Aristote dit : « Des limites de l'Énotrie, vers la Tyrrhénie, s'éten-

---

189 C'est l'étendue que lui donne Scylax.

190 Bruttiens : Strabon, VI, p. 255, b. Diod., XVI, 15.

« daient les Opiques, surnommés alors et encore « aujourd'hui les *Ausones*[191]. » Il ne restreint pas leur territoire à la Campanie; car il appelle aussi le Latium une contrée de l'Opica[192]; c'est en y ajoutant le nom de l'Opica que l'on distinguait Cumes de celle de l'Éolie. Hécatée appelait Nole une ville d'Ausonie[193]; d'autres, sans doute, l'auront qualifiée de ville de l'Opique. Sans qu'il y ait rien de bien précis, la frontière du sud-est se sera étendue avec les conquêtes des Samnites en Énotrie; il y a aussi du vague dans ce que disaient les Romains, qu'Ausonie était le nom du pays compris entre l'Apennin et la mer inférieure[194]. On veut que Témésa, d'où les Grecs du temps d'Homère tiraient le cuivre[195], ait été fondée au loin vers le Sud par les Ausones[196]; mais cette assertion sera née de quelque méprise sur l'expression d'un poète d'Alexandrie.[197]

C'est sans contredit une erreur causée par une locution vicieuse, qui fait que pour les temps les plus anciens Aristote étend pour le moins jusqu'au

---

191 *Polit.*, VII, 10.

192 Ἐλθεῖν (τῶν Ἀχαιῶν τινας μετὰ τὴν Ἰλίου ἅλωσιν) εἰς τὸν τόπον τοῦτον τῆς Ὀπικῆς ὅς καλεῖται Λάτιον, ἐπὶ τῷ Τυῤῥηνικῷ πελάγει κείμενος. Denys, I, 72, p. 58, c.

193 Étienne de Byzance, *s. v.* — 194 Festus, *s. v. Ausoniam.*

195 Odyss. *α*, v. 184. — 196 Strabon, VI, pag. 255, c.

197 Voyez plus haut, remarque 49.



Silarus les demeures des Ausones; car long-temps encore après la formation d'établissemens grecs, toute la côte et l'intérieur du pays étaient tyrrhéniens ou italiques, au sud d'une ligne qu'il convient de tirer par le Garganus et la chaîne qui borne au Nord le bassin de Bénévent jusqu'au Vulturne, à peu près entre Télésia et Allifæ. Ainsi, dans le Samnium, les seuls cantons septentrionaux appartenaient aux Opiques [198], et l'on a retenu le souvenir de ce que le pays où sont Cales et Bénévent fut le premier qualifié d'Ausonie. [199]

Aristote nous apprend qu'Opique était le nom de la nation, et qu'Ausone en désignait spécialement une partie [200]. Il n'est pas douteux qu'il n'ait suivi Antiochus, et cela nous fait connaître dans quel sens il faut prendre ce qu'on répète d'après cet auteur; savoir que les Opiques et les Ausones sont le même peuple [201]. Une source commune des plus fâcheuses confusions pour les temps de tradition, c'est qu'il est beaucoup de nations qui se composaient de plusieurs peuples, lesquels sont tantôt

---

198 Strabon, V, p. 250, b.

199 Extrait de Festus, *s. v. Ausoniam*. Cependant il faut considérer Maluentum comme une conquête; car elle était originairement italique.

200 *Ὀπικοὶ, τὴν ἐπωνυμίαν Αὔσονες κληθέντες.* L. c.

201 Strabon, V, pag. 242, c. *Ἀντίοχος φησὶ τὴν χώραν ταύτην Ὀπικοὺς οἰκῆσαι, τούτους δὲ καὶ Αὔσονας καλεῖσθαι.*

désignés par leur nom particulier et tantôt par le nom commun et général. Qu'une tradition parlât de Pélasges, qu'une autre citât les Sicules ou les Tyrrhéniens comme habitans d'un pays, on en concluait, même dans l'antiquité, qu'il s'agissait de deux peuples qui y étaient établis l'un à côté de l'autre ou l'un après l'autre : c'est ainsi que Polybe a parlé des Opiques et des Ausones comme de deux peuples différens, habitant la contrée qui entoure le golfe[202]. Nul n'est doué également de toutes les facultés, et cet excellent historien de l'époque qu'il avait sous les yeux, se souciant peu de rechercher l'histoire des anciens peuples, est absolument sans autorité quand il nous parle d'eux. C'est ainsi que Strabon distingue entre les Ausones et les Osques : ceux-là sont les anciens habitans de la Campanie ; ceux-ci leur succèdent dans la conquête du pays.[203] Un auteur qu'il cite sans le nommer, accumule encore plus les erreurs : cet auteur parlait d'Opiques, d'Ausones et d'Osques qui, les uns après les autres, auraient occupé la Campanie ; puis viennent les habitans de Cumes, puis les Tyrrhéniens qui, à la fin, auraient été vaincus par les Samnites.[204]

---

[202] Πολύβιος δ' ἐμφαίνει δύο ἔθνη νομίζων ταῦτα. Ὀπικοὺς γάρ φησι καὶ Αὔσονας οἰκεῖν τὴν χώραν ταύτην περὶ τὸν Κρατῆρα. — [203] Strabon, V, p. 232, d; p. 233, a.

[204] *Idem*, V, pag. 242, c. Ἄλλοι δὲ λέγουσιν, οἰκούντων Ὀπικῶν πρότερον, καὶ Αὐσόνων οἱ δ' ἐκείνους (f. σὺν ἐκείνοις),

Parmi les Osques, qu'il regardait comme éteints, Strabon compte les Sidicins [205], d'où il suit qu'il semble faire usage de ce nom, en tant qu'il a pu voir clair dans ces choses-là, pour désigner les Ausones non mélangés de Samnites. Ce qui a pu y donner lieu, c'est qu'il aura trouvé, dans des écrits grecs, le nom d'Opique appliqué à des Samnites et à d'autres *Sabelli* du sud [206]. Un aussi bon écrivain pouvait tenir à détruire ici toute amphibologie en s'emparant de la forme latine, en lui donnant une signification déterminée, et en laissant subsister la forme grecque selon le sens qui s'y était glissé. Il ne pouvait ignorer qu'*opicus*, *opscus* ou *oscus* ne sont qu'un seul et même nom, ainsi que le remarquent formellement les grammairiens romains [207]. La langue grecque ne fit usage que de la

---

κατασχεῖν ὕστερον Ὄσκων τι ἔθνος, τούτους δ' ὑπὸ Κυμαίων, ἐκείνους δ' ὑπὸ Τυῤῥηνῶν ἐκπεσεῖν — (τούτους δὲ Καπύης) — παραχωρῆσαι Σαννίταις.

205 Strabon, V, p. 237, c. *Ὄσκοι, Καμπανῶν ἔθνος ἐκλελοιπός*, et p. 233, a : *τῶν Ὄσκων ἐκλελοιπότων.*

206 Quand la puissance de Denys le jeune fut ébranlée, on courut le danger de voir toute l'île tomber en la puissance des Phéniciens ou des Osques. *Epist. Plat.*, VIII, p. 353, d. Ces Osques ne peuvent avoir été que les mercenaires sabelliques qui, un peu plus tard, sont appelés Mamertins et Campaniens; ils composaient la principale force militaire des États grecs de Sicile. — 207 Festus, *s. v. Oscum. In omnibus fere antiquis commentariis scribitur opicus pro osco.*

première de ces formes, la dernière resta au latin. Sans doute Strabon aurait dû, d'après cela, nommer osque et non opique le peuple qui habita le Samnium avant les Sabelli[208]; mais celui qui se tient le mieux sur ses gardes peut se laisser aller à un pareil oubli.

Le nom des Opiques rappelait à l'esprit des Grecs l'idée de barbares grossiers, parce que de sauvages mercenaires le portaient. Ils donnaient aussi ce nom déshonorant aux Romains, en leur qualité de parens des Mamertins, et cela encore du temps de Caton. Cependant, quand ils avaient besoin de protection, ils s'empressaient de soutenir l'origine lacédémonienne des Samnites et l'origine arcadienne des Romains.

Mais si ces Opiques, dont les Samnites ont conquis le territoire, étaient Osques, il sera surprenant que la langue des conquérans et des peuples qui en sont issus soit appelée osque[209]. Toutefois s'ils sont demeurés dans le pays conquis plus nombreux que les vainqueurs, leur langue a pu prévaloir; et si elle

---

[208] Strabon, V, p. 250, b. *ἐν τῇ τῶν Ὀπικῶν — ἐκβαλόντες ἐκείνους.*

[209] Tite-Live, X, 20. Pour observer l'armée samnite, on envoie des hommes *gnari oscæ linguæ*. Il est inutile d'accumuler des preuves pour établir que la langue des Campaniens était osque. Ce que les Bruttiens avaient d'osque ne pouvait venir que des Sabelli (Festus, Extr. *s. v. bilingues Brutates*).

ne demeura pure, elle a pu dominer dans le mélange, quand même les Osques auraient entièrement différé des Sabelli et de souche et de langue. C'est ainsi que l'on vit les descendans des Lombards adopter bientôt l'italien; l'histoire, durant des siècles, ne connaît que les Lombards, quoiqu'ils fussent en minorité, et cependant jamais il n'est question de la langue des Lombards. Varron parle formellement d'un mélange, précisément en ce qu'il distingue entre le sabin et l'osque [210]; mais ce n'est point un témoin des paroles duquel on puisse conclure qu'il n'y avait point d'affinité entre ces langues. [211]

La langue osque était répandue sur tout le sud de l'Italie, jusque dans le Bruttium et en Messapie, où était né Ennius, qui parlait l'osque et le grec comme ses langues maternelles. Il faut que les différences des dialectes de l'osque aient été grandes; car il était parlé, tant par des anciens Ausones que par des peuples dans lesquels non-seulement les Sabelli, mais encore les Énotriens étaient mêlés au sang des Osques; sans doute que les inscriptions que l'on a conservées dans divers pays représentent à nos yeux ces dialectes.

Mais l'osque n'est point, comme l'étrusque, un

---

[210] *Sabina usque radices in oscam linguam egit;* Varro, *de l.*, l. VI, 3, pag. 86, *Bip.*

[211] Chez les Samnites et chez les Èques, *hirpus* signifiait un loup.

mystère impénétrable; s'il nous restait un seul livre écrit dans cette langue, il ne nous faudrait, pour la déchiffrer, d'autre secours qu'elle-même. Parmi les inscriptions dont j'ai parlé, il en est quelques-unes qu'on peut expliquer mot à mot, et d'autres dont on peut ressaisir au moins une partie avec une certitude absolue. On y reconnaît ceux des élémens de la langue latine qui sont étrangers au grec, et cela sous des formes qui, dans le latin, ont perdu des syllabes et des terminaisons, ainsi que cela arrive aux langues quand elles se mêlent à d'autres et qu'elles vieillissent. On y voit comme usitées des formes et des flexions qui, dans le latin, n'apparaissent que rarement où comme exception. Puisque nous pouvons nous faire une idée de cette langue, il n'est pas du tout étonnant que les Romains aient parfaitement bien compris ses pièces de théâtre; il ne fallait pour cela qu'un peu d'habitude.[212]

Je reviens aux Ausones, que, d'après le témoignage d'Antiochus, nous devons regarder comme une portion de la nation osque. Pour l'Italie, ce

---

[212] Au milieu des recherches si diverses et si étendues qu'embrasse cette histoire, il ne peut qu'être agréable de voir des hommes à vocation accomplir à notre place quelques-unes de celles qui ne tendent pas à notre but principal. Je renonce volontiers au projet que j'avais conçu de retrouver la langue osque dans ses débris, puisque M. le professeur Klenze l'a entrepris.

nom a quelque chose de tout-à-fait étranger, et c'est dans la bouche des Grecs qu'il a pris ce caractère. La forme indigène du mot ne peut avoir été qu'*Auruni;* car il est évident qu'*Aurunce*[213] en est dérivé. Il n'est besoin ni du témoignage de Dion Cassius, ni de celui de Servius, pour démontrer que les Ausones et les Aurunces sont le même peuple.[214] Ceux-ci habitaient précisément les contrées où Tite-Live place les derniers Ausones, dont la principale ville, Cales, fut conquise en 419, tandis que trois autres, sur le bas Liris, périrent en 440 dans une guerre d'extermination qu'elles n'avaient point provoquée. Si Tite-Live nomme ici des Ausones et non des Aurunces, c'est apparemment que pour cette période il avait sous les yeux les livres de Denys qu'il suivait sans y faire attention, comme cela lui est arrivé pour la même période à l'égard des Messapiens dont il parle là où l'expression latine aurait voulu qu'il nommât les Sallentins.

Parmi les villes des Aurunces on connaît Suessa, qui précisément est au milieu du territoire de ces Ausones. D'après la mention beaucoup plus ancienne qui en est faite pour un temps qui suit de près l'ex-

213 *Auruncus* c'est *Aurunicus*, voyez remarque 244.

214 Dion Cassius, fr. IV, p. 4, édit. de Reim. Servius *ad Æn.*, VII, 627. Festus, *s. v. Ausoniam.* Celui-ci fait d'Auson, personnage mythologique, le fondateur de Suessa Aurunca : cela signifie que les Aurunces étaient des Ausones.



pulsion des Tarquins, il est évident que les vieilles annales donnaient aussi aux Volsques le nom d'Aurunces, et que les historiens postérieurs seuls ont cru voir en eux deux peuples.[215]

Joignez à cela que Scylax comprend sous le nom de Volsques les habitans de toute la côte sur la longueur d'une journée de navigation depuis Circéji[216], ce qui nous conduit au Vulturne, où l'histoire place des Ausones, des Aurunces et des Volsques. Il ne faut pas regarder le mot Ολσοὶ tel qu'il est dans le Périple[217], comme une faute de copiste; car c'est *Volsi* avec omission du digamma, et de là on a fait *Volsici*, qui, par contraction, est devenu *Volsci*. Les *Volscentes* ou *Volcentes*, peuple d'ailleurs inconnu, qu'on nomme avec les Lucaniens[218], sont sans doute aussi de la même nation. Ce sont d'anciens Opiques repoussés par l'immigration sabellique, mais qui cependant avaient conservé leur indépendance sous les Lucaniens; c'est un

---

[215] Tite-Live raconte deux fois la guerre dans laquelle fut cruellement punie la défection de Pométia et de Cora, et ce qui, à l'année 251, est dit pour les Aurunces, revient encore en 259 pour les Volsques. Ἀργυρούσκων, qu'on lit dans Strabon parmi les noms des anciens peuples du Latium, est substitué par une faute de copiste à Αὐρούγκων.

[216] Il évalue la journée de navigation à 500 stades, p. 30, à moins qu'il ne faille substituer ψ à φ.

[217] Ολσοὶ: *Peripl.* 3. — [218] Tite-Live, XXVII, 15.

exemple frappant des modifications sans fin que subissent les noms italiques[219]. C'est aussi de la

---

[219] Un des caractères propres à la langue latine, c'est que des formes simples des noms de peuple (lesquels paraissent souvent avoir été les mêmes que celui de l'*archégète*) on a fait des dérivés, et qu'ensuite, soit par synthèse, soit par contraction, on en a encore créé d'autres, qui tous, et sans acception accessoire, ont la même valeur et s'emploient de même que le nom simple. Rarement celui-ci est demeuré usité, et pour aucun peuple on ne se sert de toutes les formes dérivées; mais l'analogie se retrouve complétement quand on rapproche les divers noms. Les formes simples sont *Æquus*, *Volsus*, *Italus*, *Umber*. Les premiers dérivés finissent en *icus* (au lieu de *sicus*, *scus*), *ulus*, *anus* ou *inus* et *unus*: *Hernicus*, *Opicus*, *Italicus*, Ὀμβρικὸς, *Græcus* pour *Graicus* — *Volscus*, *Tuscus*, *Etruscus* — *Siculus*, *Apulus*, Αἰκλος, *Rutulus*, *Romulus* pris pour nom de peuple; *Pœnulus* — *Romanus*, *Campanus*, *Lucanus*, Αἰκανὸς, *Sabinus*, *Latinus*, *Aurunus*. — Terminaisons composées : *iculus*: *Æquiculus*, *Volsculus*, *Pœdiculus*, *Saticulus*, *Græculus*; — *Sabellus* est comme serait *Sabinulus*; — *icinus*: *Sidicinus* — *unicus*; *Auruncus* (*Tuscanicus* est au moins adjectif). Les terminaisons *anus*, *inus*, *enus* deviennent *ans*, *ins*, *ens* ou *as*, *is*, *es* par contraction, et se modulent ensuite sur la troisième déclinaison : de *Romanus*, *Romas*; de *Lucanus*, *Lucas* (on trouve sur les médailles le génitif pluriel *Romanom* ou *Lucanom*, et *bos Lucas*); de *Campanus*, *Campas* (Plaut., *Trinum.*, II, 4, 44); de *Bruttanus*, *Bruttas*; de *Picenus*, *Picens*. *Samnis* est aussi mis pour *Samninus*, qui est dérivé de *Samnium*; dans le même genre qu'*Antias*; et *Tiburs* de *Tiburnus*. Dans l'adjectif cité, *ulus* n'est jamais une syllabe diminutive, pas plus dans *Græculus* que dans *Hispallus* (ou *Hispanulus*); la signification acces-

sorte que s'est formé *Volusci*, que les Grecs ont adopté pour désigner les Volsques, et je ne doute pas que les Élisyci ou Hélisyci, nommés par Hérodote parmi les peuples chez qui fut recrutée l'armée avec laquelle, sous Gélon, les Carthaginois attaquèrent la Sicile[220], ne fussent les Volsques. Il est vrai qu'Hécatée a désigné ces Hélisyci comme un peuple ligurien[221]; mais cela ne peut être entendu que dans un sens très-vague, ainsi que, selon Denys, il arrivait aussi à quelques Grecs de compter les Romains parmi les Liguriens, ainsi que Philistus leur a donné les Sicules; car Hérodote nomme les Hélysici comme les Ibères et les Celtes à côté des Liguriens.

On distingue la langue des Volsques[222] de celle

---

soire n'y a été ajoutée que plus tard. Ces terminaisons ne changeant point les noms, les Siculi du Latium pouvaient aussi être appelés *Sicani*. Virgile trouva sans doute ce nom ainsi employé, et s'en prévalut pour restreindre à l'île le mot Sicules. Il faut ranger parmi les terminaisons en *as* celle d'Ἰταλίντες, Antiochus, dans Denys, I, 12, pag. 10, e, et même Σελλὸς, Ἕλλην. Hérodien attribuait à l'ancien langage sicule les formes des noms propres en ης, avec génitif prolongé en ντος (Bekk., *Anecd.*, p. 1399), comme serait Ἰταλίνντοσ, comme *Antiatis*, *Brutatis*, *Samnitis*.

[220] VII, 165. — [221] Étienne de Byzanee, *s. v.*

[222] Cette distinction est faite par le poète comique Titinius, dans Festus, *s. v. Oscum: osce et volsce fabulantur, nam latine nesciunt.*

des Osques, c'est-à-dire de celle des pays où dominaient les Sabelli, et la table où paraît être écrit le nom de Vélitres, appartient en effet à une autre langue; mais l'origine de cette table est beaucoup trop incertaine pour que l'on puisse positivement appeler volsque l'inscription qu'elle porte.

Les Sidicins de Téanum, que Strabon nomme formellement Osques, sont voisins des Aurunces de Cales et de même souche[223]; il en est de même des Saticuli, qui sont un peu plus loin sur le Vulturne[224]. Ces deux noms sont des formes dérivées de celles plus simples de Sidici et Satici, qui, ramenées à cet état, nous paraissent en rapport d'affinité.

Les Èques[225], que l'on qualifie de peuple très-ancien, sont presque inséparables des Volsques dans l'histoire romaine : ils apparaissent grands et dangereux pour Rome[226]; c'est un peuple montagnard,

---

223 Strabon, V, pag. 237, c.

224 Virgile, *Æn.*, VII, 729 : *Saticulus asper.* L'histoire ne parle que de leur ville Saticulum.

225 Les formes secondaires *Æquanus* et *Æquulus* se sont conservées chez les Grecs, Αἰκανὸς et Αἴκλος : *Æquiculus* est la forme immédiate du latin. *Æquicula*, comme nominatif masculin, est une forme erronnée, et devrait être expulsé des dictionnaires; dans Virgile, VII, 747, il faut lire *gens Æquicula.* *Æquicoli* est tout aussi mauvais.

226 Tite-Live, I, 37. Cicéron, *de re publ.*, II, 20.

endurci par la chasse et exerçant de continuelles rapines sur les terres de ses voisins[227]. Au temps de sa plus grande puissance, son territoire s'étendait jusqu'à l'Algidus, entre Tusculum, Vélitres et les villes des Herniques, et jusqu'au lac Fucin, où sans doute il faut reconnaître pour Èque un fort qualifié de volsque, que les Romains prirent en 347[228]. Il faut aussi compter parmi les Èques les Falisques[229] du Soracte, dans le nom desquels on aperçoit clairement celui des Volsques. Néanmoins la population de Faléries et des villes qui en dépendaient n'était pas toute ausonienne; car les descendans des Pélasges conservèrent le culte de la Junon argienne avec les cérémonies qui leur étaient particulières[230]; il se pourrait toutefois que les conquérans l'eussent adopté en son entier. On cite de la langue des Falisques un mot qui était commun au dialecte samnite.[231]

C'est un des caractères de l'osque de mettre un *p* au lieu d'un *q* dans les mots qui sont en même temps latins; on disait *pid* pour *quid*, et ainsi de suite : d'après cela on pourrait regarder comme certain que dans le mot *Æqui* se trouvait la syllabe fondamentale des noms des *Opici* et des *Apuli*

---

227 Virgile, VII, 747 et suiv. — 228 Tite-Live, IV, 57.
229 *Æquosque Faliscos :* Virg., VII, 695. Voy. aussi Servius.
230 Denys, I, 21, p. 17, b. — 231 *Hirpus*, voy. note 211.

exprimée en latin. Les Apuli proprement dits étaient des Opiques dont le nom s'appliqua au pays des Dauniens, quand ils les eurent soumis.

Ainsi qu'il arrive dans toutes les migrations de peuples, les Opiques, poussés eux-mêmes par les Sabelli, se jetèrent du Tibre vers la mer Adriatique et vainquirent les Itali, qui étaient limitrophes sur toute cette étendue. Beaucoup d'entre eux se soumirent, d'autres partirent; et c'est ainsi que même dans les plus anciennes traditions des Grecs d'Italie on disait que les Sicules, établis dans l'île, avaient quitté leurs demeures pour se retirer devant les Opiques[232]. Ici encore Sicules et Itali sont synonymes, et c'est uniquement parce que les Sicules du Tibre étaient connus comme existant encore, que s'est formée l'opinion que c'étaient eux qui avaient été les émigrans. Mais il est fort invraisemblable qu'il y ait eu parmi ces derniers un nombre considérable de ces Sicules si lointains. Ils seraient plutôt venus de la Campanie, qui fut tout aussi pélasgique dans les premiers temps, qu'il est certain que dans la suite elle devint osque, au point que l'ancienne population y dut complétement disparaître.

Au siècle d'Auguste, c'était une opinion généralement reçue, que les Étrusques avaient occupé la Campanie jusqu'à la conquête qu'en firent les Sam-

---

232 Denys, I, 22, pag. 18, c.

nites; l'on pensait que leur première ville avait été Capoue, sous le nom de Vulturne, et que Nole, fondée un peu plus tard, faisait partie de cette Étrurie[233]. Or, je crois avoir démontré que, de Surrentum au Silarus, les Tyrrhéniens n'étaient pas des Étrusques. Ici encore les écrivains de Rome pourraient bien avoir appliqué aux Étrusques ce que les chroniques de Naples et de Cumes rapportaient des Tyrrhéniens autrefois maîtres de la Campanie. On peut conclure de ce que dit Céphalon que, chez les anciens Grecs, Capoue comptait, non moins que Rome, parmi les villes pélasgiques tyrrhéniennes; il la range, comme Rome, au nombre des villes bâties par les Troyens. La même idée sert de base aux narrations qui se sont conservées sous la forme de renseignemens dans les ouvrages des grammairiens: tantôt Capoue est fondée par Campus, tantôt c'est un prince de ce nom qui règne en Épire sur les Chaoniens, et l'Épire est aussi appelée Campanie.[234]

---

233 Tite-Live, IV, 37. Velléjus, I, 7. Strab., V, p. 242, d.

234 *Etymolog. magn.*, *s. v.* Κάμπος. Servius *ad Æn.*, III, 334. Les Campylides ou race du roi Campus, sont sans doute l'ἀρχικὸν γένος des Chaoniens; Thucydide, II, 80. C'est probablement avec beaucoup de raison que les anciens éditeurs entendirent *Chaonii Campi*, non des champs chaoniens, mais des Campi Chaoniens : ils ne se déterminèrent point par de vaines subtilités. Un Romain, en allant de Brindes en Grèce, avait devant les yeux la Chaonie avec ses monts acro-

Une correction que l'on peut regarder comme très-sûre, fournit un témoignage formel de l'origine tyrrhénienne de Nole[235] : quant à l'indication des chronologistes que Velléjus ne nomme pas, et selon laquelle les deux villes auraient été bâties par les Étrusques, quarante-huit ans avant Rome, on ne peut la soutenir autrement qu'en l'appliquant aux Tyrrhéniens. Et bien que pour les Étrusques l'on cite formellement Caton, il n'est rien moins que certain qu'il ne distinguât pas entre les Tusci et les Étrusques. Polybe cependant parle expressément des Étrusques comme étant les possesseurs des champs phlégréens[236], et si mince que puisse être son autorité en fait d'archéologie, je ne voudrais pas rejeter une opinion pour laquelle il se déclare aussi positivement, avant que toute tentative pour la défendre ait été jugée insoutenable. On concilie parfaitement, avec ce qu'on peut retrouver de l'histoire étrusque, l'assertion que l'ingénieux mais léger Velléjus blâmait si fort dans Caton, et selon

---

cérauniens ; il ne pouvait pas plus parler des plaines de Chaonie, qu'un Anglais ne le ferait d'Alpes entre Calais et Paris.

[235] Dans le texte de Solinus, pag. 14, a, *edit. Salm.*, il y a *Nola a Tyriis*. Je lis avec Lipsius, mais en y attachant un autre sens, *a Tyrrhenis*. Le changement opéré par Saumaise, qui voulait lire *a Thuriis*, est à coup sûr une erreur.

[236] Polybe, II, 17.

laquelle Capoue, quand elle fut prise pendant la guerre d'Annibal, n'existait que depuis 260 ans, ce qui, par conséquent, reportait sa fondation à l'an 283. La grandeur des Étrusques appartient au troisième siècle de Rome : elle se manifeste dans les guerres de Porsenna contre Rome et Aricie, et dans celle des Véiens, après le désastre de Crémère, en 276 ; et ce fut vers ce même temps, en l'olympiade 76, 3 (278), que Hiéron sauva Cumes, menacée par la flotte étrusque. Mais la soumission de Rome à Porsenna paraît avoir été de peu de durée, et bientôt après le milieu du troisième siècle, l'histoire de Rome prend un caractère si précis, qu'il ne faut plus songer à une dépendance des peuples de la rive gauche du Tibre, telle que la supposerait l'envoi de colonies d'Étrurie jusqu'au Vulturne. Elles ne peuvent pas plus avoir franchi la mer, les trois ports des champs phlégréens, Cumes, Dicéarchie et Parthénope étant demeurés sans interruption dans les mains des Grecs de Chalcidie. Or, quand même les Étrusques seraient débarqués à Liternum, ils ne pouvaient s'occuper d'un pareil établissement sans posséder au moins un de ces ports.

Denys a conservé la mémoire d'un siége de Cumes fait par les Tyrrhéniens de la mer Ionienne avec les Ombriens, les Dauniens et beaucoup d'autres barbares, qui composaient une immense armée. L'exagération fabuleuse des nombres ne doit pas plus faire

rejeter cette guerre de l'histoire, qu'elle n'en doit faire retrancher l'expédition de Xerxès. Le miracle des fleuves qui remontent leur cours ne prouve autre chose, sinon que la mémoire d'un danger surmonté à l'aide des dieux s'était perpétuée par des chansons dans la bouche des enfans et des petits-enfans. On peut aussi regarder comme exacte pour le fond des choses la chronologie qui fixe cette guerre à l'olympiade 64, bien que peut-être elle remonte de quelques années de trop, une concordance exacte des années indigènes avec les archontes étant de sa nature impossible à établir. On pourrait se représenter l'établissement des Étrusques à Capoue, comme liée à cette expédition; et dans le fait, le récit qui rapportait formellement que les habitans de Cumes étaient en possession des plaines de Campanie, n'en comporterait pas d'antérieur[237]. Je crois que ces événemens étaient liés; mais ici encore je pense que ces Tyrrhéniens ne sont pas des Étrusques. Ces peuples, que l'on dit arrivés devant Cumes, sont indubitablement à mes yeux les Itali et les Opiques enlevés de leurs demeures par le mouvement des Sabelli, et formant avec eux une même masse de chassans et de chassés, comme dans les migrations des Germains et des Huns. C'est peut-être là l'époque où les Opiques

---

[237] Denys, VII, 3, pag. 419, b.

s'établirent dans les champs phlégréens, et de la sorte il put encore se passer beaucoup d'années avant qu'ils prissent Capoue, si cette ville comptait son commencement d'après l'ère que connaissait Caton. L'indication qui veut qu'il y ait eu aussi douze villes étrusques dans ce pays, repose sur Strabon, qui la rapporte d'une manière peu assurée : elle est susceptible de beaucoup de doutes. On ne retrouve pas, en Campanie, la moindre trace d'étrusque; les lettres pourraient tromper, mais, sans exception, tous les monumens écrits sont osques. L'art se montre tout aussi éloigné du caractère étrusque.

Nole est appelée ville chalcidienne[238]; sans doute que, pour se renforcer, les Tyrrhéniens auront reçu pour concitoyens des Grecs, et ce sont ces habitans qui se seront maintenus contre les Osques. Ils s'attachèrent ensuite aux Samnites, qui partout paraissent les amis des Grecs. Les légendes des monnaies et l'art avec lequel elles sont frappées, montrent jusqu'à quel point cette ville avait adopté la civilisation grecque. Si l'on veut savoir comment, au milieu des Osques, que Naples même ne put exclure du droit de cité, cette ville était devenue osque elle-

[238] Justin, XX, 1; cela vient donc de Trogue Pompée. Voyez aussi Silius Italicus, XII, 161 : Silius vivait avec des Napolitains.



même dès le temps de la guerre d'Annibal, que l'on jette un regard sur le destin qui attend les villes germaniques situées sur des rives non germaniques; elles en offrent un triste exemple.

Les Aborigènes et les Latins.

C'est une des traditions les plus plausibles, que dans une haute antiquité un peuple qui habitait aux environs du mont Vélino et du lac, depuis Célano jusqu'à Carséoli et Réate, en fut expulsé par les Sabins venus d'Aquila. C'est ce que racontait Caton [239], et si Varron, qui désignait les villes qu'ils occupaient dans ce pays [240], n'a pas été induit en erreur, on savait de son temps, non-seulement les endroits où étaient jadis ces villes et leurs noms [241], mais on avait conservé sur elles des notions que la seule écriture peut transmettre à travers tant de siècles. Ils perdirent leur capitale Lista par suite d'une surprise; c'est en vain que, durant de longues an-

239 Denys, II, 49, p. 113, a. — 240 *Ibid.*, I, 14, p. 11, d.

241 Il est probable que la plupart ne périrent que dans la guerre des Èques, vers 450. On peut se faire une idée des vestiges que vit Varron, par les substructions carrées qui sont au-delà du fleuve dans le pays de Tibur, à quelques milles à l'ouest de la ville. Ces substructions indiquent la place de quelques-unes des petites villes dépendantes de Tibur.

nées, on fit de Réate des efforts pour la reprendre. Se retirant de ce canton, ce peuple descendit le long de l'Arno, et dès son arrivée à Tibur, à Antemnæ, à Ficuléa, à Tellène [242], il trouva des Sicules; il en rencontra aussi à Crustumérium et à Aricie. Il les soumit ou les chassa de beaucoup d'endroits. Quand on nous dit que Préneste avait d'abord porté le nom grec de *Stephane* [243], cela indique sans doute que cette ville aussi était sicule. Tusculum, par le sien, se rattache au même peuple, Tusci et Turini ne pouvant être différens [244]; ajoutez que, par son surnom même, la famille qui y régnait se montrait italique ou tyrrhénienne, et prétendait venir de Circé, et par conséquent de Circéji [245]. Fidènes était aussi tusque.

Dans les traditions latines ces conquérans étaient appelés *Sacrani* [246], soit que, dès l'origine, on ra-

[242] Denys, I, 16, pag. 13, e.

[243] Pline, *Hist. nat.*, III, 9.

[244] Voyez remarque 219. Dans *Tuscus*, comme dans tous les noms semblables, *sicus* est contracté en *scus*, et *Tusicus* en *Turicus*; l'*r* et l'*s* changeant continuellement dans le vieux latin : *Furius* est dérivé de *Fusus*, et, par un changement contraire, *Auruncus* se prend pour *Ausunicus*.

[245] Les Mamilii, Turini et Vituli. Ulysse peut être fort ancien dans la tradition : quand même, d'après les poètes, on aurait intercalé Télégonus comme fondateur de Tusculum.

[246] Servius *ad Æn.*, VII, 796 (sur les mots *et Sacranæ acies*) : *conf.* Denys, I, 16, p. 13, b — d.

contât qu'ils étaient sortis de leur pays pour accomplir le vœu d'un printemps sacré, soit que ce fut un nom héréditaire qui donnât lieu à cette narration par cette apparente signification. Un autre nom, qui certes est ancien et authentique, c'est Casci [247] : ce nom, dans la suite, prit une signification adjective, comme chez nous celui des Goths ou des Francs a été usité dans le même sens. Dans le cours de l'histoire de Rome, nous ferons voir qu'on les appelait aussi et plus proprement *Prisci*, mot dont la signification a éprouvé le même sort.

La légende dominante, selon laquelle les Troyens d'Énée et les indigènes de Latinus ont adopté le nom commun de Latins, porte des traces de la tradition qui veut que ces Latins se soient formés de la réunion de deux peuples. Prisci Latini est un mot qui parle encore plus clairement à cet égard, dans sa véritable signification de Prisci et Latini ; mais ce même mot montre aussi que celui des Latins est plus ancien que la conquête, et que par conséquent les Sicules de cette contrée s'appelaient ainsi. Néanmoins l'avantage d'obtenir un nom distinctif bien prononcé permet de se conformer à la tradition que

---

[247] Saufeius, dans Servius Fuld. *ad Æn.*, I, 10, *qui... Cassei* (lisez *Casci*) *vocati sunt, quos posteri Aborigines nominaverunt. Conf.* dans Ennius, *casci populi Latini,* et d'autres passages dans Columna, sur les fragmens d'Ennius, p. 14, *ed. Hess.*



nous venons de rapporter, et à l'usage qui en est résulté, en appelant latine la nation formée de la conquête, et Aborigènes les habitans antérieurs du Latium.

Ce nom, dit-on, signifie les *ancètres*[248]; mais on l'applique plus naturellement à ceux qui, depuis l'origine, habitaient la contrée, comme en grec le mot *Autochtones*. Ce qui empêcha cette opinion de prévaloir, c'est, à ce qu'il paraît, que quelques-uns, regardant les Ombriens comme le plus ancien peuple de l'Italie, pensaient que les Aborigènes les avaient chassés de ce pays, ou racontaient la même chose des Sacrani. D'autres (et ici se fait sentir l'influence des contes des Grecs sur les courses des Pélasges) croyaient les Aborigènes un amas composé de diverses nations errantes, et donnaient *Aberrigines* pour étymologie à leur nom.

Il semblerait peut-être que ce nom, qui est une désignation si abstraite, leur ait été attribué par des historiens romains d'une époque récente; mais bien qu'il soit manifeste qu'il n'a jamais été celui d'aucun peuple, il est de beaucoup antérieur au temps où l'histoire de Rome sortit des langes dans les-

---

248 Denys, I, 10, p. 8, d, γενάρχαι. Voyez Saufeius dans Servius Fuld. *ad Æn.*, I, 10, *quoniam aliis* (lisez *ab illis se*) *ortos esse recognoscebant*. A en juger par l'analogie du vieux langage, il est probable que le nominatif singulier était *Aboriginus*.

quels l'enveloppaient des chroniques monosyllabiques. Déjà vers l'an 470 Callias, historien d'Agathocle, parle de Latinus, roi des Aborigènes[249], et dans Lycophron, qui, à coup sûr, ne savait de Rome que ce que lui en apprenaient Timée et d'autres auteurs grecs, Cassandre prédit qu'Énée bâtira trente forts dans les contrées des *Boreigones.*[250]

Que d'une manière inconstante l'on appelle Aborigènes tantôt les arrivans, tantôt les Tyrrhéniens; cela est de la nature de l'histoire traditionnelle; mais il est manifeste que le mot d'*Autochtones* n'a pu être appliqué aux premiers que par abus. Caton, qui disait que la plus grande partie de la plaine des Volsques avait été précédemment en la possession des Aborigènes[251], désigne clairement par là les habitans de la Maremma; car l'intérieur du pays des Volsques n'a point de plaine. Ce qui n'est pas moins à l'abri du doute, c'est que lui-même et C. Sempronius entendaient sous ce nom des Pélasges, puisqu'ils les déclarent Argiens[252]. Ce ne peut donc être que par un mésentendu, que Denys expose ce que Caton avait raconté des conquêtes des Sabins, comme si cet auteur avait nommé Aborigène le peuple expulsé par eux[253]. Varron s'est manifeste-

249 Denys, I, 72, p. 58, e. — 250 Lycophron, v. 1253.
251 Fragm. des Origines, dans Priscien, V, p. 668.
252 Denys, I, 11, p. 9, a. — 253 Voyez remarque 239.

ment rendu coupable de cette erreur, et peut-être avait-il avant Denys représenté, ainsi que lui, les Pélasges comme alliés des Aborigènes; ils chassent en commun les Sicules, mais les Pélasges ensuite se séparent de leurs alliés et se dispersent.

Néanmoins les Sicules ne disparaissent nullement du Latium; il paraît même que, vers le Tibre et autour de Rome, plusieurs de leurs villes se sont conservées indépendantes : en général, il est rare que les migrations de peuples changent intégralement la population, à moins que les conquérans ne soient de farouches exterminateurs. Pour l'ordinaire, ceux qui aiment la liberté quittent leur patrie, tandis que d'autres, et c'est communément le plus grand nombre, se soumettent au vainqueur. C'est aussi ce qui arriva en cette occasion; dans les lieux conquis, une partie de la nation se réunit aux Casci, une autre s'en alla, et l'on rattacha cet événement aux traditions sur les migrations maritimes des Sicules vers la Trinacrie, et des Tyrrhéniens-Pélasges vers la Grèce.

D'après les traditions des Grecs d'Italie, les Opiques étaient le peuple qui contraignit les Sicules à passer dans l'île[254]. A la vérité, il est fort douteux que cette migration soit plus fondée que ce que rapportent d'autres prétendues traditions du même genre;

---

[254] Thucyd., VI, 2. Antiochus, dans Denys, I, 22, p. 18, b.

peut-être ne repose-t-elle que sur une induction ou sur une supposition, et puisque tous les Itali s'appelaient Sicules, il sera tout au moins invraisemblable que précisément les plus éloignés de tous soient ceux venus en Sicile; mais la liaison visible de celui des élémens de la langue latine, qui est étranger au grec, avec l'osque, ne permet pas de douter que les Casci n'aient appartenu à la souche osque. Dans le latin les mots osques sont abrégés et tronqués; de même que dans le persan ceux de la langue zend; de même enfin qu'il arrive toujours quand une langue pesante, dure, et dont les mots ont beaucoup de syllabes, est adoptée par une nation dont le langage original a un tout autre caractère. Puisque nous voyons les anciens Ombriens, au temps de leur antique grandeur, s'étendre jusqu'au territoire des *Casci*, nous pouvons regarder la tradition adoptée par Philistus, et selon laquelle les Sicules auraient été chassés par des Ombriens et des Pélasges, comme étant la même que celle qui dirige Thucydide, lorsqu'il écrit que cette expulsion est le fait des Opiques et des Énotriens; de sorte qu'il s'ensuivrait que les Ombriens et les Opiques, dont les noms se rapprochent tant, étaient dans l'origine une même nation.[255]

---

[255] Denys, l. c. Les deux auteurs, en croyant les Sicules différens des Énotriens et des Pélasges, en supposant qu'ils

Salluste et Virgile nous dépeignent les Aborigènes comme des sauvages divisés en hordes, sans mœurs, sans lois, sans agriculture, et vivant de leur chasse et de fruits. Ceci pourrait bien n'être qu'une vieille rêverie sur la marche progressive de l'humanité, depuis la brutalité animale jusqu'à la civilisation, rêverie du genre de celles qui, sous le nom d'histoire philosophique et principalement à l'étranger, ont été répétées à satiété pendant la seconde moitié du siècle dernier, sans que l'on daignât nous épargner, dans ces fastidieuses répétitions, la privation de la parole, qui ravalait l'homme jusqu'à l'état de la bête. Ces philosophes observateurs ont à leurs ordres d'innombrables citations empruntées à des voyageurs; mais ce à quoi ils n'ont pas songé, c'est qu'il n'y a pas un seul exemple d'un peuple réellement sauvage, passant de son plein gré à l'état de civilisation; c'est que, partout où celle-ci est imposée par une puissance extérieure, la conséquence en est le dépérissement et l'extinction physique de la souche qui la reçoit. Nous citerons les Nattics, les Guaranis, les missions de la nouvelle Californie et celles du Cap. Chaque race de l'humanité tient de Dieu sa vocation avec un caractère propre à cette vocation, et le sceau qui la dis-

---

avaient été chassés par eux, erraient de la même façon que la tradition sur Cyzique. Remarque 69. *Conf.* remarque 114 et page 92.

tingue. D'un autre côté la société existait avant l'individu appelé à en faire partie, comme le dit sagement Aristote; le tout avant la partie. Ce que ces philosophes méconnaissent, c'est que le sauvage est ou dégénéré, ou bien que dès son origine il n'est homme qu'à demi. Il se pourrait toutefois que cette tradition fût un récit des sujets sur la dureté de leurs maîtres, groupissant dans l'oisiveté, tandis qu'ils cultivaient la terre pour eux. Il n'est pas possible d'attribuer au seul hasard la coïncidence dans le latin et dans le grec, des mots qui désignent une maison, un champ, une charrue, le labourage, le vin, l'huile, le lait, les bœufs, les porcs, les moutons, les pommes, et en général tous les mots qui concernent l'agriculture et une vie paisible[256], tandis qu'au contraire tous les objets qui ont rapport à la guerre ou à la chasse, sont désignés par des mots étrangers au grec. Si la coïncidence des mots de la première espèce n'est pas absolue, c'est qu'il n'en peut pas être autrement pour des langues comme celles des Hellènes et des Pélasges, qui, nonobstant leur complète affinité, diffèrent essentiellement, et peut-être pour la plus grande partie.

---

[256] On pourrait y ajouter d'autres mots, s'il ne fallait une démonstration raisonnée de leur identité. On ferait voir, par exemple, que *ἵππος* et *equus* sont le même mot.

On veut que les Aborigènes aient honoré, comme auteur d'un meilleur genre de vie, Janus, puis Saturne, qui leur apprit l'agriculture et les engagea à choisir des demeures fixes. Janus ou Dianus est, ainsi que l'a montré Scaliger, le dieu du soleil[257]: il est très-vraisemblable que Saturne et sa femme Ops sont, l'un le dieu, l'autre la déesse de la terre; l'un la force vivifiante, l'autre la force qui conçoit et enfante les biens de la terre: son règne est dans ses profondeurs. L'interprétation qui fait des rois de ces dieux est beaucoup plus moderne.

De Saturne à l'arrivée des Troyens, la tradition ne comptait que trois rois des Aborigènes: Picus, Faunus et Latinus, de père en fils; ils ne furent élevés au rang des dieux et adorés comme *Indigètes* qu'après avoir quitté la terre. Ce n'est que dans la plus récente des narrations que Latinus périt dans un combat contre Turnus ou Mézence; selon la véritable tradition il disparaît, et il est adoré sous le nom de Jupiter Latialis.[258]

Dans un autre dialecte, Latinus a été appelé aussi

---

257 Comme tel il peut expliquer Circé, qui, dans la mythologie grecque, est fille du soleil; il n'est pas douteux que son histoire ne fût indigène dans le voisinage du promontoire auquel elle donna son nom. Cette fable n'y fut pas apportée de la Grèce.

258 Festus, *s. v. oscillum. Conf. Schol. Mediol. ad or. pro Planc.* 9.

Lavinus, et dans la suite d'ignorans interprètes en ont pris texte pour imaginer un frère de Latinus, fondateur de Lavinium [259]. C'est ainsi encore que les Latins étaient appelés Lavici [260], et que Lavinium est le lieu du sanctuaire commun, celui de l'assemblée générale de la nation, comme le Panionium [261]. Le roi Lacinius d'Énotrie [262] n'est qu'une autre phase de Latinus, et l'on voit clairement ici que les Énotriens étaient aussi appelés Laciniens, et faisaient avec les Latins partie d'une même nation; car Lacinium et son temple de Junon étaient pour ces peuples un sanctuaire commun, très-ancien et indigène, ainsi que l'indique l'expression qui nous apprend qu'il fut fondé avant la guerre de Troie.[263] Le promontoire lacinien est nommé du nom de la nation comme celui de Japygie qui est à l'opposite.

---

259 Servius *ad Æn.*, I, 2.

260 *Picti scuta Lavici* (et non *Labici*), *Æn.*, VII, 799. Il s'agit d'un peuple et non de la ville qui n'est pas loin de la *Via Latina*.

261 C'est ainsi qu'il faut expliquer *Lavina littora* (*conf. Æn.*, IV, 236), et non par une prolepse. Selon l'idée reçue, Virgile faisait commencer le nom des Latins à dater de la réunion des Troyens et des Aborigènes, tandis que la forme rapportée ci-dessus n'était pas aussi enchaînée à cette signification.

262 Servius *ad* III, 552. Diodore, IV, 24.

263 Servius, l. c. *Quod ante Troicum bellum collatitia pecunia reges populique fecerunt.*

On va jusqu'à nommer positivement ce Lacinius du nom de Latinus, roi des Itali, et on lui attribue une fille Laurina, qu'il donne en mariage à un étranger, à Locrus [264]. Quel historien cependant tenterait de poursuivre les formes incertaines que prennent ces nuages mythologiques, qui changent d'aspect selon le caprice des narrateurs? Qui voudrait s'arrêter ici, quand des recherches plus substantielles l'attendent? Toutefois il importe, pour saisir les idées des Grecs sur l'essence de la nation latine, de rappeler, quoique d'ailleurs cela soit bien connu, que Latinus, qu'Hésiode fait souverain de tous les glorieux Tyrrhéniens (les Pélasges [265]), est, selon lui, le fils d'Ulysse et de Circé, et que, selon une autre version, il l'est de Circé et de Télémaque [266] (dans celle-ci Télémaque, Pénélope, l'innocent meurtrier Télégonus, fuient dans le Latium pour se soustraire à la rage des prétendans irrités de la mort du héros). Une autre série de traditions fait de Latinus le fils d'Hercule et d'une fille de Faunus [267], ou de l'Hyperboréenne Palanto [268]. D'obscures notions plaçaient Rome même dans le voisinage des Hyperboréens [269], et pro-

---

264 Conon, *narr.* 3. — 265 Théogon., 1011—1015.

266 Hyginus, Fab. 137. Voyez, dans Festus, un certain Galitas, *s. v. Roma.*

267 Justin, XLIII, 1.

268 Denys, I, 43, pag. 34, c. Festus, *s. v. Palatium.*

269 Héraclide. Voyez Plutarque, dans *Camill.*, p. 140, a.

bablement le peuple hyperboréen des Tarcynéens[270] doit s'entendre des habitans de Tarquinies. Or, si nous ne craignons pas de chercher en Italie les mystérieux Hyperboréens, on concevra comment, de peuple en peuple, leurs présens ont pu arriver aux Dodonéens de Délos, en faisant le tour de la mer Adriatique; dans ces anciens temps où des nations pélasgiques en occupaient toute la circonférence, l'unité de religion ôte à ces envois ce que l'éloignement aurait d'incroyable. Si l'on concède une fois que ce peuple, appelé Hyperboréen, a pu être un peuple pélasge d'Italie, la possibilité deviendra presque une certitude, au moyen de la dénomination à peu près latine, de ceux qui apportaient ces présens.[271]

Évandre, arrivant dans le Latium avec une suite d'Arcadiens, ne mériterait aucune mention, si cette fable n'était antique et indigène, et si par là même il ne devenait vraisemblable qu'on lui peut trouver une explication qui la débarrasse de ce qu'elle a d'absurde. Dans un pays où il y avait autant de petites villes des Sicules, une tradition telle quelle peut suffire pour établir qu'au bord du Tibre, et sur la colline où devait être fondée la ville éternelle, il y en avait une semblable du nom de Palatium;

---

270 Étienne de Byzance, *s. v.*

271 Περφερέες, dans Hérodote, IV, 33 — *perferre.*

et ce nom rappelait aux Grecs leur ville ménalienne. En général, Arcadiens et Pélasges sont synonymes au yeux des généalogistes grecs. Nous n'avons aucun droit de contester le récit de Denys, selon lequel on faisait des sacrifices en commémoration d'Évandre et de sa mère Carmenta; selon lequel aussi les histoires indigènes le nommaient auteur des arts et de la civilisation[272]; ces récits disent encore qu'il reçut Hercule et lui donna en mariage sa fille Launa, qui mit au jour Pallas; à la vérité, ce nom ne se serait, de la sorte, attaché à la ville et à la colline qu'à cette époque seulement; mais la tradition ne se laisse jamais fixer, et l'on peut démontrer que ces récits sont plus anciens que Polybe. Sans doute ils ne pouvaient pas être italiques dans le sens le plus étroit; mais qui saurait mesurer les effets de l'élément pélasgique qui, chez les Romains, les Latins et les Étrusques, ouvrit un accès facile à la mythologie des Grecs, à leur religion, à leurs oracles et à leurs prédictions? où retrouve-t-on la trace des fictions épiques et lyriques des villes grecques de la côte d'Italie plus ou moins éloignées de Rome, et pour lesquelles elle acquit de l'importance long-temps avant que, dans la Grèce primitive, on s'aperçût de son existence?

---

[272] On lui attribue aussi l'écriture littérale latine par opposition à celle des Étrusques. Tacite, XI, 14.

Tout ce que nous devons de notions à des mythographes grecs d'Italie, remonterait difficilement au-delà de la naissance de la poésie d'Alexandrie. On ne pourrait décider que par suite d'une leçon fort douteuse, si Denys qualifiait Euxénus d'ancien [273]. Simylus et Butas, ainsi que Dioclès de Péparèthe et Antigone, qui peut-être aussi ont écrit sur Rome en vers, ne sont certainement pas d'un temps antérieur. Nul doute que le combat d'Hercule en Ligystique, et que son passage dans les Alpes et dans la presqu'île, ne fassent partie des anciens chants sur ce héros. Mais ce furent sans doute des poètes grecs d'Italie qui ornèrent son retour d'Érytheia d'un combat contre Cacus et de celui contre ces géans de la Phlégra de Campanie, qui s'enfuirent jusqu'à Leuternia, enfin, de la fondation d'Herculanum et de Pompéies: c'est ainsi que les Grecs du Pont-Euxin en usèrent à l'égard de ses exploits dans le pays des Scythes.

Je suis loin de rêver que l'on puisse déterminer encore par des recherches, comment le culte sabin de Semo Sancus a passé au fils d'Alcmène, et je ne devinerai point si le grand autel d'Hercule existait avant la censure d'Appius Claudius Cæcus. Cepen-

---

[273] Les mots Εὔξενος ὁ ποιητὴς ἀρχαῖος, dans Denys, I, 34, p. 27, b, me sont fort suspects; dans tous les cas il manque après eux ἀνὴρ.

dant la manière la plus naturelle d'expliquer ce qui se passa au sujet des Potitiens et des Pinariens, c'est que, dans leurs maisons, le culte d'Hercule était un *Sacrum gentilitium*, et que par les livres sibyllins (ou par quelque oracle du genre de celui qui, dans la guerre des Samnites, prescrivit de consacrer les statues du plus brave et du plus sage des Grecs) il fut ordonné que l'on adopterait le culte d'Hercule, du plus vaillant de tous les héros grecs qui aient été admis dans l'Olympe; qu'on lui érigerait une statue; enfin, que le bonheur fut promis à tous ceux qui lui sacrifieraient le dixième de leurs biens; et peut-être même ce devoir fut-il imposé à tous en général et comme condition de l'heureuse fin d'une interminable guerre. Ce fut en 449, et précisément sous la censure d'Appius, qu'on érigea une statue colossale, et ce fut à prix d'argent qu'il obtint des Potitiens l'enseignement des cérémonies de leur culte, ce qui leur attira avec raison le mépris public; et quand leur race s'éteignit, non pas sans doute dans l'année, ni dans les trente jours, comme on l'a dit, mais dans la peste qui affligea Rome dix ans plus tard, on crut y reconnaître la main de Dieu. Ce fut pendant cette peste qu'on adopta le culte d'Esculape.[274]

[274] On place l'antre de Cacus sur le mont Aventin; mais c'est au mont Palatin qu'étaient les degrés de Cacus; Diodore

Je reviens à Évandre pour faire observer qu'il ne paraît être que Latinus sous une autre forme. Ici il est le fils de la prophétesse Carmentis, comme là du prophète Faunus. Ici sa fille Lavinia épouse Hercule, là Énée : ce sont toujours des héros étrangers. C'est ainsi que, dans une autre version, Latinus figure à la place de Cacus, comme voleur des bœufs.

La tradition sur l'arrivée des Troyens dans le Latium est à la fois plus brillante et plus célèbre ; mais lors même qu'on pourrait l'établir historique-

les connaît, et dans son récit on voit habiter sur cette colline un Cacius qui, avec Pinarius, fait au héros de Tyrinthe un accueil hospitalier et respectueux. Ce Cacius se trouve là au lieu de Potitius et même au lieu d'Évandre, dont il n'est pas plus question que d'Arcadiens : il n'y est parlé que d'indigènes. C'est ainsi qu'une sœur de Cacus, qui porte le même nom, est, comme Vesta, honorée d'un feu éternel (Servius *ad Æn.*, VIII, 190). Il ne paraît pas douteux que Diodore n'ait emprunté tout ce récit de l'expédition d'Hercule à Timée. Comparez l'assertion selon laquelle ce héros aurait ouvert, à travers les peuples barbares de la Ligurie, une route durable et sûre, avec ce qui est dit de la route d'Hercule dans l'écrit intitulé : *De mirabilibus*, édit. de Sylb., pag. 102. Ce qu'on lit dans le livre qui porte le nom de Victor, sur l'origine du peuple romain, quoiqu'on le dise emprunté aux annalistes, n'est absolument d'aucune valeur ; car ce livre est l'ouvrage d'un imposteur effronté de la fin du 15.e siècle ou même du 16.e, ainsi que les ouvrages donnés sous les noms de Messalla, de Fénestella et de Modestus.

ment, elle ne se lierait immédiatement à la fondation de Rome et ne serait vraiment importante que pour la généalogie de quelques maisons. Énée et sa petite suite ne purent changer l'état du peuple latin ; je remets donc à m'occuper de cette tradition jusqu'à l'instant où je traiterai des temps antérieurs de Rome.

Dans un âge plus récent, on tenait pour certain que les conquêtes des Romains avaient reculé la limite du Latium de Circéji jusqu'au Liris [275]. Mais dans le premier traité avec Carthage, toutes les villes de la côte depuis Ostie jusqu'à Terracine sont appelées latines et sont soumises aux Romains ; et les Carthaginois s'engagent, pour le cas où ils prendraient une ville latine non sujette, à la livrer aux Romains [276]. Il ne faut pas entendre cela de conquêtes à l'intérieur : ainsi le Latium s'étendait le long de la côte jusqu'à Cumes, et Latins et Tyrrhéniens sont synonymes.

[275] Strabon, V, p. 231, e. Pline, *His. nat.*, III, 9. Scylax déjà y met cette limite.

[276] Polybe, III, 22. Καρχηδόνιοι μὴ ἀδικείτωσαν, κ. τ. λ. μηδ᾽ ἄλλον μηδένα Λατίνων ὅσοι ἂν ὑπήκοοι· ἐὰν δέ τινες μὴ ὦσιν ὑπήκοοι, κ. τ. λ.

Les Sabins et les Sabelli.

Les Romains n'ont point de nom national et général pour désigner les Sabins et les peuples qui passent pour en être issus; ils appellent Sabelli, les Marses comme les Péligniens, les Samnites comme les Lucaniens. Il est certain, d'après l'inscription des deniers samnites du temps de la guerre sociale, que ces peuples se donnaient à eux-mêmes le nom de *Sawini* ou *Sabini* : du moins on n'en saurait douter quant aux Samnites, dont le nom, selon la forme grecque Σαυνῖται, est immédiatement dérivé de celui-là. Mais l'usage adopté chez un peuple dont tous les écrits ont péri, a perdu ses droits comme toute chose qui est éteinte de fait. Je crois pouvoir me servir du mot *Sabelli* pour toute la souche, parce que les peuples ainsi désignés par les Romains ont bien plus d'importance que les Sabins, et que d'ailleurs une oreille accoutumée à l'usage du latin serait choquée d'entendre appliquer aux Samnites le nom des Sabins : il en faut nécessairement un plus général pour des recherches comme celles de cette histoire.

Quand Rome franchit les limites du Latium, les Sabelli étaient, de tous les peuples de l'Italie, le plus étendu et le plus grand. Les Étrusques étaient déjà tombés, comme ils avaient vu tomber les nations qui furent grandes avant eux, les Tyrrhéniens, les

Ombriens et les Ausones. Les Doriens étaient grands dans leurs colonies, tandis que la métropole demeurait petite; elle restait en paix pendant que ses tribus se répandaient au loin par leurs conquêtes et par leurs établissemens. Tel aussi, selon Caton, était l'antique peuple sabin : sa patrie primitive était, d'après lui, autour d'Amiterne [277], sur les sommets des Apennins dans les Abruzzes, près du Majella, où la neige ne fond jamais entièrement, où les pâturages de la montagne reçoivent en été les troupeaux de l'Apulie. C'est d'ici qu'ils sortirent, dès les temps les plus anciens, et bien avant la guerre de Troie; repoussant d'une part les Casci, de l'autre les Ombriens, ils occupèrent la contrée qui, depuis trois mille ans, porte leur nom, et du sein de cette contrée une population surabondante émigra successivement vers divers pays. C'était un usage religieux de l'Italie, de vouer un printemps sacré (*ver sacrum*) dans les guerres difficiles ou dans les maladies contagieuses : ce vœu embrassait tous les produits du printemps; après vingt ans [278], les bestiaux étaient immolés ou rachetés, et la jeunesse était envoyée au dehors [279]. Les Romains firent un pareil vœu en la seconde année de la guerre d'Annibal, mais il ne

277 Denys, I, 14, pag. 12, c; II, 49, pag. 113, a.

278 Tite-Live, XXXIII, 44. Festus, *s. v. Mamertini.*

279 Denys, I, 16, p. 13, b — d. Strabon, V, p. 250, a. Festus, *s. v. Ver sacrum* et *Mamertini.*

concernait que les propriétés[280]. La tradition rapporte que ce furent ces mêmes vœux qui donnèrent lieu aux migrations des peuples sabelliques, et les dieux auxquels elles étaient dédiées[281] envoyèrent des animaux sacrés pour guider ces colonies. Un pic, oiseau sacré de Mamers, conduisit celle du Picénum[282], qui alors était pélasgique ou liburnien; un taureau mena une autre multitude dans le pays des Opiques : ce fut elle qui devint le grand peuple samnite. Un loup marcha devant les Hirpiniens.[283] Nous savons, par des données qui déjà sont historiques, que le Samnium fournit aussi des colonies. Les Frentanes, sur la côte de l'Adriatique, étaient des Samnites[284], qui s'en étaient séparés dans le cours de la seconde guerre contre les Romains. Des Samnites conquirent la Campanie et la contrée qui s'étend jusqu'au Silarus; enfin, une autre troupe, prenant de son chef Lucius le nom de Lucaniens[485], envahit et nomma la Lucanie.[286]

---

[280] Tite-Live, XXII, 9. — [281] Strabon et Denys, l. c.

[282] Strabon, V, p. 240, d. Pline, *Hist. nat.*, III, 18.

[283] Strabon V, pag. 250, b, d. — [284] *Idem*, V, p. 241, b. Scylax, pag. 5. Voyez la remarque 293.

[285] Pline, *Hist. nat.*, III, 10. *Etymol. m.*, *s. v.* Λευκανοί. Plus probablement d'un nom d'un héros Lucus.

[286] Dans l'épitaphe de L. Cornélius Scipion Barbatus il y a *Lucanaa*. Le redoublement de la voyelle tient de l'osque et du latin antique. Dans l'inscription julienne de Boville on trouve *leege*.

Alors appelée Vulturnum, Capoue, qui était d'origine étrusque, mais qui, sans doute, appartenait aux Osques, acheta la paix des Samnites en en recevant une colonie et en partageant avec elle la ville et son territoire[287]. C'est là l'origine du peuple campanien, événement remarquable pour les Grecs de Sicile, qui appelaient Campaniens tous les peuples mêlés de Sabelli et d'Opiques, et par conséquent les mercenaires au langage opique et sous le joug desquels ils gémissaient. Diodore le rapporte à la troisième année de la 85.e olympiade, an de Rome 314[288]. Il n'y a nulle contradiction entre cette indication et celle de Tite-Live, selon laquelle ce fut en 331 que les citoyens furent vaincus et tués par les nouveaux venus. Trois ans après que ces anciens citoyens de Capoue eurent été exterminés, en 334[289], les Campaniens prirent Cumes d'assaut, firent tomber sur ses malheureux habitans toutes les horreurs de la guerre[290], et mirent une colonie dans la ville. Cependant la population grecque ne fut pas entièrement anéantie, puisqu'un demi-siècle plus tard Scylax put appeler Cumes une ville grecque, et quatre cents ans après on retrouvait

---

[287] Tite-Live, IV, 37.

[288] Diodore, XII, 31. τὸ ἔθνος τῶν Καμπανῶν συνέστη.

[289] Tite-Live, IV, 44. Selon Diodore, XII, 76, ce fut en l'olympiade 89, la 4.e année, an de Rome 331.

[290] Strabon, V, p. 243, c. Diodore, l. c.

encore des traces des mœurs et des usages grecs, alors que depuis long-temps la langue osque, qui avait détruit la langue grecque, avait à son tour fait place au latin.[291]

Dès le commencement du cinquième siècle, la Cumes des Osques est indépendante de Capoue, dont on ne peut cependant méconnaître la suprématie sur les villes voisines. Mais Nole est étrangère aux Campaniens, de même que Nucérie. La première de ces villes, ainsi que nous l'avons déjà dit, est, non sans raison, regardée comme une ville grecque.[292]

Vers 390, Scylax de Caryande ne connaît que des Campaniens et des Samnites depuis le Vulturne jusqu'au Silarus. De la mer tyrrhénienne ceux-ci s'étendaient à travers les terres jusqu'à la mer supérieure. Là, il leur donne toute la côte du Garganus jusqu'au Picénum, qu'il joint à l'Ombrie[293]. Dans ces temps-

[291] Scylax, pag. 3. Strabon, l. cité. Velléjus, I, 4. Tite-Live, XL, 42.

[292] Voyez ci-dessus, remarque 238.

[293] On lit Δαυνῖται, tant à la suscription que dans le texte, pour le nom du peuple qu'il place entre les Japyges et les Ombriciens. Je ne nierai point qu'on n'ait pu appeler ainsi les Dauniens, quoique les exemples fournis à l'appui de cette assertion soient de peu de valeur. Mais ce que je nierai, c'est que les Dauniens aient habité à l'occident de leur propre pays. Je nierai encore, que Scylax ait pu dire d'eux, qu'ils s'étendaient d'une mer à l'autre, ce qui convient parfaitement aux Samnites, qu'il a nommés sur la côte entre la Campanie

là même, la Lucanie existait dans sa plus grande étendue, de telle sorte que, sous ce titre, ce géographe des côtes cite toutes les villes maritimes, de Posidonie jusqu'à Thurium. L'éloignement et l'étendue de leurs conquêtes eurent bientôt séparé les Lucaniens du peuple primitif.

Leurs premières possessions étaient sur la mer inférieure; ils ne touchaient point encore au golfe de Tarente, dont les côtes étaient au pouvoir des villes grecques. Avant l'établissement des Grecs dans ces contrées, il n'y avait pas encore de Lucaniens; c'étaient des Choniens et des Énotriens qui les occupaient. Quand les Samnites se répandirent au loin et que les Lucaniens s'établirent dans l'Énotrie, on vit commencer, entre les villes grecques et les barbares, les guerres qui finirent par la chute des premières. C'est ce que dit Strabon [294] : ses expressions pourraient peut-être faire penser que l'arrivée des Lucaniens a suivi de près la fondation des villes grecques; mais il n'en est point ainsi.

Lorsque Sybaris régnait sur les contrées com-

---

et la Lucanie. C'est pour ces motifs que je lis avec une entière conviction Σαυνῖται.

[294] Strabon, VI, p. 253, b. ... τὰ τῶν Λευκανῶν χωρία, ἃ (l. οἳ) τῆς δευτέρας οὐχ ἥπτοντο θαλάσσης πρότερον, ἀλλ' οἱ Ἕλληνες ἐπεκράτουν, οἱ τὸν Ταραντῖνον ἔχοντες κόλπον· πρὶν δὲ τοὺς Ἕλληνας ἐλθεῖν οὐδ' ἦσάν πω Λευκανοί· Χῶνες δὲ καὶ Οἰνωτροὶ τοὺς τόπους ἐνέμοντο, κ. τ. λ.

prises entre les deux mers, il ne pouvait encore y avoir là de Lucaniens. La chute de cette ville appartient à la troisième année de la 67.e olympiade (242 de Rome). Il ne peut y avoir eu, non plus, de barbares puissans sur la côte, entre Posidonie et Laos, vers 280, lorsque Micythus y bâtissait Pyxus[295]; mais il est possible qu'ils se fussent déjà établis dans l'intérieur du pays, dans les régions dont Crotone était trop éloignée pour les soumettre et les protéger. Avant que les Lucaniens vinssent heurter les grandes villes du golfe de Tarente, ils s'étaient, ainsi qu'on la déjà fait observer, affermis sur cette côte occidentale[296]; ce qui eut lieu manifestement par la conquête de Posidonie et des villes de son alliance. Or, si l'on admettait que la domination des Lucaniens sur Posidonie a mis fin à l'usage du grec, au moins en ce qui concerne les monumens publics, il faudrait nécessairement reculer l'époque de cette conquête jusqu'après la guerre du Péloponèse; car parmi les monnaies de Posidonie, de même qu'il y en a beaucoup qui sont semblables aux plus anciennes de Sybaris, il y en a d'autres qui ne sont pas en petit nombre et qui ne peuvent, d'après leur exécution, être plus anciennes que cette guerre. Mais le triste usage qui,

---

295 Eckhel, *Doctr. num.*, I, p. 152.

296 Strabon, VI, p. 254, c.

selon le rapport d'Aristoxène[297], existait encore vers le milieu du cinquième siècle, nous montre, dans le Pæstum lucanien, une communauté soumise au joug, marchant sciemment à sa destruction, mais subsistant toujours sous la domination étrangère : ainsi les Lucaniens forment, au milieu de l'ancienne population assujettie, une colonie souveraine. Scylax encore regarde Posidonie comme une ville grecque, et Nole, et même Capoue, ayant continué à faire des monnaies grecques, on ne peut rien conclure de cette circonstance relativement à l'époque où Posidonie fut perdue pour les Hellènes. Il est très-vraisemblable que les Samnites ne se sont pas établis dans ces régions plus éloignées et moins attrayantes, avant d'entrer en Campanie, où les portes de Vulturnum s'ouvrirent pour eux dès 314. En 306 Thurium est bâtie (olymp. 83, 3) sans que l'on éprouve aucun obstacle de la part des barbares, et les progrès rapides de la ville nouvelle prouvent que nul ennemi n'arrêta sa prospérité. Elle n'eut de différends qu'avec Tarente, et la paix conclue par son général Cléandridas, Spartiate exilé, y mit bientôt fin. Ce fut en vertu de cette paix qu'en 319 (olympiade 86, 4) Héraclée fut fondée[298]. Treize ans auparavant, Cléandridas avait dans sa patrie une

297 Athénée, XIV, p. 632, a.

298 Strabon, VI, p. 264, c.

telle puissance, il était revêtu d'une si grande dignité, qu'au temps de cette paix il avait sans doute atteint le plus haut degré de la vie humaine, et que sa force pour commander des armées n'aura pu se prolonger de beaucoup d'années. Or, la première fois qu'on fait mention des Lucaniens, c'est pour raconter qu'il fit preuve d'adresse et de courage, en menant les Thuriens contre eux et contre Térina[299]. Cette dernière circonstance prouve aussi que les Sabelli n'avaient pas encore pénétré dans le pays qui sépare ces deux villes. Antiochus finissait son histoire de Sicile à la première année de la 89.e olympiade (328), trois ans avant que la colonie samnite s'emparât exclusivement de Capoue; c'est donc à peu près à cette époque qu'il faut rapporter sa démarcation des frontières d'Italie, démarcation selon laquelle les Lucaniens étaient venus jusqu'au Laos. Trente ans après, dans l'olympiade 96, 4 (an de Rome 359), les Italiotes[300] conclurent entre eux la première alliance défensive qui ait existé depuis les établissemens des Grecs sur cette côte. Cette alliance était dirigée contre les Lucaniens et contre Denys[301]. La peine de mort prononcée contre le chef de toute cité dont les troupes n'accourraient pas à l'approche de ces barbares, fait assez voir

---

299 Polyen, II, 10, 2, 4 et 1.

300 Les Grecs de l'Italie énotrienne. — 301 Diod., XIV, 91.

combien on comprenait l'étendue du danger ; cependant les Lucaniens n'avaient pas encore plus de trente-quatre mille combattans [302]. En 362 (olymp. 97, 3), les Thuriens furent complétement battus et presque exterminés près de Laos [303], qui déjà était en la puissance des Lucaniens. Après cette bataille, les conquêtes de ceux-ci se répandirent au loin avec impétuosité, facilitées qu'elles étaient par la destruction dont les tyrans de Syracuse avaient affligé les villes grecques. Denys le jeune, qui avait fait la paix avec eux [304] avant l'olympiade 105, 2.ᵉ année (393 de Rome), avait, pendant la guerre, commencé à fortifier une ligne de défense [305] du golfe appelée Scylletium à celui d'Hipponium, dans la vue de protéger sa province italique.

La Lucanie alors avait atteint sa plus grande extension. Trois ans après seulement (olympiade 106, 1.ʳᵉ année, 396 de Rome [306]), paraît déjà le peuple bruttien, formé de bandes comme celles qui naissent

[302] Diodore, XIV, 101 et suiv.

[303] On lit dans le texte de Diodore, *βουλόμενοι (οἱ Θούριοι) λαὸν ϗ πόλιν εὐδαίμονα πολιορκῆσαι*. Qui jamais aurait imaginé de dire : *ἔθνος πολιορκῆσαι*, ou bien *λαὸν πολιορκῆσαι*? La véritable leçon est *βουλόμενοι Λᾶον πόλιν εὐδαίμονα πολιορκῆσαι* : elle résulte d'un passage de Strabon, VI, pag. 253, a, b, où il faut lire aussi *ἐπὶ ταύτην Λᾶον*, au lieu d'*ἐπὶ ταύτην λαοὶ*.

[304] Diodore, XVI, 5. — [305] Strabon, VI, p. 261, c.

[306] Diodore, XVI, 16.

dans les temps de désordres, à la suite de guerres sans fin, et soutenues par le secours de mercenaires; puis de serfs révoltés qui, par ironie, se donnaient à eux-mêmes le nom d'esclaves échappés à la servitude, ou du moins l'acceptaient quand on le leur prodiguait avec mépris [307]. Mais lorsqu'ils furent montés au rang des peuples, il leur fallut aussi une généalogie héroïque, et ils célébrèrent comme archégète Bruttus, fils d'Hercule et de Valencia [308]. On voit combien les peuples de l'antiquité étaient loin de prendre au sérieux ce genre de tables généalogiques : il est manifeste que celle-ci faisait dépendre le droit de former une nation de l'héroïsme et de la force. Il ne faut pas négliger ici de remarquer que ce n'était pas, sans doute, la première fois qu'on entendait prononcer dans la grande Grèce le nom des Bruttiens : peut-être avaient-ils, quatre-vingts ans auparavant, détruit la ville bâtie au bord du Traéis par les descendans des Sybarites échappés au massacre de Thurium [309]. Quand des peuplades entières

---

[307] Les Romains les appelaient aussi *Brutates*. Voy. Festus, *s. v. Brutates bilingues*.

[308] Étienne de Byzance, *v.* Βρέττος.

[309] C'est ainsi que Wesseling aurait dû se tirer du doute dont il est préoccupé au sujet du ch. 22, l. XII, de Diodore. Cet auteur ne nomme point cette ville : il faut que ce nom ait été Sybaris, et dans Strabon, VI, p. 264, c, il convient de lire : ἐπὶ Τράεντος Σύβαριν, au lieu d'ἐπὶ Τεύθραντος.

sont réduites à l'esclavage, les insurrections générales sont inévitables; il en fut ainsi en Grèce des Ilotes et des Pénestes: il y aura donc eu toujours des Bruttiens en Italie. Ceux qui firent enfin réussir complétement une entreprise si souvent renouvelée sans succès, étaient de diverses nations, et en partie des Énotriens devenus Grecs : ce qui le prouve, c'est qu'outre la langue osque ils parlaient aussi le grec [310]. Ces Bruttiens étaient pour les villes grecques des voisins plus terribles encore que les Lucaniens eux-mêmes : ils vengeaient l'esclavage de plusieurs siècles; d'ailleurs les mœurs de ce temps devenaient de plus en plus barbares. Avant de figurer dans l'histoire romaine, les Bruttiens avaient dévasté Térina, Hipponium et même Thurium: cette ville reprit ensuite comme un maigre rejeton qui sort de la racine d'un arbre abattu, comme Olbia après que les Sarmates l'eurent détruite. La Lucanie, diminuée de la plus grande et de la plus belle partie de son territoire, eut assez de sens pour abandonner à temps des prétentions désormais sans espérance, et pour s'allier avec ses anciens sujets, afin de s'indemniser par des conquêtes dans le golfe de Tarente. Elle s'étendit jusque vers cette ville, tandis que Scylax encore marquait à Thurium les limites

---

[310] Festus, Extr., *s. v. bilingues Brutates*, et la remarque de Scaliger.

de la côte de Lucanie, et qu'à défaut de l'ancienne Italie, dont il n'est plus question, Héraclée est par lui attribuée à la Japygie. Mais leur entreprise attira en Italie trois princes grecs, Archidamus, Alexandre le Molosse et Cléonyme; et l'attaque contre Thurium appela sur les Lucaniens les armes romaines. Ils apparaissent dans l'histoire de Rome comme un peuple déchiré par les discordes intérieures, sans vigueur et sans action, comme un État, enfin, dont les citoyens aiment mieux régner sur beaucoup plus de sujets que n'en comporte leur propre nombre, que de former avec eux une grande et puissante nation. Le butin fait sur eux par les Romains prouve qu'ils étaient riches; or, la richesse que le propriétaire ne peut défendre, annonce une république fondée sur l'asservissement du peuple*. Dans quel sens Pétélia est-elle appelée leur métropole, Consentia celle des Bruttiens? c'est une énigme.

Entre les Sabins et les Samnites est situé le pays des Marses, des Marrucini, des Péligniens et des Vestins, et ce serait déjà un argument pour la conjecture qu'ils étaient de même nation que ces peuples. A la vérité, on nous dit des Péligniens, qu'ils sont d'origine illyrienne[311]; mais un témoignage

* Le mot *peuple*, que l'on emploie communément en ce sens, n'offre pas une idée assez nette. On verra plus loin les développemens donnés à ces expressions.

[311] Festus, *s. v. Peligni.*

bien plus digne de foi s'élève contre cette assertion; c'est celui d'Ovide qui, Pélignien lui-même, nomme les Sabins pour ancêtres de ses compatriotes[312]. D'autres poètes romains comptent les Marses parmi les Sabelli avec presque autant d'assurance. Les mêmes chants magiques sont appelés, par Horace, et marses et sabelliques[313], et Juvenal parle des Marses et de la table des Sabelli[314]. Le mot *hernæ*, que Servius attribue à la langue sabine, est appelé marse par un plus ancien scoliaste[315]. Mais si les Marses sont Sabelli, il en faudra dire autant des Marrucini, que Caton a reconnus pour être unis avec eux de consanguinité, ce qu'il exprime à la manière des anciens au moyen d'une singulière étymologie[316]. Par une de ces accumulations de terminaisons dérivées si ordinaires en Italie, le nom de ce peuple s'est formé de *Marruvii*, qui était l'une

---

312 *Fast.*, III, 95.

313 *Epod.*, XVII, 28, 29. *Sabella pectus increpare carmina, Caputque Marsa dissilire nænia.*

314 III, 169. *Translatus subito ad Marsos, mensamque Sabellam.* Virgile aussi voulait peut-être indiquer ceci, quand il disait (*Georg.*, II, v. 167) : *Hæc genus aere virum, Marsos pubemque sabellam.*

315 Servius et les *Schol.* de Véron *ad Æn.*, VII, 684.

316 Caton, *Origin.*, II, dans Priscien, IX, p. 871. *Marsus hostem occidit prius quam Pelignus : inde Marrucini dicti, de Marso detorsum nomen.*

des formes du nom des Marses[317], on aurait pu tout aussi bien en faire Marsicini. Les expressions de Juvenal sont loin de ce vague, qu'au surplus les seuls lecteurs superficiels trouvent dans les poètes; dans un autre passage, il réunit les Vestins aux Marses, en termes qui, considérés sans prévention, établissent leur unité nationale; il proclame cette tribu la plus estimée de celles des Sabelli, à raison de la sévérité de ses mœurs[318]. De plus, les quatre peuples dont nous nous occupons étaient réunis en une fédération qui fait naître la pensée d'une origine commune, bien que cependant elle ne la prouve pas. Lorsqu'en 429 les Vestins s'allièrent avec les Samnites, une guerre générale avec les trois autres peuples parut inévitable, pour le cas où Rome, par une attaque prompte, chercherait à mettre l'ennemi hors d'état de se défendre[319]. Polybe donne le compte des hommes qu'en cas de be-

---

317 Virgile, *Æn.*, VII, 750, *Marruvia de gente.* L'érudition ne décide rien sur le mérite du poète; mais pour être juste envers Virgile, il faut reconnaître sa grande science en fait d'histoire et d'antiquités de tout genre, et les scoliastes ont raison de la vanter. *Maruii* (comme *Pacuius* au lieu de *Pacuvius*), *Marruici*, *Marruicini.*

318 Juvenal, XIV, 180, 181. *O pueri, Marsus dicebat et Hernicus olim, Vestinusque pater.*

319 Tite-Live, VIII, 29. *Marsi, Pelignique et Marrucini, quos, si Vestinus attingeretur, omnes habendos hostes.*

soin les peuples de l'Italie pouvaient fournir pour la guerre cisalpine, et il réunit les guerriers de ces quatre peuples en une même somme[320]. Ennius les nomme pareillement ensemble[321], à l'exception des Marrucini. Il se pourrait, cependant, que leur nom eût commencé le vers suivant, ainsi que le permettrait la mesure de la seconde syllabe. Et quand bien même le poète ne les aurait pas nommés expressément, il pouvait s'en reposer à cet égard sur ce qu'ils étaient Marses.

Les Herniques ont de l'importance dans l'histoire par les rapports extraordinairement avantageux d'égalité dans lesquels ils sont avec les Romains leurs alliés. Le lien de cette alliance est évidemment une haine commune contre les peuples ausoniens qui, presque de tout côté, environnaient les montagnes des Herniques. Cela donnerait une vraisemblance intrinsèque à l'assertion de Julius Hyginus, qui en fait des Pélasges[322] retirés dans leurs inexpugnables demeures à l'approche des Opiques. Mais outre que Hyginus est un trop faible témoin, une autre indication, qui les compte parmi les Sabelli, a pour elle l'interprétation même du nom dérivé du mot

---

320 Polybe, II, 24.

321 *Fragm. Ennii, edit. Hesselii*, pag. 150. *Marsa manus, Peligna cohors, festina* (*l.* Vestina) *virum vis.*

322 Macrobe, V, 18 (II, p. 131, édit. de Deux-Ponts).

sabin et marse *hernæ*, qui signifie rocher, et cette interprétation paraît très-plausible. Selon Servius, les Herniques étaient sortis du pays des Sabins; d'après un scoliaste plus ancien, c'était une colonie marse[323]. Dans ce cas il conviendrait de fixer leur établissement au temps où les Sabins s'avancèrent le long du Tibre vers la mer.

Les migrations des peuples italiques sont aussi parties du Nord, et l'opinion de Caton, qui place l'origine de tous les Sabelli aux environs d'Amiterne, ne comporte pas d'autre sens raisonnable, sinon que les plus anciennes traditions mettaient là le siége de ceux qui prirent Réate; soit que ce fussent des traditions sabines ou que ce fussent de vieux récits ombriens. A la vérité, Denys paraît avoir compris Caton comme si celui-ci faisait venir tous les Sabins, et par conséquent toutes leurs colonies, du seul village de Testrina près d'Amiterne, et comme s'ils étaient sortis d'un germe commun. Mais on ne peut imputer à la saine raison de Caton un tel abus des fausses idées de généalogie que nous avons signalées. Il devait savoir et rappeler combien était nombreuse cette nation au temps de sa grandeur, où elle comptait, peut-être, ses hommes libres par millions. Au cinquième siècle, trois cent soixante mille Picentins se soumettent à la domination de

---

323 *Schol. Veron. ad Æn.*, VII, 684.

Rome[324]; il est probable qu'on n'a point seulement compté les hommes en état de porter les armes, mais tous les individus libres, comme l'a fait César dans le dénombrement des Helvétiens, et dans ce cas encore les Picentins étaient une des moindres populations sabelliques. Sans doute qu'eux et les autres peuples de leur souche auront reçu les vaincus dans leur sein; cependant la pensée que Denys crut trouver dans Caton n'en est pas moins absurde.

A Réate, dans la Sabina, dans le pays des Marses, ils trouvèrent les Casci, les soumirent ou les chassèrent; et chez les Pentriens étaient les Opiques, que sans doute ils rencontrèrent déjà dans les environs de Bénévent et dans le pays des Hirpini, où ils tenaient la place des Itali. Du temps des rois de Rome, les Sabins descendaient fort loin sur la rive gauche du Tibre; ils étaient mêlés aux Latins jusqu'au sud de l'Anio, et n'étaient pas restreints à Collatia, à Régillum[325] et à deux des collines de Rome. Les guerres contre les Sabins forment une grande partie des plus anciennes annales; mais elles cessent entièrement à l'année 306, et cela coïncide visiblement avec leur extension vers le sud de l'Italie. Ce fut vers ce but que se dirigea désormais le torrent de la population de toutes les tribus sabelliques,

324 Pline, III, 18.

325 Tite-Live, 1, 38; II, 16.

et les vieux Sabins des bords du Tibre perdirent toute leur importance.

Strabon qualifie les Sabins d'*autochthones*[326] : quand il s'agit d'un peuple dont les développemens sont aussi connus dans les temps historiques, cela ne peut signifier autre chose, sinon que les Sabins ne sont point une colonie d'une nation étrangère à l'Italie. Ce qui pouvait l'engager à donner cette indication, c'étaient les fables des Tarentins, qui, se propageant encore dans les livres, débitaient que les Samnites étaient mélangés de Lacédémoniens. La raison du géographe rejeta cette flatterie adressée légèrement à des voisins puissans[327]. D'autres avaient imaginé ce mélange pour la souche primitive, c'est-à-dire pour les Sabins. *Amunclæ* ou *Amuclæ* sur le Liris, parut devoir être une colonie de Sparte. Des poètes, et probablement ceux d'Alexandrie furent les premiers, chantèrent sa fondation par les Dioscures et Glaucus[328]. Dès-lors on chercha dans la contrée et l'on supposa d'autres rapports avec Sparte : on dériva Caiéta de Καίατας, et l'on rappela Phéres de Laconie, au sujet de la déesse Féronia. Des Lacédémoniens auraient abordé ici, non plus dans les temps héroïques, mais vers celui de Lycurgue ; et de là ils seraient allés s'éta-

326 Strabon, V, p. 228, c. — 327 *Ibid.*, V, p. 250, b, c.
328 Servius *ad Æn.*, X, 564.

blir dans le pays des Sabins [329]. Je ne donnerais point de place à une pareille folie dans cet ouvrage, si elle ne servait d'exemple pour expliquer la naissance de beaucoup de choses qu'on fait passer pour des traditions.

J'ai déjà fait remarquer qu'il n'est pas invraisemblable que les Sabelli et les Opiques aient été des branches d'une même souche, mais qu'on ne peut rien admettre à cet égard dans des recherches qui veulent sérieusement la vérité, où l'on croit à l'existence d'une vérité historique. La langue sabine doit avoir subi des modifications dans les pays conquis, par son mélange avec celle des nations vaincues que l'on n'avait point exterminées : toutefois tous les Sabelli parlaient une langue commune. Varron démontrait l'origine sabine du mot *multa*, par le fait qu'il se trouvait encore dans la langue des Samnites [330]; et pour fonder l'opinion que *cascus* est un mot sabin, il cite le sens du nom de Cassinum, lieu qui aurait été habité par les Samnites issus des

---

329 Denys, II, 49, p. 113, c, d. Les livres indigènes où se trouvait ce conte ne sont point sabins; il s'agit de l'Histoire de Gellius, que, dans son introduction, Denys compte parmi ses sources. Voyez à ce sujet Servius *ad Æn.*, VIII, 638. Caton n'est ici mêlé au plus mauvais de tous les récits que parce que lui-même a fait dériver de Sabus le nom de la nation.

330 Gellius, XI, 1.

Sabins[331]. Cela fait conjecturer que les Sabins proprement dits, citoyens romains depuis si long-temps, ne parlaient plus leur langue. Soixante-dix ou quatre-vingts ans plus tard, Strabon fait remarquer que celle des Samnites et des Lucaniens s'est aussi éteinte[332]. J'ai déjà montré que *hernæ*, rochers, était à la fois marse et sabin. Il y a lieu de croire que la langue campanienne osque s'est le plus éloignée de celle des Sabins[333], et qu'elle s'est conservée le plus long-temps. Quand Herculanum et Pompéies périrent, elle n'y était pas encore anéantie entièrement.

Une inscription marse, recueillie par Lanzi, présente des caractères frappans de ressemblance avec le latin; mais dans l'état actuel de nos connaissances sur les langues italiques elle ne pourrait encore être expliquée. Les Marses et leurs alliés, y compris les Frentanes, et bien sûrement aussi les anciens Sabins, se servaient de l'écriture latine, qui est aussi celle de la table de Bantia. Nous n'avons de monumens écrits des Samnites que leurs monnaies, qui, comme tout ce que l'on trouve en Campanie, portent des lettres étrusques, à moins que le grec ne vienne s'y montrer; mais on ne saurait conclure de là

---

331 *De l.*, l. VI, 3, p. 86, *ed. Bip.*

332 Strabon, VI, p. 254, a.

333 *Sabina usque radices in oscam linguam egit.* Varron, l. c.

qu'il existe la moindre affinité entre les langues. Les monnaies des Lucaniens portent le nom de *Lucanom* en lettres grecques ; il est donc vraisemblable qu'ils s'en servaient au lieu de lettres étrusques. Ils ne se bornèrent pas à l'écriture : malgré leur inimitié pour les villes grecques, ils s'approprièrent tellement la langue de ces villes, que leur ambassadeur surprit et ravit l'assemblée de Syracuse par la pureté de son discours dorien [334]. De plus, les auteurs des écrits attribués à Pythagore ne se seraient point servis d'interlocuteurs lucaniens, si l'on n'avait su que dans ce pays cette philosophie était adoptée, et s'il y avait eu quelque chose d'étrange à voir des Lucaniens écrire en grec. [335]

La réputation propre aux Sabelli montagnards était d'observer une morale sévère et une heureuse frugalité : cette réputation appartenait principalement aux Sabins et aux quatre cantons du nord ; ils la conservèrent, tandis qu'à Rome l'antique vertu était déjà évanouie dans tous les cœurs et même dans les apparences extérieures. Il y a eu d'ailleurs

---

[334] *Or. Corinth.*, dans les discours de Dion Chrysostome, II, pag. 113, édit. de Reisk.

[335] Des philosophes lucaniens, du temps de Pythagore ou même des temps qui suivirent, ne peuvent avoir existé que dans une invention récente, ainsi que le démontre l'histoire de la nation.



fort peu de nations dont les diverses branches fussent si peu semblables entre elles que celles de ce grand peuple. Les Samnites, les Marses, les Péligniens étaient belliqueux, fidèles à la liberté jusqu'à la mort; les Picentins étaient mous et timides; les Sabins pieux et justes; les Lucaniens destructeurs et pillards. Quant aux chevaliers campaniens, ils s'étaient tellement éloignés de leurs pères, qu'on ne peut faire ici aucun rapprochement. Tous les Sabelli, mais surtout les Marses, expliquaient les signes et particulièrement le vol des oiseaux. Les Marses se vantaient aussi de conjurer les serpens et de guérir leur morsure par des moyens magiques. Les charlatans qui exercent leurs tours devant le peuple, et dont le principal mérite est de manier ces reptiles avec confiance, accourent encore de leur pays, d'Abruzzo et de Lago di Célano, à Rome et à Naples.

La plupart de ces peuples, et les Sabins eux-mêmes, habitaient des bourgs ouverts. Les Samnites et ceux de la ligue du nord se tenaient, comme les Épirotes, autour de sommets fortifiés, où un peuple vaillant pouvait défendre les passages, même sans le secours de murailles. Ils ne manquaient pas absolument de villes fortes, mais le nombre de ces dernières était petit. On ne voit pas, dans le Samnium, une seule ruine antérieure au temps des Romains, et cela ne vient pas seulement des ravages

de la guerre. Le pâtre ou l'agriculteur bâtit sur ses montagnes une demeure telle qu'il la lui faut, et non pour qu'elle résiste au temps ou à la guerre. Dans les pays vraiment sabelliques, on ne trouve point d'objets en argile ou en bronze, ni de ces tombeaux où sont renfermés des vases : on ne les découvre que là où ils s'étaient établis en maîtres, en Campanie et en Lucanie.

Les Sabelli auraient conquis toute l'Italie, s'ils avaient formé un État uni ou seulement une fédération fortement constituée, de manière à assurer leurs conquêtes par la soumission et par le moyen de colonies. Mais, différens des Romains, ils mettaient au-dessus de tout la jouissance de la plus grande liberté possible; ils en faisaient plus de cas que de la puissance, plus encore que de la conservation même de l'État. C'est pourquoi ils ne liaient point leurs colonies à la métropole : elles devenaient immédiatement étrangères à la contrée dont elles étaient sorties, et quelquefois même ses ennemies; tandis que Rome, envoyant au dehors des colonies peu nombreuses, était sûre de leur fidélité, et par leur moyen, ainsi que par un droit de cité inférieur, changeait en sujets soumis un bien plus grand nombre d'ennemis vaincus. C'est ainsi que la Campanie s'échappa de la puissance des Samnites. Sans compter ces villes où les élémens de la multitude osque reprirent le dessus, sans faire état non plus

des Bruttiens qui étaient étrangers, les cantons sabelliques étaient au nombre d'environ douze, quand la guerre commença entre Rome et le Samnium. Parmi ces cantons, les Marses et les trois autres États du centre étaient unis d'alliance et de droit national, comme Rome avec le Latium et les Herniques, mais sans gouvernement commun. Il paraît que le lien qui, plus anciennement, rattachait cinq peuples, et dans la suite quatre seulement[336] à la république des Samnites, était plus étroit, mais cependant insuffisant. Les Samnites élisaient dans la guerre un chef militaire souverain, dont le titre sabellique *embratur* a passé dans la forme latine pour désigner le général en chef. On le trouve sur les deniers samnites de la guerre sociale pour C. Papius Mutilus : Tite-Live appelle *imperator* le chef suprême des Samnites, et l'assimile à un dictateur ou à un préteur latin. Strabon dit[337] que dans quelques guerres les Lucaniens choisissaient un roi : c'était l'élection d'un *imperator*.

La fédération marse, les Samnites et les Lucaniens étaient ennemis les uns des autres. Les anciens Sa-

---

336 Les Pentriens, les Caudiniens, les Hirpiniens et ceux de la côte depuis Surrentum jusqu'au Silarus : et avant ce temps encore les Frentanes. Il se pourrait qu'il y ait eu d'autres cantons samnites, seulement on n'en trouve plus de mention. Quant aux Caracènes, cela est fort douteux.

337 Strabon, VI, p. 254, c.

bins et les Picentins étaient indifférens envers tout le reste de la nation. Cependant les Samnites, abandonnés à eux-mêmes, n'auraient jamais succombé sous les Romains, s'ils avaient joui d'une constitution semblable à celle de ces derniers, et de cette unité que les peuples de l'antiquité ne durent jamais qu'à une capitale prépondérante.

Les Tusci ou les Étrusques.

Maîtres de la mer Tyrrhénienne, les Étrusques attiraient l'attention des Grecs et leur paraissaient redoutables vers le temps de la guerre des Perses : néanmoins Denys se trompe, en ce qu'il avance que toute l'Italie occidentale fut, de leur nom, appelée Tyrrhénie ; car ce nom appartient à l'époque des Tyrrhéniens proprement dits. Quand ils furent renfermés dans la Toscane et que, dans ses limites mêmes, ils dépendirent de la souveraineté de Rome, leur gloire s'évanouit, et les contemporains de Polybe traitaient leur ancienne grandeur de fabuleuse [338]. Dans l'histoire romaine ils n'ont d'importance que depuis les rois jusqu'à la prise de la ville par les Gaulois ; plus tard, et comparés aux peuples sabelliques, ils sont absolument sans vigueur. Les Grecs en font presque toujours mention d'une

[338] Polybe, II, 17.



manière peu honorable : tantôt ce sont des pirates, tantôt des débauchés. Les Romains n'en parlent que comme d'aruspices ou d'artistes : ce n'est donc point une opinion transmise qui a appris aux modernes que, même en faisant abstraction de l'étendue de leur empire, les Étrusques ont été l'un des peuples les plus mémorables de l'antiquité. Les ruines de leurs villes, les monumens de leurs arts, qui se présentent si nombreux à nos découvertes ; l'esprit national des Toscans, qui voyaient en eux leurs aïeux et qui s'en énorgueillissaient, tout enfin, et jusqu'au charme énigmatique d'une langue entièrement inconnue, tout a fixé l'attention des modernes sur les Étrusques, de préférence à tous les autres peuples de l'Italie. Aujourd'hui ils sont infiniment plus célèbres, plus honorés qu'ils ne l'étaient au temps de Tite-Live. Malheureusement cet intérêt n'a pas toujours été accompagné d'un égal esprit de critique et de sincérité : on n'a pas voulu se contenter de savoir ce que les recherches peuvent atteindre, et nulle partie de la littérature relative à l'histoire ancienne ne contient autant de choses inintelligibles, légères, inutiles ou même trompeuses, que ce que l'on a écrit sur la langue et l'histoire de l'Étrurie depuis Annius de Viterbe.

Je crois avoir suffisamment expliqué comment sont nées les idées erronnées que l'on s'est faites de l'origine des Étrusques, idées qui ont déjà trompé

les Grecs, et qui ont égaré encore bien plus les modernes, surtout à raison de l'ardeur avec laquelle ils cherchaient une clef qui pût leur rendre accessibles les mystères d'une langue qui ne rend plus aucun son. Il suffira de rappeler ici que, le nom de la Tyrrhénie s'étant maintenu après la conquête de ce pays par les Étrusques, deux peuples entièrement différens furent nommés Tyrrhéniens par les Grecs: d'une part, les Pélasges de la côte d'Asie et des îles de la partie septentrionale de la mer Égée; de l'autre, les Étrusques. Ces derniers avaient encore moins de droit à ce nom que les Sabelli du sud de l'Italie n'en avaient à celui des Opiques [339] : il leur revenait tout aussi peu que celui des Bretons aux Anglais, que celui des Mexicains ou des Péruviens aux créoles espagnols; mais il leur échut précisément comme les noms que nous venons de citer advinrent à ces peuples. Or, comme on supposait que des Pélasges ne pouvaient être originaires que de la Grèce, on imagina le récit qui les fait venir de Thessalie; puis les Méoniens étant des Tyrrhéniens, et l'opinion arrêtée d'Athènes et des Ioniens voulant que ces Tyrrhéniens et ceux de Lemnos appartinssent à la même souche que les anciens habitans d'Agylla et de Tarquinies; enfin la confusion qui existait entre les Tyrrhéniens et les Étrusques ayant lieu aussi

---

339 Voyez, page 94, la remarque 206.

entre les Méoniens et les Lydiens [340], il en résulta une narration qui fit venir de Lydie les anciens Tyrrhéniens; narration que, dans un moment de mauvaise inspiration, Hérodote a pu appliquer mal à propos aux Étrusques.

Sans avoir découvert la cause de l'erreur, Denys combat très-bien ces deux suppositions. Il se sert de l'autorité irrécusable de Xanthus, pour prouver que le récit d'Hérodote n'est fondé sur aucune tradition lydienne; que, quand même ce récit serait une tradition, la différence de langue, d'usages, de religion chez les deux nations lui ôterait toute confiance. Son assertion, que les Étrusques parlaient un langage entièrement original, et qui n'était en rapport avec aucun autre, mériterait notre foi, lors même qu'il serait seul à le dire; car de son temps encore, et long-temps après lui, l'étrusque était une langue vivante, et on lisait des livres écrits en cette langue [341]. Mais cette assertion est confirmée jus-

---

340 Les Lydiens, frères des Cariens et des Mysiens, sont des conquérans établis dans ce pays et des barbares.

341 Lucrèce a dit :

Non Tyrrhena retro volventem carmina frustra
Indicia occultæ Divum perquirere mentis.

Cela prouve qu'on lisait encore les livres étrusques en original, et qu'ils étaient écrits (*retro*) de la droite à la gauche. Je fais remarquer, en passant, que par *Indicia mentis*, Lucrèce a voulu expliquer *Indigitamenta.*

qu'à satiété par les inscriptions qui nous sont restées : les étymologies les plus forcées ne peuvent, dans les mots qui les composent, trouver aucune analogie ni avec le grec, ni avec la partie du latin qui est en rapport d'affinité avec lui ; de telle sorte qu'à moins d'une découverte merveilleuse, ces inscriptions ne pourront cesser d'être un trésor sans utilité [342]. Au mépris du témoignage unanime des anciens, qui ont toujours distingué avec la même précision l'étrusque du sabin et de l'osque, il s'est élevé parmi les savans italiens l'opinion, qu'à l'exception de quelques tribus sans nom du sud de l'Italie, tous les peuples dont la langue se montre encore dans les inscriptions, ne parlaient que des dialectes d'une même langue fondamentale. Un examen dépourvu de préjugés, tel qu'on le peut entreprendre d'une manière complétement satisfaisante, convaincra chacun, comme il m'a convaincu moi-même, que le tusque n'a pas avec l'osque plus de rapports qu'avec le grec et le latin.

En nommant *tusque* la langue des Étrusques, je me conforme à l'usage général du discours chez

---

342 De tous les mots étrusques qu'on prétend avoir expliqués, il n'y en a guère que deux qui l'aient été réellement : ce sont *avil ril*, *vixit annos*, et c'est précisément ici que Lanzi (t. II, p. 322) se refuse à cette explication, parce que rien ne prouverait que *ril* signifie l'année. On traduit *turce* par *ἐποίει* : je croirais plutôt que c'est *Tuscus*.

les anciens, et dorénavant je n'éviterai plus de les appeler eux-mêmes Tusci ou Toscans; bien que Tuscus ne puisse être autre chose qu'une forme du mot *Turinus*. Du temps de Caton, *Étrurie* désignait le pays, *Tusci* le peuple : plus tard, le nom d'Étrusques a prévalu dans le langage des livres. Néanmoins il faut que dans la bouche du peuple l'ancien nom soit resté dominant : d'où s'est formé, sous les derniers empereurs, celui de Tuscia [343], que l'on ne trouve point écrit avant cette époque. A partir du moyen âge le pays s'appela Toscane, et le peuple Toscan. Les mots Étruria et Étrusci supposent l'existence d'*Etruri*, forme plus simple, et l'on pourrait regarder ce nom comme le premier que l'Italie donna aux vainqueurs des Tyrrhéniens. Quant à eux, les noms de Tusci et d'Étrusques leur étaient aussi étrangers que celui de Tyrrhéniens : ils s'appelaient Raséna. [344]

Au temps de leur splendeur, les Étrusques, vain-

---

343 Servius *ad Æn.*, X, 164. Il critique l'usage établi.

344 Denys, I, 30, p. 24, b. La terminaison *ena* en étrusque répond, comme on peut le voir, par les noms de famille à l'*ius* des Latins. La racine du mot est donc *Ras*. Au surplus il ne faut entendre ce que dit Denys que du peuple dominant, les vaincus ont pu conserver pour eux le nom de Tyrrhéniens (remarque 342), quand même ils auraient échangé leur langue contre celle des vainqueurs, comme l'ont fait depuis les chrétiens d'Asie mineure.

queurs des Tyrrhéniens et des Ombriens, habitaient l'Étrurie proprement dite et les pays voisins du Pô. Les *Rœti* et d'autres peuples des Alpes étaient aussi d'origine tusque, ainsi que l'assure expressément Tite-Live[345]. Strabon y ajoute les *Lepontii* et les Camuni[346]. Peut-être faut-il y joindre les Euganéens, habitans du pays de Venise avant la fondation de Padoue. Il se pourrait qu'on eût raison de regarder comme un reste de la langue étrusque, celle de Grœden en Tyrol, qui, quoique fort mélangée, est cependant unique pour l'originalité de ses racines[347]. Le mont Brenner était la limite septentrionale des Rétiens, et par conséquent de la souche étrusque. Mais ces Rétiens étaient-ils, ainsi que le veut l'opinion vulgaire[348], des Étrusques de la plaine qui s'étaient retirés dans les Alpes à l'arrivée des Gaulois? Pour que cela fût simplement proposable, il faudrait admettre que les vallées des Alpes étaient à peine habitées; car ceux qui n'avaient pu résister aux Gaulois ni en bataille rangée, ni derrière leurs murailles, auraient pu bien moins encore, chassés et fugitifs qu'ils étaient, conquérir sur des monta-

---

345 Liv. V, ch. 33. Il ne faut pas écrire *Rhœti* pour *Rœti*, cela est contraire à toutes les bonnes autorités.

346 Il les dit de souche rétienne, l. IV, pag. 206, b.

347 De Hormayr, Histoire du Tyrol, p. 139 et suiv.

348 Elle est indiquée par Pline, *Hist. nat.*, III, 24, et par Justin, XX, 5.

gnards la patrie qu'ils voulaient leur arracher. Il s'en faut beaucoup que ces contrées fussent vides d'habitans : Polybe parle des incursions faites par les peuples des Alpes dans la Gaule cisalpine immédiatement après l'arrivée des Gaulois. Et tant qu'une patrie pouvait accueillir les fugitifs au-delà du Pô ou de l'Apennin, ils ne se seraient point dirigés vers le Nord. Il est bien plus naturel de supposer, et les expressions de Tite-Live n'y sont pas contraires [349], que les Étrusques avaient pris ces montagnes pour s'en faire un rempart contre les irruptions des peuples du Nord, comme Théodoric établit une colonie de Goths dans le pays des Bréones. Il se pourra qu'un peuple riche, cédant à l'esprit de domination, envahisse des montagnes stériles ou qu'il les fasse occuper par prévoyance; mais qu'il en expulse les anciens habitans en y établissant ses colonies, tandis que des contrées plus riantes l'appellent [350], cela supposerait un pouvoir à la fois

349 L. c. Après avoir dit que les Étrusques ont d'abord habité la côte de la mer inférieure, et que de là ils ont envoyé douze colonies au nord de l'Apennin, il ajoute : *Alpinis quoque ea gentibus haud dubie origo est, maximeque Rœtis.*

350 Telles étaient les plaines et les collines des Vénètes, que les Étrusques ne conquirent point, et dont cependant l'abord n'aurait pas été rendu si difficile par une population nombreuse et par des places fortes, que l'était la Rétie par la nature et par la valeur de ses habitans.

étendu et despotique, tel qu'on ne le peut admettre dans un État tout composé de cantons, comme l'était celui des Étrusques.

Mais si la Rétie était l'un des siéges primitifs du peuple étrusque; si de là il s'est répandu d'abord sur l'Italie supérieure, puis au-delà de l'Apennin, on concevra facilement que lors de ces migrations une grande partie de la nation soit demeurée dans ses foyers : selon l'expression des Aragonnais dans l'introduction à leurs lois[351], elle n'aura point voulu abandonner un sol ingrat et stérile, pour habiter des régions plus favorisées par la nature, afin de ne pas laisser sur ce sol la liberté et la vertu; et peut-être que, les jours de prospérité une fois écoulés, beaucoup de ces fils égarés sont retournés dans la demeure paternelle. On pourrait citer la rudesse de la langue étrusque, qui paraît se perpétuer dans le dialecte de Florence, comme une preuve que ce peuple était originaire de hautes montagnes. Bien que les inscriptions étrusques soient inintelligibles, on n'y saurait méconnaître ce caractère. Une nation chez laquelle les consonnes ne formaient pas la plus grande partie des sons, aurait difficilement adopté l'usage oriental d'omettre les voyelles brèves dans l'écriture. Nous avons des données historiques aussi certaines que nous les puissions demander

351 Mirabeau, Essai sur le despotisme, p. 238, éd. de Lond.

pour ce temps, et il en résulte que les Étrusques ne se sont répandus vers le Sud que peu à peu.

La très-ancienne histoire des Ombriens rapportait que les Étrusques avaient pris à leur nation trois cents villes [352]. Il s'ensuit que les Ombriens possédaient jadis la plus forte partie des contrées que les Étrusques ont occupées au temps de leur plus grande puissance. On pourrait dire qu'il s'agit de la région qui s'étend des Alpes aux Apennins, vu surtout que jusqu'à l'invasion gauloise les Ombriens conservèrent des possessions depuis ces dernières montagnes jusqu'au Pô. Cette assertion serait juste aussi, mais elle ne doit pas moins s'appliquer à la Toscane, où sur la rive gauche du Tibre on voyait les villes primitives des Ombriens qui s'étendaient, en descendant le fleuve, jusqu'à l'Anio. Micali lui-même [353], qui cependant ne renoncerait pas facilement pour sa patrie à l'honneur d'avoir été le berceau des Étrusques, Micali remarque que le fleuve Umbro (à l'embouchure duquel un canton porte dans Pline le nom d'Umbria) rappelle les Ombriens [354]. Selon la tradition de l'immigration ly-

352 Pline, *Hist. nat.*, III, 19. Sans contredit il n'y a pas, au sujet des peuples italiques, de nombre qu'il faille moins prendre à la lettre que celui-ci : ce passage veut dire seulement qu'il y en avait beaucoup.

353 Tom. I.er, pag. 58; *conf.* pag. 106 et 107.

354 Pline, *Hist. nat.*, III, 8.

dienne, ces Tyrrhéniens auraient arraché aux Ombriens Pise et tout le pays jusqu'aux cimes rocailleuses des Alpes, et Pline nomme les Ombriens les plus anciens habitans de l'Étrurie, chassés par les Pélasges[355]. Que l'on nie, si l'on veut, qu'Hérodote ait déclaré que Cortone n'est pas étrusque, ou que l'on suppose qu'il se trompe en le faisant, il n'en sera pas moins vrai que les Étrusques possédaient en conquérans Cære, Graviscæ, Alsium, Saturnia, après en avoir chassé le peuple qu'en Italie on nommait sicule, à Athènes pélasge et tyrrhénien[356]. Tarquinies aussi était occupée par des Thessaliens, et Pérouse par des Argiens : les uns et les autres sont pélasges[357]. On attribue à Télémaque la fondation de Clusium[358], et on la rapporte ainsi aux Latins de Circé. Populonia, selon quelques-uns, est une colonie des Volaterrans, qui auraient chassé les Corses de cette côte[359]. Denys nomme Pise même parmi les lieux que les Étrusques ont pris aux Pélasges[360]. L'indication qui veut que cette ville ait été bâtie par les Grecs après la chute de Troie,

355 Lycophron, v. 1359 - 1361. Hérodote, I, 94. Pline, *Hist. nat.*, l. c. Cluvier, qui cependant suit ordinairement des opinions toutes divergentes, voit aussi dans la Toscane une des conquêtes postérieures des Étrusques.

356 Denys, I, 20, 21, p. 16, e. Strabon, V, p. 225, d.

357 Justin, XX, 1. Voyez note 69, pag. 44.

358 Servius *ad Æn.*, X, 167. — 359 *Idem, ibidem.*

360 Denys, I, 20, pag. 16, e.

repose sur l'idée qu'elle n'était point d'origine étrusque; et quand cette indication n'aurait d'autre source que le nom de la ville, Caton lui-même ne regardait pas les Étrusques comme ses premiers habitans [361]. C'est à lui sans doute, ou à Varron, que sont empruntés les récits de Denys sur les progrès des Étrusques vers le Tibre. Mais il fallait que toutes les données, les plus vraisemblables et les mieux attestées, cédassent à la fable qui faisait venir ce peuple de Lydie. Elle plaçait nécessairement le premier établissement des arrivans sur la mer inférieure; telle est aussi la supposition de Lycophron, et c'est ainsi que se forma l'opinion reçue par Tite-Live comme avérée, et selon laquelle la Toscane est la primitive Étrurie, d'où les Tusci se seraient répandus au nord de l'Apennin et de là vers les Alpes. Je ne dissimulerai point que deux auteurs latins de l'histoire d'Étrurie, Flaccus et Cæcina, rapportaient incontestablement que Tarchon avait franchi les monts et bâti les douze villes du nord, entre autres Mantoue [362]. Mais comme il est ici question de Tarchon, et par conséquent de Tyrrhénus et de la fable méonienne, ce récit n'a pas plus de consistance que celui du Padouan Tite-Live sur Anténor. Quant à ce que racontaient les annales indigènes des Étrusques sur leur origine,

361 Servius, l. c., 179.

362 *Schol. Veron. ad Æn.*, X, 189; *conf.* Servius.

nous ne le savons que négativement, en tant qu'il est certain que la tradition lydienne leur était tout-à-fait étrangère. Partout où dominait le sacerdoce, comme en Étrurie, les annales devaient être entre les mains des prêtres, ainsi qu'à Rome elles étaient chez les pontifes : or, ces prêtres considérant l'Étrurie comme la terre favorite des dieux[363], il était naturel qu'ils se vantassent d'en être les habitans primitifs.

Jamais les Étrusques n'ont possédé toute la Gaule cisalpine. A l'occident, leur territoire ne s'étendait que jusqu'au Tesin, où il y avait alors des Liguriens, qui furent repoussés par les Gaulois. Le pays au sud du Pô, jusqu'à Parme, était aussi en la possession de ce peuple, ou bien il était entrecoupé de marais. Quand les Gaulois arrivèrent, les Ombriens avaient encore la Romagne; mais il y eut, jusqu'au temps des Romains, des villes étrusques entre les Vénètes et les Gaulois. Pline appelle Vérone une ville rétienne; le même auteur et Virgile qualifient Mantoue d'étrusque[364]. Ce sont donc

---

[363] Vegoja, dans les Fragmens des Agrimensores goésiens, p. 258. *Scias mare ex æthere remotum. Cum autem Juppiter terram Hetruriæ sibi vindicavit*, etc.

[364] Ainsi que Flaccus et Cæcina, cités dans la remarque 362. Quant à ce qui concerne Vérone, il faut choisir nécessairement entre cette assertion et celle qui la donne aux Cénomans avec Brixia. Voyez Tite-Live, V, 35.



des villes de cette nation qui ont donné le jour au plus naturel des poètes romains, et à celui qui poussa l'art au plus haut degré. On pourrait ranger l'une et l'autre de ces villes parmi les douze que les Étrusques avaient en deçà des montagnes, et desquelles Hatria, Melpum et Felsina faisaient bien certainement partie. Hatria, autrefois grande place de commerce, donna son nom à la mer supérieure. Melpum, ville fort riche du Milanais, au nord du Pô, fut dévastée par les Boiens, les Senones et les Insubriens en l'an 358 [365], le jour même où Camille prit Veïes. Bologne, sous le nom de Felsina, a été la capitale de l'Étrurie [366]; cela aussi semble prouver que ce n'est point au sud de l'Apennin qu'il faut chercher le point de départ de cette nation.

Les douze villes qui, de ce côté des montagnes, étaient unies, en leur qualité de souveraines de ces contrées, ne sont nommément énumérées nulle part, quoique souvent on fasse mention de leur nombre; et parmi plusieurs de celles qui pourraient prétendre à la prééminence, on ne sait pas bien lesquelles doivent le céder aux autres.

Quand Tite-Live rapporte comment les alliés favorisèrent les préparatifs de Scipion, il dit que les peuples d'Étrurie promirent du secours chacun

---

365 Pline, III, 21. — 366 *Ibidem*, III, 20.

selon ses moyens [367]. Il s'agit donc de tous, et cependant il ne cite ensuite que huit villes et ce qu'elles ont fourni chacune. C'étaient Cære, Tarquinies, Populonia, Volaterræ, Arrétium, Pérouse, Clusium et Rusellæ. Il n'est pas supposable que l'une ou l'autre des villes étrusques se soit soustraite à cette charge; mais il a pu arriver facilement que, travaillant avec précipitation, l'historien les ait omises. Parmi les villes qui faisaient incontestablement partie du nombre des souveraines, Veïes et Vulsinies avaient péri, et Vétulonium, dont il n'est jamais question dans les temps historiques de Rome, avait disparu : on ne la trouve même qu'une seule fois dans les traditions; savoir, dans une narration que Tite-Live a négligée, et qui explique comment l'Étrurie a soutenu contre Tarquin l'ancien et les Romains une longue guerre [368]. Populonia était colonie de Volaterræ et ne saurait être, comme telle, l'une des douze villes primitives : elle ne peut donc qu'avoir pris la place d'une ville éteinte. Or, s'il est vrai que près de Populonia se soit trouvée autrefois Vétulonium, il serait possible que cette ville, que l'on soutient avoir été considérable, ayant été dévastée par suite d'événemens

---

367 XXVIII, 45. *Etruriæ populi, pro suis quisque facultatibus, consulem adjuturos polliciti.*

368 Denys, III, 51, pag. 189, b.

entièrement oubliés des premiers temps de l'Étrurie, ait passé dans la ville voisine, comme Himère s'est fondue dans Thermes. C'est ainsi que se compléta le nombre douze des villes achéennes; c'est ainsi qu'à différentes époques on trouve toujours trente villes latines, comme sept provinces frisonnes : le nombre est conservé, mais quelques-unes sont nouvelles et remplacent celles qui sont ou éteintes ou prises.

Parlant d'une époque antérieure d'un siècle, Tite-Live nomme Cortone l'une des capitales de l'Étrurie [369]; il est d'autant plus étonnant qu'il ne l'ait point citée avec les huit autres. Il se pourrait bien qu'elle fût aussi étrangère aux Étrusques que Falériès, et que sa situation ait trompé Tite-Live. Néanmoins son indication peut être fondée, sans préjudice de celle d'Hérodote, qui remonte à cent vingt ans plus haut. Cortone, isolée et livrée à elle-même, est peut-être tombée depuis; il fallut peut-être y recevoir une colonie étrusque qui aura pris la place de quelque ville détruite, et notamment de Veïes, comme il est vraisemblable que cela est arrivé à l'égard de Populonia. Dans ce cas l'omission qu'en fait Tite-Live ne s'expliquerait pas uniquement par la négligence dont il se serait rendu coupable,

---

369 IX, 37. *A Perusia et Cortona et Arretio, quæ ferme capita Etruriæ populorum ea tempestate erant.*

lui ou l'historien qu'il suivait. Il règne sur les événemens des dernières années de la guerre d'Étrurie, qui étaient racontés dans le XI.ᵉ livre de Tite-Live, une obscurité impossible à dissiper. Si Cortone fut obligée de se soumettre à Rome avant la paix générale, elle n'aura point eu de part aux stipulations qui reconnaissaient, en leur qualité d'États, les villes encore existantes, en les soumettant seulement à la suprématie de Rome. Ses rapports avec elle ont dû être, dès-lors, tout différens de ceux des huit villes citées. Peut-être lui accorda-t-on le droit de bourgeoisie inférieure, comme il est certain qu'on le donna vers le même temps à Saturnia, ville étrusque.

De quelque manière que l'on veuille deviner, il paraît qu'il manque encore deux villes pour achever le nombre douze. Étaient-ce Capène, Cossa ou Fæsules qui complétaient ce nombre ? c'est une question que personne, jamais, ne saurait résoudre avec certitude. Il serait possible même que ce rang ait appartenu à un peuple différent de ces cités, à un peuple que les sèches mentions que nous avons sur l'Étrurie ne font peut-être que nommer, comme les Salpinates [370], ou bien à un peuple qui n'est nommé nulle part.

Capène ne pouvait plus être au nombre des villes étrusques vers 550; car les Capénates étaient déjà

---

[370] Tite-Live, V, 31.

en possession du droit de bourgeoisie romaine depuis cent quatre-vingts ans; et il ne s'agit point ici d'hommes isolés qui se seraient dévoués aux Romains. Plus anciennement, les Capénates avaient fait la guerre à Rome pour leur propre compte; il y a un passage très-obscur et très-défiguré de Caton, dans lequel je crois comprendre que leur ville était une colonie de Veïes, et que leurs ancêtres avaient été voués à l'émigration, dans un printemps sacré [371]; il n'implique aucune contradiction avec cette indépendance : nous avons précédemment parlé de Populonia.

Il règne sur tout cela beaucoup d'incertitude; mais on pourrait, avec assez de vraisemblance, exclure Cossa du nombre des villes souveraines. Le surnom de Cossa des Volcientes [372], joint au fait de l'existence d'un peuple appelé à peu près de même (les Volcentes, qu'on trouve accolés aux Lucaniens et aux Hirpini), fournit un argument solide à l'appui d'une conjecture, selon laquelle les anciens habitans de cette ville n'étaient point des Étrusques, mais s'étaient maintenus contre eux. Dans

---

[371] Dans Servius *ad Æn.*, VII, 697. *Hos dicit Cato Veientum condidisse auxilio regis Propertii, qui eos Capenam cum adolevissent miserat.* Il y a sans doute une lacune après *Veientum*, peut-être y avait-il : *juventutem fuisse, oppidumque.*

[372] *Cossa Volcientium*, Pline, III, 8. On trouve, dans les Fastes des triomphes, ce nom écrit *Vulcientes.*

tous les cas, Tite-Live n'aurait pu la nommer à l'occasion de l'expédition de Scipion; car elle était depuis long-temps transformée en colonie latine. Les ruines de ses murailles, bien plus considérables que ne le comporterait une pareille colonie, appartiennent à un temps antérieur; mais elles ne démontrent rien quant à la nation qui les a élevées; car ce genre de construction n'est pas exclusivement propre aux villes d'Étrurie.

Les murs de Fæsules, son théâtre et d'autres ruines qu'on y a découvertes, attestent une grandeur qui ne le cédait à celle d'aucune autre ville de l'Étrurie. De plus, il est probable que Sylla aura établi sa colonie au milieu du territoire d'une cité puissante, et non près d'une ville sujette. Le seul motif qui permettrait de douter si celle qui précéda Florence était au nombre des douze, c'est que dans ce cas il faudrait supposer qu'elle a échappé à l'attention de Tite-Live, ce qui à son égard nous semble à peu près impossible. D'après la distance qui la sépare de Rome, il n'est pas croyable qu'elle n'ait point participé aux avantages de la paix générale.

Le territoire de chacune des villes souveraines renfermait plusieurs villes provinciales; les unes en dépendaient comme colonies, les autres étaient sujettes: c'étaient celles habitées par les descendans des anciens possesseurs subjugués. L'Étrurie ayant été fondée par la conquête, il y avait un grand

nombre de cliens[373] de la noblesse ; c'était la *pénestie* de Thessalie : de là aussi les corvéables, sans lesquels on aurait difficilement élevé les ouvrages gigantesques du peuple dominant. Le patronat de Rome est la féodalité sous l'aspect le plus noble ; quand bien même, chez les Étrusques, un pareil lien de conscience aurait existé et protégé le client, il n'en serait pas moins vrai que la grandeur de Rome reposait sur la caste plébéienne libre ; or, aucune ville de l'Étrurie n'avait rien de semblable. Une seule mention fugitive, concernant Tarquinies, pourrait être regardée comme indice, que là il y avait une assemblée du peuple, différente de la réunion des familles[374]. Sans doute il ne faut pas négliger cette mention ; mais qui nous garantira que, dans un récit dont les détails peuvent avoir été élaborés plus tard, l'auteur romain, suivi par Denys, n'ait pas transporté à Tarquinies les rapports des curies romaines avec les assemblées du peuple ? Cela est beaucoup plus vraisemblable que de supposer qu'il ait connu et observé la constitution de Tarquinies.[375]

---

[373] Denys, IX, 5, pag. 562, e. *οἱ δυνατώτατοι τοὺς πενέστας ἐπαγόμενοι.* — [374] Denys, V, 3, p. 279, b. *πείσας τὰ γένη* (c'est la leçon du Vatican) *τῶν Ταρκυνιτῶν, καὶ δι' ἐκείνων ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν παραχθείς.*

[375] Cette observation s'applique plus fortement encore à la mention d'une *plebs* pour Arrétium. Tite-Live, X, 5.

Ce n'étaient point des assemblées générales, ni même des diètes nombreuses, qui décidaient des intérêts universels de la nation [376], c'étaient des réunions des principaux du pays, des magnats (*principes Etruriæ*). Il ne faut pas voir autre chose dans les assemblées tenues près du temple de Voltumna; il ne faut pas y chercher non plus les classes des peuples vraiment libres, comme les Latins et les Samnites. Ce furent les grands d'Étrurie chez lesquels la jeunesse romaine s'instruisait des sciences sacrées qui font connaître l'avenir [377]. Ils formaient une caste sacerdotale et guerrière comme les Chaldéens; ils étaient les *lucumons* dont les prédécesseurs avaient écrit les révélations de Tagès [378]. Si, comme les prêtres de Tarquinies, ils sacrifiaient des prisonniers; si, déguisés en esprits infernaux, ils lançaient sur l'ennemi des serpens et des torches brûlantes, de pareils charlatans fanatiques auront pu facilement transmettre le nom de leur caste à des possédés et à des visionnaires [379]. Ils étaient patriciens et non pas rois. Le Lucumon de Clusium, le Lucumon qui porta secours à Romulus; enfin, le Lucumon qui vint de Tarquinies s'établir à Rome,

---

376 Tite-Live, X, 16. *Postulaverunt Samnites principum Etruriæ concilium. Quo coacto*, etc.

377 Cicéron, *de divinit.*, I, 41; *de legib.*, II, 9. Valérius Maximus, I, 1 et 2. — 378 Censorinus, 4, *ult.*

379 *Festus*, *extr.*, *s. v. Lucumones.*

n'étaient, selon les traditions, que des hommes puissans dans leurs villes. Les Cilnius, les Cæcina étaient Lucumons, comme les Claudius et les Valérius étaient patriciens : ils étaient leurs égaux en noblesse, bien que, comme Romains, ils n'appartinssent qu'à la commune plébéienne.

Ces maisons dominantes étaient exposées aux révolutions violentes qui menacent partout l'oligarchie, et même jaillissent de son propre sein, quand elle n'est pas soutenue par l'étranger d'une protection puissante, soit apparente, soit cachée. Vers le milieu du cinquième siècle, les Cilnius furent expulsés d'Arrétium à main armée, de même que dans le moyen âge on vit, en Toscane, les factions des familles nobles se bannir tour à tour. Il était aussi selon l'esprit de ces malheureuses discordes, que les exilés rentrassent par la médiation des ennemis de la patrie, par celle des Romains.[380] Quand ceux-ci eurent chassé de leur ville toute la maison des Tarquins, nulle intervention ne put mitiger la rigueur de cette sentence.

On voit encore au temps de la guerre d'Annibal que le gouvernement des villes étrusques était exclusivement entre les mains des sénateurs ou de la noblesse. Pour le midi de l'Italie, où la puissance était partout divisée entre le peuple et le sénat, on

---

380. Tite-Live, X, 3, 5.

sait quelle fut dans cette période décisive l'esprit de chacun des deux ordres de l'État : en Étrurie, au contraire, quand il se manifeste une fermentation, tout est apaisé par cela seul qu'on s'assure de la soumission du sénat d'Arrétium : il n'est point du tout parlé du peuple.[381]

Comme il ne s'était point formé en Étrurie de peuple libre qui fût digne de considération ; comme l'on y maintenait avec opiniâtreté l'ancienne féodalité, en augmentant encore son intensité, il en résulta, pour les grandes villes, cette faiblesse si choquante dans leurs guerres contre Rome, où la victoire dépendait d'une bonne et nombreuse infanterie; il en résulta à Vulsinies cette domination des esclaves, sur laquelle les auteurs défectueux et peu dignes de foi, qui sont nos sources historiques pour l'époque à laquelle appartient ce singulier phénomène, nous font des récits aussi incroyables qu'horribles, et nous disent enfin des choses entièrement impossibles. Si ces récits étaient vrais, ni le temps des anabaptistes, ni les insurrections des nègres n'auraient rien offert de pire. Mais des auteurs qui ont pu se persuader que, peu soucieux de leur sûreté et abandonnés à toutes les voluptés, les citoyens de Vulsinies auraient livré leurs armes et le gouvernement des affaires aux esclaves, ne doivent

381 Tite-Live, XXVII, 24.

pas en être crus sur parole, quant aux horreurs qui en furent la suite. Quelques Grecs avaient donné une tournure fabuleuse à ce qu'ils avaient appris des choses extraordinaires qui s'étaient passées dans une ville étrusque [382], et les Romains adoptèrent follement leur version. Il fallait bien aussi que ceux, pour l'anéantissement desquels Rome avait pris les armes, fussent présentés sous des couleurs très-défavorables; enfin, la haine de caste ne resta pas sans influence dans cette affaire. L'étrange disparaît dès que l'on s'aperçoit qu'il ne peut être question que d'une classe obéissante, et non d'esclaves domestiques [383]. Ce sont ces subordonnés, ces serfs que

---

[382] Les récits merveilleux, écrits vers l'olympiade 130, et qu'on trouve parmi les œuvres d'Aristote, ont, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, emprunté beaucoup de choses à Timée; ils parlent (p. 123, *ed. Sylb.*) d'une ville tyrrhénienne Οἰναρέα, qui se serait abandonnée au gouvernement des esclaves : il n'y a nul doute qu'on n'ait voulu désigner Volsinies, soit que l'auteur, soit que les copistes en aient défiguré le nom. Si la puissance souveraine avait été dans les mains d'esclaves domestiques affranchis, le récit en appartenait sans doute aux choses merveilleuses; or, un Grec ne pouvait guère voir autrement la clientèle d'Italie, car les Thessaliens n'écrivaient pas. Mais ce récit est historique et dès-lors il lui faut une interprétation raisonnable.

[383] Ce n'étaient pas non plus des esclaves domestiques que la ville déserte d'Argos fit citoyens après sa défaite de l'Hebdoma (Hérodote, VI, 83); c'étaient à coup sûr des *Gymnètes*, leurs serfs (voyez, dans Ruhnken, les lexicographes

la caste dominante avait armés pendant la guerre contre les Romains : par leur secours cette caste, quoique abandonnée par la plupart des autres villes, avait, seule de tous les Étrusques, résisté à Rome avec gloire, pendant beaucoup d'années; enfin, saisissant l'occasion, elle avait obtenu un traité honorable. Il était tout simple que les défenseurs de la patrie commune devinssent citoyens; il n'était pas moins naturel qu'ils voulussent étendre leur droit de cité à celui des successions, des mariages avec les anciens citoyens, et à celui de siéger au sénat; et si l'on débarrasse les accusations portées contre eux des couleurs que leur donna d'abord la haine de parti, et que d'absurdes déclamations ont chargées de la manière la plus monstrueuse, on verra que dans le fond ces accusations ne signifient pas autre chose. Que les serfs, devenus maîtres, se soient portés à des excès, je le concède; mais que penser de ceux qui appelèrent la destruction sur leur ville natale, parce qu'ils ne voulaient point que leurs compa-

---

sur Timée, *s. v.* πενεστικόν). Aristote, au lieu d'esclaves, parle de *Périèces; Pol.*, V, 3, 133, a, éd. de Sylb. On trouve chez les Grecs de fréquentes traces d'une antique séparation entre la classe qui devint peuple, Δημος, et la bourgeoisie, et cela à raison de l'ancienne servitude de la première : par exemple, quand le tyran de Samos prive les principaux qu'il a vaincus du droit d'*épigamie*, ou de s'allier avec cette classe inférieure (Thucydide, VIII, 21). Il est clair qu'il y a là réciprocité de prohibition et vengeance.

triotes jouissent de droits égaux, et qui aimèrent mieux que leur patrie ne fût plus, que de n'être plus leur propriété? C'est à cette faiblesse de l'État, à la délivrance précipitée et forcée des opprimés, à la perte générale; enfin, c'est à ce même résultat que marchaient aussi les patriciens de Rome; et, dans leur égarement, ils ignoraient ce qu'ils faisaient, en persistant à maintenir la commune dans l'asservissement, en se refusant à ses plus équitables prétentions.

Dans la guerre de Sylla, l'insurrection des Étrusques était devenue l'affaire générale de toute la nation : ils voulaient, pour tous, le droit de citoyens romains, sans égard aux exclusions ni aux restrictions que chacun souffrait dans son pays par suite d'anciennes institutions, qui s'éteignaient alors. On voit par cette guerre combien l'Étrurie serait demeurée grande, si quelques siècles plus tôt tous les Étrusques avaient eu une patrie.

La dignité royale, qui n'était point, comme chez les Grecs, héréditaire pour une race de héros, mais qui, semblable à la royauté de Rome, était une magistrature conférée à vie, se maintint à Veïes jusqu'à la chute de cette ville[384]. Il est probable qu'Arrétium choisit souvent ses rois parmi les Cil-

[384] Tite-Live, V, 1. S'il s'était souvenu que Lar Tolumnius avait été cité comme roi, pour une époque antérieure seulement de trente-quatre ans, il n'aurait point vu d'innovation dans ce choix.

nius [385]. Les douze villes de l'Étrurie nommaient pour toutes un souverain pontife, qui présidait aux fêtes nationales [386]. Dans les entreprises communes, le commandement suprême était déféré à l'un des douze rois, et chaque ville lui fournissait un licteur [387]. Porsenna lui-même, si vanté par les anciens chants, n'est dans l'histoire romaine que le roi de Clusium. Cependant il met en mouvement les forces de la nation entière; et il paraît que plus anciennement le pouvoir d'un chef suprême réunissait parfois toute cette nation : c'est ainsi que les douze villes reconnurent la suzeraineté de Tarquin, qui est qualifié de Lucumon; c'est à cela qu'il faut rapporter les traditions relatives à Mézence et à Cæles Vibenna. Mais depuis l'époque où l'histoire romaine prend la forme d'annales, les villes se montrent isolées : elles ne sont unies que fortuitement et pour peu de temps. Néanmoins, quelque relâchés que fussent les liens de la fédération étrusque, ce fut elle qui empêcha les guerres des villes entre elles; on n'en trouve pas un seul vestige.

Il serait impossible, d'après ce mode d'alliance, que l'île d'Elbe et la Corse appartinssent à l'universalité de la nation : elles ne peuvent avoir obéi qu'aux

---

385 *Tyrrhena regum progenies.*

386 Tite-Live, V, 1.

387 *Idem*, I, 8. Denys, III, 61, pag. 195, e.

villes maritimes voisines[388]. C'est ainsi que les seuls Aglléens, lorsqu'ils étaient encore Tyrrhéniens, attaquèrent les Phocéens d'Alalia[389], vers 220, pour leur disputer la possession de Cyrnus. Les Syracusains, voulant punir les pirateries des villes maritimes, occupèrent, en 299, les deux îles[390], et probablement c'étaient ces villes maritimes qui percevaient le tribut de la Corse[391]. La colonie tusque de cette île était, peut-être, de l'antique Tyrrhénie, comme l'était, à coup sûr, le nom de l'île d'Elbe, *Æthalia.* Les Tyrrhéniens que l'on cite parmi les anciens habitans de la Sardaigne, sont bien certainement des Pélasges.

---

388 Ilva aura, sans doute, appartenu à Populonia, et c'est pour cette raison que les fourneaux pour la fusion de l'airain sont sur le territoire de cette ville. Les Grecs se faisaient raconter comme une merveille qu'on ne pouvait le fondre dans l'île même : on ne le peut pas encore de nos jours ; il faut transporter ou les charbons ou l'airain, et c'est l'airain qui est le plus aisé à déplacer : c'est ainsi que de Cornouailles on apporte le bronze à Wallis.

389 Hérodote, I, 167. Les Tyrrhéniens lapidaient leurs prisonniers. Les Agylléens furent punis par le Ciel. Hérodote aurait-il pu supposer que les dieux ne frappèrent qu'un seul peuple et qu'ils épargnèrent les autres également coupables? Ce qui prouve qu'Agylla n'était pas encore devenue Cære, c'est la consultation de l'oracle de Delphes : les Étrusques se seraient contentés de leurs aruspices. Le trésor d'Agylla se rapporte nécessairement aux temps pélasgiques.

390 Diodore, XI, 88. — 391 *Ibidem*, V, 13.

Ce furent, sans doute, encore ceux-ci, et non pas les Étrusques, qui, par leurs pirateries, rendirent les mers d'occident inaccessibles au navigateur paisible, avant la fondation des colonies grecques en Sicile[392]. Il n'est pas douteux que ce ne fussent principalement leurs brigandages qui forcèrent les Phocéens de venir avec des galères à Tartessus. Plus tard, il semble que chez les Grecs l'on regardât comme tyrrhéniens tous les corsaires de la mer inférieure, et même les Antiates. Mais si l'on a rendu les Étrusques responsables de plus de mal qu'ils n'en ont commis, ce n'en est pas moins à bon droit qu'ils étaient décriés et haïs en leur qualité de corsaires : la seule Agylla (Cære) était exempte de la tache générale[393]. Vers 260, Anaxilas de Rhégium établit près du Scyllæum une station de vaisseaux pour fermer le détroit à leurs corsaires[394]. La grandeur de l'Étrurie étant alors à son apogée, les Tusci régnaient sur toute la mer Tyrrhénienne et faisaient la guerre avec des flottes entières. En 278, Cumes implora contre elle la protection d'Hiéron, roi de Syracuse[395]. La grande défaite essuyée par la flotte d'Étrurie paraît avoir, conformément à la prière du poète[396], brisé sa puissance maritime;

---

392 Éphore, dans Strabon, VI, pag. 267.
393 Strabon, V, p. 220, c. — 394 *Ibid.*, VI, p. 257, a.
395 Diodore, XI, 51. — 396 Pindare, *Pyth.*, I, v. 137-141.



car dans l'expédition des Syracusains, qui, en 299, conquirent l'île d'Elbe et dévastèrent la côte de Corse, nulle flotte tyrrhénienne ne vint se présenter: l'Étrurie eut recours à la corruption pour éloigner la flotte grecque[397]. On ne vit pas plus d'armée navale, lorsqu'en 368, sous le prétexte de venir chercher les corsaires dans leurs foyers, Denys parut sur la côte de Cære et pilla Pyrgi avec soixante trirèmes seulement[398]. Mais en 448 une escadre tusque de dix-huit navires vint au secours d'Agathocle[399]; c'étaient probablement des armateurs particuliers. Dans ce temps précisément, ces armateurs étendaient leurs brigandages jusque dans la mer Égée, où la marine d'Athènes avait cessé d'être redoutable, tandis que celle de Rhodes commençait seulement à s'élever. La destruction des pirates étrusques valut aux Rhodiens la reconnaissance de tous les Grecs[400]: il est probable qu'ils leur rendirent ce service dans le temps qui s'écoula entre là mort d'Agathocle et l'expédition de Pyrrhus; car un prince tel qu'Agathocle devait accorder une infaillible protection aux brigands, au prix d'une part de butin; et quant aux Romains, ils n'eussent pas souffert leurs pirateries, pas plus que celle des Antiates. Il est même vrai-

---

397 Diodore, XI, 88. — 398 *Ibid.*, XV, 14.

399 Diodore, XX, 61. — 400 Æl. Aristides, *Rhod.*, II, pag. 342, a; *de conc. ad Rhod.*, pag. 399, d, *ed. Cant.*

semblable que le traité de paix contraignit les Étrusques à livrer aux Rhodiens tous leurs vaisseaux de guerre, puisque Rome, au commencement de la première guerre punique, ne dut qu'aux villes grecques du sud de l'Italie le peu de trirèmes et de pentécontores dont elle fit usage. [401]

Il y avait encore au temps d'Aristote des traités en vigueur entre les villes maritimes d'Étrurie et Carthage; comme les traités avec Rome que nous a conservés Polybe, ils fixaient le droit du commerce, lui assignaient des bornes, et en garantissaient la sécurité. S'ils contenaient aussi l'obligation réciproque de se secourir, cette obligation n'a pu valoir que dans les guerres contre des peuples avec lesquels on n'avait point fait de semblables alliances [402]; autrement Carthage n'aurait pas gardé la paix avec Rome pendant des siècles. Peut-être le secours stipulé se bornait-il à la faculté d'enrôler: c'est ainsi qu'en 443 l'armée carthaginoise en Sicile compte mille Étrusques mercenaires [403]; c'est ainsi que, Pyrrhus étant dans l'île, on fit en Italie des enrôlemens pour les Carthaginois : ce ne fut point Rome qui envoya des troupes auxiliaires.

Un pays fertile et riche en trésors intérieurs fournissait une ample matière à l'esprit commercial

---

401 Polybe, I, 20. — 402 Aristote, *Polit.*, III, 9.
403 Diodore, XIX, 106.

de l'Étrurie. Il y eut un temps aussi, où nécessairement ce pays fut l'entrepôt du commerce entre la mer, le reste de l'Italie et les barbares les plus éloignés, vers lesquels conduisait par-dessus les Alpes une route assurée.[404]

On ne peut se dissimuler que des ouvrages comme ceux des Étrusques, et dont les ruines sont encore un sujet d'admiration, supposent, dans de petits États, l'existence de maîtres et de serfs corvéables; mais en même temps on ne peut méconnaître combien ces dominateurs étrusques étaient supérieurs à ceux de l'Égypte. Tous les travaux que nous connaissons pour avoir été ordonnés par eux, ont un but grand et général. Ce ne sont point des pyramides, des obélisques et des temples multipliés à l'infini; si le peuple avait à souffrir de sa dure servitude, du moins ce n'était pas pour de vaines entreprises[405]. C'est ainsi, et par les mêmes moyens,

404 Jusque chez les Ibères. Περὶ θαυμ. ἀκουσμ., p. 102, *edit. Sylb.*

405 Sans doute que nulle dépense de l'Égypte n'aurait été entachée de prodigalité à l'égal de celle relative au tombeau fabuleux de Porsenna, si l'on pouvait accorder quelque foi à la description que Varron a puisée dans les livres nationaux. D'après les expressions de Pline (XXXVI, 19, 4), il n'y en avait plus de son temps de vestiges visibles; cependant un bâtiment aussi gigantesque aurait dû encore exister intact jusqu'à nos jours : tout cela n'est donc qu'un rêve. Au surplus, un monument tel que le décrit Varron est tout-à-fait impossible; il faut le renvoyer aux *mille et une nuits*.

que bâtissait Rome sous les rois. Après son affranchissement, tous les grands travaux s'arrêtèrent, jusqu'à ce que la république se fut enrichie par ses victoires et ses conquêtes. Les ouvrages de la Rome des empereurs, comparés à ces antiques travaux et à ceux des villes d'Étrurie, sont absolument sans apparence. Les murs de Volterre et d'autres capitales existent encore dans leur impérissable solidité, partout où une puissance ennemie n'a point employé la violence pour détruire les masses gigantesques dont ils sont composés. Il y a tout autant de grandiose dans la construction du théâtre de Fiésole et d'un bâtiment colossal qui est à côté de lui. Cependant ce style n'appartient pas exclusivement aux Étrusques; il règne dans tous les monumens du Latium et de Rome ancienne, depuis le sanctuaire du temple de Gabies jusqu'à l'enceinte du Forum d'Auguste. Il est probable que les Étrusques tenaient ce style des anciens habitans de l'Étrurie.

La plus grande partie de la Toscane est composée de montagnes, et la riche vallée qu'arrose l'Arno était anciennement couverte d'eau et de marais. De Segna jusqu'au-dessous de Fiésole et vers Prato il y avait un lac; la Gonfalina fermait la vallée. Ce roc fut percé, et l'on ouvrit au fleuve un chemin vers Pise.[406]

---

406 C'est ce que savait déjà Giovanni Villani, I, 43.

Quand les murs de Fiésole furent construits, les eaux occupaient encore leur ancienne place; c'est ce que démontrent les ouvertures laissées pour leur écoulement[407]. Elles couvraient alors l'emplacement de Florence moderne[408] : vouloir ramener son existence jusqu'à l'Étrurie ancienne, est une des idées les moins soutenables que l'on puisse concevoir. On a aussi fait une coupure près de La'ncisa pour délivrer des eaux les champs fertiles de la vallée supérieure de l'Arno ; à moins toutefois que les rivières qui forment cette partie du fleuve ne se soient auparavant écoulées dans le Clanis, et que le but n'ait été de diminuer la masse des eaux du Tibre. Les marais traversés par Annibal sont ceux de la rive droite du bas Arno, qui maintenant sont desséchés : ils ont pu servir de défense au pays contre les Gaulois et les Liguriens; peut-être même avaient-ils été desséchés antérieurement et abandonnés de nouveau, pour ce motif, aux ravages des eaux. Les Étrusques avaient déjà dirigé avec succès sur le territoire d'Hadria, près du Pô, les eaux limoneuses du fleuve : renfermées entre des digues, elles haussent continuellement le sol de leur lit, de telle

---

407 Cette observation a été inspirée au paysan qui sert de guide aux étrangers par le simple sens.

408 De là les terribles inondations qui affligèrent cette ville au moyen âge; maintenant le sol est plus élevé.

sorte qu'après des siècles il se trouve beaucoup plus élevé que celui des terres voisines, et qu'il faut relever les digues dans la même proportion, jusqu'à ce qu'enfin, dans cette lutte inégale, la persévérance humaine succombe sous la puissance de la nature. Parmi les occupations pacifiques des Toscans modernes, l'une des meilleures est de conduire ainsi des eaux sur des marais, et de les en retirer quand elles ont déposé leur limon. C'est ainsi que la Chiana, qui n'était qu'un bourbier stérile et infect, a été transformée peu à peu en une riche contrée. Partout où un delta commence à se former, dans le Pô comme dans le Nil et comme dans le Missisipi, il reste entre les bras qui conduisent le fleuve à la mer, des lagunes et des étangs; plus ces bras s'écartent et s'éloignent les uns des autres, plus ces étangs deviennent des lacs larges et profonds. C'est de l'opération de combler de pareils endroits, opération qui empêche en même temps le lit du fleuve de s'élever, qu'il faut entendre le texte de Pline, quand il dit que les Étrusques conduisirent les eaux du Pô dans les marais des Hadriani[409]. De semblables travaux seraient encore nécessaires dans cette contrée. Les bras de l'embou-

---

409 Pline, III, 20. *Omnia ea flumina fossasque primi.... fecere Tusci : egesto amnis impetu per transversum in Atrianorum paludes.*

chure du Pô ont aussi été creusés ou dirigés par les Étrusques, et son delta a été formé par eux au moyen de canaux et de digues. Ils pratiquaient encore un autre moyen de gagner du terrain, en faisant écouler des lacs qui s'étaient formés dans les cratères éteints : on établissait dans les flancs de la montagne des conduits de dégagement. Près de Pérouse et dans la Toscane suburbicaire, on reconnaît encore plusieurs de ces lacs desséchés, dont les dégagemens sont inconnus, et continuent toujours d'agir, quoiqu'ils ne soient jamais nettoyés.

La renommée a tellement proclamé la supériorité des Étrusques en fait d'art, qu'il y a peu de succès à espérer pour une conjecture qui attribuerait leurs figures en bronze et en terre cuite, ainsi que leurs dessins en relief, à la nation asservie, au lieu de les laisser au peuple dominant, et qui n'accorderait pas plus aux Étrusques qu'aux Romains l'esprit des arts.

Cependant je crois que la différence frappante qui existe entre les caractères de l'art à Tarquinics et à Arrétium, répond à la différence nationale qu'il y avait entre les anciens habitans du nord et du sud de la Toscane. Les carrières de Volterre y amenèrent le genre d'ouvrages qui lui sont particuliers ; mais les deux villes que je viens de nommer travaillaient également en argile. Arrétium fabriquait des vases rouges, ornés de fort belles figures en

relief d'un genre tout-à-fait original[410]. Tarquinies faisait des vases peints qui, pour la couleur et le dessin, étaient entièrement semblables à ceux représentés par Dodwell et trouvés près de Corinthe. Ces vases différaient de ceux de Campanie précisément par les caractères par lesquels on en distinguait les vases grecs. Ce n'est que sur le territoire de Tarquinies qu'on en trouve, et jamais ceux d'Arrétium ne sont aux endroits où l'on rencontre ceux-là. Cette ressemblance frappante avec les vases d'argile de Corinthe rappelle une narration, qui dit que Démarate était accompagné des potiers Euchir et Eugrammus[411], ce qui signifie, sans aucune équivoque, que Tarquinies a reçu de Corinthe l'art de mouler l'argile et d'exécuter de beaux dessins sur les vases. Ceci indique de véritables relations, du genre de celles de la ville voisine Agylla.

Les premières figures de l'art étrusque étaient en terre. On veut que le quadrige du temple du Capitole soit contemporain de sa dédicace. Mais en général les statues des plus anciens temps de Rome, dont plusieurs se conservèrent fort long-temps[412], étaient vraisemblablement de bronze; c'est aussi de

[410] On en fabriquait encore sous Auguste, alors que déjà on ne savait plus faire de vases de Campanie.

[411] *Fictores*, Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 43.

[412] Les statues de marbre du style le plus ancien, les statues et les bas-reliefs que l'on appelle étrusques, sont proba-

ce métal que se composent tous les chefs-d'œuvre qui font briller à nos yeux les arts de l'Étrurie.

C'est une vaine tentative que de vouloir nier que ces arts aient reçu des Grecs toute leur noblesse. De très-anciennes figures attestent leur rudesse primitive; ce n'est qu'aux seuls Grecs qu'a été révélée l'idée qui forme le corps de l'homme à la vie et à la beauté. C'est de leur génie qu'est sortie l'étincelle qui a enflammé les hommes susceptibles de conception, parmi les peuples capables de concevoir. De là cette mythologie grecque qui se montre dans beaucoup des plus beaux ouvrages étrusques. Cependant, une fois éclairés, les Étrusques donnèrent aussi la tournure grecque à leurs propres représentations. Une chose remarquable, comme si elle était nationale chez les Toscans, c'est le fini, la perfection du dessin qui caractérise leurs sujets, tout en négligeant le gracieux : c'est la ressemblance complète de ces dessins avec les ouvrages toscans de la renaissance au moyen âge.[413]

---

blement tous grecs, et ce n'est que fort tard qu'on aura ouvert la carrière de Luna. Tant que le bronze ne fut pas trop cher, on dut préférer la fonderie à l'action beaucoup plus difficile du ciseau.

[413] L'ouvrage de Micali est très-précieux pour tout ceci; j'y renvoie. Pour les bas-reliefs étrusques et pour les physionomies, la planche 28 est bonne à consulter. L'idée de la planche 23 est fort belle et entièrement étrangère au style

Que l'artiste qui a fait la louve du Capitole soit Étrusque ou non, cet ouvrage, qui n'a point de rival chez les Grecs, n'en est pas moins propre à faire connaître ce que devaient être, vers le milieu du 5.ᵉ siècle, les arts en Étrurie. Je ne pense pas que les plus belles des pierres gravées soient plus récentes. Tout ce qui a plus de douceur, de délicatesse, de mollesse, appartient à une époque plus nouvelle, et souvent beaucoup plus nouvelle. Il faut que les arts aient été très-florissans durant les deux siècles qui s'écoulèrent depuis le moment où les rapports de l'Étrurie avec Rome furent déterminés, jusqu'à Sylla; le peuple vivait au sein d'une profonde paix et d'une grande richesse, et le bien-être du pays ne fut troublé que par deux tempêtes passagères, c'est-à-dire par une campagne de la guerre cisalpine, et par la seconde campagne, de celle contre Annibal.

Il manquait aux arts étrusques une histoire héroïque nationale; aussi cherchèrent-ils des sujets dans la mythologie grecque. Il fallait donc que les histoires de Thèbes et d'Ilion fussent connues du peuple. Il n'est pas douteux que les poésies grecques n'aient été lues jusqu'en Étrurie; l'Occident et Carthage même étaient accessibles à cette littéra-

grec. Le génie de la mort, planche 44, est un véritable Chérub.

ture : l'obscur Inycum n'enrichit pas seul les sophistes grecs[414], et dans les premiers temps les rapsodes durent être encore mieux accueillis. Quand à Rome on commença à lire le grec, on dut le lire beaucoup plus encore dans la tranquille Étrurie. Cependant ce n'est point seulement dans une langue étrangère qu'on apprenait à connaître les récits des Grecs : il n'est pas rare de voir les noms des héros sur les monumens ; mais ils sont appropriés aux formes de la langue étrusque, et ceci prouve d'une manière irrécusable que ces héros vivaient dans les discours de la nation et dans les poésies de la langue indigène. Varron fait aussi mention des tragédies étrusques d'un Volnius qui, à la manière dont il en parle, ne paraît pas avoir vécu long-temps avant lui[415]. Ces tragédies auraient pu être un tour de force étranger à la nation ; mais l'existence du théâtre de Fésules atteste que l'on représentait des pièces grecques, soit originales, soit traduites, comme, dans le Latium, à Tusculum et à Bovilles ; sans cela, pourquoi aurait-on bâti un édifice selon cette forme grecque ? On ne peut pas douter non plus que ce théâtre n'ait été construit

---

414 Platon, *Hipp.*, pag. 282, c.

415 Varro, *de l.*, l. IV, 9, pag. 17, *edit. Bip. Ut Volnius dicebat qui tragœdias Tuscas scripsit.* Volnius est la leçon du manuscrit de Florence. Volumnius, qui est dans les éditions, est une des altérations de Pomponius Lætus.

dans les temps qui précédèrent Sylla. Sa grandeur et sa magnificence surpassent de beaucoup les besoins d'une colonie militaire romaine ; d'ailleurs comment celle-ci aurait-elle désiré autre chose qu'un amphithéâtre ? Dans ce cas, la tradition locale, qui dit que la colonie de Sylla bâtit Florence et ne fut point établie sur la montagne, serait très-fondée. Mais dans nulle inscription étrusque on ne retrouve la moindre ressemblance avec le rhythme grec, ressemblance qui n'échapperait pas à notre attention, même dans une langue tout-à-fait incompréhensible. En général, on n'aperçoit rien qui indique des vers. La ville qui donna son nom aux chants fescennins dialogués, était falisque et non étrusque.[416]

La musique des Romains leur venait d'Étrurie, et même leurs acteurs chantans. L'histrion étrusque dansait et chantait, comme nos ancêtres, au son des instrumens, dont la mesure suffisait au vers, à défaut du rhythme des syllabes. Les monumens représentent parfois des instrumens à corde, mais les flûtes étaient véritablement indigènes.

L'écriture étrusque, comme l'écriture grecque, s'est formée de celle qui, parmi les écritures de l'Asie, si variées et si différentes d'origine, a donné naissance à tous les caractères usités en Europe. La

416 Virgile, *Æn.*, VIII, 695.

direction de droite à gauche ne prouverait pas que l'Étrurie l'a reçue sans intermédiaire; mais ce qui est réellement punique, c'est l'omission des voyelles brèves et l'usage simple de consonnes redoublées, comme dans tous les systèmes d'écriture araméens; enfin, c'est encore l'absence de la voyelle O, sans que cependant on en puisse rien conclure quant à la prononciation; car cette voyelle ne manquait pas à celle des langues sémitiques.

Cependant le système phénicien marquait les nombres par des lettres, ce que ne faisaient point les Étrusques. Les chiffres que nous appelons romains sont étrusques, et on les trouve souvent sur les monumens : ce sont les restes d'une écriture hiéroglyphique usitée avant l'écriture littérale; ils sont, comme chez les Aztèques, la représentation d'objets liés à un nombre déterminé; enfin, ils sont indigènes et de cette époque où l'Occident, avant de subir l'influence asiatique, existait dans toute son originalité primitive; de ce temps où les Turdétans formaient leur écriture et leur littérature.[417]

Les sciences profanes de l'Étrurie, la médecine, l'histoire naturelle et l'astronomie n'étaient empruntées ni aux Grecs ni aux Carthaginois. Peut-être les

[417] Strabon, III, p. 139, c. Qu'on ne remonte pas ici à 6000 ans: au lieu de *νόμους ἐμμέτρους ἑξακισχιλίων ἐτῶν*, il faut lire *ν. ἐ. ἑ. ἐπῶν*. Outre ces lois, ils avaient des livres d'histoire et des poésies.

avait-elle apportées du Nord, contrée où résidaient les dieux [418]. Nous trouvons ici ce phénomène qui nous étonne dans le nouveau monde, une chronologie poussée à la perfection. Elle était, en ce qui concerne l'année cyclique, entièrement conçue dans l'esprit qui dirigea les anciens régulateurs de la chronologie mexicaine; c'étaient des divisions du temps adaptées à de longues périodes astronomiques exactement déterminées; l'on y négligeait les phénomènes lunaires. Les Étrusques avaient néanmoins une année civile lunaire, que l'année cyclique servait seulement à rectifier.

Leur histoire, comme celle des Bramines et des Chaldéens, était enchâssée dans un cadre astronomique et théologique qui comprenait l'universalité des temps. Elle enseignait que huit jours du monde étaient accordés à la race humaine de la création actuelle; chacun à un peuple d'une autre race, avec diverses destinées, que la prédiction attachait à la durée de ces jours; c'était tantôt élévation, tantôt abaissement [419]. La semaine étrusque comprend huit jours, et probablement que chaque jour du monde, pareil à celui des Étrusques [420], avait dix siècles ou 1100 ans: la semaine du monde était

---

418 Festus, *s. v. sinistræ aves.*

419 Plutarque, *Sylla*, pag. 456, a.

420 Varron, dans Censorinus, 17.

donc de 8800 ans. Après la semaine, l'unité immédiatement supérieure, était l'année de 38 semaines ou 304 jours. Une année du monde avait donc 334,400 ans, et peut-être devinerait-on juste en avançant que cette durée était adoptée pour celle de l'univers, à moins toutefois qu'on n'allât jusqu'à créer aussi de grands siècles. D'après la religion des Étrusques, la vie des plus grandes divinités avait elle-même un terme fixe et une fin [421], comme dans la théologie du Nord. Vraisemblablement qu'une de ces grandes années était la mesure de la vie des dieux, comme le siècle naturel était celle de la vie de l'homme, le jour du monde celle de la durée d'un peuple, enfin, la semaine universelle, celle de l'existence de toute l'humanité. Nous savons historiquement que les Étrusques enseignaient que la fin de chaque jour du monde était annoncée par des prodiges et par des présages[422] perceptibles pour eux. Leur histoire marquait aussi la fin de chacun des siècles physiques qui, de durée inégale, constituaient, au nombre de dix, le jour du monde : elle disait quels signes avaient annoncé chacune de

---

421 Varron, dans Arnobius, cité par Micali, II, pag. 46.

422 Plutarque, l. c. C'est dans ce sens que l'haruspice Volcatius vit, dans la comète qui apparut après la mort de César, le signe de la fin du 9.e siècle, bien que ceci s'appliquât à Rome et non à l'Étrurie. (Servius *ad ecl.*, IX, 47. Voyez Voss, sur son idylle IV, 5.)

ces divisions. Varron nous apprend qu'elle fut écrite pendant le huitième siècle de la nation[423]. Un siècle physique était la durée de la vie humaine la plus longue. De tous ceux qui étaient nés le jour de la fondation d'un État, celui qui vivait le plus longtemps marquait la fin du premier siècle par sa mort. Le second durait jusqu'à ce qu'il n'y eût plus aucun de tous ceux qui vivaient dans l'État lors de la clôture du premier, et ainsi de suite. Les sept premiers siècles des Étrusques comptèrent 781 ans; mais la somme totale des années de ces siècles variables, était égale à la somme des années des siècles déterminés, et ceux-ci en contenaient chacun 110.

En l'an 666 de Rome, les haruspices annoncèrent que le grand jour de l'Étrurie approchait de sa fin[424]; et si, comme il faudra bien le concéder, on suppose qu'ils firent cette prédiction conformément à leurs livres, la chronologie étrusque aura commencé 434 ans avant Rome, et le huitième siècle en l'an 347; par conséquent ces annales auront été écrites vers la fin du quatrième siècle de la ville. Cette année 666 coïncide singulièrement avec l'époque où s'éteignit en effet la nation qui, devenue romaine peu auparavant, fut, huit ans plus tard, presque exterminée par Sylla.

---

423 Dans Censorinus, l. c. — 424 Plutarque, l. c.

Il ne pouvait y avoir de liberté de génie, ni pour la poésie, ni pour les sciences, chez un peuple dont toute la vanité, toute l'étude se concentrait dans le système sacerdotal et dans l'interprétation des signes. Les Romains apprirent des Étrusques la partie la plus importante de l'art de deviner la volonté des dieux par les signes : eux seuls savaient pénétrer le sens de prodiges effrayans; eux seuls savaient apaiser la colère des puissances supérieures. La source pure et infaillible de ces connaissances parut demeurer la propriété nationale des Étrusques, depuis que Tagès était sorti de leur sol et les avait instruits. C'était un sage nain, des entrailles de la terre, tel qu'il y en a dans la mythologie de nos pères.

L'Orient lisait le destin dans les constellations; l'Étrurie et la Grèce, dans les intestins des animaux offerts en sacrifice. Quant au vol des oiseaux, si les Étrusques ne le négligeaient pas entièrement, les Sabelli, du moins, étaient des maîtres plus habiles. Mais un secret qui était propre à l'Étrurie, c'était la science des éclairs : on l'enseignait dans les écoles sacerdotales, ainsi que toutes les branches de l'art des haruspices[425]. Cependant ces connaissances étaient écrites aussi dans les livres saints;

---

[425] Voy. plus haut, pag. 173, remarque 377.

rédigés d'après la doctrine verbalement énoncée par Tagès.

En Orient et en Italie le devin devenait tyran et auxiliaire du souverain ; toujours il enchaînait le peuple. L'esprit animé des Grecs sut bientôt alléger la pesanteur de ce joug ; quoique souvent ils crussent avec complaisance que du fond de leur ame il leur était donné de jeter un coup d'œil sur l'avenir, au moyen des pressentimens et des songes. Appelé à défendre la patrie, le noble héros de l'Iliade méprise les présages. Pour le Romain, le joug d'une honteuse superstition, dont l'aristocratie abusait tyranniquement, ne put être brisé que par l'incrédulité devenue indigène avec la décadence des mœurs, par cette incrédulité qu'avait enseignée le Grec de Calabre, Ennius. Tel est l'enchaînement des affaires humaines, que, les meilleures choses étant attaquées d'un vice qui les fait intérieurement dépérir, la destruction de ce vice présent peut offrir de la consolation, alors même qu'on écarte ce qu'il a fait périr d'excellent, et avec cela les plus beaux souvenirs et les plus nobles illusions : le mal est toujours accompagné de quelque bien.

Les livres rituels reposaient sur d'autres sujets; semblables aux livres mosaïques, ils prescrivaient le droit public comme loi divine. Ils disaient comment on devait fonder et bâtir une ville, comment

il fallait élever ou consacrer les édifices ou les lieux saints et inviolables ; ils contenaient la constitution des curies, dés tribus, des centuries[426], et en général toutes les dispositions relatives à la guerre et à la paix[427]. Rome, dans l'origine, obéissait aussi à ces lois; elle relâcha leurs liens sans les rejeter loin d'elle, et ce fut par une conséquence de cette sainteté primitive que l'on se montra si soigneux de ne jamais abolir et de laisser subsister en apparence ce qui, dans la réalité, avait perdu son importance. Ces livres étaient certainement le texte fondamental du droit pontifical, mais ils n'en étaient pas sans doute la source exclusive. Les ordonnances qui ont pour objet les limites d'un temple, la loi du partage des terres et des campemens, pourraient bien être fondées plutôt sur les livres religieux des Sabins.

Dans l'indication qui nous est restée sur les livres rituels, ils sont formellement qualifiés d'étrusques ; mais les écrits des Romains ne faisant jamais nulle

---

426 C'est l'expression de Festus : quelle que soit la manière dont il l'ait entendue, lui qui se méprend souvent sur les choses anciennes, ces livres ne comprenaient, à coup sûr, que la constitution primitive dans laquelle les centuries renfermaient les familles de chevaliers. Cette constitution était immuable, tandis que celle de Servius Tullius pouvait être changée comme toute autre, et le fut en effet.

427 Festus, *s. v. rituales libri*.

différence entre le tusque et l'étrusque, il n'est nullement décidé que ces livres vinssent du peuple qui conserva la doctrine de Tagès. La même incertitude règne au sujet du temple du Capitole, là où la réunion de ses trois divinités, ainsi que l'architecture de son temple, sont qualifiées d'étrusques. Mais il n'y a pas de doute que ce ne fussent la littérature et la langue étrusque dans lesquelles, vers le milieu du cinquième siècle encore, se faisait instruire la jeunesse romaine, comme plus tard elle étudiait celles de la Grèce[428]. Cette vénération, dans la suite, se tourna en mépris de ces choses vieillies et en oubli de leur existence. Ce fut bien certainement aux Étrusques proprement dits que les rois de Rome empruntèrent les insignes de la souveraine magistrature.

La Toscane fournit abondamment aux besoins de la vie, et les Étrusques jouissaient des dons de la nature; les festins du Nord, renouvelés deux fois par jour sur des tables richement servies, étonnaient et scandalisaient les Grecs, qui se contentaient de la nourriture la plus simple. Posidonius dépeignait le genre de vie des Étrusques tel qu'il était avant la guerre de Sylla; le luxe asiatique que l'on déployait en tapis richement tissés, en vaisselle d'argent, en esclaves beaux et magnifiquement vêtus[429],

---

428 Tite-L., IX, 36. — 429 Diod., V, 40. Athén., IV, 153, d.

montre combien les rapports avec Rome avaient influé sur le bien-être du pays. Peu d'années après, toutes ces richesses étaient devenues la proie du soldat, et les villes et leur territoire étaient assignés aux légions.

Il nous sera permis de rejeter avec les Italiens modernes le récit de Théopompe sur les mœurs dissolues des Étrusques; l'antiquité connaissait bien la crédulité de cet auteur et son penchant à rapporter des choses scandaleuses. Quand il y aurait quelque fond de vérité, en ce que des hommes puissans et sûrs de l'impunité se seraient livrés à des voluptés effrénées, et semblables à celles qui, sous les empereurs, devinrent une mode à Rome, ces accusations du moins ne pourraient atteindre la nation en général. J'ajouterai qu'il est invraisemblable que, même parmi les grands les plus corrompus, il ait existé des associations de débauche et d'orgies telles que les dépeint Théopompe, telles qu'elles existent dans les îles de la Société; car, ainsi que d'autres l'ont déjà fait remarquer, les monumens étrusques ne portent jamais aucune représentation impudique.

L'Étrurie était au plus haut degré de sa puissance vers la fin du troisième siècle de Rome. Dans celui qui suivit elle perdit tout le pays au-delà de l'Apennin, Veïes et Capène; une grande partie du cinquième siècle s'écoula dans une résistance irrésolue

à l'heureuse étoile de Rome : Volsinies seule soutint une lutte persévérante. La nation jouit ensuite de deux siècles d'un repos sans gloire; dès la guerre d'Annibal, son bien-être s'était tellement rétabli, que, lors de l'expédition de Scipion, la seule ville d'Arrétium put fournir des armes et des grains pour toute une armée, et la solde des équipages de toute une flotte. Dans cet état de prospérité, le droit de cité romaine, qui entraînait de pénibles devoirs, n'excitait pas les désirs des Étrusques; néanmoins, quand une fois ils l'eurent reçu; les Marses ni les Samnites ne se montrèrent plus persévérans à en obtenir tout l'honneur : mais la fortune ne fut point juste envers eux; elle ne le fut pas davantage en laissant périr toute l'histoire de leur héroïque résistance contre Sylla.

Les Ombriens.

D'après les nombreuses modifications que les désinences apportaient dans les noms des peuples italiques, il y a lieu d'appeler aussi *Umbrici* les Ombriens : les Grecs prononçaient Ὀμβρικοὶ, et retrouvaient dans ce nom l'indication de la haute antiquité des Ombriens. Selon ces Grecs, il signifiait qu'ils existaient déjà avant les déluges occasionés par ces pluies qui, même d'après l'opinion des sages de la Grèce, avaient, dans beaucoup de contrées, anéanti

des races d'hommes appartenant à des temps antérieurs. Je ne crois pas que ce jeu de mots ait jamais été pris au sérieux, mais ce qui est certain, c'est que les Ombriens furent grands avant les Étrusques et dès le temps des Sicules, et c'est avec raison qu'on les qualifie de peuple vraiment italique et primitif[430]. Selon Caton, leur ville Améria aurait été bâtie 964 ans avant la guerre de Persée, ou 381 ans avant Rome[431]. Il est certain aussi qu'anciennement ils occupaient un territoire fort vaste : outre ce qui resta Ombrie, c'était probablement, ainsi qu'on l'a déjà dit, la partie méridionale de l'Étrurie; et, selon des traditions romaines très-précises, il faut y ajouter le pays que les Sabins conquirent entre le Tibre et l'Apennin. On dit que les Ombriens se répandirent en vainqueurs sur le penchant nord-est des montagnes vers la mer supérieure et vers le Pô, et qu'ils chassèrent de la côte les Sicules et avec eux les Liburniens; enfin, qu'ils combattirent avec opiniâtreté contre les Étrusques pour la possession des terres voisines du Pô inférieur.

L'histoire trouve les Ombriens resserrés sur la rive gauche du Tibre : ils ont encore sur la mer,

---

430 *Antiquissima gens Italiæ;* c'est ainsi que l'on appelle aussi les Èques, par opposition aux Étrusques venus de l'étranger; aux Latins, mélangés d'élémens hétérogènes; aux Samnites et aux Lucaniens, nés de la conquête et de l'émigration, etc. — 431 Pline, *Hist. nat.*, III, 19.

et près du Pô, quelques possessions isolées, telles que Ravenne, défendue par ses lagunes, et quelques autres qu'ils gardèrent en payant un tribut aux Gaulois. L'*Ombrica*, que les Grecs placent aux limites des obscures régions de l'intérieur du golfe adriatique, a une étendue immense et indéfinie. Dans Hérodote elle atteint jusqu'au pied des Alpes; car il fait sortir du pays qui est au-dessus des Ombriens les rivières appelées Carpis et Alpis, qui vont se jeter dans l'Ister, et dont l'une pourrait bien être l'Inn.[432] Scylax, qui restreint cette limite septentrionale, donne le Picénum à l'*Ombrica*[433] : sans doute que l'ancienne géographie des poètes l'étendait jusqu'au Garganus ou au Drion; car les îles de Diomède sont à l'ouest de ce promontoire, et Scylax, qui suivait sans doute un poète, attribue aux Ombriens le culte du fils de Tydée, que des Grecs plus récens crurent retrouver chez les Dauniens. Néanmoins, et conformément à la véritable géographie de son temps, Scylax assigne aux Sabelli la côte qui est entre les Ombriens et les Apuliens.

Pour nous, les Ombriens ne frappent plus notre pensée que d'un grand nom entièrement éteint. Quand une partie des Gaulois s'établit sur leurs côtes, les Ombriens, outre ces riches contrées, paraissent avoir perdu aussi leur indépendance. Ou-

---

432 IV, 49. — 433 p. 6. Car il place Ancone dans l'Ombrica.

verte au Nord, tandis que la Toscane de ce côté était protégée par les Apennins, l'Ombrie, dans ses limites rétrécies, aura, selon toute apparence, fait partie des pays limitrophes que soumirent les Gaulois[434]; ce fut leur route militaire tant qu'ils marchèrent vers le Latium. Dès la première guerre, une seule bataille mit les Ombriens dans la dépendance des Romains; soit qu'ils y fussent engagés ou forcés, ils prirent ensuite part aux guerres que des nations plus puissantes firent à Rome, mais sans aucune persévérance.

La nation ombrienne était composée de peuples distincts[435], dont les uns habitaient des villes, les autres des cantons ruraux (*plaga*[436]) et *tribus.*[437] Les Camertins acceptèrent l'amitié des Romains avant qu'ils missent le pied en Ombrie, et ils la conservèrent. Polybe va jusqu'à nommer les Sarsinates comme un peuple particulier, séparé des Ombriens[438], et Rome a deux fois triomphé d'eux seuls.

Au cinquième siècle, les Romains, pour négocier avec les Ombriens, eurent recours à un ambassadeur qui connaissait la langue étrusque[439]; cependant l'écriture, que sur les tables eugubines on

---

434 Polybe, II, 18. — 435 Tite-Live, XXVIII, 45.
436 Tite-Live, IX, 41. — 437 *Idem*, XXXI, 2.
438 Polybe, II, 24. — 439 Tite-Live, IX, 36.



regarde, sans doute avec raison, comme ombrienne, est totalement différente de l'étrusque. Elle est incompréhensible pour nous, quoiqu'elle contienne un certain nombre de mots latins, ou qui du moins paraissent être en affinité avec le latin, et quoique ces mots dussent nécessairement s'y trouver, si la conjecture que j'émettrai ailleurs sur la souche des Ombriens est fondée. La perfection avec laquelle Plaute le Sarcinate écrivait le latin, donne lieu de penser que la langue de sa nation s'en approchait, comme l'osque de Nævius.

Les caractères des monnaies sont étrusques; ceux des inscriptions sont latins.

La Japygie.

La Japygie comprenait l'Italie du sud-est; d'après les auteurs les plus anciens, elle partait de Métaponte, ou bien elle renfermait aussi cette ville, et s'étendait du Siris[440] jusqu'au Garganus ou Drion, ainsi que l'appelaient les Grecs, et leur géographie ancienne faisait probablement commencer ici l'*Ombrica*, sans aucun intermédiaire. Polybe encore, dans le catalogue des hommes en état de porter les armes, réunit les Japyges et les Messapiens dans une seule énonciation. On ne voit nulle part que les Romains

---

440 Scylax, pag. 5.



aient donné une telle étendue à l'Apulie. Du reste, Japyx et Apulus paraissent ne faire qu'un seul et même nom.[441]

Dans ce vaste pays les Grecs distinguaient trois peuples; les Messapiens, les Peucétiens et les Dauniens. Les premiers sur la presqu'île, à l'orient de Tarente; les Peucétiens au nord de ceux-ci, sur la côte, de Brindes à Barium, et de là jusqu'au Garganus les Dauniens. Au commencement du quatrième siècle les premiers étaient ennemis des Tarentins, et les deux autres peuples étaient leurs alliés. Mais Strabon voit dans les Messapiens deux peuples différens, les Sallentins et les Calabrois; ceux-là étaient à Leuternia, sur la rive orientale du golfe de Tarente, et ceux-ci s'étendaient depuis le promontoire de Japygie, vers le Nord, sur la côte de la mer Adriatique[442]. Les Fastes séparent aussi les Messa-

441 L'osque contracte en *ix* la terminaison latine *icus*. *Apicus*, qui est la même chose qu'*Apulus*, faisait donc *Apix*. Jamais un bon auteur romain ne dira *Japygie* pour *Apulie*; jamais un bon auteur grec ne fera la méprise contraire. Diodore, qui est très-inattentif jusque dans ses expressions, dit Ἀπουλία, XIX, 10; mais il s'agit d'événemens d'annales romaines, et peut-être avait-il Fabius sous les yeux. Il est remarquable qu'au livre XVI, c. 5, dans l'histoire de Denys le jeune, il manque de même à l'usage de la langue grecque. Serait-il donc permis de supposer que Timée écrivait aussi de la sorte?

442 Strabon, VI, p. 277; d; 281, c, d.

piens et les Sallentins en deux peuples, dont on aurait triomphé en 487. L'explication la plus simple qu'on en puisse donner, c'est de supposer que sous le nom national de Messapiens on désigne ici les Calabrois; c'est ainsi qu'on restreignait parfois le nom des Ausones à un peuple isolé, ou à une partie de la nation. Une antique et importante indication qui, à la vérité, était fort altérée, mais qui a été restituée par une correction sûre [443], disait qu'en Japygie il y avait cinq langues. Deux des peuples qui les parlaient, sont évidemment les Opiques (les Apuliens) et les Peucétiens. Il en est deux qu'une facile conjecture peut faire retrouver, les *Leuterniens* et les *Brentésines*, qui répondent aux Sallentins et aux Calabrois de Strabon. Il se peut bien que le nom du peuple auquel on attribue la cinquième langue, celui des Cramones, soit bien écrit, et que la mémoire seule s'en soit perdue. Dans

---

443 Cette correction est de Jacques Gronovius, qui a rarement aussi bien réussi. Voyez page 132, remarque 293, où l'on a montré que dans Scylax, page 5, il faut écrire *Σαυνῖται* pour *Δαυνῖται*; mais il faut aussi enlever la phrase *ἐν δὲ τούτῳ — Πευκετιεῖς* de l'endroit où elle est interpolée. Elle y trouble le sens, en éloignant de la mention des Samnites les mots *διήκοντες ἀπὸ τοῦ Τυῤῥ. πελ. ε. τ. Ἀδρ.* Il convient de la reporter plus haut dans ce qui concerne la Japygie, après les mots *ϛ νυκτῶν* et avant *ἐν δὲ τῇ Ἰαπ....* ce qui demeure tout-à-fait étrange, c'est *γλῶσσαι*, et plus encore son synonyme *στόματα*.

tous les cas Scylax, qui étend la Japygie si loin au sud-ouest, aura voulu désigner entre Héraclée et Tarente un peuple, reste des Énotriens chones.

Il y avait, sur les Messapiens, une opinion très-constante, qui cependant paraît fort étrange, c'est qu'ils étaient des Crétois. Selon une tradition plus ancienne, leurs devanciers étaient Étéocrétois du temps de Minos; ils auraient été jetés sur la côte lors de l'expédition malheureuse de Sicanie, soit qu'ils eussent accompagné leur roi[444], soit, comme le veut une autre tradition, qu'il ait péri en recherchant Dédale à lui seul, et qu'ensuite ces mêmes Étéocrétois aient voulu, mais en vain, venger sa mort sur Cocalus[445]; peut-être avaient-ils, sans succès, cherché Glaucus[446], ou bien encore c'était un mélange de Crétois et de cette jeunesse athénienne qu'on livrait à Minos par forme d'expiation[447]. Enfin, il se pourrait, et les poètes d'Alexandrie sont peut-être seuls à le dire, que ce fussent les fidèles compagnons d'Idoménée, conduits par lui-même, et auxquels se seraient joints des Locriens et des Illyriens[448]. Dans ce dernier récit, les

---

444 Strabon, VI, p. 279, a; 282, b.

445 Hérodote, VII, 170. — 446 Athénée, XII, p. 522, f.

447 Strab., VI, p. 282, b. Plut., *Quæst. græc.*, p. 299, a.

448 Varron, *fragm.*, l. III, *Antiq. rer. hum.*, p. 205, *edit. Bip.*; et Festus, *s. v. Salentini*: il est évident qu'il a copié Varron. Voyez *Æn.*, III, 400.

Sallentins sont formellement nommés, et c'est à eux aussi, à l'exclusion des Calabrois et de Brindes, leur capitale, que j'applique l'indication d'Hérodote, qui dit que Hyria était la ville primitive des Messapiens, d'où sont issues toutes celles qui furent établies dans la suite. Varron dit qu'ils étaient divisés en trois peuples et en douze villes[449]. Il faut entendre ici peuples dans le même sens que tribus[450]. Selon son habitude, Varron donne une ridicule étymologie du nom des Sallentins : ce mot est évidemment formé du nom d'une ville appelée Sallentum, nom qu'en grec on aura prononcé Sallas ou Sallus. Je ne peux point douter que cette ville n'ait existé anciennement ; mais il est aussi certain que singulier qu'on n'en trouve de mention nulle part[451]. On dit que les Bottiéens du golfe thermaïque devaient leur ori-

---

449 Strabon aussi compte dans la Japygie treize villes, en y comprenant Brindes (VI, pag. 281, a). Au lieu de πλὴν Τάραντος, je lis πλὴν Ὑδροῦντος. Il ne peut être question ici de Tarente, parce que Strabon parle du pays qui vient après elle : ἡ δὲ ἑξῆς τῶν Ἰαπύγων χώρα, κ. τ. λ.

450 Comme les Grecs se servent souvent de ἔθνος pour φρατρία, et l'emploient même expressément pour φυλή. Pollux, VIII, 111. Τρία ἦν ἔθνη πάλαι (il s'agit d'Athènes) εὐπατρίδαι, γεωμόροι, δημιουργοί. — Il en est de même de *gens triplex* à Mantoue.

451 Étienne de Byzance parle d'une Σαλλεντία, *s. v.*; mais je ne crois pas que cette mention ait d'autre base que ma conjecture faite plus anciennement par un autre.

gine à ces Messapiens, et il paraît que dans l'opinion de Strabon Brindes aussi aurait été autrefois habitée par des Sallentins Crétois, qui seraient ensuite partis pour la Macédoine[452]. Cette migration appartient aux plus incroyables; elle est du genre de celles qui n'ont d'autre objet que d'indiquer la conviction où l'on était d'une origine nationale commune; mais nous croirons sans peine que les Calabrois étaient des étrangers qui chassèrent les Sallentins de Brindes.

C'est ainsi que l'on peut ranger parmi les traditions admissibles celle qui dit que les anciens habitans de Tarente, vaincus par Phalante et ses Laconiens, se retirèrent dans Brindes[453]. Tout ce que Tarente gagna de territoire, leur fut arraché. La ville grecque était devenue fort grande en deux siècles et demi (en 279); elle entreprit de renverser les villes messapiennes et de réduire le peuple en esclavage. C'est à cette guerre qu'appartient la prise de Carbina et les excès révoltans qui y furent commis par les vainqueurs[454]. La punition du Ciel, qui frappa tant de familles de Tarente, se manifesta par l'horrible défaite qui brisa pour long-temps la puissance de cet État. Jusqu'alors aucune armée grecque n'avait éprouvé de désastre aussi sanglant.[455]

---

[452] Strabon, VI, p. 282, b.

[453] Justin, III, 4. — [454] Athénée, XII, p. 522, e, f.

[455] Hérodote, VII, 170. Diodore, XI, 52.

Que les vainqueurs aient poursuivi les Rhégiens, qui avaient combattu en qualité d'auxiliaires dans les rangs de leurs ennemis, qu'ils soient entrés avec eux dans Rhégium, cela est sans doute peu croyable; mais cette journée les éleva promptement d'un état de gêne et d'abaissement à une grandeur inespérée. Il faut que désormais leur domination ait pénétré bien avant dans l'Énotrie, puisqu'ils contestèrent à Tarente la possession de la Siritis, qui est si loin au-delà de ce pays. S'il faut prendre à la lettre la mention d'Héraclée, ceci ne serait arrivé qu'après l'année 319. Les Tarentins étaient unis contre eux avec les Peucétiens et les Dauniens : c'étaient donc alors les Messapiens qui inspiraient à leurs voisins la crainte et l'envie. Il faut que cette guerre ait renversé de nouveau leur puissance; mais ils demeurèrent long-temps encore les ennemis des Tarentins; c'est pourquoi un prince de leur nation est l'ami des Athéniens, même avant l'expédition de Sicile[456]. Depuis cette époque, la ville grecque s'éleva toujours plus, et les Messapiens ne furent plus long-temps ses rivaux; il paraît même que, vers le milieu du cinquième siècle, une alliance inégale leur fit accepter sa protection.

Peucétius, selon les anciens généalogistes grecs, est frère d'Énotrus, et son peuple est une colonie

456 Thucydide, VII, 33.

qu'il aurait amenée d'Arcadie[457]; ou bien, dans le sens de la filiation des peuples, ils regardaient les Peucétiens comme faisant partie de ces vieilles tribus pélasgiques qui, descendant des premiers hommes, Pélasgus et Aizeus, étaient originaires de l'Arcadie. Selon Pline[458], les *Pœdiculi* étaient issus de neuf couples illyriens : tel était le nom italique des Peucétiens.[459]

Une généalogie du poète Nicandre de Pergame[460] fait venir par la mer Ionienne, avec Peucétius, ses deux frères, Japyx et Daunus, et une armée composée en grande partie d'Illyriens[461]. Une autre mention, qui est de source grecque, comme toutes les choses de ce genre, fait venir Daunus d'Illyrie.[462] Si toutes ces vues sont dues à des poètes et à des traditions, il est plus que vraisemblable qu'on y nommait, non des Illyriens, mais des Liburniens, qui, ainsi qu'on l'a fait remarquer, habitaient sur la côte italique le Picénum, et de l'autre côté Corcyre.

---

457 Voyez remarque 54, page 36.

458 Pline, *Hist. nat.*, III, 16.

459 Les formes plus simples, *Pœdi* et *Pœdici*, ne se sont pas conservées dans les livres.

460 Je fais remarquer à cette occasion que ce Nicandre appartient à la première moitié du 6.e siècle de la ville et non au commencement du 7.e — 461 Antonius Liberalis, fab. 31.

462 Extrait de Festus, *s. v. Daunia.*

Argyrippa et Sipontum donnent, par leurs noms, d'autres indications encore sur les premières populations du sud-est de l'Italie. Argos est aussi certainement que Larisse le nom d'une ville pélasgique. Ainsi qu'il n'est pas permis d'en douter, d'après les monnaies d'Arpi, la légende relative à l'établissement de Diomède est indigène; mais on n'en peut non plus rien conclure d'historique : toutefois il y a une vraisemblance générale d'origine pélasgique pour les lieux où des colonies argiennes doivent avoir été fondées au temps des navigations qui suivirent la guerre de Troie. On étend jusqu'à Maluentum l'empire du fils de Tydée; l'on y montra encore à Procope la tête du sanglier calydonien, et sans doute Maluentum a reçu son nom des Grecs ou des Pélasges [463]. Nul peuple hellénique n'était, que je sache, aussi voisin des Pélasges que les Étoliens, et les restes du sanglier de Calydonie, la mention de Diomède, de ce prince étolien [464], ne désignent qu'une colonie étolienne.

Cependant il ne faudrait nullement en conclure que les Opiques, qu'on dit avoir, avant les Sabelli, possédé les pays voisins de Bénévent, fussent ces

---

463 Voyez page 69, remarque 148.

464 Et d'autant plus que la légende le laisse disparaître, et par conséquent n'attache point d'importance à son individualité.

Pélasges ; ils n'étaient que les premiers conquérans. Mais je compte les Dauniens comme les Tyrrhéniens et les Énotriens parmi les Pélasges. Cette circonstance, que Daunus est appelé le père de Turnus, nous fournit une trace importante de généalogie nationale. Ce nom répond à celui des Danaëns, comme Danaë est indiquée pour être la fondatrice d'Ardée. Toutefois ceci se rapporte à un temps plus ancien que celui où les Dauniens figurent dans l'histoire pour appartenir à l'Apulie; selon la remarque de Strabon, on n'apercevait plus alors de différence de langue et de mœurs entre eux et les Apuliens proprement dits[465]. Ces Apuliens de Strabon demeuraient à l'occident du Garganus, autour du golfe vis-à-vis lequel sont les îles de Diomède.[466] Ce sont, dans Pline, les *Apuli téani*[467]. Il distingue trois peuples apuliens, les Téani, les Dauniens et les Lucaniens[468]. Ces derniers, sans doute, sont des Sabelli qui avaient pris des villes apuliennes; ce sont, soit des Lucaniens, soit des Samnites; car, dans ce pays, ceux-ci possédaient Lucéria; et il se pourrait que le nom de Lucaniens fût commun aux

465 Strabon, VI, p. 285, c. — 466 *Ibidem*, et p. 283, c.

467 C'est là qu'était Téanum Apulum.

468 Pline, *Hist. nat.*, III, 16. *Amnis Cerbalus Dauniorum finis* (de la sorte, le Garganus se serait trouvé entièrement hors de la Daunie). *Ita Apulorum genera tria; Teani.... Lucani..... Dauniorum præter supradicta*, etc.

colonies des Sabelli. Sans l'audace des conjectures il faudrait renoncer à toute recherche sur l'histoire ancienne des peuples; il est vrai qu'on en peut faire un grand abus, mais si on me le permet, j'avancerai, comme hypothèse, que ces Apuliens primitifs, Opiques de nom et de souche, soumirent les Dauniens, et que les traditions sur Diomède, et tout ce que les mœurs et les arts avaient de grec, se conservèrent sous leur gouvernement, ainsi que cela s'est vu à Falèries et à Cære. En supposant l'exactitude d'une narration qui est venue jusqu'à nous, il faudra bien aussi adopter, pour les Peucétiens, un mélange d'Osques; car les noms des deux Peucétiens, Gaius et Paulus [469], qui ont formé le projet d'empoisonner Cléonyme, sont entièrement latins.

Cette nation contenait treize peuples [470]. Au commencement de la guerre du Péloponèse elle avait encore un roi [471]. L'histoire garde ensuite le silence sur elle jusqu'en 458 (olympiade 120, 4.ᵉ année),

469 Dans l'ouvrage περὶ θαυμ. ἀκουσμ., p. 100, a, *edit. Sylb.* Ce serait un singulier jeu du hasard que la réunion de ces deux noms. Sylburg remarque que Paulus manque dans la vieille version. Un théologien l'a-t-il effacé? ou bien, au contraire, la conjecture d'un jurisconsulte l'a-t-elle substitué à un autre de forme différente?

470 Pline, *Hist. nat.*, III, 16.

471 Strabon, VI, p. 281, a.

qu'Agathocle se ligua avec elle et les Japyges, en protégeant leurs pirateries sur la mer Adriatique.[472] Les Peucétiens étaient donc alors indépendans de Rome. Cependant des armées romaines avaient déjà pénétré dans le pays des Sallentins, savoir, en ennemies, dès 447; puis, en 452, pour le protéger contre Cléonyme. Dans ces deux expéditions, pas plus que dans la guerre contre Pyrrhus, pas plus que dans la suite, lorsqu'on soumit les Messapiens et les Sallentins, le nom des *Pœdiculi* n'est prononcé, bien que nécessairement les généraux romains aient dû diriger leur marche à travers leur pays.

La Daunie, lorsqu'elle faisait avec Tarente la guerre aux Messapiens, était aussi un royaume. Les Romains la trouvèrent divisée sous la souveraineté de quelques grandes villes, dont les dissentions servent à expliquer des récits autrement incompréhensibles, sur les rapports qu'on attribue à toute la nation avec les Romains. Arpi était la plus puissante de ces villes, et il faut que son territoire ait eu une étendue considérable, puisque la banlieue de Sipontum tomba au pouvoir de Rome, comme bien communal confisqué sur elle, en punition de sa défection dans la guerre d'Annibal [473]. Canusium aussi avait été grande, et du temps de Strabon les mu-

---

472 Diodore, *Exc.*, XXI, 4.
473 Tite-Live, XXXIV, 45.

railles de son enceinte n'attestaient pas moins de splendeur que celles d'Arpi.

L'on donne pour messapienne[474] une inscription qui n'est autre chose que du vieux grec, copié avec légèreté par un homme qui ne savait pas cette langue. Les mots que portent les monnaies de Japygie sont grecs, et le grec était aussi parlé par la nation, dont la langue héréditaire céda presque partout la place à la langue dominante, comme en Sicile. Les habitans de Canusium, semblables aux Bruttiens, parlaient le grec avec l'ancien dialecte du pays.[475] Les monumens de l'Apulie, comme tous ceux de ces contrées, ont le caractère grec, mais de plus un caractère particulier; les vases de terre, par leur forme et par leurs peintures, sont d'une qualité inférieure. L'on a trouvé des ouvrages en bronze d'une rare beauté.

Les Grecs en Italie.

Comme on faisait venir en Italie Idoménée et Diomède, d'autres légendes, qui s'appropriaient beaucoup de monumens en les expliquant, y appelaient Philoctète, Épeus et les descendans de Nélée, avec des guerriers grecs et des captifs troyens. Mais d'aucun de ces prétendus établissemens on ne voit

474 Voyez Lanzi, II, pag. 620.
475 Horace, *Sat.*, I, 10, 30.



naître un peuple grec ; il faudrait supposer que, pareils aux compagnons de Diomède, ces Grecs ont été métamorphosés et se sont anéantis.[476]

La plus ancienne colonie que reconnaisse l'histoire, est celle des Chalcidiens à Cumes, et d'abord à Ischia et sur les petites îles voisines[477]. Les chronologistes d'Alexandrie font remonter cette colonie à des temps infiniment reculés, dans la vue sans doute de rattacher ses fondateurs à des généalogies héroïques ; car lorsqu'ils manquaient de données positives, comme par exemple pour la fondation des villes de Sicile, ils recouraient aux calculs par générations, qui avaient pour effet de faire remonter beaucoup trop haut les premières époques. Ils ne trouvèrent point d'ère pour Cumes, parce qu'il y avait long-temps que cette ville n'était plus grecque, et quand ils en fixèrent la fondation au moyen de leurs rapports généalogiques, elle se trouva, contre toute vraisemblance, de beaucoup antérieure aux plus anciennes villes grecques voisines. La tradition indique que ceux qui conduisaient les colonies, dirigèrent leur course à travers des mers dans les-

---

476 A fort peu d'exceptions près, les citations ne me paraîtraient pas à leur place, dans ce chapitre où, pour leur donner quelque poids, il en faudrait accumuler une grande quantité.

477 C'est ainsi que Tite-Live a visiblement distingué les Pithécuses d'Ænaria.

quelles on n'avait pas encore navigué; car, le jour, les vaisseaux sont guidés par une colombe; la nuit, le son de l'airain mystique les précède. La première colonie d'Ischia fût-elle venue de la côte orientale de Sicile, il y aurait encore de l'audace dans l'entreprise. A coup sûr, la haute antiquité de Cumes n'est pas vraie; mais on ne peut marquer aucunement le moment de sa fondation.

Dicæarchie, sur la montagne au-dessus de Pouzzoles, était un port fortifié des habitans de Cumes; si les Samiens s'y sont établis dans les premières années du règne de Darius[478], ils ne trouvèrent certainement pas ce lieu désert; mais ils purent être fort bien reçus par ceux de Cumes, qui alors étaient pressés par la guerre tyrrhénienne. La fondation de Parthénope est aussi venue de Cumes.

Des Érétriens occupèrent les Pithécuses abandonnées, et ce fut d'eux que vint la colonie de *Neapolis* : ce nom prouve qu'elle était beaucoup plus récente que Parthénope. Si les Athéniens ont pris part à l'établissement de Naples, on pourrait le fixer, avec quelque vraisemblance, vers l'époque de la fondation de Thurium.[479]

478 Olymp. 64, 4 : Chronique d'Eusèbe. Ou peut-être un peu plus tard, après la mort de Polycrate.

479 Il y a néanmoins beaucoup d'incertitude sur cette participation des Athéniens (Strabon, V, p. 224, a). On dit, d'après Timée, que Diotime, nauarque athénien au temps



Rhégium fut établi par les habitans de Cumes, de concert avec les Chalcidiens de Sicile, et pour dominer sur le Phare. C'est de là que Micythus fonda, sur le territoire alors abandonné de Sybaris, Pyxus, la plus récente des villes chalcidiennes.

Locres était la plus ancienne ville grecque de l'Énotrie; si, comme le veut la tradition, ses fondateurs et ceux de Syracuse se sont mutuellement aidés[480], et s'il est vrai que cette ville ait été effectivement bâtie trente ans avant Crotone[481]. Elle était la plus ancienne aussi selon la tradition indigène, qui fixait l'arrivée des ancêtres de la colonie après la première guerre messénienne, en l'olympiade 14, 1.re année. On racontait que les Locriens, dont l'impie Ajax commandait autrefois les aïeux, avaient, en qualité d'alliés des Spartiates, fait vingt ans la guerre contre Messène, et que leur jeunesse les rejoignait à mesure qu'elle grandissait. On ajoute que, pendant ce temps, les femmes et les filles vé-

---

de la guerre de Sicile (olymp. 91), fit, à Naples, un sacrifice à la sirène Parthénope, et célébra des courses, pour obéir à l'oracle (Fragm. de Timée, dans Gœller, p. 208). C'est peut-être ce fait qui a donné naissance d'une manière quelconque à l'invraisemblable indication que nous avons rapportée.

480 Strabon, VI, pag. 259, b; 270, a.

481 Cela est contraire à la légende qui veut que le dieu ait permis à Archias et à Myscellus de choisir entre la santé et la richesse.

curent dans une intimité sans frein avec les esclaves. Les hommes revenant victorieux, les coupables s'enfuirent au-delà des mers avec leurs concubines[482]. De cette origine si basse, si honteuse, que le simple récit d'Aristote excite la colère de Timée jusqu'à la fureur, le peuple des Locriens d'Italie, grâce à son législateur Zaleucus, s'éleva à une haute considération, à une prospérité, à une puissance telle, que sur la rive opposée ces Locriens fondèrent Hipponium et Medma, et qu'ils régnèrent par conséquent sur tout le territoire qui est compris entre les deux mers jusqu'aux frontières de Rhégium.

La tradition sur la condition des premiers Locriens, et sur la colonie de Phalante qui doit s'être établie à Tarente dans la première année de la 18.e olympiade, nous permet, comme celle sur la colonie de Théras, d'entrevoir que dans ces temps les fils issus d'unions privées du droit des mariages troublaient, en plusieurs endroits, les républiques aristocratiques, et que celles-ci cherchaient à les envoyer au loin. Un homme sensé n'adoptera mot

---

482 Il est clair aujourd'hui par les Exc. de Polybe, XII, tit. *de sententiis*, p. 383 et suiv. de l'édition de Mai, que ce conte était ainsi conçu. C'est maintenant seulement que les paroles du périégète sont entièrement claires, v. 366. *σφετέρης μιχθέντες ἀνάσσαις*. La guerre n'est point désignée dans l'explication d'Eustathe.

à mot aucun de ces récits[483]; mais les rejeter comme dépourvus de tout fondement ne serait pas moins léger. Tarente avait sur Héraclée les droits des métropoles, et tout au moins une part égale à sa fondation. Chez les Messapiens, Callipolis ne lui était sans doute pas étrangère, Hydrunte non plus, si elle était vraiment hellénique.

Les villes achéennes, Sybaris et Crotone, furent, dit-on, bâties en même temps dans la deuxième année de la 19.e olympiade[484]. La première, régnant sur le pays qui devint ensuite la Lucanie, fonda Posidonie et Laos; l'autre, qui tenait en son pouvoir le nord du Bruttium, établit au sud, vers Locres, Caulonia; et sur la côte occidentale, Térina. D'autres Achéens, appelés par les Sybarites, bâti-

---

483 Aristote en était certainement bien éloigné, et Timée n'avait pas tort de ne pouvoir croire la chose; mais ce qu'il met à la place est une vile tromperie dans laquelle il ne peut être exempt de faute. Du reste, un antiquaire tel que lui peut facilement savoir plus de choses dignes d'être retenues que d'autres; nous rangerons de ce nombre (mais avec restriction, d'après ce que l'Odyssée nous apprend) la remarque que dans les anciens jours il n'y avait point, chez les Grecs, d'esclaves achetés (Athénée, VI, p. 264, c). Aristote le lui aurait concédé, mais il lui aurait répondu que sa tradition locrienne ne parlait point d'esclaves domestiques, mais de paysans serfs.

484 Selon Eusèbe. Cependant il y a sur toutes ces dates des données contradictoires, entre lesquelles on peut choisir plutôt que décider.

rent Métaponte, qui devint immensément riche par une culture assidue de son fertile territoire. Ces trois capitales d'origine achéenne, et probablement aussi leurs quatre colonies, demeurèrent longtemps unies, selon le principe qui existait chez les Achéens.

Les Phocéens qui fuyaient Cyrus, bâtirent Élée, lorsque Sybaris était au comble de sa puissance, et sur une côte où leur établissement n'aurait pu se faire sans le consentement des Sybarites. Élée ne s'est distinguée par aucune guerre, mais elle a fourni des hommes profonds, et elle a été protégée par une Providence particulière, quand toutes les autres villes grecques tombèrent au pouvoir des Lucaniens. Ce fut, entre Naples et Rhégium, la seule qui se maintint; elle fut honorée par les Romains, et la dernière mention qu'ils en fassent est encore gracieuse : on la nomme comme patrie de l'ingénieux poète Stace. D'autres fugitifs, venus d'Ionie plus tôt, les Sirites de Colophon, paraissent avoir vécu dans l'aisance sous la protection de Sybaris, puis avoir été détruits, après la chute de la puissance protectrice.

Thurium, établissement fondé en commun par la Grèce entière, ville considérée et grande, sans pour cela remplacer Sybaris, fut la dernière ville que les Hellènes bâtirent sur cette côte. Quelques générations plus tard, Ancone fut construite au

loin sur l'Adriatique, soit par des Syracusains qui fuyaient les tyrans, soit par ces tyrans eux-mêmes, qui s'emparèrent avec des colonies grecques d'Issa, d'Adria et peut-être de Pisaurum.

Les ancêtres des colons grecs ne partaient point, comme les premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, avec femmes et enfans pour vivre librement au milieu de forêts défrichées : la plupart de ces Grecs étaient des jeunes gens avides de butin, qui s'emparaient de leurs femmes le glaive à la main.[485] Leurs descendans étaient donc de race mêlée, comme ceux des croisés en Palestine et à Cypre, ou des conquérans espagnols de l'Amérique. Après cela, des bandes de Grecs pauvres émigraient vers ces lieux, où l'on pouvait obtenir une forte mesure de terres fertiles : on les y recevait volontiers, mais bien certainement ils n'étaient pas admis à des droits égaux à ceux des premiers colons. Ils obtenaient des lots dans les terres, mais il fallait qu'ils se contentassent des plus éloignés. Si on répartissait les nouveaux citoyens en tribus, ce ne pouvait être à coup sûr qu'avec des droits inférieurs. Les prétentions des Sybarites à Thurium, prétentions absurdes, eu égard à leur position, nous montrent assez comment leurs aïeux, lorsqu'ils avaient la puissance, en usaient à l'égard de citoyens récem-

[485] Hérodote, I, 146.

ment admis. Les premières constitutions des villes italiques étaient aristocratiques, et je crois que l'on peut encore deviner leur forme : les familles descendant des premiers conquérans, divisées à peu près en trois phyles ou tribus, et seules éligibles à toutes les magistratures; les autres Grecs, reçus comme citoyens, répartis dans d'autres tribus, élisant avec les anciennes, mais n'étant point susceptibles d'élection; dans la ville, beaucoup d'*isotèles* et d'*isopolites* *; enfin, à la campagne, des serfs. On ne peut méconnaître une étroite liaison entre cette aristocratie et la religion de Pythagore, quoiqu'elle soit une énigme. Les trois cents de Crotone composaient probablement le sénat. La révolution qui s'opéra dans toutes les villes en même temps fut sans doute pareille à celle qui, dans le moyen âge (depuis le milieu du 13.e siècle au milieu du 14.e), passa d'une ville à l'autre pour enlever l'administration aux familles et la confier aux maîtrises, et dont la cause fut l'obstination des premières, à faire triompher des formes vieillies qui avaient désormais perdu leur substance et leur vie. Mais la révolution chez les Grecs d'Italie fut inhumaine; ce fut un objet d'horreur et d'effroi. Sybaris, peu avant sa

* Les Isotèles sont ceux qui étaient admis à la faveur de ne pas payer plus d'impôt que les citoyens; les Isopolites, ceux qui jouissaient, comme eux, des droits civils.

chute, était, à ce qu'il paraît, devenue une démocratie. La ruine de cette ville extraordinaire, probablement décriée mal à propos, mais bien certainement outre mesure, fut la première plaie incurable de la grande Grèce. On vit arriver à la suite de cet événement les révolutions sanglantes dans lesquelles Crotone se perdit : les Lucaniens parurent et se répandirent sur l'Énotrie. Mais depuis le temps où Denys l'ancien entra en Italie comme conquérant et avec la soif de la vengeance, il n'y eut plus aux calamités et aux misères ni mesure, ni terme, ni repos ; depuis lors, selon l'expression d'un auteur grec, il sembla que le flux et le reflux jetassent les malheureuses villes de la grande Grèce, tour à tour, au-devant des Lucaniens, des Bruttiens et des tyrans de Syracuse, pour les offrir à leurs ravages ou à leur funeste protection. Je dirai, quand mon sujet m'y conduira, lesquelles parmi ces villes existaient, et comment elles existaient, quand les Romains, d'abord protecteurs, pénétrèrent dans ce pays. J'ai pensé que, dans un aperçu général de l'ancienne Italie, il ne fallait pas omettre l'origine de ces villes, et que quelques détails sur le caractère qui leur est propre n'y seraient pas déplacés. Du reste, leur histoire est tantôt indépendante, tantôt liée à l'histoire générale de la nation.

Ces villes, ou du moins quelques-unes d'entre-elles, prirent beaucoup de choses aux Italiens indi-

gènes qui obtinrent chez elles le droit de cité ou qui y demeuraient; c'est ainsi que leur vint le système des poids et mesures, et celui de la démarcation des terres[486], enfin, beaucoup de mots de leurs langues et de formes de leurs vers et de leur poésie. Mais d'un autre côté les villes grecques répandirent leurs arts, leur littérature bien avant dans la presqu'île, au-delà des pays immédiatement limitrophes, et les Opiques adoptèrent même l'usage civil de leur langue.

Les Liguriens et les Vénètes.

Je réunis ces deux peuples, non que je veuille indiquer entre eux une connexité, mais parce que tous deux, étrangers, pour nous, à l'histoire de l'Italie jusqu'aux derniers temps de la république romaine, n'habitent en-deçà des Alpes que comme des portions de nations répandues fort loin au-delà de ces montagnes; en second lieu, parce que, dès les temps les plus anciens, ils paraissent avoir été limitrophes sur les bords du Pô.

Les Liguriens sont du nombre de ces peuples

[486] C'est ce que Mazocchi a reconnu sur les tables d'Héraclée. L'assignation des champs de Thurium ferait croire que tout le principe du droit agraire était commun aux villes grecques et aux Italiens. Il y a toute apparence que la fermentation de Crotone vint de ce que les patriciens prenaient pour eux les terres de Sybaris, sans en rien assigner au *Demos*.

dont la petite portée de notre histoire n'atteint que la décadence. Quand Philistus donne les Sicules pour des Ligyens chassés par les Ombriens et les Pélasges[487], il ne méconnaît pas seulement l'identité des Sicules et des Tyrrhéniens pélasges ; il se trompe encore tout autant sur la souche à laquelle appartiennent ces Ligyens ; mais la cause de son erreur est dans la méprise ordinaire entre deux immigrations souffertes par le même pays en différens temps. C'est ainsi que l'on confond les peuples qui ont successivement habité le pays des Daces, les Gètes et les Goths, les Huns et les Hongrois. Dans les traditions obscures le même peuple apparaît, tour à tour, comme envahissant et comme chassé. Philistus a pu, pendant l'exil qu'il passa dans les contrées voisines de l'Adriatique, apprendre des Ombriens ou dans leurs anciens écrits, que leurs ancêtres et les Sicules avaient chassé les Liguriens de la Toscane, et il ne faut point dédaigner cette notion par le motif qu'il y a porté de la confusion. On peut même se reposer sur cette base, et dans le récit de Tite-Live sur les établissemens gaulois des bords du Pô[488], récit qui, d'une part, est mal conçu par son auteur, et de l'autre, est défiguré d'une manière incurable par les copistes, on peut encore reconnaître qu'il fut un temps où un peuple ligu-

---

[487] Denys, I, 22, p. 18, b. — [488] V, 35, et les interprètes.

rien (les Libiens) habitait près du lac de Garda, un temps où les Salyens, que l'on sait avoir eu leurs demeures près de Marseille, étaient aussi dans les contrées transpadanes, soit qu'ils y fussent encore comme sujets des Étrusques quand les Gaulois parurent, soit que cette fois aussi on ait nommé à la place des Étrusques ceux qui depuis long-temps s'étaient retirés devant eux. Tout le Piémont, dans ses limites actuelles, était habité par des Liguriens. Pavie, alors appelée Ticinum, a été fondée par les Lævi, peuple ligurien [489]. Lorsqu'à la chute des Étrusques les Liguriens étendirent leurs frontières dans les Apennins jusque dans le Casentino [490], ils ne firent probablement que reprendre ce qui leur avait été anciennement arraché. La Corse était en partie occupée par eux. [491]

On ne comptait comme faisant partie de l'Italie qu'une moitié de la Ligystique. D'après une tradition grecque sur l'origine des Sicaniens, les Ligyens auraient chassé ceux-ci, qui étaient un peuple de l'Ibérie, des rives d'un fleuve Sicanus [492]. Toujours

---

489 Pline, *Hist. nat.*, III, 21. — 490 Polybe, II, 16.

491 Sénèque, *Consol. ad Helviam*, 8. Fragm. de Salluste, *Hist.* II, pag. 259, *ed. Bip.*

492 Thucydide, VI, 2. Philistus, dans Diodore, V, 6. D'après Servius *ad Æn.*, VIII, 328, quelques-uns croient que c'est le Sicoris en Catalogne, mais cela me paraît de pure conjecture.

est-il que, dans les temps anciens, les Ligyens et les Ibères se touchaient, au lieu que dans la suite les Gaulois les séparèrent. Scylax dit que de l'Ibérie, c'est-à-dire des Pyrénées jusqu'au Rhône, les deux peuples étaient mêlés[493], et l'opinion de Thucydide était, sans doute, que les Sicaniens avaient été chassés de ce pays-là. Mais il est bien plus vraisemblable que les Ibères, passant les Pyrénées, vinrent dans le bas Languedoc comme dans l'Aquitaine, et qu'ils en chassèrent les Liguriens. Lorsque, par une réaction opérée beaucoup plus tard, les Celtes atteignirent les rivages de la Méditerranée, ils refoulèrent vivement les Liguriens sur la côte, et vers Avignon ils habitèrent en maîtres au milieu d'eux, ainsi que le nom de Celtoligyens l'indique[494]. Quels peuples, parmi ceux des basses Alpes, étaient Liguriens? Étaient-ce les Vocontiens? je ne saurais le décider; mais, d'après ces traces, il me paraît fort vraisemblable qu'anciennement les Liguriens tenaient toute la région qui s'étend des Pyrénées au Tibre, ayant pour frontière septentrionale les Cévennes et les Alpes helvétiques.

Nous ne connaissons point leurs rapports de consanguinité; tout ce que nous savons, c'est qu'ils n'étaient ni Ibères ni Celtes. Denys dit que leur gé-

---

[493] Scylax, pag. 2. — [494] Strabon, IV, p. 203, a. Au lieu de *Λουερίωνος* il faut lire *'Αουενίωνος*.

néalogie est inconnue [495]. Caton paraît bien avoir fait des recherches chez eux, mais il paraît aussi n'avoir pu se procurer que des notions évidemment dépourvues de fondement, que des traditions mal imaginées, raison pour laquelle il déclare ce peuple ignorant, menteur et trompeur [496]. Sans doute qu'une nation qui avait tant de peine à conserver son existence, et qui ne pouvait pas même faire passer la charrue sur son sol pierreux, ne devait pas être fort lettrée; mais ce que d'ailleurs le jugement de Caton renferme d'odieux, n'est en aucune façon confirmé par les autres auteurs anciens : loin de là, ils louent le caractère laborieux et infatigable et la grande frugalité des Liguriens, ainsi que leur courage et leur habileté [497]. Quand Caton écrivait, les Romains avaient à peine achevé de les soumettre, et ces Liguriens, quoique leurs tribus eussent combattu isolément, leur avaient résisté quarante ans. Pendant cette guerre ils avaient fait des incursions sanglantes et dévastatrices, et l'exaspération qui en

---

495 I, 10, p. 9, a. — 496 Fragm. des Origines, II, dans Servius *ad Æn.*, XI, 701 — 715.

497 Cicéron, *in Rull.*, II, 35. Virgile, *Georg.*, II, 167. Diodore, IV, 20; V, 39. Il résulte de l'avant-dernier passage cité, qu'ils louaient leurs services journaliers pour l'agriculture. Les hommes libres qui cultivent la terre par eux-mêmes, sont appelés, dans le dialecte attique, *αὐτουργοί*. Thucydide, I, 141.

résulta pourrait avoir conduit Caton à un jugement aussi injuste.

A l'époque où, tribu par tribu, les Liguriens étaient ainsi subjugués, exterminés ou emmenés de leurs montagnes et établis dans des plaines lointaines, les Vénètes étaient aussi riches qu'eux étaient pauvres, aussi mous qu'ils étaient guerriers. Ils s'étaient placés sous la protection de Rome sans aucune espèce de résistance; et dans la guerre cisalpine on les voit sujets romains, sans qu'on découvre la moindre indication sur la manière dont ils le sont devenus. Les incursions des Gaulois leur firent désirer une protection étrangère. Ils habitaient une petite partie de ce qui, depuis, fut le territoire vénitien, tant en plaine que sur des collines, et ils atteignaient à peine au pied des Alpes, entre les Cisalpins et les formidables Taurisques du Norique.* Venise a hérité son goût pour le commerce et les fabriques de sa métropole, l'antique Patavium. La tradition veut que cette ville ait été fondée longtemps avant Rome par des Troyens : sans recevoir nulle atteinte des troubles ni des guerres qui agitaient l'Italie, elle se maintint florissante avec des richesses extraordinaires, et c'était, au temps de Tibère, la première ville de l'Italie après Rome.

La tradition sur Anténor était devenue nationale

* Polybe, II, 15, 30.

à Padoue; du moins ce qu'on y joint, quant à la guerre qu'avant la fondation de la ville on aurait faite aux Euganéens et à leur roi Vélésus [498], ne peut provenir que d'un récit indigène. Du reste, l'origine grecque de cette ville est manifeste, à en juger d'après ce que racontent les poètes cycliques sur la trahison d'Anténor et sur la manière dont il fut épargné, et d'après le nom même des Hénètes paphlagoniens. Les tragiques, dit Polybe [499], débitent beaucoup de rêves sur les Hénètes. La contrée voisine de l'Éridan, les côtes lointaines de l'Adriatique, étaient célèbres dans les fables poétiques. Ces mers, inaccessibles à cause des pirates liburniens, semblaient encore éloignées et vastes aux Grecs plus récens. Scylax, qui grandit étrangement la mer Adriatique, place les Vénètes sur la côte orientale, autour de l'Éridan : il représente ce fleuve comme s'y jetant au-delà de la partie la plus retirée du golfe, là où la côte est habitée par les Celtes [500]. Mais bien que les Grecs vinssent peu dans ces contrées, l'opinion d'Hérodote, qui fait des Énètes un peuple illyrien [501], mérite d'être prise en considération, et c'est une indication tout-à-fait indépendante de cette opinion, que celle qui nomme pour leur chef, Ænetus, roi illyrien. [502]

---

498 Servius *ad Æn.*, I, 242. — 499 Polybe, II, 17.
500 Scylax, p. 6. — 501 Hérod., I, 196. — 502 Servius, l. c.

Il semble s'élever une difficulté, en ce que Polybe, qui remarque que pour leurs vêtemens et leurs mœurs les Vénètes diffèrent peu des Celtes, n'ajoute pas que leur langue soit illyrienne, tandis qu'il avertit qu'elle n'est point celtique; lui, dont l'oreille, à coup sûr, pouvait reconnaître avec certitude la langue de l'Illyrie. Ceci nous conduit à conjecturer que c'est improprement que les Vénètes ont été appelés Illyriens, et qu'ils pourraient bien avoir été des Liburniens; et pour Hérodote cette inexactitude serait de peu d'importance. Les Vénètes n'étaient séparés que par l'Ister des Liburniens de Dalmatie, avant que les Gaulois se fussent emparés du Norique, où d'abord il y avait des peuples évidemment liburniens; car les Vindelici étaient Liburniens [503]. Strabon en sépare les Breunes et les Génaunes, comme étant Illyriens [504]. Les expressions de Virgile aussi paraissent positives pour faire de ces Vénètes des Liburniens [505]; et le fond de l'empire des Liburniens est sans doute le terme qu'atteignit Anténor.

Mais l'affinité des noms de Liguriens et de Liburniens est telle que, quoique je n'aie pas voulu mettre en rapport les deux peuples qui font l'objet

---

[503] Servius, l. c. *ad* 243. — [504] Strabon, IV, p. 206, b.
[505] *Æn.*, I, 243 et suiv. *Antenor potuit.... Illyricos penetrare sinus, atque intima tutus Regna Liburnorum.*

de cette section, elle pourrait m'engager à le tenter. Ici se représente le souvenir, qu'Hérodote entendit nommer les peuples de l'Ister les plus éloignés, ceux qui sont au-delà des Vénètes et des Liburniens, du nom de Sigynnes; il est probable que ce fut par les marins de ces nations : il savait qu'en ligurien c'était le nom des négocians [506]. Et si ces marins avaient voulu dire que dans ces pays-là ils ne connaissaient que des marchands? si Hérodote avait voulu l'indiquer? Mais je veux fuir loin de l'écueil des sirènes.

Une inscription que l'on regarde comme vénète, offre une variété maniérée des caractères étrusques.

Les trois îles.

On trouve en Corse, outre les Liguriens [507], des Ibères. Les Sicaniens de Sicile, refoulés ensuite par les Sicules à l'ouest et au sud de l'île, sont unanimement appelés Ibères par tous les historiens. [508]

506 Hérodote, V, 9. — 507 Sénèque, *ad Helviam*, l. c.

508 Éphore disait aussi que les Ibères avaient été les premiers habitans de la Sicile. Strabon, VI, p. 270, b. Quand même ces témoignages ne seraient pas concluans, il serait difficile, pour celui-là même qui s'attache timidement à tirer des conséquences des noms de peuples, de ne pas reconnaître clairement que leur nom et celui des Sicules est le même, comme *Æquani* et *Æquuli*.



mais on n'est point d'accord sur leur patrie. Quant à eux, ils se prétendaient peuple indigène[509]. Timée leur donnait raison sur ce point, et dans l'opinion de Diodore il en avait apporté des preuves irrécusables[510]; mais Thucydide assure qu'il est avéré que les Sicaniens avaient été chassés de l'Ibérie par les Ligyens, et Philistus se range aussi de cet avis. La forme déterminée du jugement de Thucydide : *Ceci a été reconnu pour la vérité*, est dans la bouche d'un homme tel que lui, d'un grand poids en faveur des traditions de l'Europe occidentale : celles qu'il trouvait décisives ne peuvent avoir été que liguriennes ou espagnoles. Mais lui-même a pu être égaré par des préjugés généalogiques ; et là où la colonie n'a point de tradition, l'opinion du peuple qui se prétend métropole doit à peine être comptée comme témoignage : la vanité prend facilement la place de la vérité.

D'un autre côté il n'y a nul doute que les Sicules ne se fissent descendre des Énotriens au moyen d'une émigration. Il y avait aussi dans l'île des Morgètes[511], comme sur le continent ; mais l'histoire ne nomme que le peuple principal avec lequel ils sont en affinité.

On ne faisait nul doute, non plus, que les Ély-

---

509 Thucydide, VI, 2. *ως δὲ ἡ ἀλήθεια εὑρίσκεται.*

510 Diodore, V, 6. — 511 Strabon, VI, p. 270, b.

miens ne fussent Troyens; seulement une tradition mêlait des Phocidiens à leurs ancêtres. Le seul Hellanicus les faisait venir d'Italie.[512]

Le mélange des indigènes et des Grecs de Sicile, la translation violente de communautés entières, firent connaître généralement la langue grecque et la mirent tellement en usage, que les peuples qui n'étaient pas grecs oublièrent les idiômes de leurs pères, et que toute l'île devint une contrée grecque, et le resta jusque bien avant dans le moyen âge.

La Sardaigne, par les mêmes moyens et par les colonies, était devenue punique sur tous les points soumis aux Carthaginois. Ce caractère n'avait point encore changé cent quatre-vingts ans après que l'île fut tombée au pouvoir des Romains, et les Sardes civilisés étaient regardés comme Carthaginois [513]. Le véritable Sarde, habitant des grottes et vêtu de peaux de bêtes, se tenait dans les lieux élevés, d'où il faisait une guerre continuelle aux contrées cultivées. On distingue trois peuples de ce genre : les Jolaï ou Iliens, les Balares et les Corses. Dans l'une de ses formes, le nom du premier de ces trois peuples a fourni aux Grecs l'occasion d'imaginer que Jolaüs conduisit en Sardaigne ses cousins les Thespiades. L'autre forme de ce nom

[512] Denys, I, 22, p. 18, a.

[513] Cicéron, *pro Scauro*, 42, *edit. Peyr.*

a fait rechercher ici une colonie troyenne; on se laissa d'autant plus aller à la première de ces opinions, que la colonie punique révérait pour archégète Sardus, fils de l'Hercule tyrien, et que, chez les Carthaginois, Jolaüs était étroitement lié à ce héros *. Les noms des deux autres tribus rappellent et les îles occidentales et l'île la plus voisine. Outre cette indication de la présence d'Ibères, ou purs ou mélangés, les traditions sur une haute antiquité parlent aussi d'une colonie d'Ibères à Nora[514]. Il se pourrait que cette race se fût éteinte en Sardaigne :

---

* Polybe, VII, 9.

514 Solin. 9, et Pausan., *Phocic.*, p. 332, b : ce dernier, dans un long épisode sur les établissemens qui eurent lieu en Sardaigne; c'est pour ces traditions le passage classique. Il a sans doute puisé dans Timée : j'en dirai autant de Diodore, du livre des faits merveilleux, et même de Salluste, auquel la guerre de Lépide donna occasion de décrire l'île. Ce fut lui qui servit à son tour d'autorité à Solinus. Il faut ranger dans les vicissitudes que la mode et le changement de goût apportent à la destinée des livres, cette circonstance qui fait que du temps de Cicéron les ouvrages de Timée étaient encore lus généralement, tandis qu'ils étaient tombés dans le domaine des savans quand Pausanias écrivait, à tel point qu'il put y puiser des récits inconnus pour en coter son livre, comme il l'aurait fait dans les plus oubliés des Atthides. Ce qu'Isidore, XV, 6, c, 1178, d — f, et Solinus disent de la Sardaigne, figure maintenant avec raison parmi les fragmens de Salluste, ainsi que le passage sur la Corse qui, dans le premier de ces auteurs, suit immédiatement.

car il n'est pas supposable qu'elle n'ait jamais habité une île placée entre les Baléares, la Corse et la Sicanie. Les Jolaï ressemblaient aux Libyens, selon ce que dit Pausanias.

Le prétendu établissement grec conduit par Aristée[515], nous ramène encore aux Pélasges; car le fils de Cyrène régnait sur l'Arcadie[516]; de plus, les *Tyrrheni* de Sardaigne, qui, dit-on, y demeuraient avant les Jolaï, étaient des Pélasges.

J'apprends que l'on trouve dans cette île des murs cyclopéens d'un genre particulier, et qui vraisemblablement ne peuvent pas plus être attribués aux Carthaginois qu'aux Jolaï. Il ne faut donc pas traiter de pure fable ce qu'on nous dit[517] que l'on montrait vers la fin du cinquième siècle de Rome, des ruines de voûtes et de vastes édifices que les Grecs rapportaient à Jolaüs et à ses compagnons, les Héraclides thespiades.[518]

Si l'on connaissait le dialecte des Sardes montagnards, et s'il renfermait effectivement des racines tout-à-fait étrangères, on pourrait espérer de re-

515 Pausanias, l. c. Diodore, IV, 82, *Auct. de mirabilib.*, pag. 105, b. Salluste, dans Servius *ad Georg.*, I, 13; mais tous ces auteurs ne nous représentent que Timée.

516 Bochart a réuni les passages les plus importans, *Opp.*, *edit.* 1692, I, c. 573, d, et suiv.

517 Strabon, V, pag. 225, a.

518 *Auct. de mirabilib.*, pag. 105, b.

trouver quelque lumière sur l'affinité de ce peuple avec les Ibères ou avec les Libyens. Ce que l'on cite des langues des cantons civilisés de l'île, offre des particularités qui sont plus que les variétés d'un dialecte. C'est une langue romane d'un genre particulier; mais ce n'est rien de plus.

Conclusion.

En suivant les flots des populations dont se compose aujourd'hui le genre humain, nul ne pourrait remonter jusqu'aux sources; et là il lui serait encore moins donné de porter ses regards au-delà du gouffre qui nous sépare, nous et l'histoire à laquelle nous appartenons, d'un ordre de choses antérieur. Une opinion populaire généralement répandue, c'est qu'il a péri une race d'hommes plus ancienne : les philosophes grecs la partageaient et la soutenaient; mais ils se séparaient du peuple, en ce que Platon et Aristote admettaient que, pareils à un feu caché sous la cendre, quelques individus avaient échappé à la destruction générale, et donné, peu à peu, naissance aux nouvelles générations qui se sont répandues sur cette terre déserte; tandis que le peuple, au contraire, voyait dans l'humanité restaurée une nouvelle création, les Laiens de Deucalion, les Myrmidons d'Éacus, et dans l'espèce détruite, des êtres égarés et soulevés contre les

puissances supérieures par la conscience qu'ils avaient de leurs forces extraordinaires. C'est ainsi que les derniers Juifs se berçaient de rêves sur les géans antérieurs au déluge, et que les Grecs parlaient des géans de Phlégra et de ceux qui périrent dans le déluge de Deucalion ou dans celui d'Ogygès; c'est ainsi que, dans le nord de l'Amérique, les sauvages débitent, au sujet du mamouth, que le monde dévasté n'avait point en vain invoqué le feu du ciel contre le monstre doué de raison, contre l'homme des temps primitifs; enfin, c'est ainsi que, dans ses traditions populaires, l'Italie eut ses géans campaniens, qui se sauvèrent dans l'endroit le plus reculé de la Messapie, où, poursuivis encore par un vainqueur inflexible, ils se cachèrent sous la terre, dont jaillit, mêlée aux sources, une matière vénéneuse échappée des incurables plaies que leur avait faites le tonnerre. Quoique l'on n'accorde aucune espèce de foi à ces contes, je ne puis m'empêcher de reconnaître au peuple un jugement plus sain que celui des sages. Ceux-ci admettent un temps sans commencement, un temps dans lequel un acte suit l'autre; mais le peuple suppose une création du genre humain, un commencement de vie réglé par des lois nouvelles : l'on dirait que, pour nous le rappeler, les débris d'un ordre de choses antérieur ont été enfouis dans la terre. Rien n'oblige à penser que cette création n'a eu lieu

qu'une seule fois ; elle peut avoir été renouvelée pour les diverses races d'hommes, après des dévastations plus ou moins étendues, et à des époques plus ou moins éloignées, pendant les myriades d'années dont le cours a été nécessaire à la formation de la terre d'alluvion de l'Égypte, de la Babylonie, de la Lombardie, de la Louisiane. Dieu ne vieillit pas, il ne se fatigue pas de travailler, de conserver, de changer, ni d'élever.

Du reste, on ne regardait point le temps des géans comme séparé de l'humanité actuelle par un gouffre, mais l'on pensait que celle-ci gagnait peu à peu, tandis que ceux-là s'éteignaient de même. Et, dans le fait, l'opinion qui attribue aux géans les murs des villes cyclopéennes construites en roches immenses et anguleuses, depuis Préneste et même depuis Ardée jusqu'à Albe dans le pays des Marses, l'opinion qui leur attribue aussi la construction des murs tout-à-fait semblables de Tirynthe, n'est absolument que la manifestation d'une raison simple et non prévenue ; comme celle du peuple de nos pays frisons, qui croit voir des ouvrages de géans dans les autels de forme colossale placés sur les hauts lieux, et que l'on retrouve plus ou moins bien conservés partout où s'étendait notre souche et où il y avait des blocs de granit.

Il faut, sans doute, refuser aux peuples que l'histoire nous montre dans le Latium ces ouvrages

qui surpassent leurs forces; mais il faut se borner à confesser, en même temps, que notre histoire ne va pas si loin; car ce qu'il y a d'incompréhensible n'est que dans l'insuffisance des forces de ces peuples. Les murailles étrusques, les ouvrages des rois de Rome ne sont pas moindres ou sont même plus grands. L'enlèvement des obélisques taillés dans le roc et leur transport sont des entreprises encore plus gigantesques, et qui se jouent encore plus de notre mécanique. Les murs et les routes du Pérou sont tout aussi monstrueux que les constructions qu'on appelle cyclopéennes; mais dans tout cela il n'y a rien d'incroyable, parce que nous savons que les corvéables y travaillaient par milliers, et même par centaines de milliers, et que le sacrifice de leur vie n'était compté pour rien. Ces peuples oubliés du pays des Casci et des Latins[519], ces peuples, auprès de l'architecture desquels celle des empereurs romains était si mesquine, vivaient dans cet âge ou même précédaient cet âge dans lequel l'historien

---

519 La circonstance que l'on donna aux Tyrrhéniens-Pélasges un fort à construire dans la citadelle d'Athènes, peut faire penser que leur nation avait une réputation particulière dans ce genre d'architecture. Mais il n'est pas permis d'en rien conclure sur les murs du Latium; car ceux auxquels il fut permis de s'établir au pied du mont Hymette étaient, ainsi que nous l'avons fait voir, des Sicules épirotes, étrangers à l'Italie.

grec du siècle d'Auguste, assez semblable en cela aux philosophes du dernier siècle, ne voulait voir précisément pour ce même pays des Aborigènes, que des sauvages presque dépourvus du secours de la parole, et nés d'un sol encore jeune et brut. C'est ainsi que les égouts percés dans le roc à travers un espace de plus de trente stades, pour servir d'écoulement au lac Copaïs, et dont le seul curage surpassait, sous Alexandre, les moyens de la Béotie, sont, à coup sûr, les travaux d'un peuple antérieur de la Grèce.

Herculanum doit être comptée parmi les villes les plus anciennes. Elle était bâtie sur une couche de tuf, entièrement semblable à celle qui l'a renversée. La première de ces couches est couverte d'une terre végétale qui porte encore les vestiges évidens de la culture [520]; et il faut que cette culture ait précédé les commencemens des villes grecques, puisque celles-ci n'avaient point de traditions sur les éruptions du Vésuve, quoiqu'elles connussent par induction la nature volcanique de cette montagne.

Une carte spéciale, qui n'est faite que sur des indications, des évaluations et des directions, peut s'écarter sur chaque point isolé de l'exactitude géographique absolue, et cependant faire connaître assez un pays pour qu'on se le représente, pour

---

520 *Diss. isagogica in Herc. volumina*, I, pag. 7.

qu'on puisse y suivre les événemens de l'histoire; réduite à une petite échelle, ses divergences d'avec une carte exacte seront peut-être à peine perceptibles. Il en est de même de beaucoup de traditions dans l'histoire des peuples : si l'on en écarte les dates et ce qui d'ailleurs est le plus accessible à l'arbitraire et aux falsifications, si l'on ne se laisse point entraver par des détails inconciliables, quand les grandes choses n'offrent point de contradiction, les limites de l'histoire universelle en seront de beaucoup étendues.

Ainsi, dans cette introduction sur les divers peuples des premiers temps de l'Italie, les traditions et les récits que j'ai réunis fournissent des résultats qui laissent apercevoir les grandes vicissitudes de leurs destinées, et nous conduisent encore assez loin pour porter la vue, au-delà des Alpes, sur quelques mouvemens de peuples de l'ouest et du nord de l'Europe qui se trouvent compris dans cet horizon étendu de la sorte.

Les Pélasges, dénomination nationale, sous laquelle il paraît que l'on peut comprendre en Italie les Énotriens, les Morgètes, les Sicules, les Tyrrhéniens, les Peucétiens, les Liburniens et les Vénètes, entouraient de leurs demeures la mer Adriatique, non moins que la mer Égée. Celle de leurs peuplades qui laissa son nom à la mer inférieure, dont elle occupait la côte jusque bien avant dans

la Toscane, avait aussi un établissement en Sardaigne; en Sicile, les Élymiens aussi bien que les Sicules appartenaient à cette souche. Dans les contrées intérieures de l'Europe, les Pélasges occupaient le revers septentrional des Alpes tyroliennes, et on les retrouve sous le nom de Pæoniens et de Pannoniens jusque sur le Danube, si toutefois les Teucriens et les Dardaniens n'étaient pas des peuples différens.

Dans les toutes premières traditions, les Pélasges sont à l'apogée de la puissance. Les récits qu'on nous fait de leur destinée ne nous les montrent plus que dans leur déclin et dans leur chute. Jupiter avait jeté dans la balance leur sort et celui des Hellènes : le bassin des Pélasges avait été emporté. La chute de Troie était le symbole de leur histoire.

Comme sur la rive orientale de l'Adriatique les Illyriens, venus du Nord, s'avancent et pénètrent jusqu'à l'endroit où les montagnes d'Épire leur opposent des limites, ainsi les Tusci, arrivant des mêmes régions et chassés par des Celtes ou des Germains, descendent des Alpes en Italie. Dans la Lombardie occidentale, jusqu'au lac de Garda, ils rencontrent les Liguriens; c'était l'une des grandes nations de l'Europe, ils tenaient tout le pays jusqu'aux Pyrénées; et plus anciennement ils avaient aussi habité là Toscane. Ces Liguriens abandonnèrent la plaine au-delà du Pô et passèrent le Tessin

pour se retirer dans l'Apennin. Poursuivant leurs conquêtes, les nouveaux venus chassèrent les Ombriens de la portion de la Lombardie qui est au sud du Pô, et de l'intérieur de l'Étrurie septentrionale; ils expulsèrent aussi les Tyrrhéniens-pélasges de la côte et de l'Étrurie méridionale jusqu'au Tibre. Ils atteignirent ce terme environ dans le temps que nous désignons comme le premier tiers du second siècle de Rome. Le choc de l'invasion des Tusci mit en mouvement tous les peuples qui habitaient depuis le Pô jusqu'au sommet des Apennins, et refoula sur les Sicules, les Casci et les Osques chassés par les Sabins. Tandis que les Pélasges étaient expulsés ou subjugués sur les bords de la mer tyrrhénienne, leurs autres tribus éprouvaient un sort pareil en Œnotrie de la part des Grecs, dans la Daunie de la part des Osques, et, plus loin sur l'Adriatique, de celle des Sabelli et des Ombriens. La continuation du mouvement des Sabelli contraignit plus tard les Opiques ausoniens de faire la guerre aux Latins, nés d'émigrations plus anciennes d'autres peuples de leur propre souche. Les changemens ultérieurs n'ont pas besoin d'aperçu général.

HISTOIRE PRÉLIMINAIRE DE ROME.

Énée et les Troyens dans le Latium.

Pour en venir à ce qui est mon véritable but, je quitte volontiers le soin pénible de rassembler, sur les peuples italiques, des notices éparses et la plupart ingrates, et je m'arrache au penchant qui m'entraîne à deviner ce qui a péri, en reportant toujours mes regards sur ces débris le plus souvent incertains. Cependant il me faudra demeurer encore quelque temps sur un terrain qui est de même nature que les parties les moins assurées de celui que nous venons de quitter; mais déjà il appartient essentiellement à Rome, et il faut nécessairement le traverser pour arriver à son histoire mythique, qu'il convient de traiter séparément, mais qu'on ne doit pas exclure de ce travail.

Si le but des recherches sur la colonie troyenne venue dans le Latium était de décider avec une vraisemblance historique, d'après des témoignages et d'après d'autres indices, si elle s'est en effet établie sur cette côte, l'homme sensé les rejetterait loin de lui. Il traiterait de folie l'espérance d'obtenir des témoignages sur un événement qui est de cinq cents

ans plus reculé que le temps où tout, dans l'histoire romaine, est encore fable et poésie. Et quels vestiges pourraient être conservés et remplacer ces témoignages dont l'impossibilité est évidente? Ne savons-nous pas que les Troyens d'Énée, à prendre même le récit qui leur donne le plus d'importance, ne constituaient point une immigration capable de changer le peuple qui l'a reçue, ni d'imprimer son caractère d'une manière visible au nouvel ensemble formé par son arrivée? Le plus ancien récit romain ne représente les Troyens que comme l'équipage d'un seul vaisseau; d'autres, plus récens, et qui permettraient de supposer leur nombre plus grand, ne nous les montrent cependant que comme une troupe à laquelle suffirait le territoire d'un seul village. Qu'il n'y en ait plus eu de vestige après mille ans, cela ne décide rien contre l'arrivée de ces étrangers.

L'objet de ces recherches est de savoir si la légende troyenne est ancienne et indigène, ou si les Latins l'ont reçue des Grecs; enfin, de savoir s'il est possible d'en expliquer la naissance. C'est aussi une chose digne de soin que de rassembler les traits caractéristiques des plus anciennes traditions romaines qui nous sont fort peu connues.

Et que personne ne dédaigne ce travail, parce que l'existence même d'Ilion aurait été une fable, et que la navigation vers ces contrées inconnues de l'Occident aurait été impossible. Sans doute, la

guerre de Troie est toute mythique, au point qu'on ne pourrait distinguer aucun de ses événemens comme étant marqué de plus ou moins de vraisemblance; néanmoins on ne saurait nier qu'il n'y ait un fond historique. On ne peut douter de l'existence des Atrides comme rois du Péloponèse : on ne peut pas non plus déclarer impossible la navigation vers le Latium. L'audace des navigateurs fut-elle jamais arrêtée par l'imperfection de leurs vaisseaux ? Peut-on mesurer leurs connaissances sur les contrées lointaines d'après les idées de leurs compatriotes qui restent chez eux, et cela dans un temps où il n'y a encore ni livres, ni cartes, ni savans ?

La narration qui veut que les Troyens n'aient pas tous péri lors de la prise d'Ilion, qu'une partie d'entre eux ait survécu, et que la race d'Énée ait régné sur eux, est aussi ancienne que les poèmes qui chantaient la guerre de Troie. Sans doute il ne s'ensuit, en aucune façon, que la tradition qui fait régner les descendans d'Énée au dehors de la Troade sur les Troyens émigrés, soit contemporaine de celle-là; seulement on peut remarquer que rien dans ces deux légendes ne se contredit. Le passage connu de l'Iliade * ne nous apprend rien que la continuation d'un peuple troyen. Il serait même beaucoup plus vraisemblable qu'il s'agît de Darda-

* XX, 307 et 308.

niens indépendans d'Énée, et que leur position mettait à même d'occuper les champs d'Ilion immédiatement après le départ des Grecs, que de supposer un établissement lointain dans des pays dont le poète n'aurait eu qu'une notion obscure, quand même les navigateurs les auraient connus; si ce n'était qu'au temps d'Homère la Troade et l'Hellespont se trouvaient depuis long-temps remplis de colonies éoliennes. Un contemporain de la fondation de Rome, Arctinus de Milet, si toutefois les extraits de la Chrestomathie de Proclus ne nous trompent point, se bornait aussi à raconter qu'effrayés du miracle de Laocoon, Énée et les siens quittèrent la ville et échappèrent sur le mont Ida à la destruction générale. Il est vrai que, dans ces extraits, on pourrait avoir omis la suite des destinées de ces fugitifs; mais Denys connaissait les poèmes d'Arctinus, et non-seulement son Éthiopide, mais encore sa Destruction d'Ilion; car il cite son récit sur l'enlèvement du faux Palladium[521] : or, il ne joint pas ce récit à ceux qui disaient que cette statue avait été apportée en Italie par les Troyens. Si le poète milésien avait fait mention de la suite de l'émigration d'Énée, lui, dont Denys vante la haute antiquité, il n'est pas supposable que ce dernier eût omis son témoignage

[521] I, 69, pag. 56, a.

en faveur du passage des Troyens en Italie, tandis qu'il s'est emparé de tout ce qu'il a pu rassembler dans Hellanicus, dans Céphalon et dans beaucoup d'autres écrits plus récens.

Dans le Laocoon de Sophocle [522], on racontait l'émigration d'Énée *avant la prise de la ville ;* on disait comment une grande multitude le suivit vers de nouvelles demeures, objet des vœux de beaucoup de Phrygiens. En supposant même que l'auteur de cette tragédie ait pris au très-ancien poète cyclique l'ensemble de sa fable, il ne s'ensuivrait nullement qu'il n'ait pas choisi encore, avec sa liberté ordinaire, parmi les récits qui existaient dans d'autres poètes sur la destruction d'Ilion.

Denys ne paraît avoir connu ni Pisandre ni le poème lyrique de Stésichore sur ce sujet. S'il faut ajouter foi à l'assertion que Virgile a écrit le second livre de son Énéide d'après le poète épique Pisandre [523], nous saurons qu'il racontait qu'après le désastre de la ville, Énée avec une partie des Troyens qui y avaient échappé, quittèrent ce pays ; et cela non pas en traîtres, non plus que par la grâce des Argiens,

---

522. Denys, I, 48, pag. 38, d.

523. Macrobius, *Saturn.* V, 2 (II, p. 62, *ed. Bip.*). Il n'est pas supposable qu'il ait regardé Pisandre de Laranda comme plus ancien que Virgile. S'il n'a fait ici que compiler, le grammairien qu'il copiait était encore plus rapproché du siècle de Sévère.

mais nous ne sommes pas autorisés à tirer d'ultérieures conséquences au sujet de la coïncidence de sa fable avec celle de Virgile. Si Pisandre est le Camiréen, l'époque à laquelle il vécut demeurera incertaine, depuis le temps d'Hésiode jusqu'à la 33.e olympiade.

Mais Stésichore chantait le départ d'Énée, à peu près comme Virgile; car les représentations de la table iliaque paraissent mériter notre confiance. Il y sauve aussi son père et les choses sacrées, seulement avec quelque différence de ce que dit Virgile; on y voit l'embarquement d'Énée et des siens pour l'Hespérie. Stésichore, qui mourut pendant la 56.e olympiade, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle de Rome; mais du récit vague qui fait conduire les Troyens en Hespérie par Énée, jusqu'à celui qui le fait fonder une colonie dans le Latium, il reste un grand pas à franchir, et il est fort douteux que Stésichore en soit venu jusqu'à ce dernier terme. Dans Arctinus, du moins l'action principale du héros est la conservation du Palladium. Sans doute que c'était là aussi la plus précieuse des choses sacrées dont parlait Stésichore; cependant les Grecs croyaient ce palladium caché dans la colonie troyenne de Siris en Énotrie, sur cette même côte où ils plaçaient tant de souvenirs troyens, Philoctète à Pétélia, Épéus à Lagaria, et des Pyliens à Métaponte. Cette côte faisait aussi partie de l'Hes-

périe, et les Grecs, du moins les anciens qui parlaient de l'émigration troyenne vers l'Hespérie, ne songeaient pas probablement à un but plus éloigné : le seul Misène, dans Stésichore, si on ne l'a pas ajouté à la table iliaque d'après Virgile, nous entraîne d'une manière décisive vers la mer inférieure.

Quant aux autres autorités grecques citées par Denys, ou nous ne pouvons pas les classer du tout, ou nous ne pouvons les ranger avec certitude par ordre d'ancienneté, de manière à retrouver l'époque à laquelle les Latins sont pour la première fois nommés par les Grecs comme colonie troyenne. Que, pour donner à la tradition le caractère de la vérité historique, il se réclame d'oracles pythiens et de sentences de la Sibylle, cela est conforme aux manières superstitieuses par lesquelles il nous impatiente si souvent; cela n'a d'ailleurs aucune importance, les anciens livres sibyllins de Rome ayant péri, et ceux qui circulaient chez les Grecs n'étant que de misérables falsifications.

Gergithe, sur l'Ida, était la seule ville des Teucriens qui se fût conservée après l'arrivée des Éoliens [524]. Céphalon de Gergithe écrivit l'histoire de sa nation. Il y disait qu'Énée n'avait conduit les Troyens que jusqu'à Pallène sur la côte de Thrace; que là il était mort après avoir fondé la ville d'Énéa;

[524] Hérodote, V, 122.

que Romus, l'un de ses quatre fils, avait, avec la suite de son père[525], bâti Rome dans la seconde génération après la destruction d'Ilion. En sa qualité de Teucrien, cet écrivain mérite notre attention; il aurait même de l'importance si l'expression de Denys, qui le qualifie d'*auteur très-ancien*[526], pouvait être prise à la lettre; mais Denys l'applique aussi à Antiochus, qui était plus récent qu'Hérodote. Il ne faudrait donc pas entreprendre de donner plus d'antiquité à Céphalon qu'à cet Antiochus qui vivait dans la première moitié du quatrième siècle.

Les Grecs de ce siècle regardaient comme historiquement certaine l'existence d'autres colonies troyennes dans ces contrées. Hellanicus, il est vrai, avait fait venir d'Italie les Élymiens de Sicile, et les avait regardés comme de plus anciens habitans de l'île que les Sicules[527]; mais Thucydide rapporte, et sans doute d'après Antiochus, qu'ils étaient des Troyens mêlés à des Phocidiens jetés sur cette plage à leur retour d'Ilion[528] : Scylax aussi les appelle Troyens.

---

525 Denys, I, 49, p. 39, a, c; 72, p. 58, a.

526 συγγραφεὺς παλαιὸς πάνυ, I, 72, pag. 58, a.

527 Denys, I, 22, p. 18, a. Il ne parait pas qu'il ait conduit les Troyens d'Énée plus loin que chez les Cruséens de Pallène, à la ville d'Énéa. Voyez Denys, I, 48, pag. 38, b.

528 Thucydide, VI, 2. Scylax, pag. 4. Ce singulier récit d'un établissement commun et amical entre les fugitifs et les vainqueurs humiliés par le destin, se trouve encore répété pour Siris, sur la côte énotrienne.

D'après cela, sans doute, Thucydide et les Grecs de son temps, si on leur a parlé d'une colonie troyenne établie au bord du Tibre, n'y auront absolument rien vu d'étrange.

Un siècle plus tard, Apollodore de Géla, contemporain de Ménandre, nomma Romus fils d'Énée et de Lavinie[529]. Après le milieu du cinquième siècle, Callias adopta l'établissement des Troyens dans le Latium, et leur union avec les Aborigènes, en indiquant celle-ci par le mariage de Roma avec leur roi Latinus[530]. Bientôt après, Pyrrhus passa en Italie, et les regards de tous les peuples se tournèrent sur Rome. Il est fort vraisemblable que Pausanias emprunta à un contemporain, à Hiéronyme ou à Timée, la pensée que Pyrrhus, en sa qualité d'Æacide, se sentait appelé à combattre les descendans des Troyens[531]. Timée racontait, ainsi qu'il l'avait appris des Laviniens, que dans le sanctuaire de leur temple on conservait les images des dieux de Troie[532]; par là même il soutenait l'origine troyenne des Romains comme étant entièrement certaine, et dans le soin qu'il prit d'en fournir des preuves, il fut égaré par l'esprit de subtilité dont il était atteint

[529] Voyez Festus, *s. v. Romam* : les mots sont tout-à-fait défigurés.

[530] Denys, I, 72, pag. 58, d, e.

[531] Pausanias, *Attic.*, pag. 11, a.

[532] Denys, I, 67, pag. 54, d.

quelquefois ; il supposa que le sacrifice du cheval d'Octobre se faisait en commémoration de la destruction de Troie au moyen du cheval de bois.[533] A partir de ce temps, la croyance à une colonie troyenne devint générale parmi les Grecs, et dans la première moitié du siècle suivant Ératosthène y accéda[534]. Si nous n'avons plus aucun ouvrage grec où cette opinion ait été consignée antérieurement à la Cassandre de Lycophron (vers 560), il n'en faut accuser que le hasard.[535]

Mais à côté de cette fiction il y en avait une autre,

---

[533] Que cette idée, qui était connue par les *Quæst. rom.* de Plutarque, p. 284 (et plus particulièrement p. 287), a, et par l'article *October equus*, dans Festus, vienne effectivement de Timée, c'est ce qui est démontré maintenant que nous connaissons beaucoup plus complétement le passage de la polémique de Polybe au livre XII, dans les *Excerpta de sententiis*, pag. 381, *edit. Maii :* ϗ μὲν (*scr.* μὴν) ἐν τοῖς περὶ τοῦ Πύῤῥου πάλιν (*f.* πολέμου) φησὶ τοὺς Ῥωμαίους ἔτι (*add.* ϗ) νῦν ὑπόμνημα ποιουμένους τῆς κατὰ τὸ Ἴλιον ἀπωλείας ἐν ἡμέρᾳ τινι κατακοντίζειν ἵππον πολεμιστὴν πρὸ τῆς πόλεως ἐν τῷ κάμπῳ καλουμένῳ, διὰ τὸ τῆς Τροίας τὴν ἅλωσιν διὰ τὸν ἵππον γενέσθαι τὸν δούριον προσαγορευόμενον. A l'endroit où Plutarque expose cette belle explication dans le sens de ceux qui la donnaient, il dit que c'est ainsi que les Romains agissaient en qualité de Τρώων ἀγλαὰ τέκνα μεμιγμένα παισὶ Λατίνων. Il est probable que c'est le vers d'un poète fort ancien, relativement parlant, et qu'il le trouva transcrit dans Timée.

[534] Servius, *Fuld. ad Æn.*, I, 273. — [535] V. 1232 et suiv.



accréditée parmi les Grecs. Elle faisait des Latins l'une de ces vieilles colonies grecques fondées par les naufragés dispersés à la suite de la guerre de Troie; colonies qui, dans la suite, cessèrent toute relation avec la patrie et devinrent étrangères à la nation grecque. Telles on cite, dans le sud de l'Italie, Métaponte, Pételia et Arpi. Pour Circéji, que les Grecs regardaient unanimement comme l'île de Circé, elle était mémorable, même pour les marins, qui y reconnaissaient la tombe d'Elpénor recouverte de myrtes nains [536] (on ajoute que ceux du reste du Latium étaient à haute tige); or, ce nom de Circé fixait dans ces contrées le souvenir d'Ulysse. Hésiode nomme Latinus et son frère Agrius, les fils d'Ulysse et de Circé, comme régnant sur les *célèbres Tyrrhéniens* [537]. Il ne connaît pas ce Télégonus que d'autres fables mettent à la place de ces deux frères; fables plus anciennes que Sophocle, et que, dans la suite, adoptèrent la poésie romaine et les Tusculans. Le sens de la fiction est le même partout où Latinus, Romus ou Roma sont de la race d'Ulysse ou de Télémaque [538]; mais on retrouve aussi l'opinion de l'origine grecque, séparée de toute

---

536 Théophraste, *Hist. plant.*, V, 9. Scylax, p. 2.

537 *Theogon.*, v. 1011 — 1015.

538 Voyez plus bas ce qui sera dit à propos de la fondation de Rome.

mention d'Ulysse. Aristote disait[539] que des Achéens, revenant de Troie, avaient été jetés par la tempête sur la côte du Latium, canton de l'Opica. Quand ils eurent pris terre pour y passer l'hiver, les captives troyennes mirent le feu à leurs vaisseaux, ce qui les força de s'y établir. C'est ce que répétait encore Héraclide Lembus, après l'an 600; et ceux qui, jusqu'au sixième siècle, appelèrent Rome une ville grecque, en qualifiant les Romains de Grecs, s'étaient sans doute, pour le fond des choses, attachés à cette manière de voir.

Hésiode pourrait compter pour nous comme le représentant de la plus ancienne tradition grecque; il me paraît donc clair, qu'en donnant le Latium à Ulysse et à sa famille, cette tradition en excluait les Troyens; d'un autre côté, il me paraît qu'une opinion fort ancienne, dont j'abandonnerai la valeur historique à son propre mérite, conduisait les Troyens et leurs trésors sacrés vers le Siris. Il est fort vraisemblable, après cela, que tant que l'on crut que le Palladium y était conservé (c'est-à-dire jusqu'à la conquête des Ioniens, qui eut lieu l'an 75 de Rome), on ne dit et l'on ne chanta parmi les Grecs rien qui indiquât un terme plus éloigné à l'émigration des Troyens qui avaient échappé à l'incendie d'Ilion. Mais lorsqu'il vient à périr des objets sacrés que l'on

539 Denys, I, 72, p. 58, c.

ne peut remplacer, des objets du genre du Palladium, ils reparaissent ordinairement à d'autres endroits; et souvent plusieurs lieux à la fois prétendent posséder les véritables. C'est ainsi que put s'accréditer la tradition qui rapportait qu'Énée s'était enfui, avec les dieux troyens, dans des contrées beaucoup plus éloignées que celles du Siris, et que ces dieux y étaient encore gardés. Un Teucrien devait accueillir cette opinion avec plaisir; il devait tenir à fortifier l'idée qu'un germe de son peuple s'était conservé au loin, et que de ce germe il naissait un peuple nouveau.

Mais aussi c'est dans ces régions éloignées que cette version dut prendre son origine. Quelque usage que les érudits romains du siècle d'Auguste aient pu faire des poètes, pour montrer que cette tradition avait été de bonne heure connue des Grecs, et pour la prouver par leur moyen, il n'en demeurera pas moins invraisemblable qu'on ait importé de l'étranger une opinion reçue par tout un peuple sur les temps antérieurs de son histoire nationale; et cela lors même qu'on pourrait la faire dériver de poèmes généralement connus, ce qui n'est vrai en aucune façon. Il n'en est pas ici comme de la fable d'Ulysse dans le Latium : l'on conçoit facilement que la famille Mamilia, venue de Tusculum où elle était souveraine, à Rome où elle fut reçue, ait rattaché sa souche à Circé au moyen de Télégonus.

Mais quand une opinion est celle de l'État, son origine étrangère devient absolument invraisemblable; surtout quand c'est un État aussi fier que Rome, qui méprisait tout élément étranger. Qu'effectivement cette opinion ait été reconnue par l'État, c'est ce dont la réunion des plus anciennes traces de la tradition troyenne nous fournit des preuves remarquables, des preuves prises dans un temps où certainement la littérature grecque n'avait encore été accueillie que par quelques individus.

On pourrait objecter à l'opinion selon laquelle cette tradition aurait été générale chez les Romains, que parmi toutes leurs fêtes il n'y en avait pas une seule qui fût relative à Énée ou à Ilion. Les sacrifices offerts annuellement près du Numicius, par les consuls et les pontifes, à Jupiter Indiges[540], n'établissent rien en faveur de la haute antiquité de l'opinion qui en fait Énée déifié. Mais, d'un autre côté, le culte des Pénates à Lavinium est d'autant plus digne d'attention, que Timée (ainsi que nous l'avons rappelé souvent) écrivait vers 490, qu'il savait de quelques Laviniens que des statues troyennes d'argile étaient conservées dans leurs temples: or, Timée ne pouvait, sous les yeux de ses lecteurs siciliens, imaginer des contes sur les affaires de Rome, comme le fit Mégasthène sur celles de l'Inde.

---

540 *Schol. Veron. ad Æn.*, I, 260.

Les premières négociations que l'on connaisse entre les Romains et les États de la Grèce proprement dite, eurent pour objet la liberté des Acarnaniens demandée par le sénat aux Étoliens, et cette intervention est motivée sur leur reconnaissance envers un peuple dont les ancêtres, seuls de tous les Grecs, n'ont pris aucune part à la guerre contre les Troyens, ancêtres des Romains [541]. La légèreté de Justin a jeté tant de confusion sur les moyens d'obtenir une fixation chronologique, que l'on ne peut déterminer si cette ambassade ne précéda point l'an 509; dans tous les cas on n'en peut fixer l'époque plus tard que 515 ou 516. C'est au même temps, environ, qu'il faut rapporter une lettre du sénat au roi Séleucus, où, pour condition d'un traité d'amitié et d'alliance, on réclame l'exemption de tributs en faveur des habitans d'Ilion, qui sont unis par le sang au peuple romain [542]. Les Romains les comprirent aussi dans le premier traité conclu avec la Macé-

---

[541] Justin, XXVIII, 1. Si l'histoire atteint cette époque, je crois pouvoir démontrer que ce que Denys, I, 51, p. 41, c, raconte avec des rapports plus précis encore à la tradition d'Énée, a trait à cette négociation et non pas à un temps de beaucoup postérieur.

[542] Suétone, *Claud.*, 25. L'habile Oudendorp a déjà fait voir que ce Séleucus, qu'on ne désigne pas autrement, doit avoir été Callinicus (qui régna depuis 509, olymp. 133, 3). Il rechercha l'amitié de Rome à l'occasion de la guerre contre Ptolémée Évergète ou contre Antiochus Hiérax.

doine, en 549. Quinze ans plus tard, quand les Scipions traversèrent l'Hellespont, les habitans d'Ilion se vantèrent de leur parenté avec le peuple romain, leur colonie; les Romains se réjouirent de revoir la patrie, et le consul se rendit à la citadelle pour offrir un sacrifice à Minerve [543]. Il serait inutile d'accumuler des exemples plus récens de ce que les Iliens se réclamaient de cette prétendue parenté : il y avait en cela peu de bonne foi; car non-seulement ils étaient une colonie d'Éoliens, mais les rois de Macédoine, qui tantôt agrandissaient la ville et tantôt en changeaient l'emplacement, mêlèrent encore aux anciens citoyens une multitude prise dans toutes les nations.*

Nous rassemblerons un peu plus bas les traces qui nous restent de la manière circonstanciée dont Cn. Nævius, qui avait servi dans la première guerre punique, parlait dans son poème et d'Énée et de l'émigration de son père, et de leur navigation.

Je crois, par ces rapprochemens, avoir établi l'exactitude des vues, selon lesquelles la légende troyenne n'a pas passé de la littérature grecque dans le Latium, mais doit être regardée comme indigène; et je voudrais qu'il me fût permis de quitter ce sujet, après avoir ajouté que cette tradition n'a point pour

---

[543] Tite-Live, XXIX, 12; XXXVII, 37. Justin, XXXI, 8.
* Scylax, pag. 35. Strabon, XIII, p. 593.



cela de vérité ni même d'importance historique; pas plus qu'il n'y en a dans la descendance des Goths qu'on fait venir des Gètes, dans celle des Francs et des Saxons, qu'on fait remonter aux Macédoniens, qui toutes sont rapportées par les auteurs nationaux avec une entière crédulité. Néanmoins il est rarement donné à celui qui présente de pareilles recherches, d'éviter de dire s'il a quelques vûes, et quelles elles sont, dans ces matières, où nulle sagacité humaine ne peut parvenir à une solution décisive : c'est ce qui arrive ici pour la question de savoir comment cette tradition peut s'être formée. L'hypothèse que je vais avancer n'est pas pour moi une tentative désespérée pour trouver une issue quelconque, elle est le résultat de ma conviction; mais sans cette nécessité de parler que je signalais tout à l'heure, je la passerais sous silence.

Tout ce qui, dans les récits mythologiques, nous est assigné comme pouvant servir de base pour retrouver la consanguinité des peuples, indique celle des Troyens avec les nations pélasgiques; avec les Arcadiens [544], avec les Épirotes [545], avec les Énotriens [546]; mais surtout avec les Tyrrhéniens-Pélasges. Dardanus vient de la ville de Corythus jusqu'en Sa-

---

[544] C'est, dans une tradition, la généalogie de Dardanus; puis l'arrivée d'Énée en Arcadie.

[545] L'établissement d'Hellénus et le séjour d'Énée.

[546] Poliéum sur le Siris.

mothrace, et de là au Simoïs. Corythus, dans Virgile, est Tyrrhénien; il est Troyen dans Hellanicus et dans Céphalon [547] : on peut avec assurance expliquer cette variation, l'expédition des Troyens dans le Latium et en Campanie, enfin la migration des Tyrrhéniens à Lemnos, à Imbros et dans l'Hellespont, comme ne signifiant pas autre chose que la parenté des peuples. C'est une opinion presque généralement reçue, que les Pénates à Lavinium étaient les dieux de Samothrace, à tel point qu'Atticus (qui du reste ne contestait pas le récit sur la migration d'Énée), pensait que ces Pénates avaient été apportés de cette île [548], à tel point encore que les Samothraces étaient, à l'exemple des Iliens, reconnus pour être les parens du peuple romain [549]; et ceci ne peut être entendu de l'opinion de quelques-uns seulement, mais d'une opinion proclamée par le pouvoir souverain. Il put résulter de cette communauté de religion et de souche, que plus d'une branche de la nation se dit troyenne, et se vantât, en sa qualité de colonie, de posséder les objets sacrés des Troyens, qui n'auraient pas été détruits, mais emportés. Plusieurs générations encore après qu'ils furent opprimés par les barbares, les Tyrrhéniens auront visité la sainte Samothrace; et là, Hérodote a pu entendre des Cortoniens s'en-

---

547 Parthénius, 34. — 548 *Schol. Veron. ad Æn.*, II, 717.
549 Servius *ad Æn.*, III, 12.

tretenant avec des habitans de Placia ; là, des Laviniens et des Gergithiens ont pu mutuellement ranimer les uns dans les autres et confirmer la conviction de leur parenté au moyen d'Énée. La suprématie de la religion de l'un et des armes de l'autre des deux peuples qui s'unissaient, c'est-à-dire des Tyrrhéniens et des Casci, nous est révélée par ce vers :

Sacra Deosque dabo, socer arma Latinus habeto,

mais Latinus lui-même doit être regardé ici comme Tyrrhénien.

Les Élymiens et les anciens Sirites de Poliéum sont Troyens, d'une manière non moins prononcée, non moins reconnue que les Troyens du Latium.

Il ne faut pas beaucoup de temps à une pareille croyance pour devenir nationale, en dépit de l'évidence et des preuves historiques les plus claires, et bientôt des milliers d'individus verseraient leur sang pour la soutenir. Ceux qui veulent l'accréditer n'ont besoin que de dire impudemment au peuple que ses ancêtres déjà savaient cela et le croyaient, mais que l'on avait négligé ces notions, qu'on les avait laissé oublier. Cette légende a subi beaucoup de variations : il faut conserver dans l'histoire romaine les traits, même incomplets, de sa forme première ; je veux parler de celle qu'elle avait avant qu'on lui fît éprouver le sort des autres traditions, avant qu'on la changeât aussi en une chose historiquement possible.

Nævius l'avait racontée dans un épisode de son poème sur la guerre punique ; il nous en est resté quelques fragmens et quelques mentions [550]. Évidemment Anchise et Énée quittaient Troie avant qu'elle fût prise, comme dans Arctinus et dans Sophocle : leurs femmes sortent la nuit, en pleurant, des portes de la ville ; elles ont la tête voilée et beaucoup de personnes marchent sur leurs pas : cependant la suite d'Énée trouve place sur un seul vaisseau que lui avait construit Mercure. La mention de Prochyta prouve que le poète de Campanie suivait les fugitifs jusqu'au terme de leur voyage, et il paraît que les évènemens dont Virgile sème leur traversée, sont, pour le fond des choses, empruntés à Nævius. Nous savons que la tempête, excitée sans doute aussi par Junon, que les plaintes de Vénus devant Jupiter, que les promesses d'un meilleur avenir, par lesquelles il consola la déesse, sont entièrement imitées de Nævius. Je ne doute pas que ce poème n'amenât de même Énée à Carthage : le nom de la sœur de

---

[550] Les fragmens que nous avons en vue se trouvent dans les *Elementa doctrin. metricæ* de Hermann, pag. 629 et suiv.

1. *Amborum uxores noctu Troia de* (*l.* Troiad) *exibant*
Capitibus opertis, flentes,
Abeuntes ambæ lacrimis cum multis.

2. *Horum sectam sequuntur multi mortales.*

3. — — *blande et docte percontat*
Æneas quo pacto Troiam urbem liquerit.

Didon, Anna, est de lui; c'était sans doute encore la princesse punique qui s'informait d'une manière si amicale, si convenable, de la manière dont Énée avait quitté Troie; et bien certainement aussi ce poète faisait naître des infortunes de cette princesse l'inimitié nationale. Le bouclier d'Achille donnait, il est vrai, l'idée d'en imaginer un pour Énée : cependant il paraît vraisemblable que, dans le poème de Nævius, le bouclier représentant le combat des géans avait fait déjà une première et semblable application de la pensée d'Homère au même héros.

Dans plusieurs de ses parties, le récit de Varron portait l'empreinte d'origines et de temps tous différens. Ce qui est d'un genre nouveau, c'est de voir Énée s'emparer de la citadelle, puis capituler, sous condition que chacun sortira avec ce qu'il pourra emporter[551] : au lieu de choses précieuses, il se charge de son père, que la foudre a privé de l'usage de ses membres. Les Grecs, qui l'admirent, l'autorisent à un second choix, et alors il prend les images des dieux en argile et en pierre. Enfin, par respect pour tant de vertu, on lui permet de prendre ce qu'il lui plaira, et d'emmener qui il voudra[552]. Ce qui tient à la vieille tradition et rappelle celles de

---

551 Denys mêle ce récit avec celui d'Arctinus.

552 Servius, complété par le *Manusc. de Fuld.*, *ad Æn.*, II, 635, et *Schol. Veron. ad* II, 717, où il faut lire *humanarum* au lieu de *historiarum*, et *aurum* au lieu de *arma*.

l'Asie, c'est que pendant tout le trajet l'étoile du matin demeura visible pour les Troyens, et ne s'évanouit que quand ils eurent atteint leur but aux rivages de Laurente [553]. On ne sait qui a fixé à quatre ans la durée de cette navigation [554]. Énée reconnut le pays que le destin lui assignait, et par le prodige que nous venons de rappeler, et par l'accomplissement de l'oracle de Dodone [555], ses compagnons affamés se nourrissant de l'herbe sur laquelle ils partageaient leurs modiques alimens [556]. Énée, et Anchise qui atteignit aussi la terre promise, donnèrent, selon Caton, à leur premier établissement le nom de Troie [557] : il n'était point sur le lieu où fut ensuite bâtie Lavinium. A partir d'ici nous pouvons découvrir les traces du récit tel qu'il était dans les *Origines*. Latinus investit les Troyens de sept cents arpens de terre : on fait ainsi remonter à la première origine du peuple latin la mesure plébéienne des terres, et l'on indique qu'il n'y avait que cent Troyens. Un cerf favori du roi Latinus ayant été blessé, la concorde en fut altérée. Turnus [558], prince des Ru-

---

553 *Cod. Fuld. ad Æn.*, I, 381, et II, 801.

554 *Idem ad Æn.*, I, 259. — 555 *Idem ad Æn.*, III, 257.

556 Lycophron connaissait cet oracle, v. 1250 et suiv.

557 Servius *ad Æn.*, I, 6; VII, 158.

558 Ce nom n'est autre chose qu'une forme latine de Tyrrhénus. Voy. plus haut, p. 63. Le manuscrit du Vatican prouve aussi que Denys, I, 64, p. 51, e, l'a appelé Tyrrhénus, et



tules d'Ardée, unit avec lui ses armes contre ces odieux étrangers. Mais les indigènes furent battus, Laurente fut prise, Latinus périt à l'assaut de la citadelle [559], et Lavinie devint la proie du vainqueur. Dans des siècles plus doux on rejeta l'image de cette funeste union de Lavinie avec celui dont les armes l'avaient privée d'un père; on la remplaça par des fêtes pour célébrer la paix : toutefois Virgile ne se permet pas, comme Denys et Tite-Live, de

---

qu'une autre fois, I, 70, p. 56, c, il a donné au berger Tyrrhus le nom de Τυῤῥηνός. On retrouve ici le double aspect des idées des temps mythologiques, selon lesquels on voit se combattre des Tyrrhéniens et des Troyens, comme ailleurs des Tyrrhéniens et des Pélasges, des Pélasges et des Sicules. Il n'est rien moins que certain que dans Turnus Herdonius, Turnus soit un prénom latin. On voit de bonne heure des surnoms inusités s'attacher aux noms de famille; Turnus pourrait être comme Siculus, Auruncus, que dans les fastes on trouve accolés à de très-anciens noms romains.

559 Le lecteur de l'Énéide doit trouver ce récit tellement étrange, il est tellement incroyable que Virgile ait si fort changé la vieille tradition, que je transcris ici les passages de Caton qui nous ont été conservés par Servius *ad Æn.*, IV, 620. *Cato dicit juxta Laurolavinium, cum Æneæ socii prædas agerent, prælium commissum, in quo Latinus occisus est, fugit Turnus.* — *ad* I, 267. *Secundum Catonem — Æneam cum patre ad Italiam venisse, et propter invasos agros contra Latinum Turnumque pugnasse, in quo prælio periit Latinus.* — *ad* IX, 745. *Si veritatem historiæ requiras, primo prælio interemtus est Latinus in arce.*

changer en traité d'alliance et d'union cette bataille menaçante. Mais sans contredit, Lavinie, dans les autres traditions, est médiatrice du traité conclu avec les étrangers. Fille d'Évandre, et sous le nom de Launa, elle épouse Hercule; fille de l'Énotrien Latinus, et sous le nom de Laurina, on l'unit à Locrus; enfin, encore sous le nom de Launa, fille d'Anius de Délos, on la donne pour compagne à Énée.

La côte du Latium est une plage sablonneuse, qui ne produit que des arbres verts. Énée pouvait bien se plaindre que le sort l'eût conduit dans un si pauvre pays [560]. Mais il se rappelait la promesse des dieux, selon laquelle un animal devait conduire sa colonie à l'endroit qui lui était promis; tout à coup une truie pleine rompit ses liens, échappa au sacrifice et s'enfuit dans le taillis sur une colline fertile: elle y fit trente petits. Ainsi se trouva marqué, avec le lieu où devait être bâtie Lavinium, le nombre d'années après lesquelles Albe serait capitale à sa place, ou bien le nombre des villes latines. [561]

Quand Lavinium fut fondée, les dieux manifestèrent leur présence: un feu s'alluma de lui-même dans la forêt qui tenait encore la place de la ville

560 *In agrum macerrimum littoriosissimumque.* Fabius Maximus, dans Servius.

561 Voyez aussi, sur cette dernière interprétation, Lycophron, v. 1253 — 1260.

future; on vit un loup apporter dans sa gueule du bois sec pour l'entretenir, et un aigle animer la flamme du mouvement de ses ailes; mais il vint aussi un renard qui trempa sa queue dans l'eau et voulut éteindre l'incendie : ce ne fut qu'avec peine et après l'avoir souvent chassé, que le loup et l'aigle parvinrent à s'en défaire. Cela indiquait pour le peuple dont on fondait la métropole, l'établissement pénible d'une puissance attaquée avec opiniâtreté. On éleva, sur la place publique de Lavinium, les statues des trois animaux du destin.[562]

De là l'invention, franchissant des siècles, se transporte au temps de la domination des Étrusques sur le Latium, et si, dans l'ignorance de la chronologie des Grecs, elle a cherché à rapprocher la fondation de Rome et le temps d'Énée, cela n'est pas aussi inconsidéré que nous pourrions le croire.

Turnus courut demander du secours à Mézence, roi étrusque de Cære : il était fondé à réclamer l'assistance de son suzerain; car les Rutules lui portaient les prémices de leurs fruits, dont l'hommage appartenait aux dieux; ou peut-être Mézence acheta ces prémices au prix du secours qu'il accorda[563]. Cet

---

562 Denys, I, 59, p. 48, c.

563 Ici encore le récit se montre dans toute son inconstance. Selon Verrius Flaccus (*Fasti Prænestini*, a, d, IX, *Kal. Mai.*), Mézence, pour prix de ce secours, s'empara de tous les vins et pour toujours. Ovide (Fast. IV, 879) donne

ennemi, dont les forces étaient si considérables, fut combattu, sur les bords du Numicius, par Énée, roi de tous les Latins. Turnus tomba; cependant les Latins prirent la fuite : Énée se précipita dans le fleuve, et son ame, libre des misères humaines, fut élevée à la divinité : on l'adora sous le nom de Jupiter *Indiges*. Tant que subsista la mémoire des anciens usages, les consuls et les pontifes lui offrirent un sacrifice annuel sur ce rivage [564]. Après cela, Lavinium fut assiégée rigoureusement et sans espoir de salut, jusqu'à ce que Jupiter accepta le vœu qui lui consacrait la prochaine vendange [565]; car Mézence avait tyranniquement exigé tout le produit des vignobles, ou bien son impiété demandait les prémices, comme irrémissible condition de la paix. Il tomba sous les coups d'Iule (Ascagne n'a été mêlé à ces récits que plus tard, d'après les livres grecs), et les Énéades régnèrent sur le Latium.

Ces guerres, Virgile nous les dépeint, dans la

---

le même motif à cette prestation, mais il la réduit à moitié des produits. Selon Caton, dans Macrobe III, 5 (II, p. 16, *edit. Bip.*), il n'y avait en cela que de l'impiété et non de l'avarice; car les prémices offertes aux dieux étaient de peu d'importance.

564 *Schol. Veron. ad Æn.*, I, 260.

565 Il serait déplacé de marquer ici les divergences de Macrobe et d'Ovide, ou de montrer comment Denys voudrait donner à tout cela une couleur historique.



seconde partie de l'Énéide, en retranchant ce qu'il y a de disparate, en intervertissant et en accélérant la marche des événemens. Sans contredit le sujet était national; toutefois il est difficile de croire que les Romains eux-mêmes, s'ils étaient libres de préoccupation, aient pu prendre un véritable plaisir à ses récits. Nous n'éprouvons que trop désagréablement combien peu le poète a réussi à faire de ces ombres, de ces noms, auxquels il lui fallait donner un caractère, des êtres animés comme les héros d'Homère. Peut-être est-ce un problème insoluble que de créer un poème épique sur un sujet qui ne vit pas, depuis des siècles, dans les chansons et dans les narrations du peuple, et qui n'est pas tellement devenu une propriété nationale, que le cycle historique qui le renferme soit généralement connu, ainsi que tous les personnages mis en action; mais à coup sûr ce problème fut insoluble pour Virgile, dont le génie était pauvre en créations, quel que fût d'ailleurs son talent pour orner un sujet. Il le sentait lui-même, il ne dédaigna pas d'être grand dans le genre pour lequel la nature l'avait si bien doué; c'est ce que démontrent ses imitations, ses emprunts et les traits de cette érudition délicate et étendue, si admirée par les Romains, et que l'on apprécie trop peu maintenant. Celui qui travaille péniblement, et en pièces de rapport, a la conscience de ces défauts et de ces fissures, que le soin de plâ-

trer et de polir ne peut cacher qu'à l'œil peu exercé, et dont est exempt l'ouvrage du maître, qui apparaît moulé en grand. Sans doute Virgile comprenait que tous les ornemens étrangers, dont il parait son ouvrage, seraient la richesse du poème et non pas la sienne; il savait qu'un jour la postérité le reconnaîtrait. Mais que malgré cette désolante conviction il ait cherché, par les voies qui lui étaient accessibles, à donner à un sujet qu'il n'avait pas librement choisi toute la beauté dont il était susceptible entre ses mains; qu'il n'ait point, comme Lucain, affecté vainement et aveuglément une inspiration qui lui était refusée; qu'il ne se soit point laissé étourdir lorsque tous autour de lui le déifiaient, lorsque Properce chantait :

Cedite Romani scriptores, cedite Graii,
Nescio quid majus nascitur Iliade.

qu'enfin, une mort prochaine le dégageant des liens des considérations sociales, il ait voulu anéantir ce que, dans ces momens solennels, il devait regarder douloureusement comme l'objet d'une réputation usurpée, voilà ce qui le fait digne d'estime, voilà ce qui nous doit rendre indulgens pour toutes les défectuosités de son poème. Le mérite d'un premier essai ne donne pas toujours la mesure du talent; cependant le premier ouvrage de la jeunesse de Virgile montre qu'il se forma avec une incroyable persévérance, et qu'aucune faculté ne s'éteignit en lui

faute d'être exercée. C'est surtout là où il laisse parler son cœur que l'on voit combien il était aimable et généreux, et non-seulement dans les scènes champêtres et dans les images d'une vie pure et tranquille, ou dans l'épigramme sur la villa de Syron; il ne le paraît pas moins alors qu'il introduit sur la scène ces ames si grandes, qui brillent de tant de clartés dans l'histoire romaine.

Albe.

Dans l'Énéide, quand Jupiter console la déesse éplorée, mère du héros, en lui révélant l'avenir; quand il lui annonce comment l'empire de son fils, toujours plus puissant, s'élèvera de degré en degré jusqu'à cette Rome à laquelle il n'est fixé aucune limite, aucun terme [566], les trois années promises pour Énée ne doivent pas être comptées de son débarquement à sa mort, mais elles forment la durée de la petite Troie, établie sur le rivage latin, jusqu'à la construction de Lavinium, ville du peuple réuni,

566 *Æn.*, I, 261. Il paraît cependant que trois mille ans étaient assignés à Rome. Selon Servius *ad Æn.*, III, 284, c'était l'une des nombreuses fixations de durée de la grande année. D'après une connaissance grossière de la course des corps célestes, c'était le mouvement de Saturne pris cent fois. Cette indication est à coup sûr fondée, mais la citation qui est faite de Cicéron, dans ses livres *De natura Deorum*, repose sur une méprise.

bien que l'on en comptât tout autant pour la première de ces périodes.

Trente ans plus tard, son héritier conduisit les Latins de l'insalubre Maremma sur le penchant du Monte Cavo. De ce sommet le regard s'étend beaucoup plus loin que ne le fit la domination romaine avant les guerres contre les Samnites : il peut, dans les derniers feux du soleil, apercevoir la Corse et la Sardaigne; il voit la montagne que le nom de Circé ennoblit encore, apparaître comme une île, au sein des premiers rayons lancés par le père de la déesse. Il est impossible encore de méconnaître le lieu où Albe formait une longue rue entre la montagne et le lac; dans toute cette étendue le rocher est brusquement coupé, au-dessous d'elle, du côté du lac; et ces vestiges du travail de l'homme au milieu des broussailles, sont plus anciens que Rome. La surface du lac, ainsi que l'a faite le canal d'écoulement, est maintenant fort au-dessous de l'ancienne ville. Lorsque Albe existait, et avant qu'il s'enflât d'une manière dévastatrice par l'encombrement de ses ouvertures, il était sans doute encore plus bas; car au temps de Diodore et de Denys il y eut une grande sécheresse, qui laissa à découvert les débris de vastes édifices, que le peuple prenait pour le palais englouti d'un roi impie. Il était inutile d'élever un mur sur cette paroi escarpée de rochers; des deux côtés on en pouvait facilement fer-

mer l'accès. Monte Cavo était le capitole d'Albe; il fallait que ses sommets fussent fortifiés pour garantir la ville du côté des hauteurs, et il y a beaucoup de vraisemblance dans la conjecture qui veut que *Rocca di Papa* ait été la citadelle d'Albe, de même qu'à Rome le temple et la citadelle étaient distincts.

La narration relative à la fondation d'Albe se soutient ou tombe avec la tradition troyenne. Une autre tradition, selon laquelle Lavinium était un établissement des Albains et du Latium, en a été fort obscurcie, mais non pas rendue méconnaissable. Il s'était conservé, dans la mémoire des Laviniens, le fait que leur ville, sous la domination d'Albe, avait été bâtie par six cents serviteurs des temples [567] envoyés à cet effet. La légende, qui veut réunir les deux narrations, n'est point du tout une innocente fiction; elle a été inventée à dessein, afin de faire de Lavinium le plus ancien siége des trésors sacrés. Elle rapporte qu'Ascagne avait, en abandonnant cette ville avec son peuple, emmené les pénates; mais que les images des dieux s'étaient deux fois échappées de leurs temples fermés, pour retourner dans celui qui était abandonné et dans les murailles désertes; que le roi albain avait enfin cédé, et qu'il y avait envoyé ces colons pour habiter près du sanctuaire.

---

[567] Denys, I, 67, p. 54, c. *ἑξακόσιοι μελεδωνοὶ τῶν ἱερῶν αὐτοῖς μεταναστάντες ἐφεστίοις.*

Ce n'est point une hypothèse, c'est la simple observation d'un jugement non prévenu, qui me fait voir dans Lavinium, et conformément à son nom, le centre commun des Latins, qui s'appelaient aussi Lavinii, comme Panionium était le centre des Ioniens en Asie. Ce qui donne à une tradition l'air de n'avoir pas été imaginée, ce sont surtout de prétendus noms propres : il est beaucoup de personnes qui pensent qu'il ne faut pas rejeter absolument celle de l'arrivée des Troyens, et qui changeraient de manière de voir, s'il leur était démontré que Lavinie et Turnus ne sont que des désignations de peuples, et que Lavinium est plus récente qu'Albe. C'est encore par une observation semblable à celle-là, que dans le nombre des six cents serviteurs on reconnaît qu'il en fut envoyé dix pour chacune des trente villes albaines, et tout autant pour chacune des trente villes latines; ou plutôt qu'il existait une proportion selon laquelle on supposait que cela s'était fait.[568]

J'ai distingué ici une double réunion, chacune

[568] *Sexcenti*, cette expression, employée pour désigner le plus grand nombre ou du moins un nombre extrêmement grand, cesse d'étonner quand on songe à la réunion de deux fois trente (d'abord chez les Albains et les Latins, puis chez les Romains et les Latins), et aux dix décuries de chacune des unités. Ce qui confirma entièrement l'usage du discours à cet égard, c'est que pendant fort long-temps la cohorte romaine compta six cents hommes.

de trente villes, dont les unes comme les autres pouvaient être appelées latines. L'absence de cette distinction, dans nos historiens, les conduit à des contradictions marquées, avec des données que d'ailleurs ils reconnaissent pour vraies. Ils soutiennent l'opinion que tous les Latins sont issus d'Albe, et les regardent comme des colonies dont la fondation remontait à Latinus Silvius : ce seraient là les Prisci Latini; ce serait d'eux que les rois de Rome auraient exigé la soumission, parce que la souveraineté d'Albe avait passé entre leurs mains; ce serait sur eux que Tarquin l'aurait obtenue : ces Prisci Latini sont aussi désignés par le nombre de trente villes[569]. Or, maintenant on ne peut méconnaître que, d'après la tradition sur Énée, Laurente et Ardée n'aient existé long-temps avant Albe, lors même que, sur la foi de sa prétendue restauration, on considérerait Lavinium comme colonie. Tibur aussi, d'après des traditions de même nature, passait pour plus

---

569 *Ab eo (Latino Silvio) coloniæ aliquot deducti, Prisci Latini appellati.* Tite-Live, I, 3. Tarquin demande la soumission comme un droit : *quod, cum omnes Latini ab Alba oriundi sint, in eo fœdere teneantur quo res omnis Albana cum colonis suis in Romanum cesserit imperium*, I, 52. Denys, III, 34, p. 175, b, dit de Tullus Hostilius : *πρέσβεις ἀποστείλας εἰς τὰς ἀποίκους τε καὶ ὑπηκόους αὐτῆς (τῆς Ἄλβας) τριάκοντα πόλεις.* L'addition *ὑπήκοοι* n'est pas là par distinction, mais par surcroît d'explication, ainsi que l'indique la particule *τε.*

ancienne qu'Albe, et cependant personne n'aurait douté que ces villes n'appartinssent toutes aux Prisci Latini et aux trente villes. Néanmoins, si les deux historiens sont ici en contradiction avec eux-mêmes, ceux d'après lesquels ils écrivaient ne l'étaient pas. Pline, après avoir cité plus de vingt villes latines dont il ne reste pas de vestige, y ajoute, sous le titre de *populi albenses*, les Albains et trente autres, dont il range les noms par ordre alphabétique. Il dit que celles-ci partageaient autrefois avec les premières la chair de la victime immolée sur le mont Albain, et qu'elles avaient péri comme elles.[570] Ici encore la qualification d'*Albenses* et le nombre parlent d'eux-mêmes, et ne permettent pas de douter que ces trente villes ne soient celles que l'on donne pour colonies d'Albe, et non les principales. Il se

570 Pline, *Hist. natur.*, III, 9. *Cum his carnem in monte Albano soliti accipere populi Albenses : Albani — Æsulani*, *Acienses*, *Abolani*, Bubetani, *Bolani* (*f.* Bovillani), *Cusuetani*, Coriolani, *Fidenates*, Foretii, *Hortenses*, *Latinienses*, *Longulani*, *Manates*, *Macrales*, *Mutucumenses*, *Munienses*, *Numinienses*, *Olliculani*, *Octulani*, Pedani, *Polluscini*, Querquetulani, *Sicani*, *Sisolenses*, Tolerienses, *Tutienses*, *Vimitellarii*, *Velienses*, *Venetulani*, *Vitellenses*. Je n'ai fait que changer, avant et après *Albani*, la ponctuation, qui, dans les éditions, n'offre point de sens, et j'ai restitué *Æsulani* et *Polluscini*. De tous ces trente noms il ne s'en trouve que six ou sept dans le catalogue des trente villes de Denys, V, 61, p. 326, b, restauré d'après le manuscrit du Vatican et Lapus. Je les ai marquées en lettres romaines.

peut bien qu'on eût envoyé des colons d'Albe à plusieurs d'entre elles, comme on en envoyait de Rome aux villes du voisinage vaincues par les premiers rois. Mais en général on ne peut méconnaître ici une division pareille à celle des trente tribus plébéiennes dans la législation de Servius : ce sont des dèmes de la *commune** libre.

Que ces villes, qualifiées d'*albenses*, aient partagé la chair de la victime avec d'autres villes latines, cela nous montre qu'elles eurent, sur la montagne latine, les mêmes rapports avec Albe que dans la suite avec Rome. Certainement elles constituaient des cantons et elles étaient au nombre de trente; néanmoins ces trente n'étaient pas précisément les mêmes que celles qui entrèrent ensuite dans la ligue avec Rome : il y en avait originairement quelques-unes de ces dernières, et avec elles plusieurs autres qui, tombées depuis au pouvoir des Romains, seront devenues colonies ou auront été détruites, comme Médullia et Cameria.

Cet examen aura donc aussi le résultat satisfaisant qui est la récompense de nos peines, dans un grand nombre des recherches dont se compose cet ouvrage. Il n'y a de choses contradictoires que

* Dans tout le cours de l'ouvrage nous nous servirons du mot *commune* pour désigner le corps plébéien libre, et dans l'acception moderne qu'il reçoit en Angleterre.

parce qu'on s'arrête à la superficie; mais elles enveloppent un fond exempt d'altération et que l'on peut encore découvrir, et de la sorte les travaux critiques sur l'histoire deviennent plus riches de faits que de crédules répétitions.

Il n'y a de ruines visibles d'aucun édifice des Albains; les fondations même du temple de Jupiter Latiaris, qui pouvaient appartenir aux temps les plus anciens, sont anéanties. Néanmoins il est un des ouvrages d'Albe qui produit encore des effets salutaires, comme il y a deux mille cinq cents ans, et qui restera impérissable; mais la postérité ne se doute pas qu'elle doit ses champs les plus fertiles au prince d'une ville placée dans une obscurité lointaine, au-delà de l'époque traditionnelle de Rome, et dont l'existence elle-même semble douteuse. J'en réclame la reconnaissance pour ce Cluilius dont le nom a été introduit dans les histoires romaines à un endroit où il ne convenait nullement de le placer.

La vallée de Grottaferrata est, comme nous l'apprend la simple vue, un bas-fond dégagé de ses eaux, ou plutôt c'est un lac desséché comme la *vallis Aricina.* Il y avait, sous les montagnes tusculanes, une *vallis Albana* [571] : elle ne peut avoir été autre que cette vallée; celle-ci faisait donc im-

[571] Tite-Live, III, 7. *In Tusculanos colles transeunt... descendentibus ab Tusculano in Albanam vallem.*

médiatement partie du canton d'Albe. Deux canaux servent à faire écouler les eaux : l'un est dirigé vers un ruisseau qui rejoint le Téverone, l'autre est conduit vers la Campagna, au moyen d'un émissarius, ouverture pratiquée dans le roc l'espace d'un demi-mille, avec le caractère grandiose qui distingue les temps très-anciens[572]. Dans ce pays l'on n'obtient que de la bien mauvaise eau, par le moyen de puits fort profonds; mais celle amenée par ce fossé, quoique bourbeuse, était très-bienfaisante pour les bestiaux et pour les terres. Il se peut que, dans le principe, son cours ait été dirigé vers la mer; mais les rois de Rome déjà la firent arriver vers la ville, où depuis son origine elle va, sous le nom de la Marrana, à travers la vallée du Cirque, se jeter dans le Tibre. La partie de ce fossé qui s'étend jusqu'au point où les Romains l'ont détourné, est la Fossa Cluilia, nommée ainsi du nom du dictateur albain qui accomplit ce grand travail : c'est à cinq milles de la Porta Capéna, près de la voie latine et de la Fossa Cluilia, que campa Coriolan; et c'est juste-

---

572 C'est ce que dit Fabretti, *de aquis et aquæductibus*, *n.*° 270 : c'est un témoin très-digne de foi; du reste il ne reconnaît pas plus la *fossa cluilia* que les autres topographes. Sur la montagne par laquelle passe l'émissarius ou déversoir, sont les centroni, ruines considérables. Malheureusement je n'ai lu l'ouvrage de Fabretti que depuis mon retour de Rome, où je n'ai jamais entendu parler de cet émissarius.

ment là, auprès du hameau détruit de Settebassi, que la voie latine croise la Marrana.

Le Catalogue des rois d'Albe n'est qu'une récente et très-maladroite fabrication; c'est un amas de noms en partie étrangers à l'Italie : tantôt ils sont empruntés à une époque et tantôt à une autre, ou même ils sont formés de noms géographiques : il n'y a presque point de récit. On veut que Tite-Live l'ait pris à L. Cornélius Alexandre Polyhistor [573], et d'après cela il est probable que ce client du dictateur Sylla est celui qui introduisit cette fraude dans l'histoire : les divergences même qui existent dans Tite-Live et ailleurs, ne sont pas très-importantes; elles ne prouvent nullement qu'il y eut plusieurs sources anciennes. Il se peut que quelques noms isolés aient figuré dans de vieilles traditions : on a nommé aussi des rois aborigènes [574], tout différens de ceux d'Albe. On indique même le nombre d'années des règnes de ces derniers : ce nombre remplit si exactement l'intervalle entre la chute de Troie et la fondation de Rome, d'après le Canon d'Ératosthène, que cela suffit pour mettre en évidence le caractère récent de cette fraude.

Antérieurement les Romains comptaient, de la

573 Servius *ad Æn.*, VIII, 330.

574 Un Stercenius, si ce nom toutefois n'est pas défiguré. Servius *ad Æn.*, XI, 850.



construction d'Albe à celle de Rome, trois cents ans [575], et quand Virgile serait seul à le dire, il n'en serait pas moins clair comme le jour, que cette indication est beaucoup plus antique, et qu'il n'a pas inventé la progression des nombres trois, trente, trois cents. Il pouvait se croire autorisé à conserver ce que disait le poète plus ancien; certainement il n'aurait pas, pour une symétrie numérique dans les nombres, marqué des époques dont il pouvait reconnaître la fausse indication dans les tables d'Apollodore ou de Cornélius Népos, aussi bien que l'aurait pu faire tout écolier. Mais ce qu'il y a d'heureux et d'inespéré, c'est que l'ingénieux Trogue Pompée, traitant avec la même liberté de jugement l'histoire primitive de Rome que les commencemens des autres peuples, ne comptait pour Albe [576] que trois cents ans, et Tite-Live en agit de même, en admettant pour la durée d'Albe jusqu'à sa destruction vers l'année 100, quatre cents ans [577]. Toute-

---

575 *Æn.*, I, 272. — 576 Justin, XLIII, 1. *Alba quæ trecentis annis caput regni fuit.*

577 Tite-Live, I, 29. *Quadringentorum annorum opus, quibus Alba steterat.* Cela est présenté dans Servius *ad Æn.*, I, 282, comme *ἀπορία*, difficulté, *cum constet eam CCCC annis sub Albanis regibus fuisse*, et il s'en tire comme nous l'avons dit. Dans une remarque sur Tite-Live, Tanaquil Faber n'a point laissé échapper le rapport de cela avec le passage de Virgile, et Duker m'a renvoyé à Dodwell, *de cyclis*, *diss.* X, pag. 678; celui-ci a fait attention à presque tous les passages

fois ce n'était pas ici la seule indication contraire à la chronologie grecque. D'après une autre, dont Servius nous a conservé la connaissance, il s'était écoulé, depuis la destruction de Troie jusqu'à la fondation de Rome 360 ans [578], tout autant que depuis cette fondation jusqu'à la prise de la ville par les Gaulois; or, il se trouve encore deux données dont le rapprochement conduit à ce dernier nombre et le concilie avec l'autre. La première, c'est qu'Énée vécut sept ans après la prise de Troie, tantôt errant, tantôt combattant [579]; la seconde, c'est que Silvius ne put prendre possession du trône que dans sa cinquante-troisième année [580]. Je ne voudrais pas

cités plus haut, et il a très-bien jugé du peu de réalité de cette liste des rois d'Albe.

578 Servius *ad Æn.*, I, 268. J'espère ne rien faire en faveur de la puérile et mystique manie de tourmenter les nombres, en remarquant combien il y a de bizarrerie dans le jeu du hasard, en ce que depuis la prise de Rome par les Gaulois jusqu'à la conquête d'Alexandrie (la fondation de la monarchie), et encore depuis celle-ci jusqu'à l'inauguration de Constantinople, il se trouve chaque fois 360 ans.

579 Denys, I, 65, p. 52, c, et Servius (*Dan.*) *ad Æn.*, I, 259, en ce qu'il prend quatre ans pour la navigation d'Énée : ajoutez-y les trois ans de la Troie des Latins. Dans l'Énéide, à la vérité, quand les Troyens viennent chez Didon, ils en sont déjà à la septième année de leur navigation.

580 Il ne m'a point échappé que Servius *ad Æn.*, VI, 770, raconte cela au sujet de Silvius Ænéas; mais il paraît évident qu'il y a ici transposition de ce qui était pour l'un des Sil-

garantir historiquement qu'une maison Silvia régnât à Albe; mais les traditions albaines ont adopté le fait. L'existence d'un *Genos* de ce nom suppose celle d'un héros Silvius ou Siluus. Or, si la tradition latine, indépendante de la légende troyenne, en faisait le fondateur de la ville; et si, depuis ses commencemens jusqu'à Rome on admettait trois cents ans, il fallait, pour adapter Silvius à cette autre tradition et pour remplir l'intervalle de trois cent soixante ans écoulé depuis Troie jusqu'à Rome, admettre cinquante-trois ans après la mort d'Énée, pour le temps pendant lequel ce fils posthume vécut, injustement exclu du trône. C'est pour concilier cette dynastie indigène des Silvius d'Albe avec la tradition troyenne, que l'on éloigne du trône les descendans d'Ascagne au moyen de l'abdication d'Iule.

La tradition romaine donnait Silvius pour ascendant maternel aux fondateurs de Rome, et ne faisait pas des Romains une colonie d'Albe.

---

vius à l'autre (qu'Ovide même ne nomme pas du tout), ainsi que cela est arrivé dans beaucoup d'autres cas semblables.

ROME.

Traditions diverses sur la fondation de la ville.

Parmi toutes les villes grecques construites depuis le retour des Héraclides, il n'y en avait aucune si peu importante, qu'Éphore, et ceux qui après lui accueillirent les fondations dans l'histoire générale, ne pussent indiquer nommément et avec assez de certitude le peuple auquel appartenait la colonie, les noms des chefs qui la conduisirent et lui donnèrent des lois, et pour la plupart même l'époque de l'établissement. Mais la fondation de Rome, que cependant on regarde comme plus récente que celle du plus grand nombre de ces villes, et de quel peuple est née la ville éternelle, voilà précisément ce que nous ignorons. Toutefois il n'est pas moins digne de l'éternité de Rome, que ses racines se perdent dans l'infini, que ne l'est de sa majesté ce que les poètes rapportent sur la nourriture et sur la déification de Romulus. Il fallait qu'un dieu l'eût fondée ou nul autre.

Maintenant que je l'ai reconnu avec un sentiment dont un fanatique, peu sincère lui-même, pourrait

seul entreprendre de contester la sincérité, maintenant que j'ai ouvert un champ libre au cœur et à l'imagination, je ferai valoir les prétentions de la raison à ne point admettre comme historique ce qui ne peut pas historiquement exister, et à rechercher (sans disputer à cette noble tradition la place qu'elle occupe à la tête de l'histoire) si l'on pourrait, jusqu'à un certain point, découvrir à quel peuple appartenaient les Romains primitifs, et de quelles révolutions est né l'État qui est Rome, dans le moment où commence à poindre une aurore de vérité historique.

Dans le temps où la ville commençait à sortir de son humilité, où ses accroissemens permettaient à ses habitans de prononcer le nom romain avec complaisance, il était naturel qu'en portant leurs regards sur l'obscur passé et sur la formation de leur société, ils nommassent Romus le fondateur de leur peuple, ou, selon cette flexion si fréquente de la terminaison, Romulus. Si, dans le voisinage, une ville à laquelle ils étaient unis de consanguinité, Rémuria, tantôt leur alliée, tantôt leur ennemie, avait succombé sous leurs armes, ils pouvaient regarder Rémus, fondateur de celle-ci, comme frère jumeau de Romulus, et tué par lui dans un moment où il avait excité sa colère. Plus il s'établissait à Rome un double État d'un caractère particulier, plus aussi se renforçait l'opinion de la fondation

de la ville par deux jumeaux. Des étrangers auraient pu, aussi bien que les Romains eux-mêmes, imaginer Romulus, mais non ce dernier point de vue, qui n'appartient à aucun autre État et qui convient si spécialement à Rome. La tradition se concentre encore sur le territoire de la ville par l'antre de la louve, par le figuier au pied duquel furent sauvés ses deux nourrissons, par tout ce que l'on conservait de Romulus; enfin, par ce poème si riche en détails de localité ignorés des étrangers. Comment tout cela s'est-il formé dans l'esprit et dans la bouche des poètes et des narrateurs? Pendant combien de générations a-t-on appliqué à la fondation de Rome les traditions depuis long-temps répandues chez d'autres peuples, avant que ce qui avait commencé comme poème se changeât en croyance populaire? c'est ce que doit et peut nous être indifférent. Si les annales ont été rétablies dans leurs formes chronologiques peu après le désastre éprouvé par Rome de la part des Gaulois, il sera évident (ce qui d'ailleurs ne souffre aucun doute) que dans ces annales, comme dans celles qu'on rédigea dans la suite, Romulus était le premier Roi.

Si l'on considère le peu de monumens qui nous restent des premiers temps de Rome, on peut regarder comme le témoignage très-ancien d'une opinion populaire vivante et reconnue par l'État, l'érection faite en 458 d'une statue de bronze, repré-

sentant la louve et ses nourrissons près du figuier ruminal : cet antique et bel ouvrage est venu jusqu'à nous, comme les poèmes d'Homère, quoiqu'il ait péri une innombrable quantité de choses plus récentes.

Ce qui était arrêté comme opinion populaire, c'est que Rome avait été fondée par deux jumeaux, mis au jour par une princesse à laquelle Mars avait fait violence. Ces jumeaux, que la protection divine arrache à la mort au milieu des flots, sont conservés et nourris par une louve, animal favori de leur père. Ces traits principaux de la tradition ne purent manquer d'être modifiés dans le cours des âges, et probablement elle prit encore d'autres formes que les deux principales sous lesquelles elle nous apparaît, selon qu'elle se rattache à Albe et aux Silvius, ou à Énée.

Je diffère le récit de la première, que chacun connaît, et qu'il suffirait d'indiquer, s'il n'était pas de quelque intérêt de rétablir plusieurs traits qui ont été changés dans les rapports qu'on en a faits plus tard. La seconde, qu'on lisait dans Nævius et dans Ennius, faisait de la malheureuse princesse Ilia la fille d'Énée [581]. Il est probable qu'ici elle était aussi représentée comme Vestale, sans cela on n'au-

---

[581] C'est de là que vient l'histoire d'Æmylia et d'Ares (Plutarque, *Romul.*, pag. 18, d).



rait pas eu de prétexte pour la condamner à mort. Elle fut précipitée dans l'Anio, et du sein de ses eaux se releva son bonheur [582] : le dieu du fleuve l'épousa [583]. Quand Virgile nous montre le noble animal caressant et nourrissant ces enfans dans son antre, il imite Ennius [584]. Dans ce poète, le tyran était aussi appelé Amulius, et il ne paraît pas douteux qu'il n'ait eu déjà ce nom dans Nævius; car c'est une correction qui s'offre naturellement pour un fragment très-altéré et qui en comporterait difficilement une autre [585]; mais je ne puis pas découvrir par le moindre indice, si les anciens poètes admettaient une parenté entre cet Amulius et la famille d'Énée, ni comment Ilia se trouve sa sujette, ni s'ils parlaient d'Ascagne et de Silvius. Dans le fragment d'Ennius, Ilia est orpheline, puisque son père lui apparaît en songe; sa sœur, à laquelle, dans son inquiétude, elle raconte cette vision nocturne, est ici la fille d'une Eurydice.

L'ingénieux Périzonius, dont les fines observations étaient perdues pour ses contemporains, a montré que, comme Ilia, la mère de Romulus est toujours fille d'Énée; que, comme Réa Silvia, elle

582 *Post ex fluvio fortuna resistet :* Ennius.

583 Servius (*Fuld.*) *ad Æn.*, I, 274, et VI, 778. Acron et Porphyrius sur Horace, *Od.* I, 2.

584 Servius *ad Æn.*, VIII, 630.

585 Voyez Hermann, *Elem. doct. met.*, pag. 631.

est toujours fille du roi d'Albe, et que jamais Ilia ne s'appelle Réa [586]; j'y ajoute que l'orthographe *Rhéa* est une falsification des éditeurs, qui ont fort mal à propos songé à la déesse : probablement *rea* ne signifiait autre chose que l'accusée [587]. Sans doute l'apparence d'un nom propre à pu se former de bonne heure, et Virgile a certainement pris à une tradition quelconque sa prêtresse Réa, qui donna Aventinus pour fils à Hercule [588] : c'est une reproduction de la Silvia d'Albe avec un sort plus heureux; c'est peut-être la fille d'Évandre.

Réa Silvia n'a aucune relation nécessaire avec Énée. Je présume que la tradition qui la concerne était plus ancienne que celle d'Ilia, parcę que la chronologie qui met entre Troie et Rome 333 ou 360 ans, est vraisemblablement au moins d'un siècle et demi antérieure à Nævius. Seulement il demeure inexplicable comment ceux qui comptaient de la sorte pouvaient admettre Ilia : elle fut obligée de disparaître quand les chronologies grecques, qui étendent cet espace à 430 ou à 440 ans, furent généralement connues. Je regarde comme étant presque certain, qu'Ilia a été introduite dans le Latium d'après quelque poème grec inconnu, du

[586] Excursus sur Élien, *var. hist.*, VII, p. 510.

[587] Ou la femme coupable. Cela rappelle *rea femina*, que l'on voit souvent et notamment dans Boccace.

[588] *Æn.*, VII, 659.



nombre de ceux qui rapprochaient Romulus d'Énée.

Une assertion négligemment énoncée par Plutarque *, et qui dans le fond ne dit autre chose, sinon que Dioclès de Péparèthe est le premier qui ait fait connaître aux Grecs la tradition sur Silvia, a donné lieu à l'inconcevable opinion que ce Grec inconnu en était l'inventeur; et cela parce que Plutarque ajoute assez légèrement que dans la plupart des choses Fabius l'a suivi; mais cet auteur était de si peu de poids, que Denys ne l'a pas même accueilli dans la foule des Grecs qui lui servent d'autorités. Nous ne pourrions être forcés à concéder cette chose incroyable, que si Plutarque affirmait formellement que ce sénateur (dont le récit était d'accord avec les chants sacrés [589]) avait copié ici un Grec et le disait lui-même. Cela n'étant point, rien n'empêche d'admettre que Plutarque ne l'a dit que comme une conséquence de la conformité qui existait entre ces deux auteurs, et de ce que peut-être Dioclès était un peu plus ancien. Mais ce que les Grecs lisaient pour la première fois dans ses écrits, il ne le tenait pas moins des Romains.

Parmi d'autres narrations romaines, Denys en cite une qui donne Romulus et Rémus pour les petits-fils d'Énée par leur mère, et dit que Latinus, auquel

---

* Romulus, 3.

589 Denys, I, 79, p. 66, b.



ils avaient été remis en ôtages [590], les institua héritiers pour une partie de ses États : il en cite encore une qui est copiée de Céphalon [591]. Parmi les auteurs romains que nous avons encore, Salluste est le seul qui suive d'une manière expresse et claire l'opinion qui fait remonter Rome jusqu'au temps des Troyens, ce que sans doute il ne faisait que pour écarter et Romulus et le merveilleux des fables : ce qu'il y a de caractéristique, c'est que pour cela il laissait subsister l'établissement d'Énée, quoiqu'il ne soit pas plus historique. Velléjus, s'il parlait des armées de Latinus soutenant Romulus, son petit-fils, lors de l'établissement de sa ville, aurait, contre sa coutume, mêlé inconsidérément les deux versions, lui qui adoptait l'ère ordinaire de la fondation de Rome; il y a donc lieu, à ce qu'il semble, d'admettre la correction de Juste Lipse. [592]

Autant la tradition indigène est simple dans ce qu'elle a d'essentiel, autant les Grecs varient sur le fondateur de Rome et sur celui qui lui a donné son nom; ces variations sont plus multipliées que pour aucune autre ville. Il est évident que la Grèce proprement dite sut de bonne heure quelles étaient l'importance et la puissance de Rome, sans même

590 Denys, I, 73, pag. 59, b.

591 *Ibidem*, c. Voyez plus bas, pag. 303, note 600.

592 *Adiutus legionibus* latinis *avi sui*, et non pas latini.

connaître les Romains par des relations directes : ils les firent donc entrer dans leurs généalogies ; mais comme il n'y avait aucun poème connu généralement qui s'expliquât sur ce sujet, et comme la tradition indigène ne franchit la mer que fort tard, beaucoup de personnes imaginèrent, pour leur propre compte, ce qui n'était que l'expression de leurs vues. A proprement parler, ces indications ne méritent point d'être appelées des traditions, et l'on pourrait les négliger sans ôter rien d'essentiel à l'histoire ; néanmoins on les présente avec une telle confusion qu'il devient assez pénible de les réunir en un coup d'œil général, et puisque je me suis imposé cette tâche, je vais leur accorder le peu d'espace dont elles ont besoin quand on y met de l'ordre. C'est épargner à un autre ce travail fastidieux ; et quiconque n'a point de ces indications un aperçu complet, pourrait en attendre des résultats qu'elles ne donnent pas le moins du monde. 593

Il ne faut, en aucune façon, ranger parmi ces inventions la mention que fait de Rome Antiochus,

---

593 Denys, I, 72, 73, pag. 58, 59. Plutarque, *Romul.*, p. 17, 18. Servius (*Fuld.*) *ad Æn.*, I, 274, et Festus, *s. v. Roma*, nous les ont conservées. Solinus n'a fait, ainsi que Festus, qu'un extrait de Verrius Flaccus, mais beaucoup plus défectueux. Verrius Flaccus lui-même paraît avoir, en grande partie, suivi Denys.

qui disait que Sicélus s'enfuit de là chez le roi italique Morgès[594]. Par là il désigne *Roma* comme une ville capitale des Tyrrhéniens-Sicules; il est donc contraire à l'opinion de sa fondation par les Troyens, quoique pour cela on ne puisse le compter parmi ceux qui contestent l'établissement des Troyens dans le Latium. Cette manière de voir est en rapport avec l'indication qui fait fonder Rome par les Pélasges. Ceux qui considéraient ces Pélasges comme Grecs, disaient, qu'en leur qualité de guerriers ils avaient nommé la ville d'un mot qui signifie la force; mais ceux qui voyaient en eux une race italique, rêvaient que le premier nom de la ville avait été Valencia; qu'ensuite, Évandre et Énée s'étant emparés du pays avec des gens qui parlaient grec, Valencia fut changé pour son équivalent grec.[595] D'après le caractère que j'ai souvent fait remarquer dans les traditions, il faut compter parmi les men-

---

594 Denys, I, 73, pag. 59, e.

595 Plutarque, d'après des auteurs qu'il ne nomme pas. Voyez, dans Festus, une chronique de Cumes; et, dans Servius, Adeius (nom qui, selon toute apparence, est défiguré). La chronique de Cumes fait venir les Pélasges d'Athènes par Thespies (Béotie) jusque sur le Tibre, de même que les Grecs donnent à cette migration une direction précisément contraire. Je hasarde, sur le passage extrêmement corrompu, *subjecti qui fuerint* Cæximparum *viri, unicarumque virium*, la correction suivante, et je lis : *subjecti qui fuerint* Caci, improbi *viri, unicarumque virium.*

tions d'origine pélasgique celle qui parle d'un Romus, tyran latin, qui aurait chassé de ces contrées les Tyrrhéniens-Lydiens, et donné son nom à la ville[596]. Beaucoup d'auteurs, dit Denys, appellent Rome une ville tyrrhénienne[597] : probablement que la plupart d'entre eux, ainsi que Scylax, entendaient une ville étrusque, mais aussi les plus anciens ont bien pu désigner par là une ville pélasgique.

A ces exceptions près, les Grecs qui, avant Timée de Sicile, firent mention de la fondation de Rome, étaient d'accord dans leur opinion que la ville avait été bâtie immédiatement après les événemens de Troie, ou dans les générations les plus voisines. Mais ils se séparèrent en ce seul point, que la plupart regardèrent les Troyens comme ses fondateurs, soit seuls, soit avec des Aborigènes, et que d'autres y mêlèrent des Grecs; qu'enfin, d'autres encore y joignirent une troupe d'individus de ces deux nations.

Parmi les sectateurs de la première opinion il en était peu qui rapportassent la construction à Énée lui-même; il y en avait beaucoup plus qui la donnaient à Romulus, dont on faisait tantôt son fils, selon les uns venu en Italie, selon d'autres né d'une mère italique; tantôt son petit-fils, ou enfin l'un

---

596 Plutarque. Ici le mythe apparaît aussi renversé.

597 Denys, I, 29, pag. 23, b. Scylax étend la Tyrrhénie μέχρι Ῥώμης πόλεως.



de ses descendans plus éloignés encore [598]. Callias, historien d'Agathocle, reconnaissait pour fondateur de la ville, Romulus et Romus, fils du roi Latinus et de la Troyenne Roma; de celle qui, voulant mettre un terme aux courses vagabondes de la flotte, engagea les femmes à brûler les vaisseaux. Lycophron indique cette même fable [599]. Céphalon de

---

598 Énée est reconnu pour fondateur par ceux qui font dériver le nom de Rome d'une Roma qu'il aurait épousée : elle était fille de Télémaque (Clinias, dans Servius), d'Italus, de Télèphe (Plutarque). — Ce sont Romulus, ou Romus, ou tous deux, fils d'Énée et de Créuse, fille de Priam (les anciennes Scholies sur Lycophron, Tzetzes *ad v.* 1226; probablement c'était aussi la version de Céphalon, d'Agathyllus, de Démagoras, dans Denys). Dans Plutarque, leur mère est Dexithéa; Apollodore, dans Festus, en fait Lavinie. — Ce sont les petits-fils d'Énée par Ascagne (Ératosthène, dans Servius; Denys de Chalcis, dans Denys d'Halicarnasse). Il faut aussi rapporter à ce récit Roma, fille d'Ascagne (Agathocle de Cyzique, dans Festus). D'après un autre récit de ce même Agathocle, Romulus est un descendant encore plus éloigné d'Énée, et un certain Alcimus (*ibid.*) appelait Romulus fils d'Énée; mais Romus, son petit-fils par Alba, était fondateur de la ville. La tradition qui fait Romus fils d'Émathion, envoyé de Troie par Diomède, se rattache à la tradition troyenne (Plutarque).

599 V. 1252 et 1253. Il ne faut pas, avec quelques manuscrits, lire ἔξοχον Ῥώμης γένος au lieu de ἔξοχον ῥώμῃ γένος, qui est la véritable leçon. Rien de plus changeant que le rôle que joue Roma dans ces fables. Elle allume les vaisseaux des Troyens ou des Grecs; elle est fille de ces téméraires, d'Italus, de Télèphe, d'Ulysse, d'Ascagne, d'Évandre

Gergithe, le plus ancien des auteurs cités, nommait Romulus et Rémus comme les plus jeunes des quatre fils d'Énée mort à Pallène. Ascagne partagea son héritage avec eux, après quoi ils partirent et fondèrent Rome, Capoue et deux autres villes fabuleuses, Anchise et Ænea[600]. Ceci a été copié par un Romain que Denys ne nomme pas, et qui ajoute follement que cette ancienne Rome fut ensuite détruite et rebâtie par un second Romulus et par un second Rémus.

Les Grecs, quelque variété qu'il y ait d'ailleurs dans leurs récits, réunirent fort anciennement les deux frères, et c'est la raison pour laquelle le Rémus des Latins fut toujours appelé Romus dans leurs histoires romaines, même depuis qu'ils écrivirent d'après des autorités indigènes.

Quant à la seconde opinion, qui fait de Rome une ville grecque bâtie au retour du siége de Troie, j'ai déjà dit qu'elle avait été rapportée par Aristote[601]. Elle se montre aussi là où un fils d'Ulysse

---

(et par conséquent c'est Launa mariée à Hercule); prêtresse, elle fait à Évandre des prédictions (ainsi elle serait Carmentis): elle doit aussi avoir été la femme d'Énée, d'Ascagne, de Latinus.

600 Denys, I, 72, pag. 58, a. Le nom d'Anchise pourrait s'être formé d'Anxur.

601 Rome ne peut pas avoir été inconnue de celui qui rapporte des particularités de mœurs aussi minutieuses que



et de Circé est nommé comme fondateur de Rome.[602] Pour ce qui en est d'une autre origine grecque des Romains, ou d'une colonie de peuples plus récens, et grecs dans le sens le plus rigoureux de ce mot, elle n'a pu être dans la pensée ni d'Héraclide de Pont[603], au commencement du cinquième siècle, ni dans celle du roi Démétrius poliorcète, après le milieu de ce même siècle[604]. Du reste, et conformément à la manière des Grecs, c'était un moyen adroit d'agir sur des barbares puissans, auxquels on ne pouvait commander, que de les traiter comme des parens d'extraction grecque : c'était le suprême degré de la plus flatteuse politesse. Ici la tradition troyenne est exclue ; ce n'est que fort tard que l'on commença à compter, parmi les Grecs, les Troyens entièrement éteints : Scylax nomme les Élymiens de Sicile Troyens et barbares[605]. C'est dans cette tradition achéenne que Callias a pris sa

l'usage de saluer ses parens en les embrassant (Plutarque, *Quæst. rom.*, pag. 265, b), et cela lors même qu'il aurait donné foi à des contes italiotes sur l'archéologie.

602 Romus (Xénagoras, dans Denys), Romanus (Plutarque). Ce qui prouve que Romus est ici un nom de peuple, ce sont ceux de ses frères Ardéas et Antias : Xénagoras est donc de ceux qui se déclaraient pour l'origine tyrrhénienne de la ville.

603 Plutarque, *Camill.*, pag. 140, a.

604 Strabon, V, p. 232, b. Il faut lire τοὺς ἁλόντας, τ. λ.

605 *Ibidem*, pag. 4.

Roma et son incendie des vaisseaux pour les mêler à la tradition troyenne.

C'est cette dernière légende mixte qui règne dans Lycophron [606] : il y ajoute des Mysiens sous Tarchon et Tyrrhénus, fils de Télèphe. Télèphe lui-même est de race arcadienne, et les Cétéens, sans doute, différaient des Mysiens comme les Méoniens des Lydiens. Cette fable se trouvait aussi dans la chronique des prêtresses d'Argos, distribuée par années, ainsi que le rapporte Denys. Les fondateurs de la colonie sont des Troyens : là c'étaient les frères descendans d'Énée ; ici c'est Énée lui-même : les Grecs y sont compagnons d'Ulysse. Ce dernier y apparaît constamment, et même dans les poètes plus récens. On a aussi rattaché Romulus et Rémus à sa personne, en ce que Latinus, dont ils sont les fils sous cette forme encore, ainsi que de la Troyenne Roma, est présenté comme petit-fils d'Ulysse par Télémaque. [607]

On voit séparés de tous ces auteurs, et Scylax, qui a l'habitude d'anoblir du mot ἑλληνὶς toutes les villes d'origine grecque, lors même qu'elles sont

606 V. 1242 et suiv.

607 Il y a encore, sur la fondation de Rome, quelques indications qu'on ne peut classer dans cet ordre : Romus est fils de Jupiter (Antigonus, dans Festus), fils d'Italus et d'Électre, qui est fille de Latinus (un anonyme, dans Denys) : Rome est donc à la fois italique primitive et troyenne.

tombées au pouvoir déshonorant des barbares, et d'autres encore, qui, selon Denys, regardaient Rome comme tyrrhénienne[608], s'ils entendaient par là qu'elle était étrusque, ainsi qu'il le fait lui-même.

J'ai nommé Timée de Sicile pour être l'historien qui, le premier chez les Grecs, paraît avoir introduit dans l'histoire Romulus et Rémus comme des descendans éloignés d'Énée. Il écrivait peu d'années après Callias, et il ne peut avoir partagé son opinion, puisqu'il admettait que la fondation de Rome était contemporaine de celle de Carthage, et qu'il plaçait celle-ci environ 380 ans après la chute de Troie. Peut-être ce récit était-il aussi celui d'Hiéronyme de Cardie, qui, dans son histoire des successeurs d'Alexandre, écrite à peu près dans le temps de Timée, donnait de courtes notions sur l'ancienne histoire de Rome; Denys en blâme la maigreur, comme celle des récits de Timée et de Polybe, qui cependant sont déjà plus riches[609]. Lui-même prend soin de se défendre de tout reproche d'invention de la part des lecteurs de ces trois ouvrages, pour le cas où ils trouveraient dans son livre ce que ceux-là ne disaient pas, et non pas pour celui où leurs récits seraient entièrement différens. Mais après eux l'ancienne tradition grecque se maintint encore chez les littérateurs formés à Alexandrie et chez les lec-

---

608 *Perip.*, pag. 2. — 609 I, 7, pag. 6, c.

teurs de tout ce qui était rare et curieux; enfin, chez ceux qui ne voulaient puiser que dans la plus vieille littérature grecque. Vers l'an 600, Héraclide Lembus reproduisit le récit d'Aristote sur les Achéens et les Troyennes captives : les anciennes Scolies de Lycophron, qui peut-être, dans leur forme originaire elle-même, étaient plus récentes, faisaient de Romulus et de Romus les fils de Créuse, fille de Priam, et même encore dans Orus de Thèbes, qui cite Céphalon, ils sont appelés fils d'Énée, fondateurs de Rome. [610]

Romulus et Numa.

Voici comment parlait la vieille fiction romaine : Procas, roi des Albains, laissa deux fils; Numitor, l'aîné, était faible et sans courage; il souffrit qu'Amulius s'emparât du pouvoir en lui assignant les domaines de son père. Numitor vécut au sein des richesses, et comme il ne voulait rien de plus, il ne courut aucun danger. Cependant l'usurpateur craignait les prétentions d'héritiers qui pourraient penser différemment : c'est pourquoi il fit tuer le

610 *Etym. magn., s. v.* Καπύη et Ῥώμη. Voyez la remarque de Sylburg. La mention d'un Promathion dans Plutarque fournit un exemple frappant de la confusion des mythes venus d'Italie. On y mêle de la manière la plus extraordinaire les traditions sur la naissance de Romulus et sur celle de Servius.

fils de Numitor, et mit sa fille au nombre des vierges de Vesta.

Amulius n'avait point d'enfans, ou n'avait qu'une fille unique : la race d'Anchise et de Vénus parut donc devoir s'éteindre, jusqu'à ce que, contrairement aux combinaisons humaines, elle reçut de l'amour d'un dieu une nouvelle durée et un lustre digne de lui. Silvia était entrée dans le bois sacré, afin de puiser de l'eau plus pure pour le service du temple; tout à coup le soleil s'obscurcit, et la jeune fille, fuyant un loup, se réfugie dans une grotte.[611] Là, Mars fit violence à la vierge tremblante, puis la consola en lui promettant de nobles enfans, ainsi que Neptune en agit à l'égard de Tyro, la fille de Salmonée. Mais cependant il ne la protégea pas contre le tyran, et ses protestations d'innocence ne la sauvèrent pas. Vesta même paraissait presser la condamnation de la malheureuse prêtresse; car dans le moment de son accouchement la statue de la déesse se couvrit les yeux, l'autel trembla et le feu sacré mourut[612]; et il fut permis à Amulius d'ordonner qu'on noyât dans le fleuve la mère et les

---

611 Je fais valoir comme un droit appartenant à mes Romains, celui de reprendre où je les trouve les traits poétiques, lorsqu'on les a enlevés au récit ordinaire. En ce qui concerne ceux-ci, voyez Servius *ad Æn.*, I, 274 : pour l'éclipse, Denys, II, 56, p. 119, b. Plutarque, *Rom.*, p. 34, e.

612 Ovid., *Fast.*, III, 45.

deux jumeaux[613]. Au fond de l'Anio Silvia échangea la vie humaine contre la divinité; de plus, le courant put porter la corbeille ou le berceau où étaient couchés les enfans vers les eaux du Tibre qui, alors débordées au loin, atteignaient des collines boisées. Ce berceau se renversa au pied d'un figuier sauvage, de celui qui fut appelé *ficus ruminalis*, et qui pendant beaucoup de siècles se conserva au pied du mont Palatin et fut regardé comme sacré. La louve, altérée, était venue vers les eaux du fleuve; elle entendit les gémissemens des enfans, les porta dans sa tannière voisine[614], leur fit une litière, les lécha et les nourrit. Lorsque son lait ne leur suffit plus,

---

613 Dans de pareilles fictions, quel que soit celui des deux fleuves dont on veuille l'entendre, il ne faut pas demander pourquoi dans le fleuve et non dans le lac?

614 Il est singulier de voir comment ceux-là même qui n'ont pas su s'affranchir de la fiction, cherchent à la réduire à un minimum; par exemple, en ce qui concerne les soins de la louve, ils les restreignent à l'instant où elle trouva les orphelins au pied du figuier ruminal, comme si le tout, ainsi que dans l'histoire de Saint-Denis, ne dépendait point du premier pas. Les Lupercales même font foi du véritable état de la fiction, et les deux poètes l'ont entendue de même. Virgile dépeint la grotte de Mars : Ovide (*Fast.*, III, 53) dit : *Lacte quis infantes nescit* crevisse *ferino, Et picum expositis* sæpe *tulisse cibos?* Trogue Pompée ne méconnut pas non plus la fiction : *cum* sæpius *ad parvulos* reverteretur. Quant à ce qui en est de ce pic et de ses ψωμίσματα, il n'a pas été inventé au sujet de nouveau nés.

le pic, oiseau sacré de Mars, leur apporta d'autres alimens, et d'autres oiseaux consacrés aux augures planaient au-dessus des enfans pour en éloigner les insectes. Faustulus, berger des troupeaux du roi, vit ce singulier spectacle : la louve se retira devant lui, laissant les enfans aux soins des hommes. Acca Larentia, femme du berger, devint leur mère nourricière : ils grandirent avec ses douze fils[615] sur le mont Palatin, sous des huttes de paille construites de leurs mains. Celle de Romulus, toujours réparée, fut religieusement conservée jusqu'au temps de Néron. Romulus et Rémus étaient les plus actifs de ces fils de pâtres; ils étaient vaillans contre les animaux féroces et contre les brigands, soutenant leur droit contre chacun au moyen de la force, et souvent faisant de la force le droit : leur butin était toujours partagé avec leurs compagnons. Ceux de Romulus s'appelaient *Quinctilii*, ceux de Rémus *Fabii.* Déjà la division se préparait entre eux : l'orgueil de ces jeunes gens fit naître une querelle avec les bergers du riche Numitor, dont les troupeaux étaient parqués sur l'Aventin. Ainsi, depuis les temps les plus reculés, le mont Palatin et le mont Aventin sont en opposition, de même qu'Évandre et Cacus vivaient en état d'hostilité. Rémus, que ces voisins prirent par ruse, fut traîné à Albe comme

---

615 Masurius Sabinus, dans Aulu-Gelle, *N. A.*, VI, 7.

un brigand. Un pressentiment secret et le souvenir de ses petits-fils, joint au récit du sort de ces deux frères, empêchèrent Numitor de prononcer un jugement précipité. Le père nourricier de l'accusé se hâta d'accourir avec Romulus, et découvrit au vieillard et aux jeunes gens quels liens les unissaient. Ceux-ci entreprirent de venger l'injustice faite à eux-mêmes et à leur maison; aidés de leurs fidèles compagnons, que le danger de Rémus avait attirés dans la ville, ils tuèrent le roi, et le peuple d'Albe fut replacé sous la domination de Numitor.

C'est là le vieux récit tel que l'avait écrit Fabius, et tel qu'on le chantait encore au temps de Denys d'Halicarnasse[616], dans de vieux hymnes sacrés. Sans doute ce n'est rien moins que de l'histoire, et l'essence en est le merveilleux. On peut ôter à ce merveilleux son caractère original; on peut tant omettre, tant changer, qu'à la fin on obtiendra pour résultat un événement possible; mais aussi il faudra bien se persuader que le résidu ne sera nullement un fait historique. Les récits mythologiques de ce genre sont des formes vaporeuses, ou même une *fata morgana* dont l'image primitive est invisible, dont la loi de réfraction nous est inconnue; et n'en fût-il pas ainsi, nul esprit ne serait doué d'assez

616 I, 79, p. 66, b. *ὡς ἐν τοῖς πατρίοις ὕμνοις ὑπὸ Ῥωμαίων ἔτι καὶ νῦν ᾄδεται.*

de savoir et de sagacité pour parvenir à démêler les traits primitifs, au milieu du mélange bizarre de ces formes. Cependant différentes, des songes, ces images magiques ne sont pas dépourvues d'un fond caché de réalité. On comparerait mieux aux rêves les fictions inventées par les Grecs, quand déjà la tradition était éteinte, quand chacun changeait, selon son caprice, les récits de l'antiquité, sans faire attention que leur variété et leur divergence étaient l'œuvre de toute la nation, et non le domaine dont chacun pouvait disposer.

L'amour du sol que le sort leur avait assigné pour demeure, rappela Romulus et Rémus sur les bords du Tibre pour y fonder une ville. Les territoires d'Antemnæ, de Ficuléa, de Tellène, les resserraient dans un bien petit district, et il n'est pas supposable que du côté d'Albe Rome s'étendît jusqu'à Festi, entre le cinquième et le sixième mille, où, sous Tibère, on célébrait annuellement les *ambarvalia*, comme si c'eût été la véritable limite de l'*ager romanus*[617]. Les pasteurs, leurs anciens compagnons, furent les premiers citoyens : la vieille tradition ignorait, à coup sûr, et les Albains qui se joignirent à la ville nouvelle, et cette noblesse troyenne dont on a parlé; les Julius et d'autres familles ne vinrent qu'après la destruction d'Albe.

617 Strabon, V, p. 230, a.

Régnant avec la même autorité et abandonnés à eux-mêmes, les deux frères se disputèrent l'honneur du titre de fondateur; il s'agissait de savoir si la ville serait appelée Roma ou Rémoria, si elle serait établie sur le mont Palatin ou sur le mont Aventin, et, selon une autre version, si elle serait bâtie sur le Palatium, ou quatre milles plus bas sur les bords du fleuve[618]. Chacun observa le ciel du sommet de sa colline favorite : celui que les augures auraient favorisé, devait décider en qualité de roi. Quiconque alors demandait des auspices, se recueillait dans le silence d'une nuit profonde, et, déterminant dans son esprit les limites de la voûte céleste, attendait de prophétiques apparitions. Toute la journée s'écoula et la nuit suivante : enfin Rémus, le premier, vit six vautours qui volaient du Nord au Sud; mais lorsqu'au lever du soleil on annonça ce fait à Romulus, une troupe de douze vautours passa devant lui. Le droit prononçait en faveur de Rémus; mais

618 Il s'agit sans doute ici de la colline qui est au-delà de Saint-Paul. Je ne doute pas qu'il n'y ait eu une Rémoria, et ce lieu est fort bien situé pour recevoir une ville; l'air y est sain. Il faut qu'Ennius aussi ait pensé à un endroit plus éloigné, puisque, dans ses vers, Romulus prend son augure sur l'Aventin. A cela se rattache la légende sur le javelot, qu'après avoir pris les augures (Servius *ad Æn.*, III, 46), Romulus lança sur le mont Palatin où il prit racine, et où, devenu cornouiller, on le montra jusqu'à Caligula. Servius, l. c. Plutarque, *Romul.*, p. 50, d, *argum. Metam.* XV, *fab.* 48.

Romulus se prévalut du nombre comme d'un signe manifeste de la faveur des dieux, et sa suite, plus nombreuse, décida en faveur de cette prétention.[619]

Cet augure des douze oiseaux du destin paraît avoir été primitivement l'expression poétique d'une prédiction étrusque, qui accordait à Rome douze siècles. Dans la suite, l'allégorie prit apparemment la forme d'une tradition, ou fut ainsi interprétée. C'est ce que fit, dès le temps de Varron, un célèbre augure Vettius[620]. Jamais cette prédiction ne fut oubliée, et dans le douzième siècle de Rome, qui est partagé entre le quatrième et le cinquième de notre ère, elle remplit de terreur tous les sectateurs de l'ancienne religion; toutes choses marchant visiblement à leur décadence et leur foi étant opprimée. En suivant les Fastes de Varron et en faisant le siècle de cent ans, comme cela était reçu chez les Romains plus récens, l'on trouvera que la fin du douzième siècle coïncide avec l'année 446. Mais lors même que les calamités qui commencèrent avec le cinquième siècle auraient pu accréditer cette interprétation, à cette époque elle n'en aurait pas moins été rejetée par un aruspice étrusque; car on

619 Ennius se tait sur la vision de Rémus : son récit est bien plus loin encore d'admettre de la fraude de la part de Romulus.

620 Varron, I, 18. *Antiquitatum*, dans Censorinus, 17. A en juger par son nom, il était Marse.

avait adopté, comme terme moyen du siècle variable marqué par la vie humaine et comme période cyclique d'astronomie, une durée de cent dix ans[621], ce qui porte la somme des douze siècles à 1320 ans, et remet la fin de l'existence de Rome à un temps où il est rigoureusement vrai de dire que la ville de Romulus a cessé d'être. Dans ce sens, et en suivant la chronologie de Varron, le douzième siècle aurait fini en 566; en suivant Cincius, que l'Étrusque, pour des motifs qui seront déduits plus tard, aurait préféré, on arriverait à l'année 591, la première du pontificat de Grégoire le grand. Dans l'un et dans l'autre cas, le douzième siècle de Rome expira pendant la seconde moitié de notre sixième siècle, alors que la ville, plusieurs fois prise d'assaut, voyait périr par la famine et par la peste ce que le glaive avait épargné; alors que le sénat et ce qui restait d'anciennes familles avait été détruit par Totila, de sorte qu'il n'y avait plus de ce sénat que le nom, et de l'administration municipale qu'une ombre. A cette époque Rome était humiliée sous la puissance d'un gouverneur oriental qui résidait loin d'elle; l'ancienne religion et avec elle tous les usages héréditaires étaient entièrement anéantis. Une religion nouvelle prêchait d'autres vertus, annonçait une autre félicité, punissait enfin d'autres fautes que

621 Censorinus, 17.

les mœurs anciennes. Les sciences et les arts et tous les souvenirs du passé étaient des sujets d'horreur; les ancêtres que l'on avait divinisés n'apparaissaient plus à la pensée que comme des damnés sans espoir de miséricorde, et dans Rome, à jamais privée de ses armes, il s'était établi un empire sacerdotal qu'après douze siècles nous avons vu interrompu. Peut-être l'aruspice aurait-il expliqué les six siècles répondant à l'augure plus juste de Rémus, par la durée de la constitution fondée sur les lois et sur la liberté, peut-être les aurait-il comptés jusqu'au temps de Sylla ou de César; car toute interprétation de prophétie veut un champ libre, et l'on aurait pu justifier celle-ci de l'une et de l'autre manière.

On célébrait la fondation de Rome le jour de la fête de Palès, le 21 Avril. Le peuple des campagnes, qui avait fourni à Rome ses premiers habitans, invoquait la protection de la déesse pour la fertilité de ses troupeaux; on lui demandait pardon de la violation involontaire des lieux sacrés, et l'on se purifiait par des feux de paille : c'est ainsi que nos aïeux allumaient des feux de Mai.

Romulus se mit en devoir de tracer le Pomœrium[622]. Il mit un soc d'airain à sa charrue et l'at-

---

622 Je ne veux pas interrompre ici la tradition pour ce qu'il y aurait à dire sur le sens de *Pomœrium*, et sur la direction de celui qu'on attribue à Romulus.

tela d'un bœuf et d'une vache, puis traça un sillon autour du mont Palatin, de manière à y renfermer une partie considérable du territoire qui est au pied de cette colline. Dans ces occasions on dirigeait la charrue de manière à rejeter toutes les glèbes vers l'intérieur. Romulus était suivi de gens qui veillaient à ce qu'aucune ne restât couchée autrement. Dans le Comitium [623] on construisit une voûte et l'on y réunit les prémices de tous les dons de la nature qui entretiennent la vie de l'homme; chacun des étrangers y déposa de la terre de sa patrie. Ce lieu fut appelé *Mundus*, et à trois différens jours de l'année c'était pour les ames des morts une porte ouverte vers les enfers. [624]

La ville fut entourée de remparts et de fossés en suivant la trace du Pomœrium. Rémus, encore irrité de l'injustice qu'il avait soufferte, franchit avec ironie cette misérable fortification; mais il fut tué par Céler ou par Romulus lui-même, et dès-lors on regarda comme établi le présage, que nul ne franchirait les murailles de Rome autrement qu'à sa perte. Cependant Romulus languissait consumé de douleur; il refusait toute consolation et toute nourriture; enfin

623 Si, à cent ou à deux cents pas vers le Sud, on tirait une ligne parallèle à celle qu'on pourrait étendre de S.^e Marie libératrice à l'ancien temple de la Concorde (la basilique des Césars), la première de ces lignes passerait dans le Comitium.

624 Plutarque, *Romul.*, pag. 23, d. Festus, *s. v. Mundus.*

les mânes de Rémus apparurent à ses parens adoptifs, en promettant de s'apaiser, pourvu qu'on instituât une fête pour les ames des morts[625]. Pour perpétuer les honneurs dus à Rémus, un second trône fut placé à côté de celui du roi, avec un sceptre, une couronne et les autres insignes de la royauté.[626]

Le premier venu était accueilli dans la ville nouvelle; on y admettait les exilés et les meurtriers fugitifs qui, partout ailleurs, n'étaient tolérés qu'à titre de simple incolat : les esclaves même et les malfaiteurs étaient bien reçus[627]. Les femmes seules manquaient encore : Romulus voulut conclure avec les peuples voisins des traités d'où dépendait, en Italie comme en Grèce, la légitimité des mariages avec les étrangers[628]; mais ces sauvages prétendans

625 Les Lémuries. Ovid., *Fast.*, V, 461.

626 Servius *ad Æn.*, I, 276.

627 Cependant les anciens n'ont pu regarder cette lie comme une partie notable de la population; car l'Asylum n'était qu'un petit district du mont Capitolin et ne pouvait protéger que dans les limites de son étendue.

628 D'après cela il est clair que la vieille tradition ne regardait point Rome comme colonie d'Albe ni comme ville latine, encore bien moins parlait-elle de familles nobles qui y auraient transféré leur séjour. Si Rome eût été colonie, elle aurait, dès le principe, joui du droit de *connubium* envers tous les Latins. Je ne parle ici que de la conséquence des suppositions, qui ne manquait nullement aux vieilles tradi-

déplurent autant que leur horde dangereuse inspirait d'effroi. Le refus fut prononcé avec ironie : ceux qui le firent s'imaginaient, comme tous ceux qui se croient supérieurs aux autres, que l'humiliation serait regardée comme une juste punition de la présomption. Aussi ne conçurent-ils aucun soupçon quand Romulus fit annoncer des pompes et des jeux solennels pour les fêtes consuales [629], et y invita tous les voisins de Rome, Latins et Sabins. Rome était située à l'endroit où ces deux peuples habitaient mêlés les uns avec les autres. Ils accoururent en grand nombre comme à un marché public ; d'ailleurs de pareilles fêtes étaient toujours des marchés ; en Italie, en Grèce et dans l'Orient la religion les protégeait : néanmoins ni la religion ni les droits de l'hospitalité ne préservèrent les hôtes déçus, et les vierges furent enlevées [630]. La vieille tradition

---

tions, que je ne les traite pas pour cela d'événemens historiques.

629 On commençait la fête du dieu des résolutions secrètes par la découverte symbolique d'un autel caché sous terre. Voilà pourquoi l'on ajoute à l'histoire de Romulus, que le prétexte et l'occasion de cette fête fut l'autel ainsi découvert.

630 Généralement on a fixé comme époque de cet enlèvement le quatrième mois de la première année. Seulement il ne faut pas voir ici de tradition : les *consualia* arrivant dans le mois appelé *sextilis*, un calcul tout simple donnait quatre mois depuis les fêtes de Palès. Cn. Gellius seul indiquait la quatrième année, et Denys l'approuve (II, 31, p. 100, b). Il

ne parlait que de trente filles ravies; on ne peut le nier, mais on se récrie contre cette indication.[631] Tite-Live lui-même raconte ces époques, non comme de l'histoire, mais comme quelque chose de semblable à l'histoire; lui dont l'esprit poétique les comprenait mieux que les temps historiques obscurs.

Les plus voisines des villes offensées, au nombre de trois, ou latines ou sicules, Antemnæ, Cænina et Crustumérium, prirent les armes sans qu'il y eût d'ensemble dans leurs opérations, et les Sabins balancèrent, jusqu'à ce qu'elles fussent, toutes trois, tombées l'une après l'autre, et que Romulus eût remporté des dépouilles royales sur Acron de Cænina, dont le nom grec fait voir combien de temps encore les souvenirs pélasgiques prévalurent dans ces traditions. Enfin, Titus Tatius amena contre Rome une puissante armée. Romulus, incapable de

---

y a ici une altération manifeste : ce prudent auteur ne crut pas possible de tenter pareille chose avant que la ville ne fût fortifiée : il conserva donc le nombre joint aux mois, disant que la vieille tradition avait pris les années pour des mois.

631 Plutarque, *Romul.*, p. 25, e, et Tite-Live, I, 13. *Id non traditur, cum* haud dubie *aliquanto numerus major hoc mulierum fuerit, œtate, an dignitatibus, an sorte lectœ sint quœ nomina curiis darent.* Tite-Live ne voyait pas comment ce nombre trente domine dans toutes les traditions et dans toutes les institutions de l'ancienne Rome.

tenir la campagne, se retira dans la ville. Vis-à-vis d'elle, le mont Saturnin, appelé dans la suite Capitolin, était gardé et fortifié; une vallée marécageuse, qui fut depuis le Forum, séparait les deux montagnes. Tarpéia fut séduite par l'or dont étaient ornés les bracelets et les colliers des Sabins [632]; elle ouvrit à ce prix la porte du fort, dont le commandement était confié à son père; mais elle fut accablée sous le poids de ces ornemens, et elle expia son crime par la mort. Cependant on montrait son tombeau en cet endroit, et des esprits mal avisés ont demandé si sa trahison aurait permis de lui rendre un tel honneur. Ils ont apparemment oublié que cette montagne ne cessa point d'être sabine.

Le souvenir de sa faute vit encore dans une tradition populaire. Tout le mont Capitolin est percé de carrières ou d'antiques galeries pratiquées dans le tuf: plusieurs de ces galeries sont murées, d'autres sont accessibles; elles sont voisines des maisons construites sur les décombres qui couvrent les cent degrés du Capitole, vers l'endroit où la roche

---

632 Le poète romain voyait ces pauvres Sabins tout couverts d'or; c'est à peu près ainsi que, selon la remarque de Fauriel, les Grecs modernes voient leurs clephtes. Pour peu qu'on ait de tact, on ne peut méconnaître ici la poésie populaire. C'est ce même esprit qui dicta la fiction sur la splendeur et les trésors de la maison de Ménélas. La fiction de Properce (IV, 4) paraît être un emprunt fait à l'histoire de la Scylla de Mégare, et que sans doute aucune tradition n'autorisait.

Tarpéienne regarde le Forum, auprès des édifices en ruines que l'on appelle le Palazzaccio. Je fus attiré dans ce labyrinthe par le bruit que l'on répandait sur l'existence d'un puits d'une profondeur extraordinaire. Plus ancien nécessairement que les aqueducs (puisque après leur construction personne n'aurait pris la peine de le creuser), ce puits fournissait sans doute de l'eau aux défenseurs du Capitole quand les Gaulois l'assiégèrent. Des jeunes filles du voisinage nous guidaient, et nous racontaient que bien avant dans la montagne était assise la belle Tarpéia[633], couverte d'or et de bijoux, et retenue par enchantement. Ceux qui cherchent à pénétrer jusqu'à elle ne retrouvent jamais leur chemin; une seule fois Tarpéia aurait été vue par le frère de l'une d'elles. Les habitans de ce quartier sont des maréchaux et des cabaretiers; ils sont étrangers à ces notions sur l'antiquité qui n'ont qu'une vie apparente, et qui, sorties des sources bourbeuses des livres vulgaires, se sont répandues sur les autres classes de la société : c'est donc au moyen d'une tradition réellement verbale, que depuis deux mille cinq cents ans Tarpéia vit dans la bouche d'un peuple qui, depuis plusieurs siècles, ne connaît plus les noms de Clélie et de Cornélie.

---

633 Ces mots, la *bella Tarpeia*, comme la *bella Cenci*, renferment une idée bienveillante pour une femme reconnue coupable.

Les Sabins donnèrent l'assaut à la ville même : elle touchait à sa perte : les dieux se disputaient sur sa destinée et sur celle de la terre. Junon, révérée à Cures avec des honneurs particuliers, favorisait les Sabins ; elle était ennemie de la race d'Énée. Déjà elle avait ouvert une porte que nulle force humaine ne pouvait refermer ; mais Janus fit jaillir une source d'eau bouillante qui repoussa les assaillans. *

Le lendemain Romulus entreprit, tout aussi vainement, l'assaut de la forteresse qu'il avait perdue ; mais quand son armée repoussée se fut enfuie vers la porte qui est au pied du Palatium, ce ne fut pas sans succès qu'il voua un temple à Jupiter Stator. Toute la journée la victoire flotta incertaine entre les deux armées, aucune n'en désespérait encore, lorsque les Sabines se précipitèrent entre les combattans ; elles ne voulaient point d'une vengeance tardive, et, désirant réconcilier avec leurs parens les pères de leurs enfans, elles rétablirent la paix. Les deux nations, distinctes, mais inséparables, ne formèrent plus qu'un seul État de Romains et de Quirites, et chacune eut son roi : les cérémonies religieuses furent communes à l'une et à l'autre.

Les femmes avaient sauvé Rome ; Romulus leur accorda des honneurs pour elles-mêmes et pour l'ordre des matrones. Les noms des Sabines furent

* Macrobe, Saturnal., I, 9.

donnés aux curies : on leur accorda, de même qu'à l'avenir pour toutes les femmes mariées, la dispense de tous les travaux domestiques, excepté de filer et de tisser. Tout homme qui rencontrait une matrone était obligé de lui faire place, et quiconque blessait sa pudeur par des paroles déshonnêtes, ou offrait à ses regards des objets indécens, était passible de la peine de mort. Quand la femme le voulait, on lui donnait le droit de se ranger parmi les enfans[634] et d'hériter comme eux; mais dans ce cas le mari qui aurait abusé de cette puissance paternelle pour vendre sa femme, comme il pouvait vendre ses enfans, aurait été dévoué aux dieux infernaux. Il pouvait se séparer de sa femme si elle avait commis un adultère, si elle avait empoisonné ses enfans, si elle avait contrefait les clefs qui lui étaient confiées : mais s'il l'abandonnait sans avoir l'un de ces motifs, la moitié de sa fortune était le partage de celle qu'il offensait, et l'autre moitié appartenait au temple de Cérès.[635]

---

634 Au moyen de la *conventio in manum ;* nous n'avons point, en français, de mot pour rendre l'expression allemande *Kindschaft.*

635 A raisonner par analogie, ce droit paraît d'origine plébéienne; mais sa liaison avec la fiction relative aux Sabines est à coup sûr fort ancienne, et elle est vraiment belle. Dans toute union consacrée (*confarreatio*), le divorce était presque impossible; le mari pouvait livrer la coupable au

Les Sabins fondèrent une nouvelle ville sur le Capitole qu'ils avaient conquis, et sur le Quirinal. Tatius habita le premier de ces monts : il y dédia des temples à ses dieux indigènes. Les rois, les sénats et individuellement les membres des familles * se réunissaient entre le Capitole et le mont Palatin pour les délibérations importantes; de là ce lieu fut appelé Comitium. Il est probable que l'ancienne tradition n'était pas d'accord avec elle-même sur le point de savoir si Tatius demeura roi de tous les Sabins, ou si cette domination commune ne regardait que les citoyens de la double ville. Elle ne fut pas de longue durée : Tatius fut tué pendant le sacrifice national de Lavinium, par des Laurentins, auxquels il avait refusé une satisfaction réclamée contre les siens au sujet d'un meurtre. On montrait

---

supplice. Dans les unions non solennelles, la séparation demeura toujours abandonnée à la volonté des époux.

* Le mot *famille* est fort impropre : il ne rend qu'une partie de l'acception du latin *gens*, auquel M. Niebuhr a substitué un équivalent fort satisfaisant. Dans certains cas l'usage du mot *maison* pourra venir à notre secours. Jusqu'ici l'érudition s'était contentée de traduire *gens* par famille, ce qui est propre à fausser les idées, la *gens* n'étant pas constituée d'après les liens du sang. Parfois il nous faudra obéir à cet usage abusif, mais alors nous aurons soin aussi d'indiquer qu'il n'est pas question de famille naturelle, soit par l'addition du mot *gens* entre parenthèse, soit par l'adjonction d'un mot propre à prévenir toute confusion. (*N. du tr.*)

son tombeau sur le mont Aventin[636]. Depuis lors, Romulus régna sur les deux peuples. Sa négligence à accepter l'expiation offerte pour le sang de son collègue, amena sur les Romains et sur les Laurentins une peste qui ne cessa que quand, de part et d'autre, on eût échangé les sacrifices nécessaires.

Ici finit ce chant héroïque qui, depuis l'établissement de l'asyle, offre un ensemble poétique. Tous les événemens sont rapportés, soit avec indication d'époques voisines les unes des autres, soit sans indication du temps qui les sépare, mais de telle sorte que, selon l'esprit de la vieille tradition, ils se succèdent et s'accomplissent fort rapidement.[637] Les guerres d'Étrurie, qui remplissent le long intervalle écoulé depuis ce temps jusqu'à la mort de Romulus, en sont tout-à-fait séparées. Elles sont dé-

---

636 Il y a corrélation manifeste entre cette légende et une indication selon laquelle Romulus aurait établi des Sabins sur le mont Aventin (Varron, dans Servius *ad Æn.*, VII, 657). Cette indication est née évidemment aussi de ce que l'on a confondu les plébéiens avec les Quirites.

637 Dans la guerre de Troie, ce qui précède la colère d'Achille se refuse à remplir neuf ans. Voyez, dans Dictys Crétensis, comme on s'y prenait pour y parvenir (je saisis cette occasion de recommander cet auteur, comme imitateur du style de Salluste; le grand Gronove l'appelle *optimorum æmulum*), comment on tentait de le faire. Son exemple montre aussi, comment en général la poésie épique peut être réduite à la forme de journal historique.

cousues, sans caractère historique, et fabuleuses comme des romans de chevalerie; enfin, elles n'ont ni l'esprit ni les traits du poème. L'expédition contre Fidènes est racontée à peu près comme la prise de la même ville en 328; on trouve beaucoup de ces emprunts faits pour un temps mythologique à une époque déjà historique, surtout à raison de la pauvreté d'invention des annalistes. Une autre guerre contre Veïes fut terminée après de nombreuses batailles, dont une seule coûta la vie à 15,000 Étrusques; Romulus en avait tué de sa main plus de moitié. On fit une trève de cent ans, que cette ville obtint au moyen de la cession de grands territoires et des marais salins du bord de la mer. A ces guerres, les seules qu'il y ait pour remplir un règne de trente-sept ans, celui qui croit trouver ici de l'histoire ne pourra guerre reconnaître en Romulus cet infatigable guerrier que la renommée nous dépeint. Cela suffit à la poésie : c'est ainsi que, dans notre épopée nationale, après que la réputation du héros est fondée, il s'écoule beaucoup d'années sans que l'on fasse mention d'aucun exploit.

Le poème reparaît encore dans tout son éclat, quand Romulus est enlevé à la terre; ce qui remplit l'intervalle n'est qu'une mauvaise interpolation.

La tradition ancienne, celle que, d'après Ennius, Cicéron et Tite-Live nous ont conservée le plus purement, ne parle point de la dégénération en

violence et en tyrannie de ce règne, qui fut glorieux du moins, s'il ne fut pas exempt de tache. Elle traitait Tatius de tyran; elle disait que, précisément après sa mort, la puissance de Romulus s'exerça d'une manière plus légale et plus douce; qu'en tout, celui-ci prenait l'avis du sénat; qu'enfin il n'infligeait pas aux récalcitrans de peines corporelles, mais les punissait d'amendes payables en bétail[638]. Les *Célères*, dont on a imaginé dans la suite de faire sa garde, n'étaient autres que les chevaliers, et l'antiquité ignorait absolument cette haine que lui aurait vouée le sénat. Il paraît que dans les chants d'Ennius Mars, implorant le père des dieux et des hommes pour sauver Ilia et ses enfans, en recevait pour réponse l'inflexibilité du destin, mais aussi la promesse que Romulus serait élevé aux cieux[639]. Les temps étaient accomplis; Junon était réconciliée avec la race troyenne comme avec Hercule: le jour des Nones de Quinctilis, ou bien aux fêtes quirinales[640], le roi passant la revue de la nation, le soleil s'obscurcit[641], et pendant que les ténèbres couvraient

---

638 Sur le premier point, voyez Ennius, et pour cette dernière assertion, Cicéron, *de re publ.*, II, 9.

639 C'est ainsi que s'explique ce vers :

Unus erit quem tu tolles in cærula cæli.

Voyez les Fastes d'Ovide, II, 487.

640 Ovide dit les Quirinales, l. c.

641 Cicéron, *de re publ.*, I, 16. *Solis defectio quæ nonis*

la terre, Mars descendit au milieu de la tempête sur un char de feu[642] : il enleva son fils d'ici-bas vers les cieux. Le peuple, rempli d'effroi, s'était enfui : la clarté du jour étant revenue, il chercha avec anxiété son père, ce fils des dieux, qui l'avait *conduit dans les régions de la lumière*[643]. Mais bientôt les plaintes se changèrent en adoration, lorsque Romulus, déifié, apparut à Proculus Julius[644], et fit connaître, par sa bouche, qu'en qualité de dieu Quirinus, il veillerait sur son peuple.

Ce sont là les traits essentiels de la narration traditionnelle telle qu'elle fut, pendant des siècles, pour les Romains, qui la regardaient comme sacrée, telle que la célébraient les chants religieux. Mais il vint un temps où la simple crédulité perdit sa force, où l'autorité de l'histoire véritable acquit d'autant plus d'importance, que déjà elle comprenait un plus long espace, et que la vie politique et la grandeur de la nation avaient pris plus d'ac-

---

quinctilibus fuit, regnante Romulo; quibus... Romulum... tenebris... natura abripuit. Scaliger a réuni, dans son *Emend. temp.*, pag. 395, la plupart des passages d'auteurs que l'on connaissait antérieurement sur ce sujet.

642 *Quirinus Martis equis Acheronta fugit*, Horace. — *Rex patriis astra petebat equis.* Ovide, Fastes, II, 496.

643 Ennius, dans Cicéron, *de re publ.*, I, 41. *Tu produxisti nos intra luminis oras.* Si nous avions les trois premiers livres d'Ennius, nous saurions quel poète il était.

644 Entre le palais de Monte Cavallo et la Porta Pia.

croissemens. Alors parurent des écrivains qui commirent les plus lourdes fautes, non-seulement envers cette tradition, mais envers toutes celles de l'antiquité. Ce sont ceux que Denys et Plutarque citent avec éloge comme étant plus sensés ; ceux qui racontaient des choses vraisemblables et recherchaient toujours ce qui était croyable[645]. Le censeur L. Pison, contemporain des Gracques, s'il n'est, comme je le crois, l'auteur de cette méthode (qui cependant avait eu des exemples chez les Grecs)*, est à coup sûr celui de tous les annalistes qui en fait l'usage le plus décidé ; il méritait d'ailleurs beaucoup de considération, mais dans ce que l'on connaît de ses annales, son esprit se montre pauvre et son jugement faux. Tout le vœu de ces historiens était de gagner à l'histoire les temps mythologiques ; ils partaient de la supposition que, sous les récits poétiques, il y avait toujours un noyau de sèche réalité, et leur système était de parvenir à le découvrir en le dégageant du merveilleux.[646]

Le succès de leur entreprise a été fort varié :

---

[645] *οἱ τὰ πιθανώτατα γράφοντες... οἱ τὰ μυθώδη πάντα περιαιροῦντες*, Denys. *τῶν εἰκότων ἐχόμενοι*, Plutarque.

[646] Heureux ceux qui, dans l'étouffante athmosphère du siècle d'Auguste, se rafraîchissaient à l'aspect de la simplicité primitive; mais parmi ceux auxquels cela n'était point donné, il en est qui n'inspirent pas moins de dégoût que les plats faussaires que nous avons signalés; je veux parler des

dans la tradition sur Romulus, c'est principalement Tite-Live qui a fait pencher la balance. Si l'on ne craint pas de surmonter le dégoût de ces choses triviales et plates qui prétendent à la raison, on pourra voir, dans Denys et dans Plutarque, la métamorphose subie par la fiction sur Silvia, sur ses enfans et sur tout ce qui suit, jusqu'à la vengeance exercée contre Amulius. Dans cet état, Tite-Live ne l'a point jugée digne d'être rapportée, et par là il l'a condamnée à l'obscurité. Malheureusement il n'a point traité avec autant de mépris l'interprétation qu'on faisait de la disparition de Romulus, aussi a-t-elle jeté de profondes racines. C'était une chose impossible qu'un mortel fût divinisé et enlevé au ciel, mais on ne vit pas d'impossibilité physique dans l'assertion selon laquelle, pendant l'obscurité d'un orage (il n'est pas même question d'éclipse) les sénateurs auraient tué le roi, puis, le déchirant comme les Bacchantes avaient fait de Penthée, auraient emporté ses membres sanglans sous leur toge. On ne vit pas non plus d'impossibilité morale à cette

---

hommes qui s'en tiraient au moyen d'une pneumatologie telle qu'on la voit dans Denys : au lieu de Mars Gradivus, qu'on aurait eu honte de personnifier, c'est un génie quelconque, « beaucoup de gens y croyaient » qui, dans Ilia, fait éclore la vie des enfans. On s'accommodait de la foi en ces fantômes, ou de l'apparence de cette foi, et de la sorte on pouvait se concilier avec les fanatiques ou même s'unir à eux.

scène, qui fait de ces sénateurs de vils bourreaux. De telles choses cependant sont faites pour étonner de la part d'écrivains d'une époque plus récente : imaginées dans la vieille Rome, ces horreurs nous fournissent un exemple de l'exaspération que la haine des partis porte dans les esprits : on regardait les patriciens comme capables des actions les plus atroces. La mort de Rémus devint un fait involontaire, arrivé pendant une guerre civile. Celle contre les Sabins, qui n'eut que quelques combats et qui fut terminée en peu de jours, passa pour une campagne longue et opiniâtre, dans laquelle de grandes armées se seraient livré d'importantes batailles. C'est à cette guerre que Pison[647] rapportait l'origine du gouffre de Curtius, afin de pouvoir ainsi débarrasser l'histoire romaine d'une autre tradition héroïque; il dit qu'un Sabin, Mettus Curtius, manqua d'être englouti dans un marais avec son cheval. Ce même Pison ennoblit le caractère de Tarpéia; au lieu de lui imputer une trahison, il en fait une femme plus exaltée sans doute qu'insensée, une héroïne qui voulait se sacrifier pour la patrie.[648]

---

647 Varron, *de l. l.*, IV, 32, pag. 41, *edit. Bip.*

648 Selon lui, elle se serait fait donner leurs armes et leurs armures, conformément au serment des Sabins, et les aurait ainsi livrés sans défense aux Romains. Les armes devaient être déposées sur le Capitole, où il n'y avait point de Romains, excepté peut-être des prisonniers. Il n'est pas inutile

Voilà jusqu'où pouvaient aller des hommes honnêtes, mais dépourvus de sens, de sagacité et de jugement. Quand ils eurent aplani le sol, il y vint des faussaires déhontés, dont on reconnaît surtout la trace dans les nombres. Tite-Live lui-même professe un mépris général pour les exagérations extraordinaires auxquelles se livre en ce genre Valérius Antias, mais il ne sait pas se mettre en défense contre elles. Ce que ce Valérius Antias et Juba disent de la quantité des vierges enlevées[649] est tout aussi méprisable. Les folles évaluations du premier pour les armées dans la guerre des Sabins, enfin pour les forces militaires qu'avant sa mort Romulus avait à sa disposition[650], ne sauraient échapper à personne.

Je suis fâché d'avoir été obligé de m'arrêter si long-temps sur un aussi misérable sujet; mais il ne faut pas négliger de faire voir quelle est l'idole devant laquelle peut-être, d'après la versatilité de la mode, on voudra faire encore fléchir le genou à nos descendans.

J'en reviens à la vieille tradition. D'abord le sénat se refusa à l'élection d'un nouveau roi : chaque sé-

---

de faire voir jusqu'à quel point l'absurdité est poussée dans une bonne partie de ce qu'on nous donne pour de l'histoire.

649 Plutarque, *Rom.*, p. 25, c. Denys, II, 30, p. 100, a; 47, pag. 112, b.

650 46,000 fantassins, 1000 cavaliers. Den., II, 16, p. 89, b.

nateur, à son tour, devait exercer le pouvoir en qualité d'*interrex*. Une année s'écoula de la sorte, et le peuple, toujours plus opprimé, réclamait la protection d'un chef royal. Le sénat ayant enfin accordé l'élection, il s'éleva une contestation entre les anciens Romains et les Sabins, les uns et les autres voulant que le roi fût choisi dans leur nation : il fut décidé que les Romains l'éliraient parmi les Sabins, et toutes les voix se réunirent pour le sage et pieux Numa Pompilius de Cures, auquel Tatius avait donné sa fille en mariage.

Tout ce que, dans Cicéron, Scipion dit de l'ancienne histoire romaine, est tiré de Polybe. Il s'ensuit que cet auteur déjà, trouva généralement établie l'opinion que Numa était disciple de Pythagore; elle était tellement répandue à Rome, qu'il démontra l'impossibilité de ce fait au moyen de preuves chronologiques que Denys n'a fait que reproduire d'après lui. Il se pourrait bien, d'après cela, que cette opinion eût été admise par Caton; quoiqu'il connût les tables chronologiques d'Ératosthène, il peut avoir ignoré le temps où vivait Pythagore de Samos. Malheureusement Polybe aura difficilement appris que quelques Orientaux faisaient vivre Pythagore sous le règne d'Assarhaddon, qui fut contemporain de Numa [651]. L'homme non prévenu,

---

651 Abydén., dans la Chron. d'Eusèbe; éd. de Ven., I, p. 53.

celui qui ne croit pas que le fils de Mnésarque seul puisse être Pythagore; celui qui ne regarde pas la question laissée indécise par Aristoxène et les anciens comme décidée par le fait, que des chronologistes se sont exercés sur ce thème; celui qui ne voit pas la nécessité de placer l'existence de Numa entre la vingtième et la trentième olympiade; enfin, celui qui ne pense pas qu'il y ait plus de réalité historique dans l'existence de Pythagore que dans celle de Numa, celui-là, disons-nous, s'applaudit de l'ancienne opinion populaire et se garde bien de la sacrifier à la chronologie. Lorsque, dans la guerre des Samnites, le sénat fit élever une statue à Pythagore, comme au plus sage des Grecs, il voulait sans doute honorer en lui le maître de Numa (on dit que les livres grecs, découverts dans le tombeau de Numa, étaient pythagoriciens), et les Émilius rattachaient leur tige à un fils de ce sage. Du côté des Grecs, la narration d'Épicharme [652], selon laquelle les Romains auraient conféré à Pythagore le droit de cité, serait d'une grande importance, si l'on pouvait considérer comme authentique l'ouvrage qui la contient; en la regardant comme supposée, cette narration montre encore que, selon l'opinion reçue, l'influence de Pythagore avait atteint Rome même.

---

652 Dans un ouvrage en prose. Plutarque, *Numa*, p. 65, e.

Quand les augures eurent assuré à Numa que son élection recevait l'approbation des dieux, les premiers soins de ce pieux roi ne furent pas pour le service des temples, ils se tournèrent vers les institutions humaines : il divisa les terres que Romulus avait conquises et abandonnées à l'occupation, et il institua le culte du dieu *Terme.* Tous les législateurs, et avant tous Moïse, ont fondé sur la propriété du sol, ou du moins sur sa possession héréditaire en faveur du plus grand nombre de citoyens possible, le succès de leurs institutions de vertu, de justice et de bonnes mœurs. Numa ne s'occupa de la législation et de la religion qu'après avoir posé cette base. On l'honora comme auteur de la loi sur les cérémonies religieuses de Rome. Instruit par la nymphe Égérie, qui l'avait épousé sous une forme visible, et qui, dans le bois sacré, le conduisait aux assemblées de ses sœurs[653], Numa organisa toute la hiérarchie; les pontifes, qui, par leurs enseignemens et les peines qu'ils infligeaient, veillaient au maintien des lois religieuses, tant à l'égard des citoyens que de l'État; les augures, appelés à assurer les résolutions humaines en devinant celles des dieux; les Flamines, prêtres pour le service des temples des dieux les plus puissans; les chastes vierges de Vesta; les Saliens, qui honoraient les dieux par

653 Sous Santa Balbina, près des thermes de Caracalla.

des danses militaires et par des chants. Numa prescrivit au peuple des rites pour servir et prier les dieux d'une manière qui leur fût agréable. Les conjurations nécessaires pour contraindre le grand Jupiter à manifester sa volonté par les éclairs et le vol des oiseaux, lui avaient été révélées; tandis que les autres hommes étaient obligés d'attendre ces signes de la faveur de ce dieu puissant, qui souvent se taisait pour celui dont la perte était arrêtée. Il avait appris ces conjurations de Faunus et de Picus, que, sur le conseil d'Égérie, il avait attirés et saisis, comme Midas en usa envers Silène dans le jardin des roses. Le dieu souffrit cette audace de la part du pieux roi; sur la prière de Numa, il remit au peuple l'horrible obligation des sacrifices humains. L'audacieux Tullus, pour avoir osé l'imiter, fut frappé de la foudre dans le temple de Jupiter Élicius au milieu des conjurations. Les trente-neuf ans du règne de Numa se passèrent sans guerre, sans calamités et dans une tranquille félicité, et il n'y en eut de traditions que celles qui concernent ces prodiges. Afin que rien ne troublât la paix de ses jours, l'ancile tomba du ciel, dans un moment où la peste menaçait de ses ravages, et elle disparut dès que ce roi eût institué les cérémonies des Saliens. Numa ne fut point, comme Romulus, l'objet des chants populaires. Parmi toutes les nymphes, Tacita est celle qu'il recommanda le plus d'honorer : cepen-

dant on a conservé le récit de ce repas qu'il donnait à ses hôtes quand Égérie apparut, et l'on rapporte comment de modestes alimens, servis sur des plats d'argile, furent tout à coup transformés en mets divins renfermés dans des vases d'or, afin que la divinité se manifestât aux incrédules. Le temple de Janus, son ouvrage, demeura fermé constamment; la paix se répandit sur toute l'Italie, jusqu'à ce que Numa, chargé de jours, s'endormit, comme le faisaient, dans l'âge d'or, les favoris des dieux. Égérie se résolut en larmes et devint une source.

Commencement et nature de la plus ancienne histoire.

Les gardiens des livres sibyllins avaient marqué que la célébration de la première fête séculaire, après l'expulsion des rois, avait eu lieu en l'année 298, et que depuis lors ces fêtes revinrent toujours après un intervalle de cent dix ans, qui représentait la durée d'un siècle[654]. Cette indication était contrariée par plusieurs mentions des annales, qui portaient les fêtes séculaires à des années très-différentes. Si les annalistes se fussent réellement trouvés en opposition avec les livres authentiques, ils n'auraient aucune espèce d'autorité; mais il n'est

---

654 Censorinus, c. 17.

pas besoin de supposer que ces livres aient désigne autre chose que la clôture du siècle, et le moment où le commencement d'un siècle nouveau aurait dû être célébré par un peuple pénétré de reconnaissance pour la continuation de son existence; et cela conformément à la loi des cérémonies, sans que ces livres s'inquiétassent aucunement de savoir si, par des circonstances particulières, la célébration de la solennité avait été différée, comme cela arriva souvent pour les fêtes vouées aux dieux.

Si, d'après cette règle, on part du premier point d'intersection séculaire historiquement déterminé, la fin du premier siècle, ou plutôt le commencement du second, tombera sur l'année 78 de Rome. Je dis, le commencement du second siècle; car il est beaucoup plus vraisemblable que l'on célébrât avec joie le commencement d'une période nouvelle, comme le faisaient les Aztèques [655], qui ne voyaient qu'avec anxiété le passage d'un siècle à l'autre : la fin d'un siècle, comme toutes choses qui meurent et finissent, devait plutôt exciter des sentimens pénibles. Or, selon la chronologie des pontifes, cette année 78 était la première du règne de Tullus Hostilius; je dis d'après les pontifes, car Polybe se servit de leur table pour la chronologie romaine [656],

655 Voyez plus bas la section relative au cycle séculaire.

656 Denys, I, 74, pag. 60, c. On y lit : ἐπὶ τοῦ παρὰ

et c'est d'après lui que Cicéron compte les années des règnes des rois de Rome[657]. C'étaient donc les pontifes qui attribuaient à Romulus trente-sept ans, et à Numa trente-neuf[658], l'interrègne arrivant entre les deux règnes, comme le fait Scipion dans Cicéron, tandis que Tite-Live et Denys comptent quarante-trois ans pour Numa.

Ce qui maintenant est une certitude énoncée positivement, ne pouvait qu'être deviné avec quelque audace, lorsque, pour la première fois, je commençai ces recherches, d'après les traces assez peu précises de la chronique d'Eusèbe, traduite par S. Jérôme, où l'on donne 240 ans de durée à la somme des règnes des rois, dont quarante à Numa, et trente-huit à Romulus[659]. Il est vrai que le nombre d'années ne cadrait pas ponctuellement, et c'en fut assez pour que des savans très-cauteleux pris-

---

τοῖς Ἀγχιστεῦσι κειμένου πίνακος... τὴν πίστιν ἀπολαβεῖν. Mais il n'y eut jamais de ville d'Anchise que dans le rêve de Céphalon, et à coup sûr il n'y en avait pas au temps de Polybe. Il appelle Tarracinites ceux d'Anxur. Trois manuscrits du Vatican portent *ἀγχιστεῦσι*, et je lis *ἀρχιερεῦσι*, mot dont Polybe se sert pour désigner les pontifes et non le grand-prêtre seul (XXIII, 1, 2; XXXII, 22, 5), bien que Denys appelle les pontifes *ἱερομνήμονες*.

657 C'est ce qu'il dit expressément, *de re publ.*, II, 30.

658 Cicéron, *de re publ.*, II, 10, 14.

659 *Chronicon in Thes. tempor. Scaligeri*, n.os 1265, 1303 et 1304.

sent le parti de rejeter comme téméraires et l'application de ce passage et ses conséquences. Aujourd'hui le hasard, en nous faisant retrouver la république de Cicéron, a confirmé ce que j'avais alors conjecturé; et c'est un exemple qui prouve comment, dans les notions que nous ont conservées des compilateurs légers et mal instruits, le dommage qu'elles ont souffert en de telles mains ne doit pas déterminer la forme sous laquelle seulement on pourrait en faire usage. Il est un nombre infini de cas où l'on peut deviner cette forme primitive et non encore défigurée. Sans doute ce procédé est sujet à erreur dans quelques occasions; mais ce dont on ne peut jamais abuser, n'est bon à rien.

L'observation qui, dans un moment d'heureuse inspiration, jeta pour moi de la lumière sur les divergences de la chronologie romaine, qui sont inexplicables en apparence, c'est que Fabius se sépare de Caton, en ce qu'il ne compte que 240 ans pour les rois, et je dois cette observation au 2.e livre de la chronique d'Eusèbe. Elle me fit connaître l'importance de ces tables, qui presque partout nous représentent les opinions d'Apollodore; il y aurait quelque chose de semblable à de l'ingratitude à supprimer ici les éloges que j'en ai faits, par la raison qu'aujourd'hui la découverte inespérée d'une source plus pure permet sur ce point de se passer de cette chronique. Il est une découverte sembla-

ble, et qui a presque entièrement rappelé à la vie ce qui lui manquait alors; elle appelle notre âge à reconnaître son mérite, et à renouveler des recherches que l'on a fort négligées, depuis que Casaubon encourageait et récompensait de ses communications le grand homme qui a appliqué à la restitution de la chronique d'Eusèbe toute la vigueur de son génie, toute l'immensité de son érudition [660]. S'il n'a point aperçu ce qui était caché dans une tradition mal entendue, c'est que l'abondance de ses matériaux était inépuisable même pour lui, de sorte qu'il nous est resté de quoi glaner, à nous, qui sommes ses successeurs et ses inférieurs.

---

660 Scaliger avait atteint l'apogée de l'érudition philologique universelle, et personne après lui n'est arrivé à ce point. Il connaissait tellement toutes les sciences, que, quelque chose qui se présentât, son propre jugement suffisait pour la bien saisir, l'employer et lui donner la direction convenable. Qu'est-ce, à côté de lui, que l'érudition que Saumaise devait aux livres? Pourquoi la France n'oppose-t-elle pas Scaliger à Leibnitz?

Si l'on en excepte l'Italie et la Grèce, il n'y a point pour le philologue de lieu plus sacré que la salle de l'université de Leyde, où tous les maîtres de Scaliger jusqu'à Ruhnkénius sont représentés sous la pourpre princière autour du portrait du grand Guillaume d'Orange, père de cette université, dont Leyde sollicita la création comme la plus belle récompense de souffrances et d'une constance plus qu'humaines. Le général de cette ville républicaine, M. de Nordwyk lui-même, était grand philologue.

Mais puisque nous trouvons que l'on regardait l'année de la mort de Numa comme la dernière du premier siècle, une autre tradition, qui sans cela serait étrange et dépourvue de sens, prend ici une signification déterminée; c'est celle qui le fait naître le jour de la fondation de Rome[661]. Cette tradition était fondée sur les idées étrusques, quant au premier siècle physique, idées d'après lesquelles il était fermé par la mort de celui qui, parmi tous les enfans nés le jour de la fondation, atteignait par son existence au terme le plus eloigné[662]. Plus il y a ici d'évidence, plus je dois venir au-devant d'une objection que pourrait faire un lecteur instruit. Il pourrait remarquer que, si pour le temps des rois on compte 240 ans, et 120 depuis le commencement du consulat jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, il en résulte pour année de la fondation, celle adoptée par Fabius, la première de la 8.e olympiade; mais que depuis l'année 78 de Fabius à l'année 298 de Varron, il ne s'est pas écoulé 220 ans, qu'il n'y en a que 214, et que par conséquent on se laisse prendre à une trompeuse apparence.

---

661 Plutarque, *Numa*, pag. 61, d. Dio Cassius, *Fr.* 20, pag. 8. Denys aurait rougi de paraître ajouter foi à cette singulière coïncidence, mais il se sert des opinions d'autrui pour faire entrer dans l'histoire l'âge de ce roi, auquel il donne, par un tour de main, environ quarante ans. II, 58, p. 120, c.

662 Voyez ci-dessus, pag. 197.

Il n'y a pas néanmoins de déception, mais les fastes des cinquante premières années de la république sont dans un désordre complet, et ce désordre pourrait venir, en partie de ce qu'on a voulu les faire cadrer avec la supposition qui assigne aux consuls le tiers du temps écoulé depuis la fondation à la prise de la ville, en partie de ce que, d'après la nature même de ces fastes, la confusion était inévitable. Un nombre donné d'années de magistrature ne répondait nullement à pareil nombre d'années astronomiques, à cause des interrègnes très-fréquens dans les premiers temps, et qui différaient toujours le commencement de l'année. Cela induisait en erreur quiconque mettait, comme Fabius, les deux séries d'années en parallèle; mais la correction s'opérait au moyen du siècle; les pontifes le savaient, et Polybe et Caton l'avaient appris d'eux. Pour Polybe, qui fixe la prise de Rome à un an plus tard que Denys[663], l'année séculaire 298 répond à la 3.e de l'olympiade 81. Si de ce point on calcule en remontant de deux siècles, c'est-à-dire de 55 olympiades, le second siècle s'ouvrira en la troisième année de la 26.e olympiade, qui, selon Polybe, est la 78.e de Rome, et la première du règne de Tullus. Je rappelle encore une fois que Polybe nous tient lieu des tables des pontifes.

---

663 Savoir, dans l'olympiade 98, 2.

Il est impossible ici de se refuser à reconnaître que les pontifes eux-mêmes regardaient les deux premiers rois comme appartenant à un autre ordre de choses, et qu'ils séparaient ce qu'on disait de ces rois, comme différent de ce qu'on donnait pour de l'histoire : ainsi les Égyptiens commençaient la série de leurs rois par des dieux et des demi-dieux. Romulus était dieu, fils d'un dieu; Numa était homme, mais en rapport avec les êtres supérieurs. Or, si les traditions relatives à ces deux rois sont des fictions jusque dans leur essence, la fixation de la durée de leurs règnes ne pourra s'expliquer qu'en l'attribuant à un audacieux arbitraire ou à des combinaisons de nombre; et quoique la première supposition paraisse plus vraisemblable, la seconde pourra, pour une époque aussi ancienne, s'établir avec beaucoup plus de fondement, surtout là où les annales étaient entre les mains d'une caste savante, de prêtres. Tel est le caractère de la chronologie d'Asie; beaucoup des choses que j'ai dites et d'autres que je ferai remarquer encore, établiront d'une manière presque décisive, qu'il en était de même chez les Étrusques, qui étaient les sages de l'ancienne Rome. L'année cyclique, que l'on suppose instituée par Romulus, et qui aurait été en usage jusqu'à Numa, était divisée en 38 nundines, et la pensée de compter autant d'années depuis la fondation de la ville jusqu'à Numa s'offrait d'elle-même; on en

prit une pour l'interrègne, et il n'en resta plus à Romulus que 37. Or, si l'on voulait doubler le nombre 38 pour les deux rois, il en résultait 39 ans pour Numa, et ce chiffre se recommandait par plus d'un genre d'attrait. Dans ses élémens, qui sont trois fois dix et trois fois trois, on voit dominer le nombre qui indique les rapports de toutes les institutions les plus antiques de Rome. De plus, le quotient approximatif de la division par 9, de la totalité des 354 jours de l'année lunaire, est de 39. Ces jeux de nombre sont des enfantillages et des tours de jongleurs; mais ici il ne faut s'attendre qu'à des finesses sacerdotales, qui tiennent plus souvent de l'extravagance que de la profondeur. L'autre indication, qui fait régner Numa quarante-trois ans, porte son âge à quatre-vingt-un ans, ce qui est le nombre trois élevé à la puissance biquadratique. Lorsque cela eut été oublié, il se peut que Caton ait préféré ce nombre, parce que de la sorte il rejetait au-delà des fastes annuels quatre années, pour lesquelles il ne se trouvait pas de consuls : d'autres, peut-être, ont saisi ce moyen d'ôter aux nombres l'apparence frappante de l'invention.

Avec Tullus Hostilius commence un nouveau siècle, et un récit dont le fond est historique et d'un tout autre genre que celui qui concerne les temps antérieurs. Chez tous les peuples, l'époque entièrement poétique, celle qui est avec l'histoire

dans un rapport tout-à-fait irrationnel, est séparée de l'époque réellement historique par un mélange dont la nature peut être désignée sous le nom d'*histoire mythique.* Elle n'a point de limites fixes, mais s'étend jusqu'au moment où commence l'histoire contemporaine, et son caractère est d'autant plus marqué, que la nation a été plus riche en chants héroïques, et que les auteurs venus dans la suite se sont moins attachés à remplir les lacunes au moyen des monumens et des titres, en négligeant les chants et sans ranimer l'image du passé. C'est ce qui fait qu'on retrouve ce mélange pour le moyen âge dans le Nord et en Espagne, tandis qu'il s'en rencontre à peine une trace là où il n'y avait point de chants historiques, par exemple en Italie. Chez les Grecs, la guerre des Perses porte encore le caractère de liberté de la fiction épique, et pour les temps plus anciens, presque tout ce qu'il y a d'animé et d'attrayant dans leur histoire est poésie. Dans celle des Romains, la fiction proprement dite ne descend guère plus bas, quoiqu'on la voie reparaître de temps en temps, et même encore au cinquième siècle. Jusqu'à la guerre de Pyrrhus, époque où du moins des contemporains étrangers s'en occupèrent, cette histoire languit sous des altérations opérées à dessein. C'est pure corruption : la narration poétique est quelque chose d'autre, mais aussi quelque chose de mieux que l'histoire

toute nue, puisque nous ne retrouvons dans celle-ci que ce qui dans la vie nous fatigue et nous inquiète[664]. Il y a ce rapport entre l'histoire poétique et la mythologie, que la première repose toujours et nécessairement sur un fond historique, et que la plupart du temps elle prend ses sujets à l'histoire, telle qu'elle nous est transmise dans des récits librement conçus, tandis que la mythologie emprunte les siens à la religion et à de plus vastes fictions, et ne prétend point à passer pour de l'histoire selon le train des choses ordinaires de ce monde; quoique faisant son séjour sur cette terre, elle ne puisse avoir d'autre théâtre. Pour citer des exemples, Hercule, Romulus, Sigefroi appartiennent à cette dernière; Aristomène, Brutus et le Cid à l'histoire poétique.

Du côté de la mythologie, c'est la fiction qui domine; à la limite opposée, c'est l'histoire. Parmi les hommes nommés dans le cours de cette période, fort peu sont des personnages d'invention : beaucoup d'indications chronologiques prises aux annales ont toute la précision à laquelle on peut prétendre pour ces temps obscurs : mais aussi c'est à cela que se borne ce qu'il y a d'historique; car

---

664 Ce ne fut que plus tard, et vers le temps d'Alexandre, que Lysistrate commença à modeler des portraits pour les statues; jusque-là la ressemblance était idéale et saisie seulement sur les principaux contours de la figure et de la taille.

lorsqu'il parut des historiens, l'attention ne se dirigea que sur ce qui portait le nom d'annales; on ne fit pas usage des monumens et des titres, soit qu'on les négligeât, soit qu'on ne pût les accorder avec les traditions poétiques, et que l'on ne sût pas encore apprécier la valeur d'une histoire fragmentaire, appuyée sur des preuves. En Grèce, et dans des temps moins anciens, Éphore et les auteurs des Atthides, en Sicile Timée, qui cependant n'est pas toujours véridique, se servirent de ces matériaux pour rédiger des histoires telles qu'on en a écrit sur le moyen âge; elles sont estimables, mais sans vie et sans images. A Rome il n'y eut peut-être que L. Cincius et C. Macer qui fissent, avec soin et discernement, un usage très-sobre de cette source. Sans contredit les documens des premiers temps de Rome étaient pauvres, si on les comparait aux richesses historiques d'Athènes et de presque toutes les villes de la Grèce. Pendant fort longtemps les lois ne furent gravées que sur des tables de chêne[665], ou bien, quand ces tables étaient recouvertes de plâtre, on y peignait des caractères; elles en devinrent plus facilement la proie des flammes, lors de la prise de Rome par les Gaulois : on n'eut pas même le temps ni la pensée de sauver les lois fondamentales. On ne cite, pour toute la période

---

665 Denys, III, 36, pag. 178, a.

des rois, d'autres titres, que le traité d'alliance conclu entre Servius et les Latins[666], le traité du dernier Tarquin avec les habitans de Gabies et un autre avec les Sabins[667]. Celui-ci avait été peint sur un bouclier de bois. Verrius Flaccus a fait mention de commentaires du roi Servius Tullius, qui paraissent avoir renfermé la substance de la législation qu'on lui attribue[668]. Il n'y a pas non plus de raison de douter de la haute antiquité d'un recueil de lois des rois de Rome, rédigé par un Papirius.

Outre les douze tables, quelques autres lois et les capitulations entre les ordres de l'État, qui existaient dans les septième et huitième siècles de Rome, on avait encore de la période qui suivit immédiatement l'expulsion des rois, les traités d'alliance avec Carthage[669], avec les Latins[670] et avec les Ardéates[671]; mais leur contenu est ou inconciliable avec l'histoire accréditée, ou difficile à faire accorder avec elle.

Me voici arrivé à cette question si souvent élevée sur l'authenticité des annales primitives et sur la foi qui leur est due. La prospérité que les décou-

---

666 Denys, IV, 26, pag. 230, d.

667 Voyez Denys pour celui avec Gabies, IV, 58, p. 257, a; Horace cite les deux, *Epist.* II, I, 25.

668 Festus, *s. v. procum* et *pro censu*.

669 Polybe, III, 22. — 670 Denys, VI, 95, pag. 415, b.

671 Tite-Live, IV, 7, d'après Licinius Macer.



vertes de nos jours ont répandue sur la philologie, a placé la discussion de cette question sur un terrain solide, qui manquait à nos devanciers.

Un usage très-connu, et qui manifestement date des temps les plus anciens, c'est celui d'après lequel le souverain pontife marquait sur un tableau blanchi les événemens de l'année, tels que les prodiges, les éclipses, les pestes, les famines, les guerres, les triomphes, la mort d'hommes illustres; en un mot, tout ce qu'à la fin de son dixième livre et dans ceux des livres suivans qui nous sont restés, Tite-Live réunit ordinairement en termes fort simples et avec la plus grande brièveté, pour clore l'histoire d'une année : ces mentions étaient si sèches, que rien ne saurait être plus aride[672]. Le tableau était exposé dans la maison du grand-prêtre[673], et dans la suite ces annales furent réunies et transcrites dans des livres. Cet usage se maintint jusqu'au pontife P. Mucius et au temps des Gracques, où il fut abandonné; car il s'était déjà formé une littérature, et la rédaction de pareilles chroniques a pu paraître trop au-dessous de la dignité du souverain pontife.

Il est vrai que, dans Cicéron, Antoine dit que cet usage avait existé depuis les commencemens de l'État romain; mais il ne s'ensuit pas que Cicéron ait voulu dire que les annales que possédaient les

---

672 Cicéron, *de legib.*, I, 2. — 673 *Idem*, *de orat.*, II, 12.

historiens qui sont venus si tard, remontassent aussi haut; celles des premiers temps pouvaient avoir péri, et sans parler expressément des *annales maximi*, Tite-Live et d'autres auteurs indiquent qu'il en fut ainsi lors de la destruction de Rome par les Gaulois. Cela dut arriver d'autant plus aisément, si ces tableaux n'étaient pas encore transcrits dans des livres, si l'on n'en avait pas fait de copies, enfin, si on ne les gardait pas au capitole, où ne demeurait pas le grand-prêtre, où il n'avait point occasion de tenir ses archives, comme les duumvirs des livres sibyllins.

Je crois que nous pouvons regarder comme certain, qu'en effet ces annales subirent alors cette destinée, et qu'elles furent remplacées par des annales nouvelles. Cicéron dit que la plus ancienne éclipse de soleil, dont l'observation se trouve recueillie dans les *annales maximi*, se rapportait aux nones de Juin de l'année 350, et que les éclipses antérieures avaient été calculées, en partant de ce point, jusqu'à celle pendant laquelle se fit l'assomption de Romulus[674]. Un fragment de Caton nous apprend

---

674 *De re publ.*, I, 16. *Hac in re tanta inest ratio atque sollertia, ut ex hoc die, quem apud Ennium et in maximis Annalibus consignatum videmus*, superiores solis defectiones reputatæ sint, usque ad illam, quæ nonis Quinctilibus fuit regnante Romulo, *etc.* Avant que ce passage eût reparu au jour, j'avais montré, par des raisons fort pertinentes, qu'il

que les éclipses de soleil, ainsi que celles de lune, entrent essentiellement dans les annales des pontifes, et le fait de ces calculs rétroactifs confirme cette assertion; ils attestent les efforts par lesquels on essaya de remplacer les observations réelles. On a fait de même à l'égard des chroniques chinoises pour les temps pour lesquels il existait, dit-on, des annales qui ont été détruites. L'éclipse que nous venons de rappeler n'a point été visible à Rome; mais on en apprit de Cadix et le jour et l'heure, et en même temps l'on eut connaissance d'une circonstance fortuite, qui la rendait mémorable, c'est que le soleil se coucha pendant qu'il était éclipsé. Quant aux éclipses marquées d'après des observations, elles ne commencent qu'après la restauration de la ville.[675]

---

ne fallait pas songer à des annales contemporaines, au moins pour tout ce qui précède la bataille du lac Régille : ces raisons sont désormais superflues. — Une autre question est celle de savoir si, d'après la méthode suivie pour les calculs à cette époque, ils produisaient des résultats justes. Qui pourrait les vérifier? Il est toutefois fort vraisemblable que ce fut un de ces calculs erronés dont on se servit pour marquer la fin de Romulus.

675 Cicéron, l. c., *ut* (Ennius) *scribit anno* CCCL *fere post Romam conditam... nonis Junis soli luna obstitit et nox*. Les observations approfondies de M. Édouard Heis à Cologne, dirigées par mon ami M. de Munchow, donnent pour résultat indubitable, que cette éclipse de soleil ne peut être autre que

Mais si les premières annales étaient restituées et non pas originales, les singularités que, dans l'ancienne histoire romaine, présente le système des nombres et ses rapports à la conquête des Gaulois, s'expliquent. A la vérité, les fastes et les mentions annuelles n'avaient pas tous péri dans ce désastre. Il dut se conserver bien des documens au Capitole et dans les villes latines, et ces documens auront été recueillis; mais nous n'attendrons des pontifes ni des recherches laborieuses, ni un intérêt réel à obtenir péniblement une exactitude historique partout où des combinaisons de nombres leur permettaient d'atteindre le but. La seule chose fâcheuse c'est que leur travail ait été regardé comme authentique, et bientôt même comme seul authentique.

D'après la chronologie de Fabius, le temps qui

---

celle du 21 Juin de l'année astron. 399 avant J. C., qui ne commença pour Rome qu'après le coucher du soleil. A Cadix, où l'éclipse fut de plus de onze pouces, son milieu arriva trois minutes avant le coucher du soleil, et cela nous donne un sens aussi fin qu'inattendu pour ces mots : *soli luna obstitit et nox*, qui ne présentent plus de tautologie. Que les nones coïncident par là avec le 21 Juin, c'est ce qui, dans le système d'intercalation, n'a rien d'étonnant. Il ne l'est pas plus que l'observation de Cadix ait été connue à Rome : le fait de l'adoration de l'année et de la lune comme divinités, prouve plus de propension qu'on n'en a communément à entretenir des rapports astronomiques.

s'écoula depuis la fondation de la ville jusqu'à sa prise par les Gaulois, se divise en 240 ans avant les rois, et en 120 après eux, ou, pour me servir d'une autre expression, en trois périodes [676], chacune de dix fois douze ans. Douze, c'est le nombre de l'augure de Romulus. Ce système de nombres était le lit de Procuste; il fallait adapter à sa mesure tout ce que l'on savait ou croyait des anciens temps. Il se trouva qu'environ 70 ans auparavant on avait célébré une fête séculaire; du reste, on avait sur Romulus, sur Numa, sur les cinq rois suivans, des traditions et des récits fort variés, mais sans aucune détermination chronologique, excepté, peut-être, pour le dernier règne.

Alors les prêtres, qui arrangeaient les annales, fixèrent pour les règnes de Romulus et de Numa, et d'après les combinaisons de nombre que j'ai développées, une durée de 77 ans: c'était le premier siècle, c'était un siècle héroïque.

Parmi les sept rois dont les statues étaient au capitole, Ancus Marcius était le quatrième; on eut soin, par conséquent, que le milieu de son règne fût le point central de la durée de l'espace fixé pour les rois, et on le rapporta à l'année 120.

---

676 Comme la vie de Moïse en trois époques, chacune de quarante ans, et comme la table généalogique de S. Matthieu, chacune de quatorze générations.

On pouvait, à la vérité, lui départir arbitrairement des années de règne; mais ce qui décida pour le nombre 23[677], c'est que ce nombre, avec celui des années du premier siècle, faisait tout juste 100, c'est encore que l'an 132, qui de la sorte devient le dernier de son règne, exprime le nombre des années astronomiques renfermées dans un siècle. D'après cela il y avait 32 ans pour Tullus. Puis, pour désigner par des nombres historiques en apparence les deux règnes qui suivirent, on prit un demi-siècle à partir de l'année 120 jusqu'à la fin de Tarquin le père, et sans égard pour les impossibilités et les contradictions qui en résulteraient, on étendit le règne de Servius jusqu'à l'année 216, d'où l'on commença à compter les vingt-cinq ans du dernier roi, qui, peut-être, sont réellement historiques.

Il ne fallait que la découverte du calcul de Polybe sur les années des rois pour faire paraître au jour la trame assez grossièrement ourdie de ce tissu, et pour qu'on ne lui accordât pas plus de valeur qu'il n'en a. Il se peut, sans doute, qu'ailleurs les indications chronologiques méritent foi pour les temps d'histoire mythique; mais quant à celle des rois de Rome, c'est précisément la chronologie qui est inventée et fabuleuse. Il n'y a pas de motif rai-

677 Voyez ce nombre dans Cicéron, *de re publ.*, II, 18.

sonnable de douter de l'existence personnelle de Tullus Hostilius ; mais à coup sûr le combat des Horaces et la mort du roi sont plutôt de la vérité historique que la chronologie de son règne.

Les récits de famille ne remontaient pas plus à ces temps des rois, que les véritables annales. Que les Valérius aient nommé un Volésus pour leur auteur, que les Marcius aient rattaché leurs familles à Ancus, que d'autres maisons aient voulu remonter à Numa, cela est d'un tout autre genre. J'admettrai volontiers, en général, que les Valérius descendaient des Sabins ; mais si des familles plébéiennes rattachaient leur souche aux rois, personne ne pouvait les en croire sérieusement. A l'exception des Horaces (et l'on n'est pas d'accord pour savoir s'ils étaient de Rome ou d'Albe), aucun Romain n'est nommé dans les traditions sur Tullus et sur ses trois successeurs. Au contraire, dès que la liberté est fondée, les récits de famille rapportent beaucoup de choses sur leurs grands hommes, bien qu'elles ne soient pas toujours croyables.

Avant que l'on inventât sans détour, il y avait pour les événemens et le récit qui devaient remplir le cercle arithmétique des temps des rois, deux sortes d'élémens : les formes de l'État et du droit public, et les institutions attribuées à chacun des rois, et d'autre part des traditions sur leurs actions. Les anciens annalistes ne se sont probablement que

fort peu occupés des premières, quelque riche que cette matière soit devenue pour les âges plus récens. D'autant plus grande est l'antiquité des légendes; leur origine remonte bien au-delà du rétablissement des annales.

Que ces légendes aient été transmises de génération en génération par des hymnes, et que leur contenu ne puisse pas être plus authentique que celui de tout autre poème transmis par le chant sur les actions du temps passé, ce n'est pas là une idée neuve; il y a bientôt cent cinquante ans que Périzonius l'a émise [678], et qu'il a prouvé que l'usage existait chez les Romains de chanter aux repas, avec accompagnement de flûte, les louanges des grands hommes [679]. Cicéron ne le savait que par Caton, qui semble en avoir parlé comme d'un usage tombé en désuétude. Les convives eux-mêmes chan-

---

678 *Animadversiones historicæ*, c. 6. J'avoue, non sans rougir, que je ne les connaissais pas quand j'écrivis pour la première fois sur ce sujet; mais ceux qui me combattirent ne les connaissaient pas plus que moi.

679 Le passage essentiel est dans les *Tuscul.*, l. IV, 2. *Gravissimus auctor in Originibus dixit Cato, morem apud majores hunc epularum fuisse, ut deinceps, qui accubarent, canerent ad tibiam clarorum virorum laudes atque virtutes.* Cicéron déplore la perte de ces chansons; *Brut.*, 18 et 19. Cependant elles n'étaient perdues que pour l'indifférent, ainsi que les sentences d'Appius Caius. Denys connaissait de ces chansons sur Romulus.

taient, chacun à son tour; ainsi l'on supposait que ces chansons, domaine commun de la nation, n'étaient ignorées d'aucun citoyen libre. Selon Varron, qui les qualifie d'anciennes, on les faisait chanter par de jeunes garçons modestes, tantôt avec accompagnement de flûte et tantôt sans musique [680]. La vocation la plus essentielle des muses était de chanter les louanges des anciens [681], entre autres aussi celles des rois. Jamais Rome républicaine ne s'est appauvrie en détruisant leur mémoire; jamais non plus elle n'a éloigné leurs statues du Capitole, et dans les plus beaux temps de la liberté leur souvenir était honoré et célébré. [682]

En général, nous dépendons tellement du temps auquel nous appartenons, nous existons tellement en lui et par lui, comme parties d'un même tout, que cette pensée, qui suffit pour faire juger du génie, de la profondeur et de la force de celui qui l'a conçue, est aujourd'hui à la disposition de tout le monde; c'est le seul effet du hasard, si un auteur a eu l'occasion de l'émettre avant les autres. Péri-

---

680 Dans Nonius, II, 70 : *assa voce (aderant) in conviviis pueri modesti, ut cantarent carmina antiqua, in quibus laudes erant majorum, assa voce, et cum tibicine.*

681 Festus, Extr., *s. v. Camenæ, musæ, quod canunt antiquorum laudes.*

682 Ennius les chanta, et Lucrèce en fait mention d'une manière très-honorable.

zonius ne connaissait les chants héroïques que par les livres; on ne peut supposer, pour le temps où il vivait, qu'il ait jamais entendu parler de chants existans ou recueillis de la bouche du peuple. Lorsque Addison éveilla les sens émoussés des hommes civilisés, pour que dans *Chevy-chace* ils reconnussent avec le peuple l'or pur de la poésie, Périzonius vivait encore, il a pu l'apprendre; mais il y avait déjà un quart de siècle que ses recherches avaient paru. Pour nous, les chants héroïques de l'Espagne, de l'Écosse et de la Scandinavie sont depuis long-temps du domaine public; déjà notre poème épique national est rentré dans la littérature vivante. Il n'est plus besoin de réponse à des objections dépourvues de sens, maintenant que nous entendons les hymnes des Serviens, et ces chants des Grecs, derniers accens d'une nation immolée; maintenant que chacun sait comment la poésie vit chez les peuples, jusqu'à ce que des formes métriques, des modèles étrangers, les intérêts variés et multipliés d'une vie commune, enfin, jusqu'à ce que l'abattement et la sensualité viennent l'étouffer. Alors, parmi les génies doués de facultés poétiques, quelques-uns seulement parviennent à se faire jour, tandis que des esprits sans inspiration se mettent quelquefois en possession de l'art, au moyen de talens analogues qui en prennent la place. Que celui qui dans la partie épique de

l'histoire romaine ne reconnaît point les chants, passe à cet égard comme il l'entendra; il sera tous les jours plus isolé : ici la marche rétrograde est impossible pour plusieurs générations.

Parmi les formes variées de la poésie populaire romaine, étaient les *Neniæ*, hymnes que l'on chantait avec accompagnement de flûte, pour célébrer les louanges des morts aux funérailles [683], comme on les racontait dans les oraisons funèbres : il ne faut point les comparer aux *Thrènes* et aux Élégies des Grecs. Dans les anciens temps de Rome on ne tenait pas compte d'une molle douleur, on ne pleurait pas le mort, on l'honorait. Il s'agit donc ici de chants de commémoration, semblables à ceux qu'on récitait dans les festins : peut-être même ces derniers n'étaient-ils autres que ceux qui s'étaient fait entendre pour la première fois au jour de gloire du défunt. De la sorte il se pourrait que, sans le savoir, nous fussions en possession de quelques-uns de ces hymnes, que Cicéron regardait comme tout-à-fait perdus. On éleverait difficilement un doute contre l'opinion qui veut que les inscriptions en vers [684], sur les anciens tombeaux du caveau des Scipions, soient ou une *Nénie* toute entière, ou

683 Cicéron, *de legibus*, II, 24.

684 Sur le cercueil de L. Barbatus les vers sont distingués d'une manière visible par des traits. Dans l'inscription de son

du moins le commencement d'une *Nenie*[685]. Il y a, dans ces épitaphes, un caractère propre à toute poésie populaire, mais qui se montre surtout d'une manière prononcée dans celle des Grecs modernes; c'est que des pensées, des vers entiers deviennent, comme les mots eux-mêmes, des élémens du langage poétique; on les voit passer de pièces anciennes et généralement connues, dans des morceaux nouveaux; et lors même que le chantre ne suffit pas à

---

fils ils sont rangés en ligne, et on les reconnaît à leurs différentes longueurs tout aussi facilement que les vers élégiaques dans les poésies plus récentes.

685 Les trois inscriptions suivantes sont de ce genre : je les transcris, parce qu'il y a sans doute beaucoup de mes lecteurs qui ne les ont point vues :

Cornéliu' Lúciu' Scípio Barbátus
Gnaivo [patre] prognátu', fortis vír sapiénsque,
Quoiu' fórma vírtuti parissuma fuit,
Consúl, Censor, Aédilis, qúi fuit apúd vos,
Taurásiam, Cesáunam, Sámnio cépit,
Subícit ómnem Lucánaam,
Obsidesque abdúcit.

La seconde :

Hunc únum plúrimi conséntiunt R (ománi)
Duonórum optumum fúisse virúm.
Lúcium Scipiónem, filium Barbáti;
Consúl, Censor, Aédilis, hic fuit apúd vos.
Hic cépit Córsicam, | Alériamque úrbem,
Dédit tempestátibus aédem mérito.

La troisième :

Qui ápicem | insígne Diális fláminis gessísti

un sujet élevé, ils communiquent à ces morceaux une couleur et une tournure poétique. C'est ainsi que Cicéron lisait sur le tombeau de Calatinus : ***hunc plurimæ consentiunt gentes populi primarium fuisse virum*** [686], et que nous voyons sur celui de Scipion : ***hunc unum plurimi consentiunt R*** (***omani***) ***bonorum optumum fuisse virum.***

Les chansons converties en prose, qui sont appelées par nous histoire des rois de Rome,

---

Mors pérfecit tua | ut éssent ómnia
Brévia, honos, fáma, virtúsque,
Glória, atque ingeniúm, quibus
Si in lónga licuisset tibi útier víta
Fácile factís superásses glóriam maiórum.
Quare lúbens te in gremiúm Scipio récipit térra,
Publi, prognátum Publió Cornélio.

J'ai adouci la rudesse de l'orthographe, et même j'ai omis d'indiquer que l'*m* final dans *Taurasiam*, *Cesaunam*, *Aleriam*, *optumum*, *omnem* et *prognatum* ne se prononçait pas. L'*i* bref dans *Scipio*, *consentiunt*, *fuit*, *fuisse*, *licuisset*, est absorbé de telle sorte que *Scipio*, par exemple, n'a que deux syllabes; en ce genre Plaute offre beaucoup d'exemples encore plus frappans. Dans l'inscription de Barbatus, v. 2, *patre* après *Gnaivo* est sans doute une mauvaise interpolation. Dans celle du fils, v. 5, et dans la troisième, v. 1 et 2, il faut remarquer qu'on n'élide point la syllabe finale de *Corsicam*, *apicem*, *tua*. Dans la troisième, j'ai transféré *si* de la fin du troisième vers au commencement du vers suivant, et *maiórum* du commencement du septième à la fin du précédent. Inexacts en général, les tailleurs de pierre le sont surtout pour la division des vers. — [686] Cicéron, *de senect.*, 17.

étaient différentes de forme; elles avaient une grande étendue : les unes se présentaient comme un ensemble dans lequel il y avait de la suite, les autres étaient sans aucune liaison nécessaire. L'histoire de Romulus forme à elle seule une épopée; il ne peut y avoir eu sur Numa que des chants fort courts. Il y avait pour Tullus l'histoire des Horaçes et la chute d'Albe, ce qui forme un poème épique comme celui de Romulus. Ici, Tite-Live nous a même conservé intact, et dans la mesure lyrique de l'ancien vers romain, tout un fragment du poème.[687] Ce que l'on rapporte d'Ancus, au contraire, n'a point la touche du coloris poétique. Avec Tarquin l'ancien commence un grand poème, qui finit à la bataille du lac Régille, et, dans sa forme prosaïque, ce chant sur les Tarquins est encore poé-

---

687 Tite-Live, I, 26. Les vers de l'*horrendum carmen.*
Duúmviri pérduelliónem iúdicent.
Si a duúmviris provocárit,
Provocatióne certáto :
Si víncent, caput óbnúbito :
Infélici árbore réste suspéndito :
Vérberato íntra vel éxtra pomoérium.

Je remets ce que j'ai à dire sur le système des anciens vers romains et sur la grande variété des mètres qui continuèrent à être employés jusqu'au milieu du 7.e siècle, et qui furent poussés à un grand degré de perfection : j'en parlerai quand je publierai un chapitre décisif d'un ancien grammairien sur le *versus Saturnius*.

tique au-delà de toute expression; il ne ressemble en rien à l'histoire proprement dite. L'arrivée de Tarquin à Rome, en qualité de Lucumon, ses actions, ses victoires, sa mort, puis l'histoire merveilleuse de Servius, le mariage impie de Tullia, le meurtre d'un roi juste, toute l'histoire du dernier Tarquin, les présages de sa chute, Lucrèce, la dissimulation de Brutus, sa mort, la guerre de Porsenna, enfin, la bataille entièrement homérique du lac Régille, tout cela compose une épopée qui, pour la profondeur et le brillant de l'invention, dépassait de beaucoup tout ce que Rome a produit dans la suite. Étrangère à l'unité du poème grec plus parfait, elle se divise en sections qui répondent aux aventures du poème des *Niebelungen*, et si jamais quelqu'un était assez audacieux pour entreprendre de la restituer, il aurait grand tort de choisir une autre forme que celle de ce noble ouvrage.

Ces chants sont bien plus anciens qu'Ennius[688],

---

688 — *scripsere alii rem*
Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant :
Quom neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat.

Horace a pu désigner ces anciens poèmes par les mots *annosa volumina vatum*, bien qu'il faille peut-être les appliquer à des livres prophétiques comme ceux des Marcius : tout dédaigneux que soit ce coup d'œil qu'il leur accorde en passant, ils étaient éminemment poétiques. Nous pouvons en

qui les transforma en hexamètres, et y trouva de quoi remplir trois livres. Il se croyait sérieusement le premier poète de Rome, parce qu'il ignorait l'ancienne poésie nationale, la méprisait et l'étouffait avec succès. Je traiterai ailleurs de cette poésie et de sa fin; il n'y a plus ici qu'une remarque à faire. Quelque ancien que soit le fond de ces chants épiques, la forme dans laquelle ils sont rédigés, et même une grande partie de leur contenu, paraissent comparativement beaucoup plus récens. Si, d'une part, les annales des pontifes altéraient l'histoire au profit des patriciens, de l'autre il règne dans toutes ces poésies un esprit plébéien, manifesté par la haine contre les oppresseurs, et l'on aperçoit des indices certains qu'alors qu'on les chantait, les familles plébéiennes étaient déjà grandes et puissantes. C'est dans cet esprit que sont présentées les distributions de terre de Numa, de Tullus, d'Ancus et de Servius. Tous les rois aimés favorisent les hommes libres : après le saint Numa c'est le plébéien Servius qui est le meilleur; les patriciens figurent sous un aspect horrible et haïssable, et comme complices du meurtre commis sur lui. Gaia Cæcilia, l'épouse romaine de Tarquin l'ancien, est une plébéienne, parente des Métellus : le fondateur de la république

juger nous-mêmes par les passages que Tite-Live en a conservé ; Horace ne peut pas plus déterminer notre jugement sur ce point que sur Plante.

et Mucius Scævola sont plébéiens, et parmi les autres il n'y a que les Valérius et les Horatius dont la conduite soit noble; or ces maisons sont amies du peuple. C'est pourquoi je n'assignerais pas à ces poèmes, d'après ce que nous savons de leur contenu, une date antérieure à la restauration qui fut faite de la ville, après le désastre qu'elle eut à souffrir des Gaulois; c'est là le temps le plus ancien auquel ils puissent remonter. Le milieu du cinquième siècle, comme il fut l'âge d'or de l'art, peut avoir été celui de la poésie. La consultation de l'oracle pythien indique aussi ce temps, et la manière symbolique dont le dernier roi fit connaître à son fils qu'il eut à se débarrasser des principaux de Gabies, est tirée d'un conte grec, qui est dans Hérodote. On voit de même se renouveler la ruse de Zopire. Il faut donc admettre qu'alors l'on avait quelques notions des traditions grecques. Pourquoi n'aurait-on pas connu Hérodote lui-même?

Ère de la fondation de la ville.

Une ère qui recule à partir d'un point donné et ne trouve son commencement que par des combinaisons recherchées, pourrait n'être pas propre à l'usage chronologique, ou même en paraître peu digne; la seule chose essentielle pour l'usage, c'est que le commencement en soit fixé d'une manière

relative. (Ne sait-on pas que la première année de l'ère, dont nous nous servons généralement est incontestablement erronnée?) Seulement il ne faudra pas que cette fixation chronologique soit prise pour une certitude historique. La dignité de Rome efface la tache imprimée à son ère par l'imposture de sa naissance.

L'histoire a besoin de plus d'une ère; il en faut de différentes à l'Asie et à l'Europe : celles qui marchent à reculons, ou qui sont nécessairement liées à une supposition reconnue fausse, sont absolument mauvaises; il faut d'autres ères pour d'autres temps. Ainsi, tant que dura l'empire d'occident, l'ère espagnole, qui partait de la bataille d'Actium, était convenable; mais on aurait dû l'abandonner beaucoup plus tôt pour l'ère générale des chrétiens, comme l'ère de Nabonassar fit très-justement place à celle des Séleucides. La principale condition de l'usage d'une ère est qu'elle commence assez tôt pour comprendre dans sa sphère une suite de dates réellement historiques, en marchant toujours en avant; c'est que dans cette sphère elle englobe sans effort l'histoire des peuples les plus importans; enfin, il faut que la raison qui lui a fait accorder la préférence, se maintienne long-temps sans altération. En ce qui concerne le point de départ, l'ère des olympiades et celle de Nabonassar diffèrent peu de celle de Rome; mais tandis que celle-ci se conserve

et devient toujours plus applicable jusqu'à la bataille d'Actium, l'une des deux premières, semblable à la Grèce elle-même, ne survit à Alexandre que de nom, et la seconde finit comme Babylone, et à la même époque. Au-delà du point où on met la fondation de Rome, il n'y a nulle espèce de chronologie pour l'Hespérie. Le calcul d'Ératosthène, à partir de la chute de Troie, fut une heureuse idée pour indiquer des rapports d'époque en Grèce. Quant aux temps antérieurs des Grecs, toute chronologie est un rêve, excepté celle de l'Asie; mais on peut s'attacher au comput babylonien, qui commence 1905 ans avant la première année de résidence d'Alexandre à Babylone, et qui est applicable à toute l'Asie en-deçà de l'Indus.[689]

Les ères des villes étaient communes en Italie, et Scaliger rapporte l'exemple de l'inscription d'Intéramna chez les Ombriens[690]. Il n'est pas douteux, d'après ce que nous avons cité de Caton, qu'Améria n'eût aussi la sienne. Nous n'avons rien qui nous indique qu'avant Auguste les Romains aient compté leurs années de la sorte; mais on trouve fréquemment une ère qui part de l'expulsion des rois; c'est surtout au sujet d'innovations dans la consti-

689 Voyez la dissertation sur les avantages qui résultent pour l'histoire de la chronique d'Eusèbe en arménien.

690 *Emendat. tempor.*, pag. 385. Putéoli comptait à partir de la fondation de la colonie.

tution de l'État, que l'on avait coutume de marquer ainsi les dates. Voilà comme en agissent Cicéron, Tacite et même encore Gaius[691], et cette conformité de procédé fait penser qu'un auteur qu'ils ont tous suivi avait ainsi marqué ces innovations : cet auteur n'était autre probablement que Julius Grachanus, qui appartenait à la première moitié du 7.e siècle.

Denys supposait que cette manière de compter était en usage dès le milieu du 4.e siècle; sans cela il ne se serait point fondé sur des registres des censeurs, qui fixaient la prise de Rome à l'année 119 de l'expulsion des rois, comme sur des documens authentiques[692]. Mais en concédant même l'authenticité des registres, cette date ne pouvait pas être contemporaine; elle pouvait être une addition faite innocemment ou bien dans l'intention de falsifier. Cependant il ne faut pas oublier que cette addition démontrerait sans réplique l'usage de cette ère dans les documens publics, quand même ce serait pour une époque plus récente.

Dans une ère tout nombre d'années doit toujours être supposé de même nature, qu'il s'agisse d'années astronomiques ou d'années lunaires : or, nos fastes

---

691 Dans Lydus, dont les citations prouvent que ce que nous avons dans le Digeste sous le nom de Pomponius, n'est qu'un extrait incorrect et mutilé de l'introduction de Gaius aux douze Tables. — 692 Denys, I, 74, p. 61, a.

comptant 120 années de magistratures, depuis le commencement du consulat à la prise de Rome, ils répondraient, année par année, à un pareil nombre de celles de l'ère. Mais on ne peut nullement s'en reposer sur ces fastes, et cette circonstance, que, dans le traité avec Carthage, Brutus et Horatius sont nommés comme collègues, suffirait pour le prouver [693]. Je ferai voir ailleurs que les consuls qui, dans le commencement de la république, se présentent pour une seule année plus nombreux que jamais, appartiennent à plusieurs années. C'est ainsi que dans Tite-Live, qui cependant suit Caton, il manque précisément pour cette époque les consuls des années 248, 264 et 265, sans parler de variations de moindre importance. Les fastes de Diodore offrent encore plus de différences; quel que soit leur dérangement, ils méritent plus de considération qu'ils n'en ont obtenu; car ce qu'ils renferment de plus choquant, ce sont des fautes d'inadvertance : Diodore peut avoir gâté ses fastes; mais il ne les a certes pas inventés.

Du moment que l'élection ne se faisait pas avant l'expiration des pouvoirs des magistrats en charge, il était impossible que les années des magistrats répondissent trait pour trait à celles d'une ère, On pourrait même dire qu'il est fort vraisemblable

---

693 Polybe, III, 22.

que, dans le principe, on conserva pour les consuls l'usage du temps des rois, celui de faire les élections par des interrois; du moins il dut arriver très-facilement et très-souvent, que les magistrats sortans n'accomplissent pas l'élection, et que par conséquent il y eût interrègne. Or, les nouveaux magistrats n'en exerçaient pas moins le pouvoir pendant une année pleine[694]; il en résultait que deux années de magistrature étaient plus longues que deux années civiles, de toute la durée de l'interrègne. Il paraît que dans la règle les nouveaux élus entraient en exercice un jour de Kalendes ou d'Ides[695]. Ainsi, à moins que des circonstances extraordinaires ne vinssent hâter les choses, les années magistrales étaient retardées pour leur commencement de la moitié d'un mois, chaque fois que l'élection se faisait par un *interrex*. Mais très-souvent beaucoup d'interrègnes se succédaient, et il ne faut pas s'attendre à les voir marquer par Tite-Live pour les premiers temps, puisque dans la suite il les a souvent oubliés.

De la sorte, la divergence des années des fastes d'avec la série des années civiles a dû aller si loin, qu'en supposant que, pour la première, leur point

---

694 Sans cela on n'aurait point accompli ce que promettait la formule de leur élection : *ut qui optimo jure facti sint.*

695 Dodwell a donné beaucoup de vraisemblance à cette opinion.

de départ ait été commun, il a pu arriver, après quinze ans déjà, que les consuls aient pris possession de leur dignité au mois de Quinctilis seulement, et que par conséquent le temps de leur charge ait été réparti sur les années 15 et 16. Si cela continua de même, il se peut que les consuls élus pour la trentième année n'aient occupé la chaise curule qu'au commencement de l'année 31, et que, par conséquent, une année réellement écoulée ait été perdue pour la chronologie. En supposant qu'il ait fallu plus de temps pour ce dérangement, il n'en est pas moins arrivé, et même plus d'une fois. Il y a ici une sorte d'analogie avec la comparaison des années solaires et lunaires; seulement elle n'est pas régulière.

On voit maintenant quel était le but de l'institution, selon laquelle le préteur suprême devait, aux Ides de Septembre, ficher un clou dans le temple de Jupiter capitolin. On nous dit qu'on s'attacha à cet usage, parce qu'alors on écrivait peu; mais on n'en écrivait pas moins les noms des magistrats, autrement il n'y aurait pas eu de fastes. Si, au contraire, cela se faisait pour éviter la perte d'années entières dans la chronologie, le moyen employé, tout simple qu'il fût, remplissait le but. Quand les Ides de Septembre arrivaient pendant un interrègne, il fallait ou que les consuls sortans eussent proclamé un dictateur qui accomplît

la solennité, ou bien qu'il le fût par l'interroi, ce qui ne peut avoir été contraire aux lois sur la nomination à la dictature. Chaque année était marquée et comptée. Tite-Live nous apprend que M. Horatius fut le premier qui enfonça ce clou lors de la dédicace du Capitole, et le jour de la dédicace est celui des Ides de Septembre. C'est donc là l'origine de l'ère employée dans les monumens publics à Rome, au milieu du 5.e siècle[696]. Et pourquoi n'en aurait-on pas fait usage beaucoup plus tôt? On différait sur la question de savoir à quelle année après le bannissement des Tarquins il fallait rapporter cette dédicace. Il paraît que l'on a fait coïncider l'ère du bannissement avec celle-ci, qui est réellement ancienne, et qu'au moyen de consulats imaginaires, le nombre des années des fastes a été accommodé au sien.

Je pense que la table que Polybe vit chez les pontifes était une concordance de celle qui, depuis la dédicace du Capitole, nommait toujours le suprême magistrat en exercice aux Ides de Septembre, avec les calculs chronologiques que les pontifes établissaient dans leurs annales, et d'après une disposition de nombre artificielle et arbitraire :

---

696 Par Cn. Flavius, dans l'inscription du temple de la Concorde. Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 5, où il faut, sans contredit, lire 204 au lieu de 304.

et cette énumération d'années doit avoir été la base sur laquelle bâtit Varron et l'auteur des fastes capitolins, si celui-ci n'est pas Varron lui-même. On leur fait tort, à coup sûr, quand on dit que là où ils désignent une année par le nom du dictateur et sans consuls, ils ont pensé que ce dictateur avait été une année entière à la tête de la république. Je ne doute pas, qu'excepté peut-être un seul cas tout particulier, ils n'aient voulu simplement faire connaître qu'entre deux années ainsi marquées, le commencement de l'année magistrale en était venu à être différé de douze mois, et en même temps qu'aux Ides de Septembre il n'y avait pas de consuls. Il se peut qu'en ce point ces auteurs se soient trompés dans le détail, ou qu'ils se soient permis des choses arbitraires. Pour nous, ramener les événemens à une chronologie déterminée, est un problème insoluble, vu l'incertitude qui règne sur les années des fastes.

La prise de Rome fournissait un point fixe de concordance entre la chronologie romaine et la chronologie grecque. Cet événement, conséquence d'une migration de peuple, qui menaçait au loin avec une effrayante impétuosité, avait répandu la terreur jusque dans les villes grecques, et même Athènes y avait donné son attention. On savait donc avec précision qu'elle était arrivée dans l'olympiade 98, année 1.re ou 2.e Le plus grand nombre se dé-

cida pour la première année et pour l'archonte Pyrgion[697]; Polybe et Diodore se déclarèrent pour la seconde.

Ceux qui, suivant le thème chronologique, comptaient 360 ans depuis la fondation jusqu'à la 1.re année de la 98.e olympiade, sans égard pour l'ère du capitole ni pour les commencemens de siècles, fixaient cette fondation à la 1.re année de la 8.e olympiade: c'est la chronologie de Fabius.[698]

Ceux qui, adoptant les corrections que nous avons rapportées, comptaient à reculons à partir de la 2.e année de l'olympiade 98, arrivaient à la 2.e année de l'olympiade 7; c'est la chronologie de Polybe[699] et celle de Cornélius Népos[700]. Mais pour le premier de ces auteurs il faut prendre en considération sa manière générale de comparer les olympiades avec les années romaines; c'est-à-dire que, bien que les fêtes de Palès précédassent le solstice d'été, il fait courir la 2.e année de la 7.e olympiade de

---

697 Denys, I, 74, p. 60, d. Probablement d'après Théopompe ou Aristote.

698 *Idem, ibidem*, et d'après le manuscrit du Vatican.

699 *Idem, ibidem*, p. 60, c. Cicéron, *de re publ.*, II, 10.

700 Solinus, 2. La mention qui est faite d'Ératosthène et d'Apollodore ne peut signifier autre chose, sinon que Népos adopta leur canon pour Troie et le commencement des olympiades; car le premier faisait Romulus petit-fils d'Énée. Voyez page 302, note 598.



front avec la première année de Rome, qui cependant était déjà commencée ; car c'est ainsi que la première année de son histoire (qui est la première de l'olympiade 140) répond à la 532.e de Rome.

S'il arrivait qu'on suivît le même calcul, en partant de la 1.re année de la 98.e olympiade, on admettait pour la fondation la 1.re année de la 7.e ; c'est ce que fit Caton. Mais ici se présenta une difficulté : que faire des quatre années produites par les corrections ? Plus on appréciait la nature de cette chronologie, plus on préférait, pour sortir d'embarras, la solution la plus courte. C'est pourquoi Polybe ne fit nulle difficulté sur le nombre d'années des règnes, dont la somme produisait 240, ajoutant seulement quatre ans pour l'ensemble, comme s'ils avaient été absorbés par des interrègnes [701] ; la première année consulaire arrivait ainsi à l'olympiade 68, 1.re année [702]. Caton avait-il en cela devancé Polybe, ou bien, comme le fait Tite-Live, avait-il donné 43 ans à Numa, c'est ce que l'on ne peut savoir. La première méthode est, sans contredit, préférable de beaucoup, en ce qu'elle n'altère point les divers nombres, et donne cependant l'avantage de pouvoir prendre

701 Cicéron, *de re publ.*, II, 30. *His regiis quadraginta annis et ducentis paulo cum interregnis fere amplius præteritis.*

702 Polybe, III, 22. Πρότερα τῆς Ξέρξου διαβάσεως εἰς τὴν Ἑλλάδα τριάκοντ' ἔτεσι λείπουσι δυοῖν ; ainsi vingt-huit ans avant la première année de la 75.e olympiade.

les unes pour les autres, les années chronologiques et celles des fastes. Je l'ai adoptée aussi.

Rien de plus absurde que le procédé de Diodore, qui, pour le temps des rois, admet 61 olympiades, mais qui partait sans doute de la huitième[703], en sorte qu'il mêlait ensemble les calculs de Polybe et ceux de Fabius.

Une méprise choquante, dont je donnerai la solution dans la suite de cette histoire, conduisit Varron à calculer qu'il fallait fixer de trois ans plus tôt la prise de Rome, olympiade 97, année 2.e; l'une de ces trois années fut compensée par la différence de la chronologie de Caton. Il arriva ainsi, qu'il fixa la fondation à la 3.e année de la 6.e olympiade.

Toutes ces différentes fixations chronologiques reposent sur une base commune. Mais Ennius, qui comptait environ 700 ans depuis la fondation de Rome, s'était placé sur un tout autre terrain. Varron lui reproche ce calcul comme une faute grave.[704] Il est bien vrai que, dans le temps où Ennius écri-

---

703 Comme nous n'avons point les cinq livres qui précédaient le onzième, nous ne pouvons démontrer cela que par induction, à raison de ce que les consuls que Denys donne pour les olymp. 75, 76 et suiv., sont marqués dans ses annales pour les 76.e et 77.e olymp., et ainsi de suite.

704 Varron, *de re rust.*, III, 1.

Septingenti sunt paulo plus vel minus anni
Augusto augurio postquam incluta condita Roma 'st.

vait les derniers livres des annales, il manquait, d'après tous ces systèmes, environ 120 ans pour arriver à ce nombre. Mais il y a toujours du mécompte à supposer dans des hommes distingués l'ignorance de ce que tout le monde sait, afin d'expliquer par là ce qui chez eux choque les idées reçues. Ces imputations ne produisent que la honte de leur auteur. Je donnerai plus bas une explication, qui justifiera le père des poètes romains, par une raison ordinaire en pareil cas, c'est qu'il en savait plus que son détracteur. Ici l'explication la plus simple est celle-ci. Quiconque s'en tenait aux formules chronologiques des Latins, selon lesquelles Rome avait été bâtie 333 ans après l'arrivée d'Énée [705]; quiconque suivait en même temps, pour l'époque de cet événement, les autorités grecques, obtenait ainsi pour la chronologie romaine 100 ou 110 années de plus que celles dont nous avons parlé, selon qu'il s'attachait à Ératosthène ou à Timée. [706] Si Ennius, qui écrivait en 582 le dernier livre de son poème, a préféré l'autorité de l'annaliste sicilien, s'il y ajouta sept ans pour remonter à la destruction de Troie, Rome, d'après ces vues à la fois poétiques et nationales, approchait alors de 700

---

705 Voyez plus haut, pag. 288.

706 Le premier comptait 407 ans, le second 417 de cette époque jusqu'à la 1.re olympiade.

ans d'existence, car elle en avait environ 699. Dans tous les cas il demeure incompréhensible qu'il ait fait Romulus le fils d'Ilia et non de Silvia.

En supposant que, pour son compte, Ennius ait pu passer sur cette contradiction, rien n'empêche d'admettre que Nævius ait suivi le même arrangement chronologique. Cela sera même certain, si c'est d'après lui que Virgile a modelé tout le passage qui nous le fait connaître. Peut-être un témoignage formel m'a-t-il échappé; cependant il se pourrait qu'en lui attribuant une fixation antérieure de cent ans à celle qui est ordinairement adoptée, Neuton ait payé son tribut aux erreurs humaines et qu'il l'ait confondu avec Ennius. [707]

Cassius Hemina, qui vivait au commencement du 7.e siècle, pourrait bien avoir eu cette chronologie en vue, lui qui fixait l'âge d'Homère à plus de 160 ans après la guerre de Troie [708], temps qui, dans Cornélius Népos, est marqué d'après les tables grecques à 160 ans avant Rome.

On trouve aussi des traces certaines de l'usage du second thème chronologique, quoique confondues et défigurées. Eutrope marquait la fondation de Rome en la 3.e année de la 6.e olympiade, environ 394 ans après Troie [709]. Ces deux déterminations

707 *Chronology*, pag. 129. — 708 Aulu-Gelle, XVII, 21.
709 Cellarius a démontré que telle était la signification de



ne coïncideraient d'après aucune des opinions qui existent sur le commencement des olympiades. Ce sont deux indications indépendantes l'une de l'autre. Quiconque, au lieu de compter de la chute d'Ilion les 360 ans dont on a parlé, les commençait à la fondation d'Albe, ou y en ajoutait 33 depuis le débarquement d'Énée, plus un an pour la traversée, arrivait par là même à ce nombre.

Timée (qui écrivait vers 490) faisait la fondation de Rome contemporaine de celle de Carthage, qu'il plaçait 38 ans avant la première olympiade; on trouve la même fixation, à une année près, dans d'autres auteurs qui, sans doute, suivaient Apollodore[710]. Dans ses tables cela aurait eu lieu 368 ans après Troie; dans Timée, 379 ans après cet événement[711] : or, si celui-ci mentionne l'année 369, en calculant, non pas à reculons à partir des olympiades, mais en avançant depuis la prise de Troie; si

---

cette singulière formule, *ut qui plurimum minimumque tradiderunt*. Les variantes de plusieurs manuscrits et des anciennes éditions sont des altérations introduites dans l'*historia miscella;* elles viennent d'Orose, dont les 414 ans (II, 4) reposent sur quelque méprise qu'il ne vaut pas la peine d'éclaircir dans un pareil auteur, ou bien ce seront des fautes de copistes : le chiffre CCCCXIV sera né de CCCXCIV.

710 Denys, I, 74, pag. 60, a. Cicéron, *de re publ.*, II, 23. Velléjus, I, 6.

711 Timée comptait 600 ans depuis Troie à l'établissement de Chersicrate à Corcyre. Voyez *fr.* 49 dans Gœller.

Denys ne s'est pas rappelé que Timée admettait dix ans de plus que le canon reçu, depuis cet événement à la 1.re olympiade, il se peut qu'il ait suivi ce canon pour déterminer quelle était l'époque fixée par Timée, tandis qu'il aurait dû compter 48 ans avant la 1.re olympiade. Trogue Pompée mettait la fondation de Carthage à 72 ans avant celle de Rome[712] : en plaçant avec Varron cette dernière à la 3.e année de la 6.e olympiade, cela revient tout juste à cette indication, et il est visible que dans les affaires de la Sicile et du voisinage il a souvent suivi Timée. Ici se retrouve aussi la deuxième ère des Latins, celle de 360; car l'annaliste de Sicile n'a pas voulu indiquer une simultanéité absolue de la fondation des deux villes qui avaient commencé à se disputer la prééminence; bien certainement il n'a pas prétendu à une désignation ponctuelle de celle de Rome.

Je crois avoir suffisamment expliqué, pourquoi l'on voit tant de différence dans les indications sur ce sujet : elles sont loin d'avoir une base historique. Il m'en reste à examiner encore une qui est essentiellement distincte de toutes les autres; c'est celle de L. Cincius Alimentus, qui adoptait environ la 4.e année de la 12.e olympiade[713]. La

712 Justin, XVIII, 6.

713 Denys, I, 74, pag. 60, b. περὶ τὸ τέταρτον ἔτος. — Solinus, 2.

question de savoir comment cet historien, qui connaissait nécessairement la table des pontifes, put s'en écarter ainsi, est d'autant plus importante, que Cincius était un archéologue doué d'un véritable esprit de critique, et que, par ses recherches sur d'anciens monumens, il jeta beaucoup de jour sur l'histoire de sa patrie. Il mettait dans ce travail autant d'amour de la vérité, que de zèle[714]; car ce sont ses fragmens qui seuls font connaître clairement les premiers rapports de Rome avec le Latium, rapports qui, dans toutes les annales, étaient falsifiés par l'orgueil national. Il était sénateur, et fut préteur dans la seconde guerre punique, quoique dès le commencement il ait eu le malheur d'être fait prisonnier par les Carthaginois. Qu'il ait eu des qualités personnelles, faites pour frapper un grand homme, c'est ce qui ne saurait être contesté; car Annibal, qui pour l'ordinaire traitait si durement les prisonniers romains, le distingua au point de lui raconter sa marche à travers les Gaules et son passage des Alpes, récit que Cincius consigna ensuite dans son histoire. Il se pourrait bien, il est vrai, qu'il eût appris à connaître des tables chronologiques étrusques ou latines, et qu'il les eût préférées au calcul des pontifes; cependant il est plus

---

714 Tite-Live, même pour son temps, l'appelle *maximus auctor*.

vraisemblable que son opinion découlait aussi d'une réflexion sur l'indication d'où nous en avons vu naître tant de différentes.

Macrobe nous apprend[715] que Cincius avait écrit un livre sur l'ancien calendrier de Rome, et l'on voit par ce que dit Tite-Live, qu'il avait fait des recherches sur les anciens cycles étrusques et romains[716]. Or, l'indication de l'année qu'il adopte pour la fondation, s'explique précisément en cela, qu'il eut égard à une mesure de temps qui avait déjà cessé entièrement d'être usitée à l'époque où il vécut.

Dans le cours des premiers temps je ne puis éviter de faire entrer dans mon histoire des recherches qui y figurent comme des épisodes, et je crois avoir autant de droits à la patience du lecteur, que les anciens historiens en réclamaient pour leurs récits épisodiques. Si ces intercalations s'écartent du caractère du discours oral, que l'histoire devrait toujours conserver, si ce sont des discussions écrites, qui ne peuvent être lues que par le savant dans le silence du cabinet, c'est un inconvénient inévitable, auquel l'auteur ne s'expose pas volontiers; mais je pense qu'il y a moins de prétention à réunir en un seul corps d'ouvrage les récits et les re-

---

715 *Saturnal.*, I, 12, pag. 257 et suiv., *edit. Bip.*

716 VII, 3.



cherches, qu'à faire de celles-ci des traités séparés, tandis que, dans le récit, on supposerait comme une vérité reconnue ce qui est le résultat de ces recherches : du moins cette méthode répond à la manière dont ce livre a pris naissance et s'est ensuite développé.

Du cycle séculaire.

On sait qu'avant la réformation julienne du calendrier, l'année romaine était lunaire, et qu'on la remettait ou qu'on essayait de la remettre en concordance avec l'année solaire, au moyen de l'intercalation d'un mois. Avec ce coup d'œil pénétrant qui transforme en témoignages de vérité ce que d'autres rapportent sans le comprendre, Joseph Scaliger a découvert le système de cette chronologie d'une manière tellement sûre, qu'il n'y a rien à lui répondre. Il a fait voir qu'il y avait là une intercalation triétérique dans des périodes de 22 ans, auxquelles on adaptait, dix fois pour chacune, un mois supplémentaire, alternativement de 22 et de 23 jours. Dans cette opération on négligeait la dernière triétéride. De même que cinq ans faisaient un lustre, cinq de ces périodes faisaient un siècle de 110 ans.[717]

Il faut renoncer au rêve qui plonge l'Italie dans la barbarie et ne fait honneur de ses sciences qu'aux

717 *De emendat. temporum*, pag. 180 et suiv.

relations de Rome avec la Grèce, surtout lorsqu'on voit que c'est précisément à une époque littéraire que cette chronologie simple et régulière tomba dans un tel oubli, que César trouva l'année avancée de 67 jours au-delà du véritable point de départ, et qu'il lui fallut en emprunter la correction à des connaissances étrangères. Il est probable que ce désordre avait été opéré depuis long-temps par l'entière ignorance des mathématiques et de l'astronomie, dont les Étrusques avaient bien communiqué aux Romains les résultats, mais non la science. Ce désordre fut mis à profit et singulièrement augmenté par la mauvaise foi des pontifes : depuis qu'ils eurent usurpé le droit de faire arbitrairement des intercalations, ils favorisaient tantôt des consuls ou des questeurs, en prolongeant l'année de leur charge, et tantôt ils les opprimaient en en abrégeant la durée.

On sait généralement que, d'après les renseignemens unanimes fournis par les anciens archéologues romains les plus dignes de foi, l'année de Romulus ne consistait qu'en dix mois de 304 jours. Parmi le grand nombre de témoignages qui existent sur ce sujet, il nous suffira de citer Censorinus et Macrobe, qui indiquent le nombre de jours dont se composaient les mois[718]. Cette année, qui n'est

[718] *De die natali*, 20. *Saturnal.*, I, 12, p. 255, *edit. Bip.*

d'accord ni avec le cours du soleil ni avec celui de la lune, parut si contradictoire à ceux qui n'étaient accoutumés qu'aux idées grecques ou récentes, que Plutarque a tenté de douter qu'elle ait jamais pu exister, et que Scaliger (ce qui est bien plus choquant), la traite de fable, en supposant que, dès le principe, l'année romaine avait été de douze mois[719], et en s'appuyant de Licinius Macer et de Fenestella, qui cependant n'y comprenaient rien non plus. Mais, outre ces indications, que peu de renseignemens sur les temps les plus anciens égalent en précision, et que l'on ne peut rejeter, si l'on veut conserver des bases à l'histoire, il se trouve encore des preuves incontestables pour établir qu'anciennement, en effet, cette année a été en usage; il y a même plus d'une trace certaine de son application à un temps plus récent, où on ne la connaissait déjà plus. Enfin, on voit par les rapports cycliques de cette année avec l'année lunaire intercalée, expliquée par Scaliger, et avec sa période séculaire, qu'elle pouvait, d'une part, servir de correction perpétuelle, et que, de l'autre, elle était préférable pour l'usage scientifique.

Nous devons la clef de ce système à un passage de Censorinus, où il est dit que le lustre est l'ancienne grande année romaine, ou le cycle dans

---

719 *De emendat. tempor.*, pag. 173.

lequel le commencement de l'année civile était remis à celui de l'année solaire.

Il est vrai que Censorinus, sous le rapport de la durée, met le lustre de son temps, la *pentaétéride* du Capitole, à la place de l'ancien lustre, comme les Grecs faisaient pour les olympiades. Mais qu'un savant qui vivait dans les derniers âges ait mal saisi le sens des données anciennes, cela n'ôte rien à leur valeur ni à leur application, surtout quand la méprise est aussi clairement reconnue que dans le cas qui nous occupe. 720

Cinq années solaires égyptiennes à 365 jours en contiennent 1825; six années de Romulus, à 304, n'en font que 1824. En cinq ans la chronologie romaine perdait donc un jour, comparée à la chronologie civile égyptienne, qui n'avait point d'années bissextiles, et qui, au bout de 1461 ans, revenait à son point de départ, avec perte d'une année, comme les navigateurs qui font le tour du monde, éprouvent en chemin la perte d'un jour: comparée à l'année julienne, la chronologie romaine perdait environ un jour et un quart de jour. Cette déviation était tellement grande, que, si d'autres di-

720 Censorinus, *de die natali*, 18. Celui que n'auraient pas convaincu les preuves que Scaliger a fournies sur ce point et sur ce que le lustre se composait de cinq années civiles, trouvera de plus amples remarques dans ce qui sera dit sur l'institution de la censure.

visions du temps évidemment du même système que l'année de dix mois, ne fournissaient une intercalation systématique d'une facilité et d'une concordance évidente, il faudrait nécessairement trouver invraisemblable l'usage cyclique d'une telle année.

Ces divisions de temps sont la plus grande et la plus petite des périodes étrusques, le siècle et la semaine de huit jours. Le siècle était aussi la mesure de l'année lunaire intercalée; la semaine se conserva chez les Romains en tant que chaque neuvième jour était jour de marché (*nundinæ*). Chez les Étrusques, ou plutôt d'après leur système, ce neuvième jour était aussi appelé *nonæ*, et c'est en harmonie avec cette division du temps, que ce nom a été constamment donné au 9.e jour avant les Ides. Mais les *nundinæ* de Rome n'avaient aucun rapport à l'ensemble de l'année, et les nones n'étaient qu'un jour du mois, tandis que chez les Étrusques elles étaient véritablement des divisions de semaines, chaque 9.e jour étant celui des affaires, celui auquel les rois donnaient leurs audiences et rendaient la justice[721]. L'année de dix mois et de 304 jours se résout exactement en semaines de 8, et elle en renferme 38; en conséquence elle compte autant d'anciennes nones, et c'est précisément le nombre des jours

721 Macrobius, *Saturnal.*, I, 15, pag. 274, *ed. Bip.*

encore appelés *fasti* dans le calendrier julien.[722] Ainsi ce nombre s'est conservé selon l'habitude particulière des Romains; mais comme il était insuffisant, comme il fallait aux affaires du forum encore beaucoup d'autres jours, on les y ajouta sous d'autres noms. Les semaines commençant toujours le même jour du mois, il s'ensuit que, s'il y avait des mois intercalaires, il fallait que le nombre de leurs jours fût aussi divisible par huit; autrement cet ordre eût été dérangé. Or, si dans le siècle de la période cyclique, siècle composé de 110 ans ou de 22 lustres, on intercalait deux fois, savoir: au 11.e et au 22.e lustre, un mois de trois semaines étrusques ou de 24 jours[723], il en résultait à la fin de la période une approximation de la vérité et une correction du cycle lunaire qui surpasse toute attente; car, d'après le calcul de Scaliger, qui ne visait point à une plus grande exactitude que celle du calendrier julien, les cinq périodes du siècle faisaient 40,177 jours; tandis que

---

722 Manucé arrive à ce nombre par le calcul et sans en rechercher la cause, *de dierum ratione*, dans Godefroy, *auct.*, pag. 1382, a.

723 Je me trouve d'autant plus autorisé à supposer le mois intercalaire, le Mercédonius, plus court que les autres, qu'il en est de même du mois intercalaire de l'année lunaire, qui n'a pas plus de 22 ou de 23 jours.

la somme des années cycliques, d'après cette intercalation, en donnait 40,176.

Ce cycle est donc plus exact que la chronologie julienne, dans laquelle l'année tropique est supposée être de 365 jours et 6 heures; et il la fixe à 365 jours 5 heures 40′ 22″, ce qui est de 8′ et 23″ au-dessous de la vérité; tandis que l'année julienne est trop grande de 11′ et 15″. Nous ne pouvons guère admettre que le calcul soit descendu jusqu'aux secondes, et nous ferons encore remarquer qu'aucun peuple n'a entrepris, ne pouvait même entreprendre de faire accorder tellement son année civile avec l'année astronomique, qu'aujourd'hui l'on aperçoive exactement, même dans une très-grande période cyclique, quelle a été la théorie de ses sages sur la durée de l'année astronomique. On ne pourrait nier absolument que les 15° 22′ 10″, qui manquaient à la période étrusque de 110 ans, et qui, au bout de 172 ans, produisent un jour de déchet, n'aient été suppléés par des intercalations ultérieures; mais par cela seul que l'application des règles de calcul, qui jusqu'ici composent un système complet, ne peut plus rien au-delà, il devient fort vraisemblable que les Étrusques avaient, d'une manière précise, déterminé l'année tropique à 365 jours 5 heures 40 minutes.

Il est vrai que Censorinus et tous les autres Romains se taisent sur cette profonde science, et

qu'Ennius, cité par Censorius, compte 366 jours pour l'année solaire[724]; mais par là il ne voulait dire autre chose, sinon qu'une partie du 366.e jour appartenait encore à l'année tropique, ou bien il écrivait, sans le comprendre, ce qu'il avait appris d'autres individus. Quant à Rome, l'ignorance astronomique y était alors fort grande, et si la vieille science n'était pas éteinte comme elle le fut pour les hommes d'un âge plus récent, du moins elle ne vivait plus que dans ses résultats chez des prêtres étrusques. C'est ainsi que les Bramines se servent mécaniquement de formules dont la déduction scientifique leur est tout-à-fait inconnue ou demeurerait incompréhensible pour eux.

De l'exactitude scientifique de cette année, qui n'était rien moins qu'une forme vide de sens, découle, comme conséquence, l'usage qu'on en pouvait faire à côté de l'année civile déjà constituée. Il est évident que dans la dernière période, au lieu d'un mois intercalaire de 23 jours, dont c'était le tour, il fallait, pour maintenir l'harmonie des deux systèmes, n'en intercaler qu'un de 22. Pourvu que du commencement du siècle à sa clôture on comptât exactement, la correction s'opérait, et pour éviter ici la confusion dont menaçait le commencement si variable de l'année des fastes, on adopta

724 C. 19.

la pratique d'enfoncer un clou au Capitole. Nous avons déjà dit qu'on dut à cette pratique l'avantage d'avoir une véritable chronologie depuis la dédicace du Capitole. Dès le milieu du 6.ᵉ siècle on avait oublié le sens de cette solennité, qui dans la suite parut ridicule à l'ignorance, et que peut-être on avait abandonné depuis que le consulat passait sans interrègne entre les mains de successeurs élus précédemment. C'est pour cela que Cincius disait qu'il avait trouvé les mêmes signes dans le temple de Nortia à Vulsinium, en ajoutant que c'était la marque des années pour un temps où l'écriture était rare [725]. Le but de cette cérémonie était d'indiquer combien il s'était écoulé de lustres depuis le commencement du siècle. La clôture d'un lustre (le *lustrum conditum*) était sans doute désignée d'une manière semblable.

L'Orient tout entier s'est attaché au cours de la lune pour son calendrier; c'est à l'Occident qu'appartient la division libre et scientifique des grandes périodes : c'est le résultat de plusieurs siècles d'observations faites dans une haute antiquité; c'est aussi à l'Occident que se lie ce monde primitif éteint, que nous appelons le nouveau monde. Les anciens Astèques, dont l'almanach était, pour l'usage civil, le plus parfait de tous ceux qui ont été employés avant le ca-

---

[725] Tite-Live, VII, 5.

lendrier grégorien, comptaient une grande année de 104 années solaires [726]. Leurs divisions s'opéraient conformément à leur système numérique, dont 25 est la base, et qui tenait lieu de la progression décimale. Dans cette période on intercalait aussi deux fois, et en tout 25 jours. Il est impossible, à l'aspect des fêtes mexicaines du *feu nouveau*, tenues au commencement de la période séculaire, de ne se point rappeler les fêtes séculaires romaines, qui, à proprement parler, sont étrusques, surtout si l'on réfléchit qu'à chaque premier de Mars on renouvelait à Rome le feu de Vesta. Chacun, sans doute, peut juger de ces choses comme il l'entend; mais il ne faut pas qualifier de vaine hypothèse le développement de l'année cyclique, sous prétexte qu'on ne pourrait l'asseoir sur le texte d'anciens auteurs. Ce qui ressort de l'essence même de cette division de temps avec une précision arithmétique absolue, ce qui est en harmonie parfaite avec un autre système non contesté, ne saurait être un jeu du hasard, pas plus que ne le sont les figures mathématiques tracées sur le sable. Cette con-

---

726 Voyez un excellent écrit sur la chronologie du Mexique, par D. Antonio Léon y Gama. Il est intitulé : *Saggio dell' Astronomia, Cronologia e Mitologia degli antichi Messicani, Roma*, 1804. J'en dois la connaissance à la communication bienveillante que m'en fit, en 1810, M. le professeur Ideler : c'est une traduction de l'espagnol.

sidération est encore plus décisive que la nécessité de choisir entre les deux suppositions suivantes : ou les anciens Romains, aussi ignorans que dépourvus de sens, faisaient usage d'un calendrier qui n'était fondé sur aucune analogie avec la nature ni avec la science, ou bien ces Romains adoptèrent un calendrier, résultat des calculs d'un peuple savant. Admettre avec Macrobe, qui méconnaît le cycle, que lorsque les mois ne s'accommodaient plus aux saisons, les Romains laissaient passer un certain temps sans le nommer; c'est, en vertu de sa propre ignorance sur les notions des peuples les plus grossiers, mettre les Romains au-dessous des Iroquois, pour la barbarie. Sans doute, nous ne rangerons point Romulus parmi les astronomes, Scaliger nous le défend; mais le nom d'année de Romulus ne peut et ne doit signifier autre chose que l'année cyclique primitive.

Les anciens archéologues romains toutefois ont commis une faute, en admettant deux suppositions, savoir : que le calendrier de dix mois était d'abord seul en usage, et qu'ensuite il avait été complétement abandonné. La première n'est pas vraisemblable; car le calendrier de dix mois est en rapport avec l'année cyclique lunaire, au point qu'on ne peut guère révoquer en doute leur formation simultanée; et d'un autre côté il est probable que le plus ancien en usage dans le peuple, était essentielle-

ment lié aux observations sur les lunaisons; enfin, un calendrier adapté aux saisons a toujours dû être indispensable, comme l'année de la récolte dans l'Inde. Quant à la seconde supposition, elle est erronnée; au contraire, on s'est servi du calendrier de dix mois long-temps après l'expulsion des rois, et il en est resté des applications, dont l'origine n'a pas été reconnue par les générations suivantes.

Les Étrusques avaient adopté comme règle dictée par la bonne foi, l'usage de ne conclure de traités de paix que sous la forme d'un armistice et pour un temps donné. Les traités conclus par les Romains avec Veïes, Tarquinies, Cære, Capène et Vulsinies, sont, presque sans exception, qualifiés de trèves, et on y ajoute le nombre d'années pour lequel elles doivent avoir leur effet. Mais jamais on ne reproche aux Étrusques d'avoir violé la convention, quoique les hostilités recommencent presque toujours avant que, selon les fastes, les années de l'armistice soient accomplies. Parmi les exemples très-concluans qui en seront donnés dans le cours de cette histoire, il en est un que nous devons au traité fait avec Veïes en 280. Il est stipulé qu'il durera quarante ans. Or, en 316 il est parlé de la défection de Fidènes qui se joint à Veïes, ce qui suppose que cette république était déjà en guerre avec Rome. Les Romains étaient fort irrités de la défection de Fidènes, et cependant ils n'accusent

point les Veïens d'avoir rompu leur serment. Il est encore bien plus décisif de voir Tite-Live nous dire, pour l'année 347, que la trève de 20 ans, conclue en 329, est écoulée; tandis que, d'après les fastes, il n'y aurait eu depuis lors que 18 ans.[727] Ce sont des choses qu'on ne peut expliquer que par l'application de l'année de 10 mois. Quarante de ces années équivalent à 33⅓, 20 à 16⅔. De telle sorte que, dans le premier de nos exemples, la trève avait déjà cessé avec l'année 314, et dans le second avec l'année 346.

Les peuples latins et les Herniques avaient de singuliers calculs chronologiques; un autre peut-être en devinera le système sur ce que Censorinus nous rapporte des calendriers d'Albe, de Lavinium, de Tusculum, d'Aricie et de Ferentinum : leurs mois variaient, dit-on, de 39 à 16 jours[728]. Quelle qu'ait été la disposition du calendrier des peuples ausoniens, il était, à coup sûr, tout différent de l'année civile romaine. C'est pour cela que Rome conclut avec eux, avec les Volsques et avec les Èques des trèves calculées d'après les années cycliques. Celle qui fut jurée en 323 pour 8 ans, ne faisait en années civiles que 6⅔, et finissait par con-

---

727 Tite-Live, IV, 58.

728 Censorinus, 20, 22. Je ne doute pas que dans leur essence ces calendriers n'aient été du même système que l'année romaine, mais cela est caché avec beaucoup d'art.

séquent en 330. Aussi ne reproche-t-on pas de parjure aux Volsques pour avoir repris les hostilités l'année suivante. Il en était de même entre les Romains et les Falisques.

Il était certainement dans l'esprit des Étrusques et des peuples italiques, d'appliquer une invariable chronologie là où un dérangement, même involontaire, menaçait de provoquer la colère des dieux; et si dès-lors le désordre s'était mis dans les intercalations romaines, cette considération aurait acquis une double importance.

L'année de dix mois est égale à la durée du deuil; c'est le terme fixé pour le paiement du legs d'une dot; c'est celui du crédit pour la vente des fruits, et probablement ce terme réglait tous les emprunts, comme il était la mesure du plus ancien système des intérêts.

Scaliger ne resta que d'un seul pas en arrière du point où il aurait découvert la nature de ces systèmes chronologiques : probablement il ne s'est laissé rebuter par une apparence d'étrangeté, que parce qu'il n'avait sur le calendrier des Astèques que des notions imparfaites : à ses yeux chaque peuple de la terre, une fois doué de science, répandait la lumière sur les autres; Scaliger remarque lui-même combien il est choquant de voir les fêtes saturnales et les matronales, qui sont les plus belles des anciennes fêtes domes-

tiques, et qui sont inséparables de leur nature, célébrées les unes à la fin de Décembre, les autres au commencement de Mars.

J'ai déjà dit ce qui me paraissait être le plus vraisemblable sur la raison pour laquelle Ennius comptait environ sept cents ans jusqu'à son temps. Cependant il se pourrait aussi qu'il eût entendu des années cycliques de dix mois; car sept cents de ces années font environ 583 années civiles. Or, ce vieillard écrivait le dernier livre de ses annales en 582.

Dix était le nombre fondamental de l'Étrurie; car c'était celui des siècles promis à ce peuple; mais le nombre de Rome était douze. Pour la mesure de l'étendue, le *Vorsus* des Étrusques et l'*Actus* des Romains sont dans les mêmes rapports que pour la mesure du temps, l'année cyclique et l'année lunaire intercalée. Il paraît même que pour chaque dizaine de Romains immolés par les Tarquiniens, on fit périr douze Étrusques.[729]

De même que chaque indication pour le temps qui a précédé la rectification du calendrier, se rapporte nécessairement à un tout autre jour que celui qui est nommé, de même aussi le nombre des an-

---

729 Si toutefois l'on peut, au livre VII, chap. 19 de Tite-Live, écrire CCCLXVIII au lieu de CCCLVIII, ou de CCCXLVIII qu'on y lit maintenant. Cela ferait 368 pour 307.

nées écoulées serait différent, si un État avait changé de système chronologique. Or, les archéologues romains supposèrent que d'abord on avait compté la durée de l'existence de la ville par années de 10 mois, et la plupart attribuèrent à Numa ce qu'ils regardaient comme l'introduction d'un meilleur calendrier. Il paraît donc, comme cela ne pouvait manquer d'arriver d'après cette supposition, que Cincius, pour mettre la fondation de Rome en rapport avec une autre ère, réduisit en années ordinaires la somme portée sur la table des pontifes. A la vérité, les règnes de Romulus et de Numa n'auraient fourni de la sorte qu'une différence de 13 ans. Mais Junius Gracchanus, excellent archéologue, disait que l'on avait fait usage du calendrier de 10 mois jusqu'à Tarquin[730] l'ancien. Or, jusqu'à lui les pontifes comptaient 132 ans[731]; si Cincius les a regardés comme cycliques, il obtenait juste un siècle pour les quatre premiers rois, et en ôtant à l'ère de Polybe la différence qui est ainsi de 22 ans, il arrivait à la 4.e année de la 12.e olympiade.

---

730 Censorinus, 20.

731 Voyez ci-dessus, pag. 356.

Commencement de Rome et ses anciennes tribus.

Lorsqu'on croyait généralement à l'existence de terres australes inconnues, lorsqu'on en marquait les contours sur les cartes, et qu'on traitait de présomptueux incrédules ceux qui les regardaient comme imaginaires, ils rendirent sans doute un service essentiel à la science, ces navigateurs qui traversèrent ces lignes, et qui prouvèrent de la sorte que, si l'on y avait fait entrer des points et des côtes véritablement existans, il n'en résultait néanmoins aucune réalité en faveur de l'ensemble. Démontrer d'une manière absolue que ce continent n'existait pas du tout, était un pas de plus; mais on en avait fait assez pour la géographie, en examinant ces îles isolées, qui sont à la place qu'on lui assignait; et si le navigateur a été arrêté, si des écueils et des bancs de sable l'ont empêché d'aborder, si des brouillards lui en ont obscurci la vue, ce qu'il a recueilli du moins n'est plus pour la science un avantage négatif; car il est possible de tirer beaucoup d'inductions de nos connaissances sur des contrées que, par de bonnes raisons, il y a lieu de considérer, quant à leur nature et à leur population, comme semblables ou même comme identiques avec celles que l'on n'a pu explorer directement.

Je ne recherche point qui a bâti Rome, ni qui lui a donné ses lois, mais ce qu'était Rome avant le commencement de son histoire, comment elle sortit de son berceau, et c'est ce dont l'on peut obtenir des notions tant par les traditions que par ses institutions. Je me dispose maintenant à présenter ce qu'une longue contemplation m'a fait voir avec clarté et avec certitude. Je ne le ferai pas sous la forme de recherches sans fin sur les plus petits objets ; mais je m'imposerai la loi de ne pas montrer même les choses les plus indifférentes sous une autre nuance de conviction que celle que lui accorde ma conscience. J'en userai avec cette active liberté, sans laquelle un pareil travail serait fastidieux ; je ferai comme Lessing, quand il racontait le testament de S. Jean.

On regardait comme une chose évidente par elle-même que *Roma* n'était point un nom latin [732], et il n'est point douteux que cette ville n'en eût encore un autre italique, employé dans les livres sacrés, comme le nom secret du Tibre. Celui de Rome, dans sa forme grecque, pareil à celui de Pyrgi, désignait la ville dans le temps où elle était pélasgique avec toutes celles qui l'environnaient ; c'était la petite Roma des Sicules ou des Tyrrhé-

---

732 Macrobius, III, 9 (II, pag. 25), *Romani ipsius urbis nomen Latinum ignotum esse voluerunt.*

niens sur le mont Palatin. Il y a un souvenir de ce temps dans ce que dit Antiochus, que Sicelus vint de Rome, ainsi que dans la chronique de Cumes; beaucoup de Grecs nommaient Rome une ville tyrhénienne [733], et j'ai déjà émis l'opinion que dans la plupart des auteurs, et surtout dans les premiers, ce nom ambigu signifie les anciens Tyrrhéniens et non pas les Étrusques. On ne saurait regarder comme avéré que la défaite des Sicules par les Casci ait aussi frappé Rome; mais il est fort vraisemblable qu'il y eut un temps où cette Roma comptait parmi les villes latines, qui, en qualité de cantons libres, rendaient hommage à la souveraineté d'Albe.

Toutes les traditions reconnaissent unanimement le *Palatium* comme le lieu où fut la Rome primitive, et d'après la manière locale de fortifier les places, on ne peut supposer autre chose, sinon qu'elle occupait toute la colline, dont les côtés furent, autant qu'on le put, rendus inaccessibles par des escarpemens. Il n'est pas probable, surtout pour ces temps si anciens, qu'une ville ait été construite de manière à ce que ses remparts occupassent la vallée qui l'entoure; ce n'est que par la suite des temps que la cité primitive devint citadelle, de même qu'à Athènes. Ce que Tacite désigne comme le Po-

---

733 Denys, voyez remarque 597.

mœrium de Romulus [734], est un agrandissement de l'enceinte, un borgo faisant le tour de la ville, et fortifié seulement pour le besoin, au moyen d'un rempart et d'un étroit fossé, ainsi que le disent les chroniques au sujet des Borghi de Florence. C'est cette faible défense dont se moque Rémus dans la tradition. Le mot *pomœrium* pourrait bien ne signifier autre chose qu'un faubourg ajouté à la ville et incorporé à ses auspices. Selon ce que dit Tacite, le *pomœrium* de Romulus partait du *forum boarium*, et par conséquent des environs du Janus, que le moyen âge (d'après une tradition à laquelle on ajouterait foi volontiers) regardait comme un reste du palais de Boéthius, du dernier des Romains. De là ce Pomœrium passait par la vallée du Cirque; puis du Septizonium, jusque sous le commencement de la Via del Colosseo ou sous les thermes de Trajan [735]; d'où il gagnait la hauteur de Vélia, près de la chapelle des Lares; enfin il passait le long de la *via sacra* et venait au Forum. D'ici au Vélabrum étaient des marais. Il y avait un autre borgo étranger à la ville du mont Palatin, et qui probablement se forma plus tard; il était aux Carines, près de

---

734 Annales, XII, 24. — 735 Ordinairement on leur donne le nom de Titus. Blondus (en 1440) trouva encore, dans de vieux titres, ce lieu désigné comme étant la *curia vetus*. J'avoue néanmoins que cette ligne fait un détour presque invraisemblable.

S. Pietro in Vincola. Celui-ci avait un rempart vers la Subura, qui était alors le village de Sucusa[736]; et la porte qui était sous le mont Viminal, celle dont s'occupait la légende de la guerre des Sabins[737], la *porta Janualis*, ne peut avoir été autre que celle qui fermait le talus qui conduit aux Carines.

La remarque de Denys, que les Aborigènes habitaient de nombreux villages sur les montagnes, s'applique fort bien à la contrée voisine de Rome naissante, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur ses habitans primitifs. Ainsi que je l'ai déjà énoncé, Rémuria devait être de ce genre; c'est ainsi que devait être encore, sur l'autre rive du fleuve, Vatica ou Vaticum, à peu près où est S. Onophrio; car il faut que l'*ager Vaticanus* ait pris son nom d'un lieu ainsi appelé[738]. La tradition qui met un village sur le Janicule, pourrait bien aussi être digne de considération, quelque peu d'attention qu'il faille donner aux noms d'Ænéa et d'Amphipolis. Ces bourgades furent, sans doute, les premières qui disparurent devant Rome.

---

736 Varron, *de l. l.*, IV, 8, pag. 15, *edit. Bip.*

737 Macrobius, *Saturn.*, I, 9, pag. 239. *Cum bello Sabino Romani portam, quæ sub radicibus collis Viminalis erat, claudere festinarent.* C'est là la légende que nous avons rapportée page 323.

738 A raisonner par analogie, d'après *ager Albanus*, *Tusculanus*, *Lavicanus*, etc.

Le territoire de la Rome primitive, de même qu'il était séparé de l'Étrurie par le Tibre, était limité des autres côtés par les villes situées sur les collines voisines[739]; il ne s'étendait que du côté de la mer. Il n'y avait donc alors sur l'Aventin point de ville ou de village libre, mais bien sur le Cælius, où était la ville dont je parlerai plus loin. Cependant, celle qui était sur la colline appelée d'abord Agonale, et dont le Capitole peut être considéré comme la citadelle, avait bien une autre importance. Les bases de ces collines se touchaient à l'endroit où l'on traça dans la suite une partie du Forum Ulpium; tandis que du Vélabrum à travers le Forum et jusqu'à la Subura des marais et des eaux stagnantes séparaient cette ville de la Rome du mont Palatin. Si nous nous enquérons du nom particulier à cette ville, je crois pouvoir admettre sans hésitation que c'était Quirium, car ses citoyens s'appelaient Quirites[740]. Ce mot est fort mal dérivé de Cures, et ne peut l'être du tout de *quiris*. A coup sûr la tradition primitive faisait de Numa un citoyen de Quirium et non de Cures. Le

---

739 Festus, *s. v. Pectuscum Palati.*

740 D'après l'analogie de *Samnium*, *Samnis*. A cette occasion je dirai que la ville du nom de laquelle on a fait la désignation civique d'*Interamnis* (c'est contre l'autorité des manuscrits qu'on en a fait *Interamnas*), doit avoir été appelée *Interamnium* : l'autre s'appelait *Interamna*.

nom de Quirinal, que ce mont reçut dans la suite, s'est formé de celui de la ville.

Que cette ville ait été habitée par des Sabins, c'est ce qui est aussi certain qu'aucun fait des siècles pour lesquels l'histoire est contemporaine. Que la tradition se rattache à la guerre de Tatius et au chant héroïque, cela n'y change rien. Ce qui démontre que les Sabins étaient un élément constitutif du peuple romain, c'est que la plus grande partie des rites religieux venait des Sabins, et qu'on les voit tantôt attribués à Tatius et tantôt à Numa[741]. L'union des deux collines que nous venons de nommer, est restée invariablement gravée dans les souvenirs.[742] On montrait sur le Capitole le lieu où était la maison de Tatius, à l'endroit où l'on construisit depuis le temple de Monéta[743]. Les Sabins, après avoir expulsé les *Casci* et les Ombriens, s'avancèrent toujours plus dans leurs conquêtes le long du Tibre; c'est pourquoi on voit leurs villes au milieu

741 Varron, *de l. l.*, IV, 10, pag. 22, *edit. Bip.* Denys, II, 50, pag. 114, a.

742 Τάτιος (ᾤκει κατέχων) τὸ Καπιτώλιον ὅπερ ἐξ ἀρχῆς κατέσχε, καὶ τὸν Κυρίνιον ὄχθον. Denys, II, 50, p. 113, c. On croirait que le premier établissement sabin eut lieu sur le mont Tarpéien : *cum Sabini Capitolium atque arcem implessent.* Tite-Live, I, 33. Quand on nous dit que Numa réunit à Rome le mont Quirinal (Denys, II, 62, pag. 123, d), cela indique le caractère sabin de ce canton.

743 Plutarque, *Romulus*, pag. 30, c.

des villes latines de ces contrées. Telles sont Collatia et Régillum[744]. Il est plus que vraisemblable que les villes latines ou sicules, entre lesquelles ils s'établirent, devinrent leurs sujettes, et la Rome primitive même n'aura point échappé à ce sort commun; bien qu'il ait pu s'écouler encore un certain temps pendant lequel elle se maintint contre la ville qui s'élevait au côté opposé de la plaine qui l'en séparait. Roma et Quirium étaient deux villes entièrement distinctes, ainsi que l'Empories des Grecs et celle des *Hispani*, séparées en deux États et par des murailles; ainsi que la Tripolis phénicienne des Sidoniens, des Tyriens et des Arcadiens; ainsi que dans le moyen âge la vieille ville et la nouvelle ville de Dantzig, et les trois villes indépendantes de Kœnigsberg, qui se faisaient la guerre de muraille à muraille. Un autre exemple encore est celui de la ville gétulienne de Gadames, habitée dans la même enceinte par deux tribus ennemies que divise une muraille. On n'a point effacé toutes les traces des circonstances qui ont opéré la réunion des deux villes. Il nous est resté une tra-

---

744 *Collatia, et quidquid circa Collatiam agri erat, Sabinis ademtum.* Tite-Live, I, 38. (Cependant il ne faut pas oublier que Virgile la nomme parmi les villes latines, *Æn.*, VI, 774.) Régillum figure comme ville sabine, II, 16. Denys, V, 40, pag. 308, a.

dition, selon laquelle chacune avait son roi et un sénat de cent membres[745], qui se réunissaient dans le *comitium*, lieu qui en fut ainsi nommé. C'est le terrain entre le mont Palatin et le Capitole[746]. Et que l'on ne me reproche point d'avoir fait du poème une sèche interprétation, semblable à celles que je rejette avec dégoût, quand j'expliquerai l'enlèvement des Sabines et la guerre qui en fut la suite, en y reconnaissant une figure de ce qu'autrefois il n'y avait point entre les deux villes de droit de connubium, en y voyant comment ceux qui d'abord avaient été subjugués, acquirent par la force des armes l'égalité de rang et même la prépondérance. La conservation de Romulus et de Rémus est une invention qui, des chants héroïques d'un peuple, a pu passer dans

---

745 ἐβουλεύοντο οἱ βασιλεῖς οὐκ εὐθὺς ἐν κοινῷ μετ' ἀλλήλων, ἀλλ' ἑκάτερος πρότερον ἰδίᾳ μετὰ τῶν ἑκατὸν, εἶτα οὕτως εἰς ταὐτὸν ἅπαντας συνῆγον. Plutarque, *Romulus*, pag. 30, e.

746 On ne voyait, il est vrai, dans *comire* que le souvenir de la conférence dans laquelle les deux rois conclurent leur transaction (Plutarque, l. c., a); aussi y avait-on élevé leurs statues : c'était sur la voie sacrée, c'est-à-dire sur la partie de cette voie qui, de ce côté du Capitole, conduisait à la porte du Palatium. Mais le *Comitium* fut ensuite le lieu où se réunirent les patriciens, et de même que les sénats des deux villes, les citoyens, qui furent les ancêtres des patriciens, y viurent sans doute individuellement pour prendre part aux délibérations générales.

ceux d'un autre, ou qui a pu naître en différens endroits, comme dans l'Orient ce que l'on disait de Cyrus, dans l'Occident ce qu'on rapportait de Habis; mais l'enlèvement des Sabines se rapporte à des traditions d'une tout autre nature.

Quand les deux villes furent unies sur un pied d'égalité, elles bâtirent sur le chemin du mont Quirinal au mont Palatium le double Janus 747, pour servir de communication à travers la double enceinte qui séparait leurs territoires. Il eut une porte du côté de chaque cité : elle était ouverte en temps de guerre, afin que chacune pût recevoir du secours de l'autre; fermée pendant la paix, soit pour empêcher un commerce illimité, d'où pouvaient naître des discordes, soit comme symbole d'une existence unie, mais distincte. Les limites des deux cités pourraient avoir été marquées par la voie sacrée, qui descend de la hauteur de Vélia entre le mont Quirinal et le mont Palatin proprement dit, puis, se recourbant, continue entre celui-ci et le Capitole jusqu'au temple de Vesta, d'où elle traversait obliquement le Comitium, pour aller vers la porte du mont Palatin. Elle était évidemment destinée à des pompes religieuses communes.

Le double trône conservé par Romulus, après

---

747 *Janum Quirini*. Les autres *Jani* de la *via sacra* étaient semblables.

la mort de Rémus, est encore un des vestiges de ce double royaume[748]. On peut aussi regarder comme symbole d'une double cité, ainsi que le faisaient les anciens eux-mêmes[749], la tête de Janus, qui, dès les premiers temps, se trouvait sur les as romains : le navire fait allusion à la domination maritime des Tyrrhéniens.

Sans contredit les Romains demeurent un peuple double, même fort avant dans les temps historiques, et dans beaucoup d'occasions cela dut être symboliquement exprimé. La fiction relative aux deux jumeaux n'a pas d'autre sens, et si d'abord elle naquit de la réunion de Roma et de Rémuria, elle fut conservée, à coup sûr, par celle des Romains et des Quirites, et reçut sa plus grande force des rapports qui s'établirent entre les patriciens et les plébéiens. Romus et Romulus ne sont que deux formes du même nom[750]. Les Grecs, ayant eu connaissance de la tradition des deux jumeaux, mirent le premier de ces noms à la place de Rémus, qui est moins sonore.

L'union se consolida, soit qu'on fût menacé d'un danger par l'approche des conquérans étrusques, soit qu'on le craignît du côté d'Albe. Lorsque, dans la suite du temps, des mariages réciproques

---

748 Voyez page 318, note 626.

749 Servius *ad Æn.*, I, 294.

750 Voyez plus haut, page 100, remarque 219.

et un culte commun eurent préparé les esprits à l'idée de ne faire qu'un seul peuple, les deux villes s'entendirent pour n'avoir plus qu'un sénat, qu'une assemblée de la nation, qu'un roi. Celui-ci devait être choisi alternativement dans l'un des peuples par l'autre[751]. Si nous pouvions admettre que dans de pareils traits le poëme a voulu reproduire la tradition historique, il faudrait croire que cet ordre légal a été précédé d'une usurpation des Romains, dont le roi aurait empêché l'élection d'un successeur à son collègue Quirite. Toujours est-il qu'à dater de cet instant on unit le nom des deux peuples dans toutes les occasions solennelles: *populus Romanus et Quirites*, et plus proprement, d'après le vieil usage romain, de ne lier ces noms qu'en les rapprochant: *populus Romanus Quirites*[752], ce dont les âges plus récens ont fait: *populus Romanus Quiritium.* Quand bien même

---

751 C'est parce que les auteurs plus récens ont toujours entendu par *patres* les sénateurs, que la tradition sur l'élection de Numa a pris sa forme actuelle.

752 C'est ce que le savant Brissonius a établi, *De form.*, I, pag. 61 ; seulement il va trop loin en mettant à la charge des copistes, et en voulant la faire disparaître des livres, l'altération que Tite-Live trouva déjà établie dans l'usage du discours. Cette exagération fut cause que J. F. Gronove, qui excellait aussi en fait de critique, méconnut la vérité de cette observation. *Obs.* IV, 14, pag. 691, *edit. Lips.* Il en est de cela comme de *lis vindiciæ* et de *lis vindiciarum.*

dans la suite *Quirites* et *Plebëiens* eurent la même signification, cela n'ôte rien à la tradition, qui veut que *Quirites* ait été le nom particulier aux Sabins de Tatius. On conçoit facilement comment, lorsque toute différence entre les Romains et les anciens Sabins eut cessé, ce nom a pu passer aux plébéiens, qui étaient entrés dans la nation sous des rapports semblables. C'est par cette réunion que Romulus a été changé en Quirinus, et que probablement Quirium est devenu ce nom latin secret de Rome, qu'il était défendu de prononcer.

Lorsque dans la haute antiquité il est parlé de tribus, pour un temps où un mouvement irrésistible dans les rapports sociaux n'a pas encore amené des institutions démocratiques, on ne peut, si leurs droits sont différens, et s'il est permis d'apercevoir quelque chose de leur essence, se refuser à reconnaître soit une distinction de caste, soit une diversité d'origine; et même la première, partout où on peut l'expliquer, est toujours le fruit de l'immigration ou de la conquête; il en est ainsi jusque dans l'Égypte et dans l'Inde. Il faut donc que l'Attique ait éprouvé ces vicissitudes antérieurement à l'immigration des Ioniens, si toutefois la notion qui fait des nobles, des paysans et des ouvriers, trois tribus, n'est pas un rêve[753]. Les quatre tribus ioniennes sont

[753] Julius Pollux, VIII, 111. Εὐπατρίδαι, γεωμόροι, δη-

historiques; mais leur relation avec des castes n'est fondée que sur une interprétation fort douteuse de leur nom, qui indique et leur état et leur vocation, et qui rappelle les quatre tribus de Dschemschid : les prêtres, les guerriers, les cultivateurs et les pasteurs. Il ne faut pas oublier de remarquer que d'après le rang, qui sans doute est déterminé par la série des noms, les hoplites sont les derniers [754] : d'après cela, les guerriers ne seraient classés qu'après les travailleurs.

Quant à la répartition des tribus d'après l'origine nationale ou locale, il nous suffira de deux exemples choisis dans les anciens temps de la Grèce. Démonax distribua les Cyrénéens en trois tribus : l'une, celle des Théréens et de leurs *périèces;* la seconde, celle des Crétois et des Péloponésiens,

---

μιουργοί. Mais le jour jeté sur cette matière par les recherches de Hermann (préface de l'Ion, p. XXI et suiv.) permet de dire, d'une manière presque certaine, que ce renseignement n'est pas authentique. Toutefois ces tribus n'auraient pas été nommées de la sorte à raison de leurs seuls travaux. Ce qui pourrait être historique, c'est qu'avant l'immigration ionienne il y avait aussi à Athènes trois tribus sous des noms inconnus.

754 Non-seulement d'après Hérodote, V, 66, mais encore d'après l'inscription de Cyzique citée par Wesseling. Les observations de Hermann m'ont entièrement délivré du joug d'une opinion que m'avait imposé une longue habitude.

et la troisième comprenant tous les insulaires.[755] L'autre exemple nous sera fourni par Thurium; d'abord par les rapports des anciens Sybarites aux nouveaux citoyens (ce qui cependant serait mieux placé dans un autre chapitre); puis, quand il n'y eut plus que ceux-ci, par la répartition qu'on en fit en dix tribus, selon qu'ils étaient originaires du Péloponèse, d'Athènes ou d'Ionie, ou d'autres nations entre l'Isthme et les Thermopyles[756]. Plus près de nous on voit la même chose à Mantoue, car on ne peut expliquer l'expression de Virgile, *Tusco de sanguine vires*[757], que par la prééminence

---

755 Hérodote, IV, 161. Dans cette distribution il faut remarquer que les Théréens et leurs sujets sont mis sur le même rang, tandis qu'à Thérès il régnait une stricte aristocratie, et qu'un très-petit nombre de familles était admis au gouvernement des affaires.

756 Diodore, XII, 11.

757 Dans ce passage si connu, *Æn.*, X, 201 et suiv.

..... sed non genus omnibus unum.
Gens illi triplex, populi sub gente quaterni:
Ipsa caput populis, Tusco de sanguine vires:

bien que pour les derniers livres Servius soit horriblement défiguré, il s'est conservé ici une scolie qu'il ne faut pas dédaigner: *quia Mantua tres habuit populi tribus, quæ in quaternas curias dividebantur. Gens* est là pour *tribus*, comme dans Hérodote, I, 125, où les dix tribus des Persans sont appelées *γένεα*, où la φρητρη des Achéménides est renfermée dans le *γενος* des Pasargades. Du reste, les divisions en *gentes*, et celles par ville et campagne, pourraient bien être confondues, et

nence de celle des trois tribus qui était étrusque, tandis que les autres étaient étrangères, soit liguriennes, soit ombriennes.

Ainsi les citoyens des deux villes, quand la fédération devint une réunion, furent les membres de deux tribus, dont les noms Ramnès et Titiens étaient rapportés par l'opinion générale aux deux rois fondateurs; mais on trouve encore une troisième tribu, les Lucères : l'explication de ce nom a été pour les archéologues romains un sujet de nombreuses discussions. La plupart[758] le faisaient dériver de *Lucumo*, Étrusque, allié prétendu de Romulus, et qui aurait péri dans la guerre contre les Sabins[759]; quelques-uns le rapportaient à un Lucerus, roi d'Ardée[760]. En d'autres termes, les citoyens de cette tribu sont représentés là comme Étrusques, ici comme Tyrrhéniens.

---

les *populi* pourraient être douze *dêmi* de la campagne. Du moins ce sens est aussi naturel : Mantoue est le chef-lieu de douze dêmes, tandis qu'il faudrait qu'il fût contourné péniblement pour faire dire à Virgile : Mantoue est la tête des curies que renfermaient ses tribus. Servius remarque sur *Tusco de sanguine vires, quia robur omne de Lucumonibus habuit*, c'est-à-dire, parce qu'elle tenait toute sa force des maîtres étrusques.

758 Cicéron, *de re publ.*, II, 8.

759 Uniquement parce que dans la suite on ne le revoit plus. Les Lucères ne peuvent être appelés *Lucomedii* que par les seuls poètes. — 760 Festus, *s. v. Lucerenses.*

Il est encore une explication toute naturelle qui résulte d'une autre forme du nom : on dit Lucertes [761] comme Tiburtes, et cette forme vient d'un nom de lieu, Lucer ou Lucerum. Les Lucères composaient aussi une bourgeoisie et devinrent membres d'une tribu; il faut rechercher leur ville sur le mont Cælius. Celui-ci, dès le temps de Romulus, est nommé parmi les collines urbaines [762]. Néanmoins Tullus Hostilius passe pour le fondateur de ce quartier, parce qu'il y établit, dit-on, les Albains. C'était donc la demeure des *Gentes* d'Albe qu'il éleva au rang de maisons romaines, comme le mont Quirinal était celle des maisons sabines. Une partie des Romains se rattache à Tullus, comme les deux anciennes tribus à Romulus et à Numa, et les plébéiens à Ancus. On nomme ces quatre rois comme auteurs des anciennes lois; eux seuls et non Tarquin [763]. Et par le fait qu'on leur attribuait à tous des distributions de terre, il est suffisamment indiqué que chacun d'eux était regardé comme fondateur pour une portion de la nation romaine. Or, il ne reste pour Tullus que les Lucères; ceux-ci sont donc les mêmes que les citoyens de sa ville du Cælius, que doréna

---

[761] Festus, *s. v. Lucerenses.*

[762] Denys, II, 50, p. 113, e. ᾤκει Ῥωμύλος τὸ Παλάτιον κατέχων ϗ τὸ Καίλιον ὄρος.

[763] *Numa religionibus et divino jure populum devinxit, repertaque quædam a Tullo et Anco.* Tacite, *Ann.* III, 25.

vant, sans aucun préambule, j'appellerai Lucerum. L'étymologie qui remonte à Lucumon, allié de Romulus, nous conduit au même point; car il n'est autre que le chef étrusque, Cæles Vibenna, qui, dit-on, s'établit avec sa troupe sur la montagne qui prit son nom. On variait beaucoup sur la désignation du roi qui l'avait reçu; quelques-uns remontaient jusqu'à Romulus[764], parce que ce lieu appartenait à Rome avant la réunion avec les Sabins. Le puissant Étrusque était considéré comme Lucumon, et si on parle deux fois de ce fait, si on l'attribue à un Lucumon et à un Cælius, cela vient de ceux qui regardaient Lucumon comme un nom propre.

De même que Numa, le père des Titiens, est originaire de Cures, de même aussi Tullus Hostilius appartient par son père[765] à Médullia, ville latine que

764 Denys, II, 36, p. 104, b. ἐφ' ἑνὸς ἡγεμόνος ἐκ Τυῤῥηνίας ἐλθόντος ᾧ Καίλιος ὄνομα ἦν τῶν λόφων τὶς ἐν ᾧ καθιδρύνθη Καίλιος... καλεῖται.

765 Denys, III, 1, pag. 136, c. La translation volontaire n'est dans ce récit que l'observation moderne de prétendues convenances. Selon l'ancienne tradition, il se sera trouvé sans doute au nombre des personnages qui furent emmenés à Rome. Il n'est pas même besoin de supposer qu'il y ait de l'invention dans l'origine des Hostilius venus de Médullia : le surnom de Médullinus, dans les Fastes, nous montre la même origine pour une famille des Furius, comme Camérinus pour les Sulpicius de Caméria. Selon la tradition, Romulus avait conquis ces deux villes et en avait admis les habitans dans

la conquête a soumise à Rome. De la sorte on indique la soumission de Lucerum et son caractère national latin pour une époque antérieure à l'établissement des Albains, comme on le fait par le récit qui porte qu'au temps de Tatius le Cælius obéissait au roi romain.

Comme la bourgeoisie de chaque ville devint tribu, le territoire de chacune devint à son tour région de l'ensemble du territoire[766]. Ceci est mal à propos présenté comme une division de l'ager romanus. Il y a moins d'inexactitude dans la manière de voir qui attribue aux *archégètes* des trois tribus, c'est-à-dire aux trois premiers rois, la collation de la

---

son peuple. Il y a un bien plus grand nombre de surnoms, venant sans doute de villes dont toute mention a disparu de l'histoire : de ce genre doivent avoir été Viscellia et Malugo. Les maisons ainsi pourvues de surnoms appartenaient probablement aux Lucères; sans doute qu'il en fut ainsi de toutes celles qu'en leur qualité d'albaines on cite pour avoir été admises par Tullus, et par conséquent les Jules eux-mêmes. Parmi ces Albains il y avait des Clœlius et des Servilius : les Fastes font mention des familles Clœlius Siculus et Servilius Priscus, dont les surnoms attestent l'origine latine. D'autres rattachent la descendance de familles de citoyens primitifs à différens peuples : Aquillius Tuscus, Sicinius Sabinus, Cominius Auruncus; les Aurunci étaient la nation à laquelle appartenaient les Casci.

766 Varron, *de l. l.*, IV, 9, pag. 17, *ed. Bip. Ager Romanus primum divisus in partes tres : a quo tribus appellatæ Ramnensium, Titiensium, Lucerum.*

propriété foncière; car, d'après les principes romains, ce droit émanait de la république. Ceux qui devenaient citoyens, l'offraient à l'État et le reprenaient de ses mains. Dans la suite l'ignorance des auteurs a cru voir ici un partage des domaines.

Chaque nation de l'antiquité avait une division en tribus qui lui était particulière et héréditaire; cette division se faisait par trois, par quatre ou par tout autre nombre. S'il n'y avait en elle, ou dans une portion d'elle-même, aucune différence entre les citoyens, et si ceux-ci ne vivaient pas réunis dans une ville, centre commun, ils étaient répartis selon le nombre fondamental. Les Doriens habitaient par tribus à Rhodes dans les trois villes.[767] Cette même division par trois sert de base aux villes latines et aux tribus plébéiennes, ainsi qu'aux curies; au-dessus de celles-là, comme au-dessus de celles-ci, il y a des tribus; et dans celles-là comme dans celles-ci il n'y a que des décuries qui se montrent dans la tradition latine, lorsque la fondation de Lavinium est présentée comme restauration. C'est ainsi que le sénat d'une ville latine se composait de dix décuries, forme qui se perpétua dans les colonies du nom latin, et qui fut conservée ou

---

[767] Ilias, β. 668. τριχθὰ δὲ ᾤκηθεν καταφυλαδόν. Les Doriens se montrent partout comme τριχάϊκες.

introduite par la loi Julia dans toutes les municipalités qu'elle créait, dont les sénats eurent pour nombre régulier cent décurions. Le sénat romain; lorsqu'il fut complet, était la réunion des sénats des trois villes, dont chacune comptait cent *patres.*

Les tribus n'étaient point des castes; mais il n'était pas permis de s'écarter des formes fondamentales existantes chez la nation à laquelle appartenait l'État naissant. Démonax établit à Cyrène des phyles différentes des trois doriennes, parce que la circonstance le commandait; mais Cyrène étant essentiellement dorienne, quoiqu'elle reçût des insulaires ioniens, on garda la division par trois. Il est très-vraisemblable que les Sabins en avaient une différente des Latins, mais d'après celle-ci, Quirium, aussi bien que Rome, appartenait à une tribu de sa nation. Lorsque Rome et Quirium s'en séparèrent pour composer un état indépendant, ce fut la division latine qui triompha, et l'on créa trois tribus, parce que Rome prévalut. C'est pourquoi cette indication de la vieille narration, qui veut que les trente curies aient été organisées immédiatement après la réunion, n'est pas mal conçue; seulement il ne faut pas l'appliquer aux seuls Romains du Palatium et aux Sabins. Les Lucères furent transformés en troisième tribu, bien qu'ils fussent sous la souveraineté de Rome, et que leur sénat ne fût pas admis encore. On n'aura pas non plus reçu leurs

citoyens au *comitium*. Ainsi le parlement d'Irlande dépendit jusqu'en 1782 de celui de la Grande-Bretagne, depuis long-temps uni.

Dans les historiens qui nous sont restés, l'extension du droit de cité à la seconde et à la troisième tribu n'est plus guère reconnaissable que dans ce qui est dit sur l'augmentation du nombre des sénateurs; mais ici quelques divergences n'empêchent point de la voir. On admet unanimement que d'abord il y eut cent sénateurs. Tite-Live est le seul qui ne parle point de l'accroissement de ce corps, à la suite de la paix conclue avec les Sabins. La tradition ordinaire, conforme à une idée fort juste, admet que le sénat fut doublé. Fort peu d'auteurs disaient que le nombre des sénateurs n'avait été porté qu'à 150 [768], et ceux-ci croyaient chaque tribu représentée par 50 sénateurs, comme dans le conseil de Clisthène; ils pensaient qu'avant la fédération avec les Sabins, les deux tribus de Ramnès et de Lucères étaient aussi représentées dans le nombre primitif de cent. Je ferai voir, quand il en sera temps, comment cette opinion était en rapport avec l'assertion que Tarquin l'ancien doubla la quantité des membres du sénat [769]. Quant à

768 Denys, II, 47, p. 111, e. Plutarque, *Numa*, p. 60.

769 Ceux qui disaient de Tullus Hostilius qu'il augmenta les chevaliers de dix *turmæ* (c'est-à-dire d'un tiers) et qu'il augmenta aussi le sénat, le regardent sans doute comme fonda-

présent, il suffit de reconnaître qu'en annonçant que ce roi avait élevé le nombre des sénateurs de deux cents à trois cents, Denys nous a fourni la véritable expression de l'admission de la troisième tribu. Au contraire, l'assertion selon laquelle Tarquin aurait complété le sénat par l'adjonction de 200 membres[770], méconnaît la prééminence des Sabins sur les Lucères.

Chacune de ces villes, et même la sujette Lucère, avait, comme son sénat, ses dignités politiques et sacerdotales; autant que cela fut possible on les conserva, quand les deux bourgeoisies souveraines furent transformées en tribus. Denys d'Halycarnasse nous dit que Numa établit la concorde entre les patriciens, en ce qu'il n'enleva aucun droit aux citoyens primitifs de la ville, aux Latins de Romulus; en ce qu'il donna aux nouveaux, c'est-à-dire à la tribu sabine[771], d'autres honneurs; mais on n'a point imaginé de nouveaux honneurs à l'occasion de l'union des deux peuples, seulement les uns et les autres gardèrent les leurs. Les Lucères, au contraire, furent moins bien partagés lors de leur

teur de Lucérum, et méconnaissent la différence qu'il y a entre les dispositions séparées d'une ville et celles d'une tribu.

770 Zonaras, II, pag. 12, e.

771 τοὺς πατρικίους, οὐδὲν μὲν ἀφελόμενος ὧν οἱ κτίσαντες τὴν πόλιν εὕροντο, τοῖς δ' ἐποίκοις ἑτέρας τινας ἀποδοὺς τιμὰς, ἔπαυσε διαφερομένους, II, 62, p. 123, d.



réunion : les magistratures continuèrent d'exister chez eux ; mais ce n'étaient point des dignités conférées par l'État, elles étaient locales, comme plus tard dans les municipalités. Voilà pourquoi elles se trouvent doublées dans la république et rarement triplées. Cet état de choses, et surtout l'infériorité des *minores gentes*, apparaît le plus clairement dans les colléges des prêtres.

Avant que la troisième tribu fût appelée au sénat, il n'y avait que quatre Vestales. Le même roi, qui accrut les droits de cette tribu, y ajouta deux vierges encore, afin qu'elle eût aussi ses Vestales. 772

D'après le même principe il aurait fallu, ainsi que l'avait appris Tite-Live, un augure pour chaque tribu, ou plusieurs en pareil nombre[773]. C'est pourquoi, la loi ogulnia n'en ayant trouvé que quatre, cet auteur présume qu'il y avait alors deux places vacantes ; mais la loi ne pouvait avoir égard à une réduction fortuite, ni en faire un motif pour diminuer les droits des patriciens. Il est clair que les deux premières tribus seules avaient chacune deux augures, et qu'ici Tarquin n'avait pas accordé à la troisième caste les mêmes honneurs, comme il l'a-

772 Festus, *s. v. sex Vestæ sacerdotes*. Denys, II, 67, pag. 127, b ; III, 67, p. 199, e. Plutarque (*Numa*, pag. 66, d) attribue la dernière augmentation du nombre des Vestales à Servius ; mais il en connaît une antérieure, de deux à quatre.

773 Tite-Live, X, 6.

vait fait pour les Vestales. On attribue à Numa l'institution de deux de ces quatre augures.774

Les pontifes aussi étaient restés au nombre de quatre775, et par conséquent représentaient les Ramnès et les Titiens. Pour consacrer le concilium du peuple, on n'appelait, avec les pontifes et les augures, que deux flamines776, quoique les grands flamines fussent au nombre de trois, et que par conséquent le troisième ordre eût aussi le sien. Les fétiaux, juges du droit public, étaient au nombre de vingt777;

774 Cicéron, *de re publ.*, II, 14. Si l'on dit, II, 9, que Romulus institua trois augures, cela se rapporte à la supposition que chaque tribu avait le sien.

775 Le témoignage de Tite-Live sur ce nombre est formel. A la vérité, Cicéron dit que Numa institua cinq pontifes (*de re publ.*, II, 14); mais il compte le pontifex *maximus* avec les majores, parmi lesquels il ne faut pas le ranger. Si leur nombre eût été cinq, la loi ogulnia y aurait ajouté cinq plébéiens et non pas quatre, et d'autant plus que cinq est le nombre plébeien. Il y en eut après cela neuf, y compris le pontifex maximus, autant que d'augures. C'est le même multiple du nombre des tribus primitives; de là l'augmentation de Sylla, opérée de manière à produire cinq fois trois. Les *pontifices minores*, titre qui fut transféré aux notaires du collége, quand on eut oublié sa signification, étaient très-probablement ceux de Lucères.

776 Denys, X, 32, p. 659, b. *ἱεροφαντῶν τε παρόντων ϰ̣ οἰωνοσκόπων, ϰ̣ ἱεροποιῶν δυοῖν.*

777 Varron, III, *de vita populi Romani*; dans Nonius, *de doct. ind.* (12), 43. *Fetiales viginti qui de his rebus cognoscerent, judicarent et constituerent (statuerunt).*

il y en avait donc un de chaque curie pour les deux premières tribus; c'est ainsi que l'on en choisissait quatre pour ambassadeurs, c'est-à-dire deux de chaque tribu. 778

On voit dans les confréries le même système d'égalité des deux tribus, et d'exclusion de la troisième. Les Saliens primitifs de Gradivus avaient, sur le mont Palatin, leur chapelle et leurs choses sacrées; ils appartenaient donc aux plus anciens Romains. Les Agonales de Pavor et de Pallor du mont Quirinal étaient par conséquent d'origine sabine 779. Il était reconnu que les *Sodales Titii* l'étaient aussi, et probablement ils répondaient aux *fratres arvales*. Enfin, les *Luperci* même sont doubles; ce sont les *Fabius* et les *Quinctilius*. Les premiers, signalés comme compagnons de Rémus, passeront d'autant plus vraisemblablement pour la confrérie sabine, qu'on a lieu de penser que la famille des Fabius était sabine 780 : la jalousie des deux tribus perce

---

778 Varron, II, *de vita pop. Rom., ibid. Fetiales legatos re repetitum mittebant quatuor.* A cette occasion je remarquerai que dans le même paragraphe, à l'endroit où on lit dans l'édition de Mercier *magna licentia* bella suscipiebant, à l'endroit où les éditions entachées d'interpolation portent *nulla licentia*, il faut lire *magna diligentia.*

779 C'est ce qu'a méconnu la tradition, qui attribue leur institution à Tullus Hostilius.

780 Voyez tom. II, pag. 15, remarque 24.

à travers un conte[781]. C'est sans doute afin que la justice fût égale pour toutes deux, qu'on choisit, selon la même proportion, les duumvirs des livres sibyllins et les *duumviri perduellionis;* mais non pas les consuls. Il est plus probable que la loi des Servius en concédait un aux plébéiens.

Il eût été préjudiciable au repos de l'État, de confier la dignité royale à deux hommes élus à vie. Il eût été facile au survivant d'empêcher, comme on dit que le fit Romulus, l'élection d'un collègue. On préféra donc choisir alternativement parmi les Romains et parmi les Quirites; c'est ce qu'on reconnaît facilement par la succession de Tullus et d'Ancus, dont le premier se rattachait aux Romains par Hostus, et le second aux Sabins par Numa. Quant à Numa, il appartient à l'ordre de choses antérieur, selon lequel une tribu faisait l'élection en choisissant dans le sein de l'autre.

A la vue de ces priviléges si marqués des deux premières tribus, on reconnaîtra que c'est à bon droit que la troisième s'appelait *minorum gentium*, quoiqu'en général les citoyens primitifs composassent les maisons patriciennes[782]. On ne prenait les suffrages des sénateurs de cette classe, qu'après avoir recueilli ceux des patres *majorum gentium*[783]:

---

781 Dans les Fastes, II, 361 et suiv.

782 Voyez tome II, remarque 34.

783 Cicéron, *de re publ.*, II, 20. Denys, II, 62, p. 123, b,

c'est ainsi que pendant long-temps, sans doute, les curies des Lucères furent appelées les dernières. La différence de dénomination répond à la différence des droits, et celle-ci était si petite entre les deux premières tribus, que la méprise que commet Denys, en appliquant à la seconde le nom de *minorum gentium*, tombe d'elle-même dès qu'on la fait connaître.

Il faut bien que la première tribu ait eu quelque prééminence, et cela est conforme à la marche générale de l'histoire : c'est ainsi qu'à Cologne les quinze maisons (*Geschlechter*) conservèrent la supériorité. La dénomination de *decem primi*, que même avant la grande guerre on voit dans le sénat des Latins, comme plus tard dans toutes les colonies et dans toutes les villes municipales, désigne, sans aucun effort d'interprétation, la réunion des dix hommes qui tenaient le premier rang, chacun dans sa décurie. Dans le sénat romain il y avait aussi de semblables *decem primi*[784]. Sans

qui confond les Titiens avec les familles inférieures, dit que les Albains de Romulus (les Ramnès) avaient prétendu *γνώμης ἄρχειν*.

784 Valère Maxime, I, 1, 1 : *ut decem principum filii singulis Etruriæ populis traderentur*. Rome s'en servait aussi comme d'ambassadeurs dans les négociations : on en dépêcha même au peuple émigré : *οἱ ἡγούμενοι τοῦ συνεδρίου καὶ πρῶτοι τὰς γνώμας ἀποφαινόμενοι τῶν ἄλλων, ἡμεῖς ἐσμέν* (les dix députés). Denys, VI, 84, pag. 406, b.

doute c'étaient les mêmes que ceux qui composaient le décemvirat des interrois, un par chaque décurie. Il est dit aussi que les jugemens au grand criminel appartenaient autrefois à la tribu la plus pure[785]; et l'on ne peut méconnaître ici une tradition sur la prééminence des *fiers Ramnès*[786], quel que soit d'ailleurs le véritable état des choses sur ce point si obscur; car les Titiens, en supposant qu'ils n'eussent point de part au droit de haute justice sur les *gentes minores*, n'en étaient pas privés en ce qui concernait les membres de leur propre tribu; cela est hors de doute. D'ailleurs j'ai déjà fait remarquer qu'il y avait deux juges pour les causes capitales.

---

785 τὰ νόμιμα δικαστήρια περὶ θανάτου καὶ φυγῆς μεταφέροντες ἐκ τῆς καθαρωτάτης φυλῆς ἐπὶ τὸν ῥυπαρώτατον ὄχλον. Denys, IX, 44, p. 601, c.

786 *Celsi Ramnes.* M. Niebuhr cite ici des exemples pris à l'Allemagne et aux chants danois, pour montrer que cette fierté a quelquefois une noble acception.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE
DU TOME PREMIER.

doute c'étaient les mêmes que ceux qui composaient le décemvirat des interrois, un par chaque décurie. Il est dit aussi que les jugemens au grand criminel appartenaient autrefois à la tribu la plus pure [785]; et l'on ne peut méconnaître ici une tradition sur la prééminence des *fiers Ramnès* [786], quel que soit d'ailleurs le véritable état des choses sur ce point si obscur; car les Titiens, en supposant qu'ils n'eussent point de part au droit de haute justice sur les *gentes minores*, n'en étaient pas privés en ce qui concernait les membres de leur propre tribu; cela est hors de doute. D'ailleurs j'ai déjà fait remarquer qu'il y avait deux juges pour les causes capitales.

---

[785] *τὰ νόμιμα δικαστήρια περὶ θανάτου καὶ φυγῆς μεταφέροντες ἐκ τῆς καθαρωτάτης φυλῆς ἐπὶ τὸν ῥυπαρώτατον ὄχλον.* Denys, IX, 44, pag. 601, c.

[786] *Celsi Ramnes.* M. Niebuhr cite ici des exemples pris à l'Allemagne et aux chants danois, pour montrer que cette fierté a quelquefois une noble acception.

ADDITIONS, NOTES, ÉCLAIRCISSEMENS.

Additions fournies par M. Niebuhr depuis l'impression du premier volume.

Page 296.

L'auteur a changé ainsi son second paragraphe :

Réa Silvia n'a aucune liaison obligée avec Énée; la tradition qui la concernait, étant nécessairement indigène, pourrait être plus ancienne que celle sur Ilia. Il est presque certain à mes yeux que cette dernière est venue dans le Latium par un emprunt fait à une tradition grecque inconnue, du nombre de celles qui rapprochaient Romulus d'Énée. L'autre devait l'emporter du moment que la chronologie, qui mettait 333 ou 360 ans entre Troie et Rome, devint dominante, ce qui, selon toute apparence, arriva au moins un siècle et demi avant Nævius; seulement il est impossible d'expliquer comment ceux qui comptaient ainsi les années de Rome, ont pu admettre Ilia. Quand les chronologies grecques, qui donnent à cet intervalle une étendue d'environ 430 à 440 ans, acquirent de la considération, il fallut qu'Ilia s'évanouît.

Page 350.

C'est le traité de Gabies qui était peint sur un bouclier de bois.

Notes et corrections.

Page 22, ligne 10.

Jamais les Romains ni les Samnites n'empruntèrent: l'original porte mot à mot, *n'auraient emprunté.*

Page 26, en bas.

Ainsi qu'on l'eût fait selon les idées romaines, M. Niebuhr a dit : *ainsi que l'auteur romain l'entend.* C'est une conséquence de l'extension donnée au sens du mot *Italie.* On en suit ici les développemens progressifs.

Page 33, note 47.

Agathias; *ajoutez :* elle ne l'est que par Agathias, qui vivait au milieu du 6.ᵉ siècle de notre ère, sous Justinien.

Page 57.

Nous savons par Denys que Myrsile rapportait que des Tyrrhéniens abandonnèrent leur pays, affligé par les dieux de maux surnaturels, parce qu'on ne leur avait point immolé le dixième des enfans. L'allemand se borne à dire : *consacré;* mais voici le texte de Denys. D'abord il fait un grand détail des maux que souffraient ces peuples, liv. I, ch. 23, puis il ajoute : οἱ γαρ Πελασγοὶ ἀφορίας αὐτοῖς, γενομένης εν τῇ γῇ πάντων χρημάτων εὔξαντο τῷ Διΐ καὶ τῷ Ἀπόλλωνι καὶ τοῖς Καβείροις καταθύσειν δεκάτας τῶν προσγενησομένων ἁπάντων· τελεσθείσης δὲ

τῆς εὐχῆς, ἐξελόμενοι καρπῶν τε κ͵ βοσκημάτων ἁπάντων τὸ λάχος ἐπέθυσαν τοῖς θεοῖς ὡς δὴ κατὰ τούτων μόνων ευξάμενοι. Les dieux ensuite se plaignirent qu'on ne leur eût point offert aussi la jeunesse, χρῆμα παντὸς μάλιςα θεοῖς τιμιώτατον. On contesta d'abord sur l'oracle, puis on résolut de le consulter encore une fois, pour savoir s'il voulait aussi la dîme des enfans : il répondit affirmativement; alors s'élevèrent des discussions sur la manière d'offrir cette dîme.

Page 59.

Alors ces Pélasges arrivaient de Béotie, d'où ils avaient autrefois, unis avec les Thraces, chassé les Cadméens. Strabon rapporte le fait avec détail au livre IX. Il dit comment les Cadméens, après avoir bâti la citadelle et la ville de Thèbes, s'en allèrent et revinrent. Chassés par les Thraces et les Pélasges, ils s'établirent dans la Thessalie et s'unirent aux Arnéens; dans la suite ils revinrent dans leur patrie, et chassèrent à leur tour les Pélasges, qui allèrent à Athènes au pied du mont Hymette. C'est de cet événement qu'il est question.

Page 70.

Ravenne nommée thessalienne. C'est Strabon qui la nomme formellement ainsi : Καὶ ἡ Ραουέννα δὲ Θετταλῶν λέγεται κτίσμα. Pline l'appelle simplement *Sabinorum oppidum*.

Page 78.

Le sens littéral de l'original est : et ces formes nouvelles peuvent s'écarter de celles qui leur ont donné naissance, plus que les espèces dont le caractère est décidé.

Page 85.

M. Niebuhr donnera, dans son second volume, des développemens sur l'*isopolitie* ou réciprocité stipulée pour les droits civils, ainsi que sur l'*isotélie.*

Page 135, au commencement.

Ce touchant usage est rapporté par Athénée ; il dit, liv. XIV : Devenus barbares, de Grecs qu'ils étaient, ayant perdu jusqu'à leur langue, ils avaient néanmoins conservé une fête grecque pendant laquelle on se réunissait pour réveiller les anciens souvenirs, puis l'on se quittait en pleurant.

Page 135.

Nole frappa toujours des monnaies grecques, Capoue en fit quelquefois.

Page 145.

Les Opiques occupèrent d'abord le pays où furent depuis les Pentriens.

Page 153, ligne 1.

Il s'agit des Picentes et non des Picentini.

Page 171, à la fin.

Le territoire de chacune des villes souveraines

renfermait plusieurs villes provinciales ; ailleurs nous nous sommes servis du mot *villes secondaires :* il s'agit d'exprimer leur sujétion, leur dépendanee envers l'État.

Page 180, note 388.

C'est ainsi que de Cornouailles on apporte le bronze à Wallis. Le sens de la note indique suffisamment que c'est du minérai de cuivre qu'il s'agit, puisqu'on ne le transporte que pour procéder à la fusion, les combustibles étant d'un déplacement plus difficile.

Page 204, note 430.

Aux Samnites et aux Lucaniens, *ajoutez :* également mélangés.

Page 206.

L'écriture, que sur les tables eugubines on regarde comme ombrienne, est totalement différente de l'étrusque. Ces mots s'appliquent à la langue en elle-même, aperçue au moyen de l'écriture.

Page 209.

Une antique indication disait qu'en Japygie il y avait cinq langues. Deux des peuples qui les parlaient sont évidemment les Opiques (les Apuliens) *et les Peucétiens.* Ceux-ci sont écrits en toutes lettres dans le texte de Scylax, tandis que les autres ne sont rétablis que par une conjecture de Gronove; car le texte porte λατέρνιοι et βορεοντῖνοι.

Strabon dit aussi que la côte prit le nom des Leuterniens, géans échappés à Hercule, et qui le fuirent jusqu'en ce lieu.

Page 210.

C'est la tradition la plus ancienne qui veut que les devanciers des Messapiens aient été des Étéocrétois du temps de Minos. Celle qui avançait qu'ils avaient sans succès cherché Glaucus, est recueillie par Athénée, qui ajoute qu'ils se livrèrent bientôt à toute sorte de luxe et de voluptés.

Page 211, note 451.

M. Niebuhr ne croit pas que la mention d'une Sallentia par Étienne de Byzance, ait d'autre fondement que sa conjecture déjà faite *dans l'antiquité.*

Page 215.

Nul peuple hellénique n'était, que je sache, aussi voisin des Pélasges que les Étoliens, ajoutez: *sous le rapport de l'affinité qui les unissait.*

Page 246, ligne 15.

La première de ces couches est couverte d'une terre végétale : il faudrait *recouvre une terre végétale.*

Page 273.

La côte du Latium est une plage sablonneuse, qui ne produit que des arbres verts: il n'y a que des sapins.

Page 293, ligne 12.

Pendant combien de générations, etc. : le sens littéral est : combien de générations se sont écoulées avant qu'on ait appliqué à la fondation de Rome.

Page 317.

Dans ces occasions on dirigeait la charrue de manière à rejeter toutes les glèbes vers l'intérieur. Cela est commun à tous ceux qui fondaient des villes. Ici j'ai spécialisé le sens ; M. Niebuhr ne parle pas seulement de Romulus, mais de tous les fondateurs en général.

Ibidem, note 623.

L'ancien temple de la Concorde. Il s'agit des ruines auxquelles on donnait autrefois ce nom.

Page 318, ligne 9.

On y admettait les exilés et les meurtriers. M. Niebuhr a dit les *homicides :* j'ai été plus loin.

Page 320, ligne 2 de la note.

Avant que la ville ne fût fortifiée : l'allemand dit : avant que l'État ne fût établi.

Page 322.

L'opinion populaire sur Tarpéia est rapportée par M. Niebuhr avec beaucoup de grâce et de naturel. Je ne me flatte pas d'avoir complétement réussi à reproduire ce morceau, dans lequel j'ai opéré plusieurs changemens.

Page 326.

La négligence que Romulus apporte à tirer vengeance de la mort de Tatius, ne put être expiée que quand de part et d'autre on eut fait le sacrifice des coupables. Ἐκδοθέντων δὲ τῶν φονέων καὶ κολασθέντων παρ' ἀμφοτέροις ἐλώφησεν ἐπιδήλως τὰ δεινά.

Ibidem, ligne 14.

Les guerres d'Étrurie qui remplissent le long intervalle. L'idée de M. Niebuhr est qu'il n'y a que ces récits incohérens et disproportionnés pour remplir tout cet espace; encore paraissent-ils être controuvés par une sorte de reflet ou de réverbération d'évènemens arrivés dans la suite.

Page 331, ligne 8.

Dans cet état Tite-Live ne l'a point jugée digne d'être rapportée. M. Niebuhr a dit : *tout cela Tite-Live ne l'a point jugé digne d'être*, etc.

Page 332.

Au sujet de Tarpéia l'original dit littéralement que Pison en fait une *folle plus qu'insensée*, qui se serait fait donner les armes des Sabins pour les livrer sans défense aux Romains.

Page 335, ligne 1.re et suivantes.

Les chronographes, comme les appelle M. Niebuhr, *ont adopté une opinion à cet égard* (sur

Pythagore); mais cette opinion n'est pas le résultat de la conviction, elle ne repose pas sur des preuves.

Page 349, ligne 9.

En Sicile, ajoutez : et en Italie.

Page 355, note 676.

La vie de Moïse était partagée en trois époques, chacune de quarante ans, comme la Table généalogique de S. Matthieu en trois divisions, chacune de quatorze générations.

Pages 359, 360.

J'ai cru devoir user de quelque liberté dans ce passage. Le voici mot à mot : M. Niebuhr, après avoir dit qu'une pensée qui suffit dans un temps pour faire juger du génie, de la profondeur et de la force de celui qui l'a conçue, est dans un autre (aujourd'hui) à la disposition de tout le monde, ajoute : « Pour nous, les romances de l'Espagne, de « l'Écosse, de la Scandinavie étaient depuis long- « temps du domaine public; déjà notre poème « épique national était rentré dans la littérature, et « maintenant, que nous entendons les hymnes des « Serviens, et ces chants des Grecs, derniers ac- « cens d'une nation immolée, il n'est plus besoin « de réponse à des objections dépourvues de sens. « Maintenant chacun sait comment la poésie vit « chez les peuples, etc.

Page 361, ligne 17.

Au jour de gloire du défunt. Il s'agit de celui où il reçoit les derniers honneurs, où l'on chante ses louanges dans les *Neniæ*.

Page 386, ligne 15.

Ils favorisaient tantôt des consuls, tantôt des questeurs : au lieu de questeurs, il y a dans l'original fermiers publics.

Page 401.

Ici encore j'ai cru que la liberté de traduire allait jusqu'à se servir d'une locution positive au lieu d'une tournure négative ; or j'ai dit : Démontrer d'une manière absolue que ce continent n'existait pas du tout, était un pas de plus; mais on en avait fait assez pour la géographie en examinant ces îles isolées qui sont à la place qu'on leur assignait. Voici l'expression de M. Niebuhr : « On n'en « avait fait assez pour la géographie qu'en exami- « nant ces îles isolées qui occupent la place qu'on « leur assignait, et si des bancs de sable et des écueils « ont empêché le navigateur d'y aborder, si des « brouillards lui ont obscurci la vue, du moins ce « qu'il a pu apercevoir n'est plus pour la science « un avantage purement négatif. »

Page 409.

Le Comitium était situé entre le mont Palatin et

le Capitole : les anciens citoyens s'y rendaient en corps, ainsi que leurs descendans, les patriciens.

Page 413 à la fin.

Les quatre tribus ioniennes sont historiques; mais leur relation avec des castes n'est fondée que sur une interprétation fort douteuse de leur nom, qui indique et leur état et leur vocation, et qui rappelle les quatre tribus de Dschemschid. Le sens de l'original est un peu moins positif : il y a *qui paraît indiquer et qui paraît rappeler.*

Page 424.

Tarquin n'avait pas accordé à la troisième caste les mêmes honneurs, substituez : au troisième ordre.

Page 427, ligne 19.

A la vue de ces priviléges si marqués des deux premières tribus, on reconnaîtra que c'est à bon droit que la troisième s'appelait *minorum gentium;* puis il convient de lire *comme en général;* au lieu de *quoiqu'en général.* L'idée fondamentale est néanmoins conservée : le sens de ce passage sera toujours que, dans la règle, les seuls citoyens primitifs composaient les maisons patriciennes.

FIN DU TOME PREMIER.

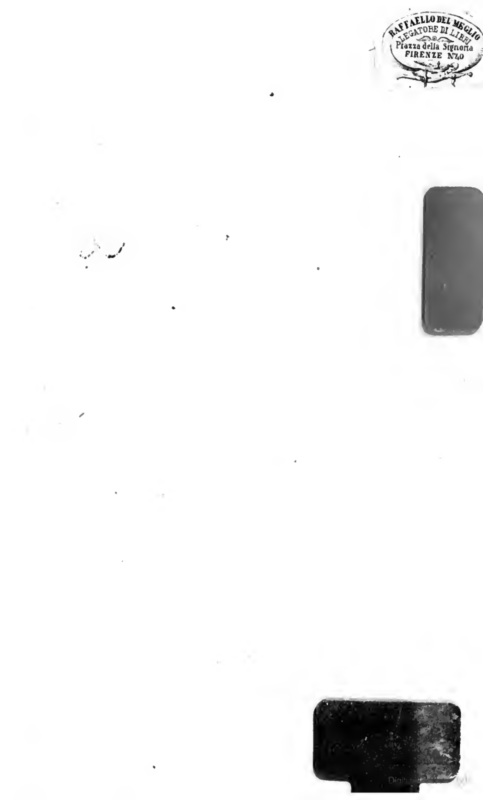
TABLE

DU TOME PREMIER.

ERRATA DU PREMIER VOLUME.

Page 19, lig. 1, but suprême, *lisez* bien suprême.
— 22, — pénult., *Itali*, lisez *Italici*.
— 42, — 9, Palæchton, *lisez* Palæchthon.
— 47, note 77, *regio Bottia* doit être placé avant *Bœotia*, ce qui d'ailleurs est visible par le sens.
— 62, lig. 2, *a fine*, Fæsules, *lisez* Fæsule.
— 101, — 13, Hélysici, *lisez* Hélisyci.
— 131, — 2, *étrusque*, lisez *tusque*.
— 208, — 14, à Leuternia, *lisez* en Leuternie.
— 227, — 4, à peu près, *lisez* peut-être.
— 237, note 508, qui s'attache timidement, *lisez* qui ne s'attache que timidement.
— 266, — 545, Hellénus, *lisez* Hélénus.
— 342, lig. dern., le seigneur Nordwyk, *lisez* de Nordwyk.
— 353, note 674, lig. 6, qui pourrait les vérifier, *lisez* qui pouvait.
— 357, lig. 5, *a fine*, cercle, *lisez* cadre.
— 397, — dernière, 6¾, *lisez* 6⅔.
— 418, note 765, lig. 4, personnages, *lisez* prisonniers.
— 421, lig. 17, s'en séparèreut, *lisez* se séparèrent.




RAFFAELLO DEL MEGLIO
LEGATORE DI LIBRI
Piazza della Signoria
FIRENZE N.40

